

FAN L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

VOTRE PAGE, MADAME

Une table de fête et une bûche au moka

(Page 12)

EN GUISE DE TESTAMENT POLITIQUE AU NATIONAL

Graber: l'ONU mais pas demain

Le rapport du Conseil fédéral a été approuvé

D'un correspondant à Berne:
Le Conseil national a approuvé lundi par des majorités que l'on trouvera par ailleurs le report du Conseil fédéral favorable « dans les meilleurs délais » à l'adhésion de la Suisse à l'ONU. Disons que ce vote ne préjuge heureusement en rien des décisions du peuple suisse et le fait que M. Graber ait constaté que les temps étaient loin d'être mûrs prouve assez que le souverain n'est pas prêt à approuver cette démarche vers l'aventure.

C'est en approuvant la proposition de la commission des affaires étrangères, et ce par 115 voix contre 41, que le Conseil national s'est prononcé en faveur de l'adhésion. Il a fallu pour cela les longues délibérations que l'on sait, engagées mercredi de la semaine dernière et qui se sont poursuivies toute la matinée de jeudi. Il est vrai que le Conseil national - et on le lui a beaucoup reproché - a consacré plus de temps à la loi sur la protection des animaux qu'aux rapports de notre pays avec l'institution de Manhattan. Mais ce reproche, observons-le au passage, n'est pas entièrement justifié, dans la mesure même où l'examen d'une loi et d'un rapport, du point de vue parlementaire, ne sont pas comparables: dans le second cas, les députés n'ont pas à faire l'étude, parfois très longue, d'un projet législatif article par article.

Que faut-il retenir de l'exposé du chef du département politique? M. Graber - il n'est pas question d'y revenir de plus ici - a rappelé les arguments déjà évoqués à maintes reprises sur lesquels le Conseil fédéral fonde sa conviction: évolution profonde de l'ONU depuis quelques années, caractère effectivement devenu universel de l'organisation, possibilité pour les pays comme le nôtre d'y faire respecter leur neutralité, disparition progressive de la distinction entre ONU technique et ONU politique, inconvénients que comporte notre absence sur les plans de la politique, de l'économie, de la codification du droit international, et d'autres encore, tout ceci est généralement connu.

Puis le chef de notre diplomatie a évoqué le moment où l'adhésion pourra être demandée. Soulignant qu'il faudra, ce jour-là, mettre toutes les chances de notre côté, il a affirmé qu'en plaçant le peuple devant un bilan, le plus clair possible, avec chiffres à l'appui, des avantages et des inconvénients de l'opération, on obtiendra de lui, grâce au sens des responsabilités qui l'a toujours animé, une compréhension exacte des vraies données du problème et la réponse favorable que l'on doit souhaiter.

QUAND?

A quel moment faudra-t-il soumettre la question au peuple? D'ici à 1980, le calendrier des votations est plus que bien garni. Si en politique intérieure, on peut modifier un projet, après un rejet par le peuple, cela n'est pas possible en politique extérieure.

(Lire la suite en page 11.)

Notre nouveau feuilleton La vie commence à minuit...

Jamais les dons d'invention, de drôlerie, de gaîté sentimentale et tendre de Luisa-Maria Linares ne s'étaient réalisés d'aussi brillante manière que dans cette histoire charmante, menée à un rythme entraînant et qui laisse le lecteur haletant.

C'est l'histoire de Silvia, jeune et jolie journaliste qui vient d'être engagée comme secrétaire par une illustre romancière. Elle arrive un soir à Madrid pour la retrouver et, ce même soir, bien qu'elle ait sommeil et n'aspire qu'à dormir, elle se trouve prise dans un extraordinaire imbroglio, mi-dramatique, mi-divertissant, où s'agitent les personnages les plus divers.

Dès aujourd'hui dans «FAN-L'EXPRESS».

Bokassa et le prix d'une couronne

BANGUI (REUTER). - L'empereur Bokassa 1^{er} a présidé lundi un grand défilé sur l'avenue qui porte son nom à Bangui à l'occasion du premier anniversaire de la proclamation de l'empire, le 4 décembre 1976.

L'empereur avait à ses côtés l'impératrice Catherine et le prince Jean-le-Grand.

Le défilé, qui entre dans les cadres des festivités marquant le couronnement de l'empereur a regroupé les unités militaires (armée, marine, gendarmerie et police), les militants du parti unique, le mouvement pour l'évolution sociale de l'Afrique noire

(Mesan) dont le président à vie est l'empereur Bokassa 1^{er}, les groupes folkloriques, les jeunes et les fonctionnaires.

«Jean-Bedel Bokassa - papa Bok - s'est couronné lui-même empereur du pays qu'il aime appeler l'Empire centrafricain. Son couronnement a coûté 15 millions de livres», écrit le «Daily Mirror».

«Le héros de papa Bok est Napoléon. Et papa Bok est à peu près aussi bien dans les habits de l'empereur que Napoléon l'aurait été dans des vêtements tribaux africains.

«Pour une fois, Idi Amin a été éclipsé comme dirigeant africain le

plus absurde. Une réalisation dont l'Afrique noire se serait bien passée.»

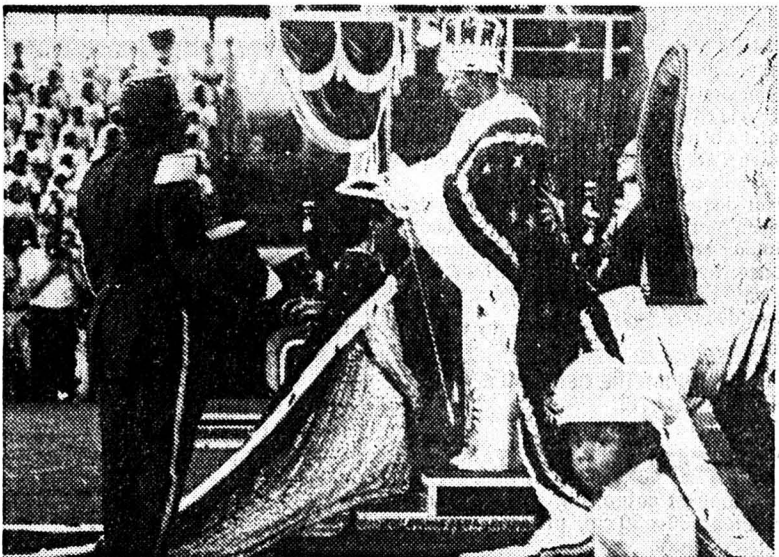
DANS LA PRISON SOVIÉTIQUE

LÉNINGRAD (AP). - M^{me} Kortchnoi, femme du maître des échecs soviétique en exil, a révélé dimanche qu'on lui avait refusé, ainsi qu'à son fils Igor, 19 ans, de rejoindre son mari à l'étranger.

Victor Kortchnoi avait demandé l'asile politique alors qu'il était en Hollande au mois de juillet 1976. Dans la finale du tournoi des prétendants au titre de champion du monde à Belgrade, Victor Kortchnoi mène par 3 1/2 points contre Boris Spassky (1 1/2 point), maître soviétique vivant en France.

M^{me} Bela Kortchnoi a déclaré avoir déposé le 19 août dernier une demande de visa de sortie pour elle et son fils, mais elle a reçu une réponse négative à la fin de novembre. M^{me} Kortchnoi a révélé que son fils pourrait être bientôt appelé sous les drapeaux, ce qui l'empêcherait d'émigrer avant encore sept ans au moins.

Les sursis d'Igor Kortchnoi a expiré l'été dernier, sa mère l'ayant fait retirer de l'institut polytechnique de Leningrad, pour lui épargner des problèmes politiques. Igor a été expulsé des jeunes communistes à la suite de la demande de visa.



Instant solennel. L'empereur Bokassa couronne l'impératrice. (Photopress)



La nouvelle miss Suisse entourée de ses dauphines. A gauche, Barbara Gurtner, de Lucerne, et, à droite, Jeanette Boll, de Zurich. (Photopress)

Election de miss Suisse: un trône déjà contesté

COIRE (ATS). - «Miss Suisse 1978» a été désignée en fin de semaine à Coire en la personne d'une jeune fille de 19 ans, Sylvia von Arx, de Liestal (BL). D'ores et déjà, son titre est contesté par la détentrice du titre de cette année, la Zuricoise Daniela Haerberli, désignée en avril dernier, qui considère qu'il est «scandaleux» d'avoir procédé à la nouvelle élection «avant la fin de son mandat». Elle a également refusé de remettre symboliquement le trône à celle qui lui succède, comme le veut la coutume.

Pour le responsable de l'élection, M. Fred Schmid, il était important que la nouvelle «Miss Suisse» puisse représenter la Suisse lors de la prochaine désignation à New-York de «Miss International» et de «Miss Univers». C'est pourquoi il a fallu avancer la date de la 78^{me} élection.

Lors du concours de «Miss Suisse» à Coire, auquel participaient quelques

500 curieux, d'autres personnes ont «donné de la voix». Des protestations énergiques ont été élevées par le public et le jury, au moment où l'actuelle détentrice menaçait déjà de se retirer lors de la première sélection. Sa «dangereuse rivale» était une jeune personne de 17 ans, la Lucernoise Barbara Gurtner, qui a finalement recueilli 4 des 10 voix du jury, prenant ainsi la deuxième place.

Les esprits eurent tôt fait de s'échauffer, parce que le président du jury, M. Erhard Meier, directeur de l'Office du tourisme de Coire, persistait à demander une «élection démocratique correcte». Un nouveau tour a clarifié la situation.

Selon l'ancienne reine de beauté, M^{me} Haerberli, le système d'élection de «Miss Suisse» devrait être entièrement revu, à commencer par l'instauration d'une présélection au niveau cantonal.

PAGE 3:

Central téléphonique hanté?

Le central téléphonique de Saint-Blaise, mis en service en 1965, en fait voir de toutes les couleurs à la direction d'arrondissement des PTT. A croire qu'il est hanté...

PAGE 11:

Sherlock Holmes pris à partie

Bombe littéraire et judiciaire! Le célèbre détective Sherlock Holmes est pris à partie, dans un livre, par M. Henri Mutrux ancien commandant de la police lausannoise.

CHRONIQUES RÉGIONALES: pages 2, 3, 6, 7, 9 et 19.

INFORMATIONS SUISSES: page 11.

TOUS LES SPORTS: pages 13 et 17.

CARNET DU JOUR-PROGRAMMES RADIO-TV: page 21.

DERNIÈRE HEURE-VAUD ET FRIBOURG: page 23.

LE CINÉMA D'AMATEUR page 20.

Les méandres sauvages page 18.

OFFRES D'EMPLOIS pages 4 et 16.

Grève des pompiers anglais: quatre nouvelles victimes

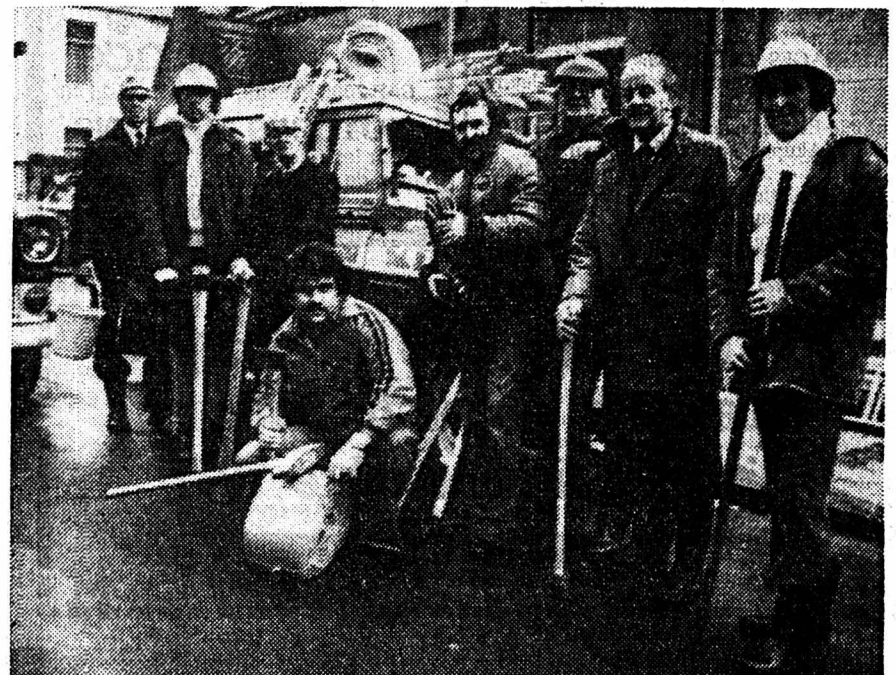
LONDRES (AP). - Une mère et ses trois enfants âgés de deux, trois et six ans, ont péri dans un incendie lundi matin à Wisbech (Cambridgeshire). Le père a dû être hospitalisé.

C'est le plus tragique incendie survenu en Grande-Bretagne depuis le début de la grève des pompiers, le 14 novembre. Ce sont des pompiers volontaires qui ont lutté contre le sinistre. Le rez-de-chaussée de la maison était déjà en flammes quand ils sont arrivés sur place. On ignore l'origine de l'incendie.

Deux autres décès ont été signalés lundi par suite du feu: ceux d'une sexagénaire dans le Pays de Galles et d'un petit garçon de six ans dans l'est de Londres.

Au total, depuis la grève des pompiers, 59 personnes sont mortes dans des incendies en Grande-Bretagne.

Les pompiers réclament une augmentation de 30%, ce que le gouvernement refuse parce que cela dépasse les limites qu'il a fixées pour les augmentations de salaires.



Des équipes de civils se sont formées pour combattre le feu.

(Téléphoto AP)

Les dix années d'un miracle

De singulières coïncidences se produisent parfois au fil de l'actualité. C'est ainsi que le professeur Christian Barnard annonçait il y a quelques jours à peine son intention de renoncer à la chirurgie. A peu près au même moment, le monde entier s'appréhât, samedi dernier, à fêter - le verbe n'est pas exagéré - le dixième anniversaire de la première transplantation cardiaque réussie par ce chirurgien.

Que le temps passe, diront sans doute ceux qui, le 3 décembre 1967, eurent connaissance du formidable message d'espoir qui se répandit ce jour-là, comme un éclair, à travers les deux hémisphères. En Afrique du Sud, un praticien jusqu'alors inconnu, réussit à greffer sur le corps d'un quinquagénaire, Louis Washkansky, dont le cœur menaçait d'éclater, le cœur d'une femme de vingt-cinq ans.

Le receveur, il est vrai, ne vécut que dix-huit jours après l'extraordinaire «première». Mais, depuis lors, 350 malades, en traitement dans une soixantaine d'hôpitaux du monde, ont reçu le cœur d'un autre être mourant, ou considéré comme mort. Septante-sept de ces receveurs sont toujours en vie aujourd'hui, soit environ un opéré sur cinq.

Rappelons que c'est une Américaine, Betty Anick, qui bat actuellement le record de longévité avec le cœur d'un autre, qu'elle reçut le 21 octobre 1968 à Milwaukee, aux Etats-Unis. Un Français, Emmanuel Vitria, âgé de 57 ans, vit lui aussi à Marseille avec un cœur étranger, depuis novembre 1968.

A la véritable fièvre de transplantation qui s'empara dès 1967 des nombreux cardiaques désireux de se faire opérer pour survivre - et à l'émulation des milieux médicaux et chirurgicaux - a succédé une attitude plus pondérée, en face des énormes difficultés qu'il est indispensable de vaincre pour prolonger la vie avec l'organe d'un autre. Aussi procède-t-on maintenant à beaucoup moins d'opérations. Cependant, les chances de survie ont sensiblement augmenté.

Mais la transplantation du cœur restera toujours une performance si délicate, et si périlleuse, qu'elle semble tenir du miracle. Un miracle dont la science humaine se gardera de forcer la multiplication.

R. A.

LES IDÉES ET LES FAITS Déjà condamnée

On peut tirer divers enseignements du tout récent scrutin fédéral. On constatera d'abord que le peuple suisse est las de devoir, tous les trois mois se rendre aux urnes pour se prononcer non seulement sur un projet législatif ou constitutionnel, mais sur une série de dispositions dont, à travers une information parfois pédante et des débats contradictoires qui jettent plus souvent la confusion que la clarté dans les esprits, il a quelque peine à saisir le sens et la portée véritables. Ainsi, dimanche dernier, des objets aussi importants que l'initiative pour un impôt sur la richesse ou l'introduction d'un service civil ne sont pas parvenus à mobiliser 40% du corps civique.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la nouvelle loi sur les droits politiques qui réduit à 18 mois le délai fixé à la cueillette des 100.000 signatures nécessaires à faire aboutir une initiative, ait séduit six votants sur dix. En dépit des affirmations téméraires sur le «démantèlement des institutions démocratiques» ou le «musèlement des minorités», il s'est trouvé plus de 800.000 citoyens pour marquer leur volonté de fixer des règles raisonnables à l'exercice d'un droit qui tend à se déprécier par un usage excessif.

Cette décision est d'autant plus judicieuse que le souverain n'est point du tout aussi friand de changements que tentent de le faire croire certains esprits agités et prompts à prendre leurs désirs pour des réalités. On l'a bien vu dimanche dernier et on le verra sans doute maintes fois encore à l'avenir.

Ainsi, en septembre 1976, un comité d'action déposait à la chancellerie fédérale une initiative demandant pour l'ensemble du territoire suisse, la séparation totale de l'Eglise et de l'Etat. Les parrains de ce projet constitutionnel avaient mis plus de deux ans à récolter un peu plus de 60.000 signatures. C'était déjà le signe que leur propos n'obéissait pas à un vaste mouvement populaire et qu'ils avaient fort peu de chances de parvenir à leurs fins.

Certes, nul n'est obligé d'espérer pour entreprendre, mais, dans le cas particulier, il était aisé d'admettre que le problème des relations entre l'Eglise et l'Etat se pose, chez nous d'abord sur le terrain cantonal. C'est l'histoire elle-même qui le veut. Prétendre trancher la question d'une manière uniforme, c'est porter atteinte au fédéralisme dans ce qui lui reste d'essentiel.

Or, précisément, un canton vient de se prononcer: celui de Zurich, à la suite d'une initiative également. Et le résultat est net: 227.000 non contre 82.000 oui.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. L'idée même n'est pas populaire. La tradition reste forte qui veut maintenir certains liens entre les valeurs que représente l'Eglise et celles que défend l'Etat, fut-ce en un temps où le matérialisme domine.

Dans ces conditions, l'initiative fédérale est condamnée d'avance. Le scrutin de Zurich a un caractère prémonitoire. Une fois de plus, le peuple devra se déranter pour rien. Ce n'est pas cela qui réchauffera son zèle civique.

Georges PERRIN

Sécurité totale par la
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
 Agence générale
 Manno LOCARNINI
 NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS
 Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
 Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Salle de la Cité
 à 20 h 30
 Récital Isabel et Angel Parra
 prévu pour ce soir
RENVOYÉ
 au samedi 10 décembre

AUJOURD'HUI
SAINT NICOLAS
 offre aux
 1000 premiers clients de l'UBS
 la traditionnelle friandise

UBS
 Union de Banques Suisses
 Neuchâtel, Fleurier, Peseux, Couvet
 058454 T

Ce soir à 20 h 15 à Monruz
**Neuchâtel HC-
 LAUSANNE**
 Championnat de ligue B

Demain mercredi,
LE PÈRE NOËL

sera à **LA TREILLE,**
 à 15 heures
AU SUPER-CENTRE
 son arrivée est prévue
 pour 16 h 30.

LES LIVRES SOLDÉS
 à Paris sont en vente à prix réduits
 chez
EUGÈNE REYMOND
 Livres anciens
 14, Faubourg de l'Hôpital

Etat civil de Neuchâtel
 NAISSANCES. - 1^{er} décembre. Grillon, Steve-Albert, fils de Denis-René-Albert, horloger, Neuchâtel, et de Marlyse-Marguerite, née Vuilleme. 2. Breitter, Céline, fille de Paul-Henri, mécanicien de précision, Corcelles, et de Jacqueline, née Eigenheer; Koller, Lukas, fils de Paul, étudiant; Neuchâtel, et de Béatrice-Rosmarie, née Rauscher.
 PUBLICATION DE MARIAGE. - 5 décembre. Rozat, Claude-Alain, ingénieur civil, et Freiburghaus, Mary-Claude, les deux à Lutry.
 MARIAGES CÉLÈBRÉS. - 5 décembre. Rossier, Pierre-Joseph, coiffeur, et Jenny, Heidi, les deux à Neuchâtel. Maggini, Dario-Antonio-Ettore, ingénieur, Neuchâtel, et Nsor, Victoria-Akupoga, Bawku (Ghana).
 DÉCÈS. - 3 décembre. Berner née Marchand, Violette-Marguerite, née en 1911, ménagère, Neuchâtel, veuve de Berner, Adrien-Adolphe.

**Tout nouvel abonné à FAN-L'Express
 recevra le journal gratuitement
 jusqu'à fin décembre 1977**

**FAN
 L'EXPRESS**
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- jusqu'à fin mars 1978 pour Fr. 31.-
- jusqu'à fin juin 1978 pour Fr. 59.-
- jusqu'à fin décembre 1978 pour Fr. 112.-

(* souligner ce qui convient)

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom : _____
 Prénom : _____
 No et rue : _____
 No postal : _____ Localité : _____
 Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée
 affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS
 Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

VIGNOBLE

PESEUX

Le choix d'un sport à l'École des parents

(c) Lors de sa dernière réunion de l'année, l'École des parents de la Côte avait confié à l'ancien coureur à pied Yves Jeannotat le soin de présenter par un exposé très vivant et par des films, divers sports à choisir pour les enfants. Il a insisté sur la nécessité d'exercer des activités physiques pour le bien de l'organisme. Il faut encourager les jeunes à s'ébattre car c'est là la meilleure prophylaxie pour les maladies cardiaques. Trop d'adolescents ont des déficiences de la colonne vertébrale et dans tous ces cas, la pratique d'un sport procure entraînement et exercice physique en plus des leçons de gymnastique du programme scolaire.

Il s'agit donc de guider les enfants vers ces activités sportives variées et diverses qui sont présentées et encouragées par les services de « Jeunesse et Sport ». Des films très instructifs ont été projetés et il y a vraiment de quoi satisfaire tous les goûts, en dehors de l'école. L'essentiel est de vouloir fournir un effort et de choisir!

Naissances

Claire et Jaques
SANDOZ-BOURQUIN ont la joie
 d'annoncer la naissance de

Elanor-Julie
 Maternité de Genève
 l'Hôpital cantonal 4 décembre 1977
 057345 N

Elisabeth et René
DIERAUER-LUTZ ainsi que Blaise ont le
 plaisir d'annoncer la naissance de

Fabrice-Marcel
 le 4 décembre
 Maternité Jura 4
 Poutalès 2525 Le Landeron
 056675 N

Boris et ses parents
 sont heureux d'annoncer la naissance de

Diane
 5 décembre 1977

Monsieur et Madame
 Jean-Pierre et Christiane
BACCIGALUPI-ADATTE
 Maternité Ferme « La Goulette »
 Poutalès Saint-Blaise
 057346 N

Prime enfance
 CAP 2000 Peseux, tél. 31 25 46
FUTURES MAMANS
 pour les fêtes de fin d'année grand
 choix de robes, casaque et pantalons
 Cacaques dès Fr. 79.- 054779 R

HAUTERIVE

Nouvelle conseillère

Un siège étant à pourvoir à la suite de la démission de M. Jacques Forster, M^{me} Monique Dusong, suppléante de la liste socialiste, a été élue membre du Conseil général.

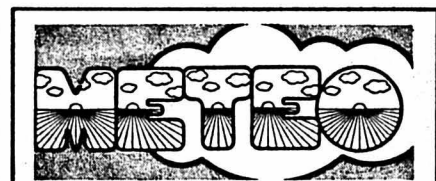
AUVERNIER

A la Bibliothèque infantine

(c) L'assemblée générale de la Bibliothèque pour enfants de la Pacotte a eu lieu le 29 novembre. On identifia facilement l'endroit grâce aux dessins collés à la porte d'entrée et qui attirent l'attention des passants. Les divers rapports furent acceptés sans commentaires. En résumé, la bibliothèque est bien fréquentée, en majorité par les mêmes enfants et la discipline y est bonne. Durant l'exercice 1976-77, les prêts s'élevèrent à 3247 livres répartis entre 1597 lecteurs. Il y eut 17 nouvelles inscriptions. On procéda à l'achat de 210 livres dont 110 « bandes dessinées » et romans et 100 ouvrages documentaires.

La bibliothèque est exclusivement réservée à la lecture, éventuellement au dessin pour ceux qui le désirent mais il ne peut être question de « bricolage », ce dernier exigeant trop de matériel et le local étant trop exigü pour cette activité. Dans l'après-midi du mercredi, M^{me} Favre-Perrin vient raconter des histoires. A tour de rôle les responsables de la bibliothèque sont de service pendant les trois après-midi d'ouverture.

Les comptes sont équilibrés grâce aux cotisations, à la subvention communale et aux dons divers. Deux membres du comité, M^{me} Ryf et Renaud, démissionnaires, ont été remplacés par M^{me} M. Humbert-Droz et Ryff. Le mandat des autres membres a été reconduit, à savoir: présidente, M^{me} Quilleret; vice-présidente, M^{me} P. de Montmolin; secrétaire, M^{me} M. Fischer; trésorière, M^{me} C. Kordé; M^{me} Kaufmann et les bibliothécaires, M^{me} Vuille et M^{me} Laubscher. Les vérificatrices de comptes seront M^{me} Vuille et M^{me} Ch. Chavallaz, la suppléante étant M^{me} Jaquemot. Rappelons que le travail de tout ce monde est bénévole.



Prévisions pour toute la Suisse

L'anticyclone centré sur la Scandinavie et qui s'étend jusqu'aux Alpes s'effrite dans sa partie sud, permettant à une perturbation atlantique qui traverse l'Espagne, d'effleurer les régions méridionales de la Suisse.

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le Plateau sera encore affecté, de la nuit surtout, d'une nappes de stratus ou de brouillard dont le sommet se situera vers 800 m. Au-dessus et dans les autres régions, le temps sera doux mais de moins en moins ensoleillé. Des passages nuageux affecteront principalement l'ouest et la crête des Alpes valaisannes. Température prévue: la nuit -2 Plateau, -10 Valais. L'après-midi, vents faibles s'orientent au sud-ouest.

Sud des Alpes et Engadine: augmentation de la nébulosité et quelques précipitations possibles le soir.

Evolution pour mercredi et jeudi: au début, partiellement ensoleillé sous l'influence du foehn, ensuite ainsi que dans l'ouest dès mercredi temps variable.

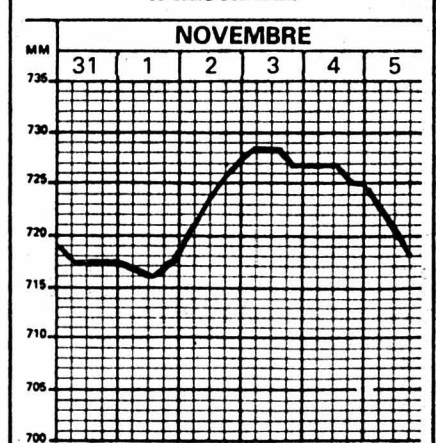
Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel: 5 décembre 1977. Température: moyenne: -2,0; min: -3,2; max: -0,9. Baromètre: moyenne: 720,6. Vent dominant: direction variable. Faible jusqu'à 15 h 30. Ensuite, est-nord-est. Calme à faible. Etat du ciel: couvert.

Temps et températures Europe et Méditerranée

Zurich-Kloten: très nuageux, -3 degrés; Bâle-Mulhouse: serein, 3; Berne: couvert, -3; Genève-Cointrin: couvert, -1; Sion: serein, 0; Locarno-Magadino: serein, 3; Saentis: serein, mer de brouillard, -5; Paris: très nuageux, 3; Londres: couvert, 7; Amsterdam: serein, 0; Francfort: serein, -1; Berlin: peu nuageux, 0; Copenhague: couvert, neige, 0; Stockholm: couvert, 1; Munich: très nuageux, -6; Innsbruck: serein, -1; Vienne: couvert, -6; Prague: brouillard, -5; Varsovie: couvert, 0; Moscou: couvert, averse de neige, -7; Budapest: peu nuageux, 1; Athènes: nuageux, 8; Rome: serein, 11; Milan: brouillard, -2; Nice: nuageux, 12; Barcelone: couvert, 15; Madrid: couvert, averse de pluie, 7; Lisbonne: couvert, pluie, 16; Tunis: très nuageux, 15.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL



Niveau du lac: 428,94
 Température de l'eau: 7°
 5 décembre 1977

SAINT-BLAISE

Au législatif

Un siège étant devenu vacant à la suite de la démission de M. François Romy, M. Eugène-Emile Bissat, présenté par le parti socialiste auquel appartient le siège, a été élu conseiller général.

COLOMBIER

Champions fêtés

(c) Une erreur s'est glissée dans la liste, publiée dernièrement des champions cantonaux et suisses du tir. Il fallait lire M. Philippe Renaud, et non Renand.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

A la Chanson du Pays de Neuchâtel

La Chanson du Pays de Neuchâtel a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Hean Ruch en présence du vice-président, et M. Philippe Clavel, du secrétaire, M. Charles-Henri Jaquemot, de la trésorière M^{me} Micheline Rieben, et assesseur étant M^{me} Babette Buchilly.

La société, qui compte actuellement un effectif de 26 membres, est toujours soucieuse de satisfaire un public toujours plus exigeant. Son jeune et dynamique directeur, M. Pierre Huwiler, de Fribourg, a su donner à la Chanson du Pays de Neuchâtel un nouveau répertoire, du classique au moderne en passant par le folklore. On soulignera l'effort fourni par chaque chanteuse et chanteur, spécialement durant l'année écoulée car en plus des engagements et concerts qu'elle donne, elle se prépare activement à un important spectacle. En effet, avec la participation de trois autres chorales romandes, elle prépare, à l'occasion du 300^{ème} anniversaire de la naissance d'Antonio Vivaldi, un festival en son honneur, festival qui sera donné en octobre 1978 dans quatre différentes villes de Suisse romande.

Le président loua ensuite la bonne entente et l'esprit de camaraderie qui règnent au sein de la société: « C'est grâce à cela, ajouta-t-il que celle-ci a pu se produire 15 fois cette année et que la première soirée familiale organisée fut un succès total. Cette soirée sera renouvelée chaque année. »

Créée en janvier 1955, la Chanson du Pays de Neuchâtel songe déjà à son 25^{ème} anniversaire et à cette occasion un comité a déjà été créé. Enfin, la société invite les jeunes qu'intéresse l'art choral à venir faire partie de cette grande famille dont les répétitions ont lieu chaque lundi soir. J.

Chez les Jurassiens bernois de l'extérieur

Hôte d'un soir de la section de Neuchâtel de l'Association des Jurassiens bernois de l'extérieur, section de Neuchâtel, M. André Ory a présenté jeudi soir à l'hôtel City à Neuchâtel les grandes lignes de la régionalisation telle qu'elle est réalisée actuellement dans le Jura bernois. La votation du 24 septembre 1978, lors de laquelle le peuple suisse aura à se prononcer sur la création du nouveau canton, a également été évoquée. M. Ory a su montrer à son auditoire que le citoyen ne connaît pas, pour l'instant, la portée de sa décision s'il vote « non ». Alors que le « oui », lui, signifierait que la création du nouveau canton est définitive.

COMMUNIQUÉS

Troisième concert d'abonnement

Le jeune et célèbre ensemble parisien, l'Orchestre de chambre Bernard Thomas, sera l'hôte de la Société de musique, jeudi 8 décembre. Il accompagnera un brillant soliste de renommée internationale, le violoniste français Jean-Jacques Kantorow, qui jouera le Concerto en mi majeur de Bach et le Concerto en ré majeur du Chevalier de Saint-Georges. Au programme de ce concert d'œuvres du XVIII^{ème} siècle figurent encore le Concerto grosso en si bémol majeur de Haendel, une Sinfonia de Vivaldi et le Divertimento en fa majeur de Mozart.

Chant et danse du Sahara à la Cité

Mercredi à la Cité universitaire, spectacle de chant et de danse du Sahara occidental par la troupe Chaïd et Ouali invitée par le comité suisse de soutien au peuple sahraoui. Composée de quatre jeunes filles et de quatre jeunes gens, cette troupe chante et danse la vie du peuple sahraoui exilé dans les camps de réfugiés en Algérie, ses douleurs, ses luttes, et ses aspirations à une vie libre et indépendante. Ce spectacle, d'une grande densité, alterne danses et chants du folklore sahraoui.

Concert de Noël d'Alain Morisod

Le traditionnel Concert de Noël qu'Alain Morisod et son orchestre donneront en la Collégiale de Neuchâtel, le jeudi 8 décembre prochain, revêt cette année un caractère un peu nostalgique, en ce sens que c'est la dernière fois qu'ils se produiront dans leur formation actuelle. En effet, cela fait dix ans maintenant avec son groupe, de bals en concerts, de radio en émissions TV. Aussi il a décidé de consacrer 1978 à la composition d'une comédie musicale dont il a le projet depuis longtemps, ainsi qu'à plusieurs grands voyages afin de voir ce qui se passe ailleurs!

Nul doute que les nombreux admirateurs d'Alain Morisod et ses musiciens ne voudront manquer cette ultime occasion d'entendre le « Concerto pour un été » et toutes les mélodies qui ont fait de cette formation l'une des meilleures de notre pays.

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL achète

CHIFFONS
 toile et coton, dimensions minimales: 30 x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dieu est amour.

Madame Jacqueline Progin-Clémenson, à Hauterive;
 Monsieur Charles-Eric Progin, à bord du MT « Mistral », en mer;
 Monsieur et Madame Jacques Progin-Zbinden, à Neuchâtel;
 Monsieur Fernand Progin, à Courmille (FR);
 Monsieur Eugène Progin, et ses enfants, à Courmille;
 Madame et Monsieur Edgar Petitmermet-Progin, à Mont-sur-Rolle;
 Madame et Monsieur Charles Bourguignon-Progin, à Gilly;
 Monsieur Raymond Progin et ses enfants, à Lignières;
 Madame et Monsieur Hermann Mathys-Progin, et leurs enfants, à Lucerne;
 Madame et Monsieur Jean-Pierre Meyer-Progin, et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds;
 Madame et Monsieur Laurent Hayoz-Progin, et leurs enfants, à Lausanne;
 Madame et Monsieur Jean Vernay-Progin, et leurs enfants, à Saxon;
 Monsieur et Madame Bernard Progin, et leurs enfants, à Soleure;
 Monsieur Gaston Progin, et sa fiancée, au Locle;
 Madame et Monsieur Hans Wylér-Progin, à Ostermundigen;
 Madame Emma Clémenson, ses enfants et petits-enfants, à Lignières et Genève, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur
 Aloïs PROGIN**

leur très cher et regretté époux, père, beau-père, fils, frère, beau-frère, beaux-fils, oncle, parrain, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 59^{ème} année.

2068 Hauterive, le 5 décembre 1977.
 (Marnière 5).

La date et l'heure de l'enterrement à Saint-Blaise paraîtront ultérieurement.
 Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
 057344 M

Maintenant, Seigneur, tu laisses ton serviteur s'en aller en paix selon ta parole, car mes yeux ont vu ton salut.
 Luc 2 : 29-30.

Madame Ida Bourquin-Stauffler, à Diesse;
 Monsieur et Madame André Gigon, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et Lausanne;
 Monsieur et Madame Constant Bourquin et leurs enfants, à Diesse;
 Monsieur et Madame René Bourquin et leurs enfants, à Berne;
 Monsieur et Madame Walter Wehrli-Bourquin et leurs enfants, à Berne, ainsi que les familles parentes, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle
Olga BOURQUIN

leur chère belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, aujourd'hui dans sa 80^{ème} année.

Diesse et Neuchâtel,
 le 5 décembre 1977.

Dieu est amour.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 8 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beaugard.
 Domicile de la famille: Madame Ida Bourquin, 2517 Diesse.

Au lieu de fleurs,
 veuillez penser au Centre social
 protestant (CCP 20-7413)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
 057339 M

Le comité de la Chanson d'Hauterive a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur
Charles JEANRENAUD

fidèle membre actif de la société.
 Les membres sont priés d'assister au culte, mardi 6 décembre 1977, à 14 heures, au crématoire. 058842 M

REMERCIEMENTS

La famille de
 Monsieur
Henri MEISTERHANS

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil par leur présence, leur envoi de fleurs, leur message de condoléances ou leur don. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Perreux, décembre 1977. 057831 X

Ne me retenez pas puisque l'Eternel a fait réussir mon voyage.
 Genèse 24 : 56.

Mademoiselle Annette Descombes, à Lignières;
 Madame et Monsieur Réginald Attwood, à Hartshorne (Angleterre);
 Mademoiselle Vèrene Descombes, à Lignières;
 Madame et Monsieur Manuel Martino-Descombes et leurs filles Catherine et Murielle, à Marin;
 Monsieur et Madame Jean-Paul Descombes et leurs enfants Daniel, François, Joël et Esther, à Lignières;
 Madame Olga Humbert-Droz et famille, en Californie;
 Monsieur Marcel Descombes, ses enfants et petits-enfants à Genève, ainsi que les familles parentes et alliées, annoncent le départ pour la Patrie céleste de

Madame

William DESCOMBES
 née Dora DESCOMBES

leur bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 94^{ème} année.

Lignières, le 5 décembre 1977.

Mon âme se repose sur Dieu, de lui vient mon salut.

L'ensevelissement aura lieu à Lignières, le jeudi 8 décembre, à 14 heures, au temple.

Prière de ne pas envoyer de fleurs,
 mais de penser à Radio Réveil
 C.C.P. 20-4333, Bevaix

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
 057347 M

Car j'ai l'assurance que ni la mort ni la vie, ni aucune créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en notre Seigneur Jésus-Christ.
 Rom. 8 : 38-39.

Monsieur et Madame Frédy Baer, à Colombier, leurs enfants et petits-enfants, à Cressier et à Colombier;

Monsieur et Madame Marcel Vauthier, à Fresens, leurs enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Fresens;

Monsieur et Madame Edouard Piaget, à Chardonne, leurs enfants et petits-enfants, à Auvernier;
 Madame Marcel Piaget, à Lausanne, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-fils;

Les enfants et petits-enfants de feu le docteur et Madame Louis Vauthier, à Genève;

Monsieur et Madame André Burger, à Genève, leurs enfants et petits-enfants;
 Monsieur et Madame Jean Piaget, à Genève, et leurs enfants;

Mademoiselle Henriette Piaget, à Neuchâtel;
 Madame Suzanne Huguenin, à Neuchâtel,
 ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Eugène VAUTHIER
 née Gabrielle PIAGET

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, que Dieu a rappelée à Lui, paisiblement, dans sa huitante-sixième année.

2013 Colombier, le 5 décembre 1977.

L'inhumation aura lieu à Colombier mercredi 7 décembre.

Culte au temple à 14 heures.
 Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Domicile de la famille: Monsieur et Madame F. Baer, rue Basse 1, Colombier

Prière de penser
 à l'Œuvre de la sœur visitante,
 Colombier, CCP 20-714

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
 058975 M

REMERCIEMENTS

Très touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Monsieur

Giovanni-Battista FABRIZIO

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message. Elle les prie de croire à l'expression de sa profonde reconnaissance.

Bottens, décembre 1977. 058948 X

Profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de sa douloureuse épreuve, la famille de

Monsieur Henri EVARD

remercie très sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part par leur présence, leur don, leur envoi de fleurs, et leur message de condoléances. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Saint-Martin, décembre 1977. 058809 X

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



James Booker au « Jazzland »

• JAMES BOOKER, pianiste et chanteur de blues, on l'écoute en frappant dans ses mains, comme vendredi soir, avec recueillement comme samedi soir, ou d'une oreille de plus en plus distraite pour qui commence à connaître le bonhomme.

Non pas que ce musicien manque de talent. Bien au contraire: il en aurait plutôt à revendre. L'ennui, c'est qu'il le galvaude dans un style piano-bar plus proche du « caf'conc » que de la « blues session ». Pourtant, le phénomène reste intéressant, car rarement un artiste a attiré autant de monde au « Jazzland » et rarement aussi on a vu un tel enthousiasme chez le public, surtout le vendredi soir.

James Booker sait jouer du piano. Il en joue même avec une vitalité qui fait craindre le pire pour l'instrument! Le jeu est dur, agressif, sans pitié et sans... nuances, du moins dans les thèmes au tempo solidement marqué! Mais ni blues ni boogie dans tout cela. On navigue dans un monde d'allusions et d'emprunts (Fats Don Domino, Ray Cahal Charles, Erroll Garner) sans vraiment trouver son compte. C'est rythmé, oui, mais ça ne « swingue » pas. Quelques ballades sont prenantes, d'autres tournent à la parodie. Quant à cette voix nasillardes et métallique, on ne peut la trouver agréable qu'après passage à travers la chambre de réverbération.

Il est donc bien ambigu le monde de James Booker. On ne sait plus très bien si on a affaire à un authentique jazzman ou à un habile faiseur de disquette. Il y a certainement un peu des deux. Par son style même, la musique de James Booker se prête parfaitement à la danse. Alors que diable, il fallait danser! La soirée n'en aurait été que plus chaude. J.-B. W.

L'« avant-Noël »...

• AUJOURD'HUI, c'est la Saint-Nicolas... et les enfants le savent bien! N'est-ce pas le jour où ils reçoivent un cornet garni de gourmandises et surtout d'un bon biscotte? Un cornet qui est aussi le prétexte à une avalanche de cadeaux le jour de Noël!

Mais ce saint Nicolas, d'où vient-il? Que l'on se rassure, il a réellement existé. En effet, il est né au IV^e siècle et fut évêque de Myre, ancienne capitale politique et religieuse de la Lycie, ville située en Asie mineure.

Neuf programmes de télévision en janvier

• LES premiers téléspectateurs à pouvoir recevoir les neuf programmes servis par « Vidéo 2000 » dès les premières semaines de janvier seront ceux de La Coudre. Ces jours prochains aura lieu la pose de l'antenne parabolique sur l'école de La Coudre. Plus des trois-quarts des travaux d'aménagement du réseau souterrain de câbles qui amèneront les programmes chez les particuliers, sont terminés dans la région de La Coudre. Progressivement ils seront poursuivis en direction du centre de la ville.

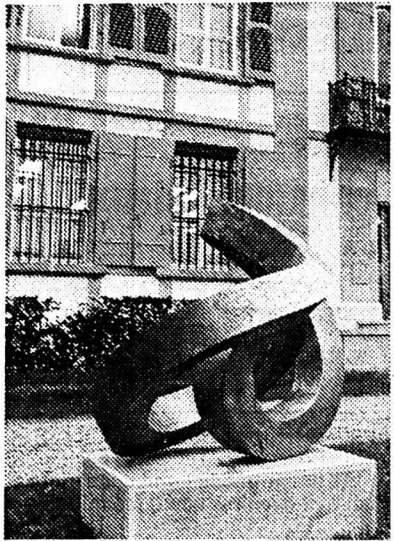
Au Mont-Gibloux, situé entre Romont et le lac de Gruyère, les PTT ont construit en un temps record une station émettrice de faisceaux hertziens destinés entre autre à Neuchâtel et qui permettront à « Vidéo 2000 » de fournir les neuf programmes prévus dont notamment trois français, deux allemands et un autrichien, sans compter les trois suisses, dans des conditions optimum de réception, ainsi que quinze programmes de radio en ondes ultra-courtes (OUC).

Une sculpture de Ramseyer pour le jardin de la SBS

• L'IMMEUBLE que la Société de banque suisse occupe 8, faubourg de l'Hôpital, date de 1740. C'est un admirable exemple neuchâtelois d'un petit hôtel du XVIII^e siècle. Il fut acheté en 1765 par J.-L. Pourtalès qui lui ajouta des ailes et un étage supplémentaire. Récemment, la SBS a entrepris la restauration de cet immeuble et une modernisation intérieure. Une journée des « portes ouvertes » permettra au public de visiter cette banque qui a su donner un décor tout à la fois moderne et de fort bon goût dans un bâtiment de style qui est l'un des beaux ensembles de la ville dans ce quartier qui n'en manque pourtant pas.

La présence de l'artiste, a eu lieu dans le jardin de l'établissement bancaire la pose d'une sculpture d'André Ramseyer fondue par Jean-Claude Reusser, de Môtiers. L'œuvre d'art commandée par la SBS et baptisée « Labyrinth » a été présentée par M. Léon DuPasquier, directeur de la banque, puis commentée par l'artiste à l'intention des invités et des membres de la direction générale de la SBS représentée par M. Alfred R. Weber sous-directeur, et de la succursale neuchâteloise, dont MM. Daniel Rumley et Jean-Jacques Berthoud, respectivement directeur adjoint et sous directeur.

M. DuPasquier a insisté sur le lien que représente cette sculpture entre un immeuble restauré du XVIII^e siècle et une banque qui se veut moderne et dynamique. G. Mt.



L'œuvre de Ramseyer (Avispress-J.-P. Baillod)

Un cambrioleur devant la Cour d'assises

Surpris à la gare, il avait blessé un agent

• DANS la nuit du 1^{er} au 2 juin, un jeune cambrioleur était surpris par la police locale dans un bureau du bâtiment des marchandises de la gare. Il blessa un agent, prit la fuite mais fut retrouvé peu après dans le quartier.

Le cambrioleur comparaitra le 16 décembre devant la Cour d'assises sous la prévention de délit manqué d'assassinat ou de meurtre, éventuellement de lésions corporelles simples, de vol, tentative de vol, violence ou menaces et infraction à la loi sur les stupéfiants. Il s'agit de Laurent Payn, sans domicile connu au moment de son arrestation.

Ouverture du premier des deux cours sur la défense générale au château de Colombier

C'est sous les poutres des combles mansardés de la caserne de Colombier que s'est ouvert hier le premier des deux cours organisés cette semaine par l'Office central de la défense à l'intention des directeurs d'écoles professionnelles du pays et des maîtres des écoles secondaires de Suisse centrale.

Nous l'avons dit tout récemment: cette semaine de cours vise à orienter les participants sur les caractéristiques et l'importance de la défense générale du pays, à examiner la manière d'enseigner les bases de la politique de sécurité de la Suisse dans les écoles professionnelles et du degré secondaire. Organisés par l'Office en collaboration avec la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, ces cours qui n'ont que deux ans d'existence sont répétés désormais chaque année.

Hier après-midi, en présence d'une soixantaine de personnes, directeurs et sous-directeurs d'écoles professionnelles suisses, le principal responsable des cours, M. Hermann Wanner, directeur de l'Office, les a ouverts en définissant leur but puis le président du gouvernement neuchâtelois et chef du département de l'instruction publique, M. François Jeanneret, dans une brève allocution, préluce au vin d'honneur officiel servi en fin de journée par M. Grether, intendant de l'arsenal et de la caserne et président du Conseil communal de Colombier, a souhaité la bienvenue aux participants dans ce lieu de la défense nationale que représente le château de Colombier.

L'industrie, la formation des pédagogues et la protection de l'environnement naturel, tels étaient les trois pôles choisis par le

magistrat pour présenter le canton à nos hôtes de l'extérieur qui passeront deux jours et demi à examiner, à assimiler les piliers de la politique de sécurité dans le cadre de la défense générale du pays pour les faire passer au niveau de la jeunesse.

Etre informé le mieux possible pour mieux informer ensuite, tel est en fait le but de ces deux cours dont le second s'ouvrira mercredi après-midi pour se terminer vendredi.

— Il s'agit, devait dire M. Jeanneret, d'un sujet difficile qu'il convient d'aborder avec lucidité.

En réalité, la question est de savoir comment le pays, les cantons, les communes s'organiseront en cas de conflit dans le cadre de la défense générale, une notion relativement récente dont nous avons parlé à maintes reprises. G. Mt.

Une conférence de P. Mariétan au Musée d'ethnographie: son, silence et bruit

A l'heure où le Musée d'ethnographie consacre son exposition au thème « Musique et Sociétés », il était tout indiqué de réserver une soirée à un problème très actuel: le rôle de la musique et son intégration dans la société contemporaine. Il appartenait à M. E. Lichtenhan, professeur de musicologie à l'Université, de présenter le conférencier: P. Mariétan, Valaisan d'origine mais, depuis longtemps fixé à Paris, ancien élève de Boulez, de Pousseur et de Stockhausen.

A la fois compositeur, chargé de cours à l'Université de Paris I, fondateur du « Groupe d'étude et de réalisation musicales », réalisateur de programmes radiophoniques, P. Mariétan est de ceux qui cherchent à redonner à la musique une signification sociale authentique. Pour lui, la contradiction est flagrante entre l'œuvre d'art individuelle, reflet d'une personnalité bien définie, destinée à un auditoire relativement restreint, et le désir de créer une musique accessible à tous. La solution qu'il propose s'inspire de la réalité sonore qui nous entoure.

D'abord apprendre à écouter. Du tic-tac du réveil au chant des oiseaux, des bruits de la rue à celui de la fontaine toute proche. Un univers sonore qui tend d'ailleurs à s'uniformiser puisque partout, en ville comme à la campagne, on retrouve les mêmes transistors, les mêmes voitures, les mêmes lénifiantes « musique d'ambiance » dans les établissements publics.

Comme le relève le conférencier, le temps où un Dos Passos — l'un des rares romanciers aussi « auditifs » que visuels — pouvait évoquer plusieurs sortes de silences, semble bien révolu. Il n'en demeure

pas moins qu'en s'appropriant ainsi l'univers ambiant, le musicien pourra créer des sortes de documents sonores éminemment représentatifs du monde où nous vivons. Une prise de position qui rappelle le mot de Debussy: « on cherche des idées en soi alors qu'on devrait les chercher autour de soi! » on se hâtera de dire que la comparaison s'arrête là, et que le réalisme descriptif de P. Mariétan n'a rien de commun avec l'impressionnisme...

Au titre d'exemples sonores, il a proposé deux de ses plus récentes créations. D'abord une série d'« instantanés » destinés au concert et dûment élaborés. Ici l'art personnel du compositeur, avec ses rythmes obsédants, ses primitifs contrepoints, alterne avec de purs relevés acoustiques: bruits divers, sons de cloches, eau

qui s'écoule... En revanche, aucune recherche d'ordre esthétique dans les 14 « Paysages » dont la musique restituée, presque sans artifices, une prise de son effectuée en plein air, lors du Carnaval de Monthey.

Art véritable ou simple « information » sonore? On se gardera de porter ici un jugement de valeur. De même que la photo d'art n'a pas tué la peinture, nous ne pensons pas que les documents sonores de P. Mariétan seront appelés un jour à remplacer dans le goût du public, la musique traditionnelle. On ne l'en félicitera pas moins pour son intéressante causerie, pleine d'aperçus immédiats, et pour ses efforts en vue de promouvoir une musique « intégrée » à notre vie quotidienne, au même titre que certaines réalisations architecturales ou d'art décoratif. L. de Mv.

Un nouveau cours de l'Association romande pour la protection de l'eau et de l'air

L'entreposage des hydrocarbures destinés au chauffage est soumis à des prescriptions sévères. Il est normal que des exigences formelles déterminent les réceptacles, les matériaux, les revêtements utilisés pour la protection des sols, des sources et des nappes phréatiques car on ne sait que trop les dommages irréversibles que peut provoquer la moindre négligence.

Le cours de formation destiné aux personnes chargées du contrôle des installations d'entreposage des hydrocarbures — citernes et autres — a obtenu un tel succès qu'il a fallu organiser deux groupes. Il s'est tenu sur quatre jours et a été donné à Bussigny, près de Lausanne. L'Office fédéral pour la protection de l'environnement a collaboré financièrement à cette organisation mise sur pied par M. Marcel Glur, inspecteur au SIEG (Vevey). MM. Eric Bosset, hydrologue et inspecteur cantonal des eaux (Lausanne), Jacques Devenoge, inspecteur cantonal des travaux publics (Neuchâtel); René Kunz, technicien (Berne) et Michel Bart, expert technique à l'Office fédéral de l'environnement, ont collaboré à la réussite de ce cours qui a réuni 85 participants.

Le vendredi 2 décembre, un examen a eu lieu à la grande salle de Bussigny, en présence des experts et du président de l'ARPEA, M. François Lancoud, de Genève. Les participants n'eurent pas trop de trois heures pour répondre aux 180 questions, parfois assez insidieuses, préparées par le jury. A l'issue de l'examen, un vin d'hon-

neur était offert par la Municipalité de Bussigny. M. Jean-Louis Girardet, syndic, salua participants et experts et loua l'ARPEA pour ses initiatives en faveur d'une protection efficace de l'environnement.

M. Marcel Glur commenta les principales erreurs commises et recommanda aux techniciens une application rigoureuse des dispositions légales. Au cours du repas de clôture, M. Rodolfo Pedrini, directeur de l'Office fédéral de la protection de l'environnement, souligna la valeur, du travail d'information que poursuit l'ARPEA car c'est la première fois en Suisse qu'un tel cours, suivi d'examen, est organisé.

Plusieurs participants du canton ont suivi le cours et passé l'examen final. Il s'agit de MM. Alain Berthoud (Fleurier), François Bettens (Colombier), Jean Guinand (La Chaux-de-Fonds), Raymond Junod (Peseux), Virgile Maumary (Cortaillod), Louis Rossel (Fleurier), Gilbert Wenger (La Chaux-de-Fonds), Yves Reichen (Neuchâtel) et André Schmidt (Neuchâtel). A. P.

D'autres informations régionales page 19

Marin: c'était «oui»...

La chancellerie d'Etat communique que les chiffres publiés pour la commune de Marin concernant la votation cantonale pour l'octroi d'un crédit routier ont été inversés. Les citoyens ont donc finalement accepté ce crédit par 274 oui contre 187 non, et non pas l'inverse comme annoncé. L'erreur est à la personne de Marin responsable de la transmission des résultats à la chancellerie d'Etat.

LA CHAUX-DE-FONDS ET L'IMPÔT SUR LA RICHESSE

Dans notre commentaire cantonal paru hier en troisième page, un lapsus nous a fait écrire que le district de La Chaux-de-Fonds avait émis un « non » massif à l'impôt sur la richesse! Il fallait lire un « oui », bien entendu, puisque ce district a approuvé l'initiative socialiste par 5435 voix contre 2459, soit avec 2976 « oui » de plus que de « non », faisant ainsi fortement pencher la balance en faveur des thèses de la gauche.

Incredible: on moissonne à Montalchez...

(c) Non, la caille joyeuse « n'a pas par ses chants annoncé les moissons » et on ne verra pas le faucheur suivi de la glaneuse « recueillir les trésors des sillons »... Le fait est moins poétique qu'insolite: le 1^{er} décembre, et c'était jeudi dernier, on a vu une moissonneuse-batteuse en pleine activité dans les champs près de Fresens. Elle ramassait du maïs dans un paysage recouvert de neige, fait assez rare pour être signalé.

P.-L. B.

PÈRE ET FILS...

Dans la pièce adjacente, on s'intéresse aux colliers et pendants de Christine Humair et aux créations si achevées de Joseph Boinay, une grande lampe en grès émaillé avec abat-jour en batik, complétée par de somptueux bougeoirs. A la paroi, une belle tapisserie, « Chimère », de Nicole Kuffner. Il y a encore là les sobres et beaux chandeliers en cuivre d'Uwe Geisler, et l'on passe dans la dernière salle.

On y trouve une belle armoire décorée avec une grande élégance par Amelise Gorgé, une excellente copie de la tapisserie du château d'Angers, par Fred Raymond, de fines aquarelles de Michael Paraloizos, et deux paysages de Patrick Roeschli, un garçon dont le père, Hans Roeschli, expose en bas de grands paysages de montagne.

Bref, cet ensemble de peintures et de dessins, de sculptures, de tapisseries, de meubles, de marqueterie, de céramique, de macramé, de bijoux, de bibelots et de photographies, surprend et parfois même éblouit le visiteur qui ne s'attendait pas à un tel spectacle!

Exposition des artistes et artisans du Landeron

La grande exposition qui vient de s'ouvrir à l'hôtel de ville du Landeron donne au public l'occasion de visiter ce superbe édifice, en particulier les pièces du premier étage, la salle du Conseil général avec ses magnifiques boiseries, son poêle à catalles et ses fenêtres à vitres en cul de bouteille, la petite pièce attenante ornée de fresques anciennes, et une troisième salle ornée d'une gigantesque cheminée.

Mais ce n'est pas tout, et le visiteur aura une joyeuse surprise en découvrant que les habitants du Landeron comprennent parmi eux tant d'artisans et d'artistes. En fait, il y a ici plus d'une trentaine d'exposants; et s'il y a dans le nombre certains talents mineurs qui se situent encore au stade des premiers essais, il y en a d'autres, et ils sont même nombreux, qui dans leur métier ou dans leur art ont acquis une très réelle maîtrise. C'est donc

un vrai plaisir de parcourir cette exposition si riche et si variée.

UNE PERVERSITÉ SURREALISTE

Faute de pouvoir les citer tous, nous mentionnerons ici ceux qui nous ont le plus frappé. Dans la cave du rez-de-chaussée, on admire, de Gaston Vuilleumier, un groupe de sculptures originales, « Ostensor laïque », « Chœur mixte », « Points cardinaux », toutes très séduisantes pour l'esprit comme pour l'œil. On passe devant les belles « Cordes » de Janine Gass, et l'on s'arrête devant les aquarelles de Francine Schneider, dessin et couleurs très savants, marqués par une note de délicate perversité surréaliste, sans trop de cruauté cependant, car c'est la sensibilité qui domine. Et puis, en face, ce sont trois grands dessins de Jean-François Pellaton, très sages et très soignés, représentant Le Landeron.

Après avoir passé devant « Bord de mer », tapisserie de Renée Junod, et le joli Batik sur papier d'Ida Jaquemot, nous nous arrêtons devant les ravissantes statuettes de terre de Marliese Haechler, à la fois si naïves et si humoristiques, que viennent compléter trois aquarelles très décoratives. Puis c'est un petit groupe de peintures de Marguerite Adler, aussi ravissantes les unes que les autres, sur le thème des oiseaux, avec au milieu une tapisserie intitulée « Extase ».

Dans la petite antichambre du premier, on admire le magnifique morbillier de Cosette Favre, et de Jacqueline Raymond, une tapisserie en application de soie des Indes, qui représente un « crucifix ». Et l'on pénètre dans la salle principale, où l'on est accueilli par les porcelaines de Marie-Laure Frutiger, assiette avec décor persan, vase de

Une nouvelle échelle fiscale proposée au législatif de Bôle

De notre correspondant: Le Conseil général de Bôle siégera le 19 décembre prochain avec à l'ordre du jour le budget de 1978 qui laisse apparaître un déficit de près de 400.000 fr. auquel il faut ajouter l'amortissement de 20 % du compte passif des exercices clos qu'on doit malheureusement prévoir après le bouclage des comptes de 1977. Une nouvelle échelle fiscale appelée à remplacer celle qui a été refusée par le corps électoral en avril 1977 sera proposée au législatif.

Cette échelle étudiée et soumise à la commission financière à trois reprises depuis le mois d'octobre 1977 est légèrement inférieure (10 % environ) à celle refusée en avril. L'échelle démarre à un taux de 2 % et plafonne, pour les revenus de plus de 100.000 fr., à un taux de 8,25 %. En revanche, la différence entre

l'échelle de 1965 actuellement appliquée et celle proposée montre que la différence est de 25 % environ. Le Conseil communal propose également de porter le taux d'imposition des personnes morales de 80 à 100 %.

Chacun connaît les difficultés de SAIOD, difficultés qui exigent des mesures d'assainissement pour assurer l'exploitation future. Une documentation complète préparée par le comité de direction a été remise aux membres du législatif, précisant les causes de cette situation et les mesures proposées pour y remédier.

Le sapin de Noël

(c) Chaque fin d'année, à compter du 1^{er} décembre, les autorités communales font ériger un arbre de Noël au centre de la localité qui, dès la nuit tombée, lui donne un caractère de fête.

Deux conventions seront soumises à l'approbation des communes intéressées dont leur application est de nature à permettre l'amortissement des déficits

Il est prévu qu'au cours de la dernière séance de l'année, les autorités reçoivent les citoyennes et citoyens qui ont atteint leur majorité durant l'année. Aussi 17 personnes ont-elles été invitées à cette séance du 19 décembre.

Le central téléphonique de Saint-Blaise est-il hanté ?

Des fusibles qui sautent sans être parcourus par le courant électrique, c'est déjà un comble! Des relais qui se relâchent en cascade et qui entraînent des ruptures dans les communications, des affaiblissements de la parole lorsque les liaisons sont établies: le central téléphonique de Saint-Blaise, mis en service en 1965, en fait voir de toutes les couleurs à la direction d'arrondissement des PTT... A croire qu'il est hanté et qu'il s'y passe parfois de drôles de choses que les plus éminents spécialistes appelés à la rescousse n'ont pu encore déceler avec certitude après une année de travail.

C'est en novembre 1976 que certains abonnés de la région comprise entre Thielle-Wavre Saint-Blaise-Hauterive, La Coudre et Chaumont qui sont raccordés à ce central situé

près de la gare des CFF de Saint-Blaise, en bordure de la voie ferrée Neuchâtel-Bienne et de la route Brel-Tilleud, se plaignent de coupures intempestives dans les communications. Ce sont surtout les entrées de la région qui réclament.

MÊME UN SOURCIER...

A la direction d'arrondissement des téléphones, c'est aussitôt le branlebas de combat: les spécialistes de Neuchâtel se mettent en campagne en direction de Saint-Blaise pour aller tâter ce central régional déficient, par lequel 4400 abonnés passent obligatoirement pour leurs liaisons téléphoniques. Malheureusement, après plusieurs semaines d'essais, de mesures et de contrôles, les recherches ne donnent pas les

résultats escomptés. Les pannes se répètent la plupart du temps lorsque les monteuses ont quitté les lieux!

La direction d'arrondissement a même consulté un... sourcier qui n'a pas été d'un bien grand secours!

Alors, à bout de souffle et parce que pour mener à bien des essais plus poussés il faut un équipement qu'ils n'ont pas, les spécialistes de Neuchâtel vont appeler à la rescousse la division des recherches et essais de la direction générale à Berne. Le fin du fin quoi!

Dès février dernier donc, les spécialistes bernois sont venus régulièrement à Saint-Blaise effectuer des essais en compagnie des Neuchâtelois. Les CFF ont également participé aux mesures pour que l'influence de la ligne ferroviaire soit déterminée compte tenu de la

ligne aérienne à haute tension et des trépidations créées par les convois.

Des appareils de mesure guettent la moindre défaillance du central automatique. Depuis plusieurs mois, des contrôles sont en cours pour découvrir ce qui cloche, trouver l'origine de ces mystérieuses maladies techniques qui sont certes désagréables et agaçantes mais n'ont pas d'incidences financières puisque les coupures de communication n'ont, à dix centimes près, aucune influence sur la taxation, du fait du comptage par impulsion périodique.

À CORNAUX ET AU LANDERON

Les recherches seront longues. Déjà à l'ancien central de Cornaux, remplacé depuis par celui de Cressier, et à celui du Landeron, des perturbations assez semblables s'étaient produites sans durer longtemps. A Saint-Blaise, les ennus sont beaucoup plus sérieux. Ils semblent de plus en plus provenir d'éléments extérieurs au central. Encore convient-il de les identifier et l'on se rend compte de l'ampleur de la tâche! D'autant plus que les dérangements se manifestent moins fréquemment et se produisent en de très courts instants, toujours dans d'autres circuits!

— C'est vraiment un casse-tête, avoue M. Rossier, le directeur d'arrondissement. Inutile de dire que la direction de Neuchâtel est bien décidée à mettre un terme aux facéties du « fantôme » qui hante le central de Saint-Blaise ou qui rôde aux alentours quand les techniciens n'y sont pas... G. Mt.

HOME DESIGN

Pourquoi persister à chercher dans d'autres grandes villes ce que vous trouverez à coup sûr dans notre magasin?

Cadeau design pour les goûts les plus affinés

Futurs mariés, nous prenons soin de vos listes de mariage

Dans notre grand choix:

- Rotin
- Articles en cuir
- Céramique
- Cristal
- Lampadaires
- Meubles, etc.

052187 R

Chavannes 8 Neuchâtel Tél. 038 24 47 00

AVIS OFFICIELS



**Etablissement cantonal
d'assurance immobilière
contre l'incendie
2000 NEUCHÂTEL — pl. Pury 3**

cherche, pour début janvier 1978 ou date à convenir,

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

au bénéfice de quelques années de pratique.

Exigences: habile sténodactygraphe et possédant des connaissances de tous les travaux de secrétariat.

Prière d'adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au directeur de l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière contre l'incendie, place Pury 3, 2000 NEUCHÂTEL, jusqu'au 12 décembre 1977. 057962 Z

A LOUER

À LOUER AUX CLAVAZ, À CORTAILLOD

appartements à des prix modérés

Tranquillité - Ensoleillement - Confort - Aménagements modernes. Place de jeux pour enfants. Entrée immédiate ou pour date à convenir.

appart. de 1 1/2 pièces dès Fr. 280.— + charges 40.—
appart. de 2 pièces dès Fr. 310.— + charges 50.—
appart. de 3 1/2 pièces dès Fr. 500.— + charges 65.—
Boxes à voitures dans garage souterrain à Fr. 55.—

Pour renseignements et visites s'adresser à

REGIMMOBS.A.
Ruelle W.-Mayor 2 Neuchâtel
Tél. 038 24 79 24 058432 G

NEUCHÂTEL
boulangerie-pâtisserie

comprenant magasin de vente de 30 m² environ, arrière et locaux de services de 85 m² environ et dépôt de 46 m² environ.
Plus logement de 4 pièces et hall, et chambres de personnel. Fr. 1705.— + charges. Conditions à discuter.
Faire offres sous chiffres 6477 L à Orell Füssli Publicité S.A., case postale, 1002 Lausanne. 055518 G

A louer,
A COLOMBIER
dans petit local

3 PIÈCES

ensoleillé, tout confort, W.-C. séparés, grand balcon, situation tranquille, Fr. 434.—, place de parc comprise + charges.
Libre tout de suite.

Tél. (038) 41 12 08. 043113 G

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à Gratte-Semelle,

appartement de 3 pièces

tout confort. Balcon. Situation tranquille. Loyer mensuel: Fr. 410.— + charges.

Studio non meublé

tout confort. Loyer mensuel: Fr. 250.— + charges. 058233 G

Boudry

A louer pour date à convenir

3 1/2 pièces

Fr. 390.— + charges

Grand confort, tapis tendus, cuisine agencée et place de parc comprises.

Etude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41. 057833 G

A louer à Pesex - Cap 2000 pour date à convenir

locaux commerciaux

à l'usage de bureaux. Loyer mensuel Fr. 950.—, plus charges et box à voiture. 058435 G

REGIMMOBS.A.

Ruelle W.-Mayor 2 Neuchâtel
Tél. 038 24 79 24

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir à quelques minutes du centre,

VILLA de 5 chambres

Cuisine, salle de bains-W.-C. et dépendances.
Chauffage général au mazout. Cheminée de salon. Jardin. Garage à disposition. Loyer mensuel: Fr. 1000.— + charges. 058416 G

NEUCHÂTEL

Parcs 129
Spacieux 1 pièce, cuisinette
Fr. 240.— + charges.

Immeuble doté du confort moderne. Tranquillité, dégagement, transports et magasins à proximité.
Pour visiter: tél. (038) 25 93 17.
Gérances P. Stoudmann - Sogim S.A.
Maupas 2, Lausanne - Tél. 20 56 01. 055519

A louer à Colombier, pour le 31 décembre 1977,

appartement

3 pièces, à quelques minutes de l'arrêt du tramway. Situation tranquille avec grand dégagement.
Loyer mensuel Fr. 415.— plus charges.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard. Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91. 053460 G

A louer pour date à convenir:

BÔLE

rue du Lac 14: 2 chambres, tout confort; loyer: Fr. 345.—, charges comprises.

CORNAUX

chemin des Etoiles: dans maison d'ordre, appartement de 3 chambres, tout confort; jardin potager; loyer: Fr. 355.—, plus charges.

NEUCHÂTEL

avenue Bellevaux 6: 2 appartements modestes de 3 chambres; loyer: Fr. 160.— chacun;
Suchiez 21 (HLM): 3 chambres, tout confort; loyer: Fr. 283.—, charges comprises;
rue de l'Ecluse 27: divers studios.

SAINT-BLAISE

Grand-Rue 39: 1 chambre, tout confort; loyer: à discuter;
rue Neuchâtel 13: 2 chambres, tout confort; loyer: Fr. 205.—, charges comprises.

Etude Roger Dubois, notaire
rue du Temple-Neuf 4,
2001 Neuchâtel,
tél. (038) 25 14 41. 058378 G

Colombier

A louer pour date à convenir, à la rue César-Divernois,

3 pièces

Fr. 300.— + charges

M^{me} Marschal.
Tél. (038) 41 27 40. 0057834 G

Boudry

A louer pour date à convenir au chemin des Addoz,

4 pièces

Fr. 385.— + charges

Tél. (038) 24 67 41. 057836 G

Bevaix

A louer pour date à convenir, à la rue Crêt-Saint-Tombert,

3 pièces

avec tout confort. Sur demande, cuisine agencée. Fr. 420.— charges comprises.

M^{me} Pfister.
Tél. (038) 46 21 47,
le soir dès
19 heures. 057832 G

Pesex

A louer pour fin mars, à la rue des Combes,

grand studio non meublé

Loyer Fr. 250.— + charges.

Etude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Neuchâtel.

Tél. (038) 24 67 41. 057838 G

Grand studio

avec cuisine séparée, bains-W.-C. et balcon, à louer dès le 1^{er} janvier 1978
Fr. 295.— par mois, charges comprises.

Pour visiter: M^{me} Day, tél. (038) 24 21 38, Chasselas 16, Neuchâtel.

Pour traiter: Service immobilier BALOISE, Lausanne, tél. (021) 22 29 16. 058223 G

Areuse

A 2 minutes de l'arrêt du tram

beau studio non meublé

laboratoire agencé. Fr. 190.— + charges.

Pour visiter: M. Nicolet, Pré-Gaillard 6. Tél. (038) 42 33 69.

Pour traiter: Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41. 057837 G

A louer pour fin mars, à la Vy-d'Etra,

grand studio non meublé

laboratoire agencé. Fr. 250.— + charges. 057839 G

A louer à l'ouest de Neuchâtel

20 bureaux

Agencement soigné, standard téléphonique à disposition. Fr. 4000.— par mois.

Faire offres sous chiffres FV 2647 au bureau du journal. 058218 G

A louer pour date à convenir au Landeron,

GRAND STUDIO

cuisinette agencée, salle de bains avec W.-C., poutres apparentes, etc...

Seiler & Mayor S.A. Tél. 24 59 59. 058217 G

A louer à Pesex, studio

mansardé avec poutres apparentes, cuisinette agencée, salle de bains avec W.-C. Fr. 230.— + charges.

Seiler & Mayor S.A. Tél. 24 59 59. 058216 G

DEMANDES À LOUER

Entreprise industrielle cherche

locaux pour atelier

surface de 120 à 150 m² au minimum. De préférence à Saint-Blaise ou communes environnantes.

Faire offres sous chiffres 28-900270 à Publicitas, Torreaux 5, 2001 Neuchâtel. 058440 H



Location d'Utilitaires Tél. (038) 36 14 55 044585 V

OFFRES D'EMPLOIS



CAPSA
Assortiments pour boîtes de montres
2520 La Neuveville

Nous engageons pour date à convenir

QUELQUES OUVRIÈRES HABILES

pour assemblages de pousoirs et correcteurs de montres électroniques.

Travaux faciles et variés ne nécessitant pas de formation particulière. Possibilité d'essais sans engagement en dehors des heures de travail. Salaires horaires élevés sans tarif aux pièces. Horaire libre.

Faire offre ou se présenter, 34, rte du Château ou téléphoner au N° (038) 51 32 32. 058422 O

MISE À BAN

Avec l'autorisation de Madame la Présidente III du Tribunal du district de Neuchâtel, Madame Suzanne Strambo, née Chédel, propriétaire des bâtiments route de Neuchâtel N° 27 et 27a, à Saint-Blaise, article 1811 du cadastre, met à ban la cour séparant les deux bâtiments et son chemin d'accès. En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toutes personnes qui ne se rendent pas dans l'un ou l'autre des bâtiments précités d'emprunter ce chemin, ou cette cour, ou d'y demeurer. Les parents ou tuteurs peuvent être rendus responsables des contraventions à la présente défense et de la réparation des dommages causés. Les propriétaires de chiens ne les laisseront pas vaguer. Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi. Neuchâtel, le 25 novembre 1977

Par mandat: Roger Dubois, notaire
Mise à ban autorisée
Neuchâtel, le 28 novembre 1977
La présidente III du tribunal
G. Fiala 058426 Z

IMMEUBLES

CORCELLES (NE)

Vente d'immeuble aux enchères publiques

Par le ministère du notaire soussigné, les Hoirs Cornu-Mauréli mettent en vente aux enchères publiques, le 15 décembre 1977, à 15 h, à l'hôtel de la Gare, à Corcelles, l'immeuble qu'ils possèdent audit lieu, désigné comme suit:

Art. 1554, bâtiment et jardin de 111 m².

Il s'agit d'un petit local, sans confort, situé au centre du village, comprenant 3 logements de 2 pièces.

Pour visiter, s'adresser à M. Pierre Gindraux, à Cornomdrèche, tél. (038) 31 13 65, et pour prendre connaissance des conditions d'enchères, aussi bien à lui qu'à l'étude du notaire Henry Schmid, à Corcelles, tél. (038) 31 15 43.

Le notaire chargé des enchères
H. Schmid 057511 I

A vendre

VERBIER

appartement 2 pièces, jardin plain-pied, proximité télécabines Médran. Prix exceptionnel: Fr. 120.000.—

Tél. (021) 29 83 70. 058375 I

A vendre

à Cortailod

villa mitoyenne

5 pièces, cheminée, dégagement en terrasse, garage. Fr. 280.000.—
Financement assuré.

Seiler & Mayor S.A.
Tél. 24 59 59. 058200 I

Exceptionnellement avantageux

A CRÉSSIER

logement 3 pièces

spacieux, moderne, dans petit local, cuisine agencée, bains, cave, galetas, place de parc. Situation tranquille. Libre dès le 1^{er} décembre ou pour date à convenir.

Fr. 400.— + charges Fr. 70.—

Tél. (038) 47 18 33. 042036 G

A louer

CERCLE À COUVET

Conditions avantageuses.

Libre tout de suite, appartement à disposition.

Convient à jeune couple.

Offres à M. Max Camélique
rue Ed. Dubied 6, 2108 Couvet.
Tél. (038) 63 14 14, entre 12 et 14 h et dès 19 heures. 058427 G

LE LANDERON

A louer tout de suite ou pour date à convenir des

app. de 2 1/2 pièces à Fr. 427.—

app. de 3 1/2 pièces à Fr. 528.—

tout compris.
— magnifique vue sur le lac
— situation tranquille et très ensoleillée
— compartiment de surgélation.

Pour renseignements, s'adresser à la gérance:
Tél. (031) 22 02 55. 057516 G

A louer, à CERNIER

APPARTEMENTS
tout confort, balcon, cuisine équipée,

3 pièces, Fr. 415.—

STUDIO MEUBLÉ Fr. 280.—

STUDIOS NON MEUBLÉS Fr. 245.—

BUREAUX Fr. 490.—

RÉGENCE S.A., rue Coulon 2,
2001 NEUCHÂTEL.
Tél. (038) 25 17 25. 055615 G

A LOUER

studios tout confort au centre

Loyers mensuels de Fr. 260.— à Fr. 280.— + charges;

appartements de 2 chambres au centre

chauffage général et service d'eau chaude. Loyers modérés.

S'adresse à l'Etude de M^{re} Albert Brauen, notaire, rue de l'Hôpital 7, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 96 35. 058443 G

A louer tout de suite ou pour date à convenir

beaux studios meublés ou non meublés

appartements de 2, 3 et 4 pièces

Fiduciaire Leuba & Schwarz
fbg de l'Hôpital 13 - 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 76 71. 058081 G

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69

A LOUER pour le 24 décembre, à la rue des Moulins,

appartements modestes

de 2 pièces.
Loyer mensuel dès Fr. 95.—. 058234 G

A louer à Neuchâtel, rue du Seyon, dès le 1^{er} janvier 1978

locaux commerciaux

à l'usage de bureaux.

Loyer mensuel Fr. 500.—, plus charges. 058433 G

REGIMMOBS.A.

Ruelle W.-Mayor 2 Neuchâtel
Tél. 038 24 79 24

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir à la rue des Parcs,

appartements de 3 pièces

Tout confort, balcon. Vue sur le lac. Loyer mensuel: Fr. 300.—/380.— + charges.

Appartement de 4 pièces

tout confort. Cabinet de douches-W.-C. Balcon. Loyer mensuel: Fr. 450.— + charges. 058417 G

CENTRE-VILLE

STUDIO

éventuellement meublé. Situation tranquille.

P. Muriset, Fontaines. Tél. 53 27 05. 058235 G



A louer, ouest de Neuchâtel,

studios meublés

tout confort, balcon, 055614 G

S'adresser à: REGENCE S.A. rue Coulon 2, tél. 25 17 25, 2001 Neuchâtel

Cernier

A louer pour date à convenir, à la rue de la République,

3 pièces

Fr. 250.— + charges

Etude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41. 057835 G

FAN-L'EXPRESS

Direction: M. Wolfrath
R. Aeschelmann

Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel

Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Télex 3 51 81

Nos guich

Noël, tout pour l'enfant

Choix incomparable d'articles utiles qui feront plaisir à vos enfants

Savoie-Petitpierre s.a.

Soyon A

Neuchâtel

057191 B

NOËL = PHOTOS = CADEAUX

Offrez des photos à ceux que vous aimez
des portraits
des photos de vos enfants

JEAN SCHÖPFLIN PHOTOGRAPHE

Terreaux 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 29 03

SPÉCIALISTE DE LA PHOTO VIVANTE

055778 A

Faites un cadeau sympathique.
Offrez des communications téléphoniques.

Renseignements aux guichets PTT



...un coup de fil, c'est si facile!

05737 A

Au Salon François

Coupe Hardy
Coiffage moderne
Messieurs et enfants

Gilbert et ses collaborateurs :
Service impeccable
par 4 spécialistes

2, rue Saint-Maurice ☎ 25 18 73

Encadrements Dorure Restauration

Martial Jaquet, Pierre-à-Mazel 4.
Tél. 25 72 44, Neuchâtel. 056148 A

A vendre capital-actions d'une

entreprise neuchâteloise d'électricité

située sur le Littoral, concessionnaire de services publics et ayant travaux en cours.

Pour raison de santé.

Fonds propres nécessaires :
Fr. 300.000.— à Fr. 400.000.—.

Offres, avec justification des fonds propres, sous chiffres PE 903194 à Publicitas, 1002 Lausanne. 058372 A

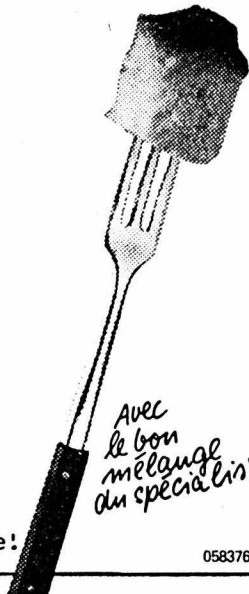
ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

"Pour moi la fondue n'est pas seulement de la fondue."



"Être à la page, c'est encore faire de la bonne cuisine! Voyez ma fondue, je la fais moi-même, avec le bon mélange de mon marchand. Et puis, sur ma demande, il le prépare doux, relevé ou très corsé."

A chacun sa fondue!



Avec le bon mélange au spécialiste

USF

Attention à cette

étiquette:

058376 A

PERUHAG
brevets d'invention
Agence à Neuchâtel:
24, rue du Coq-d'Inde
Tél. 038/25 12 18

039338 A

Gouttières avec accessoires

à monter soi-même. Bon marché (Système d'emboîtement, étanchéité éprouvée).

Tél. (021) 37 37 12.

055500 B

Scirocco.

Il est toujours bon de s'embellir.



Garage Hironnelle, Pierre Senn
2000 Neuchâtel. Tél. 24 72 72

Auvernier: Garage du Port, F. Sydlar 31 22 07. **Cernier:** Garage Beau-Site, J.-L. Devenoges 53 23 36 **La Côte-aux-Fées:** Garage Brügger 65 12 52 **Fleurier:** Garage L. Duthé & Fils 61 16 37 **Montmollin:** Garage de la Croix, F. Stubi 31 40 66.

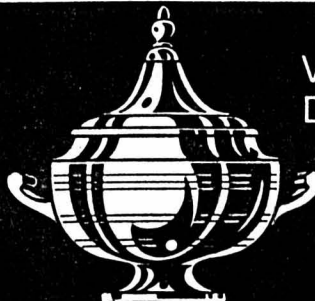
055888 B



ETAÏNS

peka

Nous en fabriquons depuis 1924...



VENTE DIRECTE A NOTRE EXPOSITION
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE "ETAÏNS"

PAUL KRAMER SA
MAILLEFER 15 NEUCHÂTEL
TEL. 038 - 25 05 22

LA CHAUX-DE-FONDS

Au tribunal correctionnel Ils sont redevenus amis comme avant malgré des coups de couteau dans le ventre

Le tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds a tenu une audience ces jours derniers, ainsi que nous l'avions annoncé. Outre l'affaire que nous avions évoquée, il avait à se prononcer sur le cas de J.-C. J., âgé de 23 ans, représentant, domicilié en ville, poursuivi pour infraction à la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire, et surtout de lésions corporelles graves (très subsidiairement lésions corporelles simples).

Nous ne nous étendrons pas sur la première infraction, la taxe militaire 1975, d'un montant de 244 fr. 20, ayant été payée depuis (à l'époque, J. était au chômage et ne touchait aucune prestation). Mais c'est de ce fameux soir du 19 mai qu'il fut largement question, puisque des «bringués» entre copains se soldèrent par des coups de couteau dont la victime, heureusement, est aujourd'hui complètement remise.

Sur le déroulement exact du drame, on restera un peu dans le vague. Mais sur les circonstances qui précéderent, chacun accorda ses violons.

UNE CURIOSITÉ... ENCOMBRANTE

Parmi les nombreuses curiosités qui font la renommée de la Métropole horlogère, il en est une, du moins, dont on voudrait bien... se débarrasser! Il était une fois une idée généreuse qui consistait à mettre à disposition des piétons, sous le centre multilatéral Numa-Droz, un passage permettant de relier facilement une rue à l'autre à l'abri des intempéries.

Ce fameux souterrain J.-P. Zimmermann, avec ses couloirs éclairés et chauffés, sa petite salle où tables et sièges permettaient une halte bienvenue — ne vit-on pas des habitants du quartier y manger la raclette ou projeter le film de leurs vacances —, ce souterrain devient bien vite le point de chute de toute une jeunesse en mal de société.

Certes, tous ne venaient pas là pour tâter de la drogue ou se livrer à quelque ébat amoureux. Mais les exemples ne manquant pas, ce lieu a acquis une réputation que personne ne dément. Et dont il faudra bien, une fois ou l'autre, se préoccuper sérieusement.

TAPER LE CARTON

C'est dans ce passage en fin d'après-midi que se rend le jeune J. Il y retrouve des amis et on se met à taper le carton. Survient le nommé R. qui, lorsqu'il est sous l'influence de l'alcool, n'est pas un tendre. C'est précisément le cas ce jour-là. «Il cherchait la bagarre», ajouta J. qui, pour avoir refusé de l'argent, semble-t-il, reçut des coups de poings.

— Je me suis beaucoup énervé, précise-t-il encore le prévenu. Et comme il ne

Etat civil (1^{er} décembre)

Promesses de mariage: Medaouar Brahim et Huguenin-Dumittan, née Hofstetter, Marie Rose; Morotti Sergio et Zibert Silvana; Guermann André et Schwarz Madeleine Simone.

Mariage civil: Gremion Roger Pierre et Vacher-de-la-Croix Juliette Claudine.

Décès: Maire Fritz Emile, né le 5 août 1915, époux de Odette Irène, née Nicot-dit-Félix, dom. Les Geneveys-sur-Coffrane.

faisait pas le poids, sans mot dire, il s'en alla.

C'est à ce moment que les choses se gâtèrent. Car, au lieu de rester calmement à son domicile où il venait de parvenir, il en ressortit armé d'un impressionnant couteau de cuisine qu'il dissimula dans ses vêtements. Et il retourna au souterrain.

— Je me disais: comme ça, s'il revient, je serai armé et il ne fera plus l'imbécile. Un pronostic qui fut déjoué. En effet, à peine un quart d'heure après avoir réintégré le passage, les deux gaillards se retrouvaient nez à nez. La valse des coups reprit. Mais cette fois, J. tenait son arme à la main. Que s'est-il passé alors? Deux coups de couteau, la victime qui s'effondra. L'ambulance, puis la police.

DÉJÀ DU PASSÉ

Aujourd'hui, c'est déjà du passé. Le blessé est complètement rétabli. Le prévenu a payé la facture de l'hôpital s'élevant à plus de 5000 francs. Et les deux antagonistes sont à nouveau copains comme avant, buvant ensemble de temps à autre un verre. Tout en se rappelant peut-être cette mémorable soirée...

Son employeur viendra témoigner: «J. peut s'en sortir, mais il faut qu'il soit encadré. La prison n'est pas une solution, M. le président, si vous me permettez. — Surtout pas, conclut à mi-mots le prévenu.

Assemblée des officiers

Sous la présidence du capitaine Roland Châtelain, l'assemblée de la Société suisse des officiers, section de La Chaux-de-Fonds, s'est tenue hier en fin d'après-midi dans la grande salle du Musée international d'horlogerie. Le colonel état-major général Bernard Chatelan et le lieutenant-colonel Daniel Jordan, conférenciers, ont exposé sur un thème commun, leurs expériences vécues lors des stages qu'ils ont accomplis dans des écoles militaires étrangères, l'une aux Etats-Unis et la seconde en France.

A l'issue du souper à la Channe valaisanne, les participants ont suivi une partie statutaire. Nous y reviendrons.

A la grande stupéfaction du tribunal qui se demandait finalement s'il n'était pas de trop dans cette histoire. Pour le procureur général, l'acte était intentionnel. Et de réclamer huit mois d'emprisonnement, ne s'opposant pas sur sursis.

L'avocat de la défense contestera l'intention, ne voyant dans le geste de prendre un couteau qu'un moyen, certes disproportionné, pour se défendre. Et il demanda la libération de ce chef d'accusation (lésions corporelles).

Finalement, tenant compte de l'ensemble des circonstances et de la volonté de réparer le mal causé, le tribunal s'arrêtera à une peine de deux mois d'arrêts, sous déduction de huit jours de détention préventive, avec sursis pendant deux ans, et aux frais de la cause, soit 850 francs. L'arme, séquestrée, sera détruite.

CINQ KILOS DE HASCHICH

Enfin, le tribunal correctionnel avait à juger J.-M. R., âgé de 20 ans, vendeur, de La Chaux-de-Fonds, pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants. En 1976 et cette année, ce jeune homme avait acquis soit en ville, à Neuchâtel ou à Bâle, quelque 5,160 kg de haschich pour le prix total de 21.780 francs. Il en revendit 4,660 pour 23.680 fr., consommant le solde, soit un demi-kilo.

Il a été condamné à 12 mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, mois 14 jours de détention préventive. Cette peine est très partiellement complémentaire à celle prononcée en décembre de l'année dernière par le tribunal de police. Le tribunal a révoqué le sursis accordé alors et a ordonné la mise à exécution de la peine de 30 jours d'emprisonnement.

En outre, la créance compensatoire de l'Etat a été fixée à 3600 francs. R. supportera encore les frais de la cause, fixés à 500 francs. Ph. N.

Le tribunal

Président, M. Fredy Boand; jurés, M^{me} Violette Moser et M. Jean Schmidlin; ministère public, M. Henri Schupbach, procureur général; greffier, M. Gino Canonica, substitut.

Assemblée du Ski-club de La Sagne L'éclairage des pistes fonctionne

De notre correspondant:
Sous la présidence de M. Roger Probst, les membres du Ski-club de La Sagne se sont retrouvés dernièrement en assemblée d'avant-saison, à l'hôtel de Commune. Après l'appel et la lecture du procès-verbal par le secrétaire, M. Pierre Matthey, l'assistance a accepté les mutations enregistrées. Les concours locaux sont prévus au début de février 1978. Ils seront fixés définitivement une fois le calendrier des courses régionales bien établi.

Le président renseigna l'assemblée sur l'éclairage des pistes de fond et du téléski, dont on vient de terminer les travaux. Les

essais sont concluants et les installations fonctionnent chaque lundi, mercredi et vendredi le soir jusqu'à 22 heures.

UNE COURSE D'UN JOUR

La société prévoit une course d'un jour, le 1^{er} mars, à la Petite-Scheidegg. Elle organisera le 25 février prochain une soirée de jazz. Des cours de ski auront lieu pour les enfants et débutants. Pour les adultes, un cours de formation se fera en janvier.

Dans les divers, on évoqua la fête de Noël, organisée conjointement avec la fanfare et le Football-club le dimanche 18 décembre. Par ailleurs, relevons que la société possède des pulls à son nom, et que chaque membre peut s'en procurer. Le président leva la séance en souhaitant à chacun une bonne saison et aux compétiteurs de fructueuses courses.

Promotions à la police locale

(c) Sur proposition de la direction de police, le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds a nommé, avec effet au 1^{er} janvier 1978: les caporaux Roger Ramseyer et Jean-Pierre Lehmann au grade de sergent. Les agents Jean-Louis Froidevaux, Raymond Joss, Jean-Daniel Matthey et Marcel Varrin, au grade d'appointé.

Etat civil (30 novembre)

Promesses de mariage: Maréchal Daniel Henri et Pettipierre Marcelle Germaine.

CARNET DU JOUR

LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS
Corso: 20 h 30, «Le passé simple» (16 ans).
Eden: 18 h 30, «Le boudoir du plaisir» (20 ans); 20 h 30, «L'imprécatéur» (16 ans).
Plaza: 20 h 30, «Tremblement de terre» (16 ans).
Scala: 20 h 45, «L'animal» (16 ans - prolongations).

TOURISME
Bureau officiel de renseignements: 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodeo: 21 h 30 - 4 heures
Le Scotch: 21 h 30 - 4 heures
La Boule d'Or: 21 h 30 - 4 heures
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 heures
Le Domino: 21 h 30 - 4 heures

EXPOSITIONS
Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).
Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.
Musée d'histoire naturelle: coquillages et faune marine.
Musée des beaux-arts: lauréats des Biennales des Amis des arts.
Musée paysan des Eplatures: les saisons à la ferme.

Vivarium (Jardinière 61): de 14 à 17 h, batraciens, reptiles et biotopes.
Galerie du Club 44: images du Tantra.
Galerie du Manoir: douze artistes neuchâtelois.
Au Rond-Point des artisans: artisanat.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Eplatures S.A., boulevard des Eplatures, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

DIVERS
Maison du peuple: 20 h 30, chant et danse du Sahara occidental.

LE LOCLE

EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts: les collections.
Château des Monts: Musée d'horlogerie (le dimanche ou sur demande).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 46.
Pharmacie d'office: Mariotti, Grand-Rue 38, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

LE LOCLE

Le Père Noël en tournée



Samedi au Locle, il régnait une grande animation et tous les enfants avaient un regard angoissé, ou un oeil amusé. Le père Noël effectuait en effet

sa tournée et distribuait force friandises à gauche et à droite. Les petits ont bien sûr été attirés par ce personnage qui a impressionné plus d'un adulte d'aujourd'hui. Une note bien de saison et qui a créé un peu de mouvement dans la Mère commune. (Avipress - Schneider)

BROT-PLAMBOZ

Au Conseil général

(c) Comme nous l'avons relaté dans notre édition de samedi, le Conseil général de Brot-Plamboz s'est réuni et a accepté le budget 1978. Au chapitre des divers, plusieurs conseillers généraux ont demandé des renseignements sur les travaux en cours, c'est-à-dire: la réfection du collège des Petits-Ponts, le goudronnage des chemins communaux et l'élaboration de chemins de forêt. Tous les renseignements ont été donnés. Cependant, comme certaines entreprises sont surchargées, les travaux du collège n'avancent pas comme il était prévu, alors que le goudronnage d'un tronçon des chemins qui devait être effectué cet automne sera fait au printemps prochain seulement.

Etat civil (2 décembre)

Promesses de mariage: Pardo Giuseppe et Llorens Rosaria; Theurillat, Daniel et Rodrigues, Maria Manuela.

FRANCE VOISINE

ORNANS

Incendie d'une usine: l'EDF en cause?

(c) Un incendie s'est déclaré la semaine dernière dans les locaux de l'usine Rivevix, à Ornans, qui fabrique des rivets, vis, boulons, etc. Le feu a pris près d'un bâtiment abritant deux fours à lingots et un four à plomb qui fonctionnent jour et nuit à l'électricité. Bien que l'alerte ait été aussitôt donnée, et malgré la rapidité des pompiers, le sinistre a vite pris de l'ampleur. Outre les fours, le magasin général a complètement brûlé ainsi qu'une partie de l'atelier de mécanique, où des machines ont été mises hors d'usage et d'autres détériorées. Les dégâts, non encore évalués, sont très importants. L'enquête déterminera les causes de l'incendie, qui pourrait être dû à un court-circuit ou à une surtension consécutive à la grève de l'Electricité de France (EDF) et aux coupures de courant qu'elle a entraînées. La direction fera tout pour ravitailler au plus tôt l'usine en matières premières afin que la production ne soit pas ralentie et qu'une partie du personnel (220 personnes au total) ne soit pas mises au chômage technique.

L'industrie graphique enrichit votre vie.

Bulletin boursier

	2 déc.	5 déc.		2 déc.	5 déc.		2 déc.	5 déc.
NEUCHÂTEL								
Banque nationale	620.-	620.-	Nestlé port.	3660.-	3685.-	MILAN		
Crédit foncier neuchât.	745.-	745.-	Nestlé nom.	2205.-	2210.-	Assic. Generali	34495.-	34010.-
La Neuchâteloise ass. g.	370.-	370.-	Roca port.	2225.-	2225.-	Fiat	1956.-	1930.50
Gardy	63.-	63.-	Alu Suisse port.	1400.-	1410.-	Finsider	80.-	79.-
Cortaillo	1420.-	1420.-	Alu Suisse nom.	600.-	600.-	Italcementi	10250.-	9890.-
Cossonay	1270.-	1270.-	Sulzer nom.	2780.-	2820.-	Motta	-	-
Chaux et ciments	485.-	485.-	Sulzer bon.	382.-	382.-	Olivetti ord.	889.-	869.-
Dubied	205.-	205.-	Von Roll	540.-	538.-	Pirelli	2050.-	1951.-
Dubied bon	150.-	150.-				Rinascente	40.75	40.-
Ciment Portland	2215.-	2215.-	ZURICH (act. étrang.)			AMSTERDAM		
Interfood port.	3200.-	3225.-	Alcan	48.75	48.75	Amrobank	69.-	69.20
Interfood nom.	600.-	610.-	Am. Metal Climax	78.-	79.-	AKZO	23.30	23.20
Navigation N°tel priv.	65.-	65.-	Am. Tel & Tel.	126.50	126.50	Amsterdam Rubber	85.-	82.20
Girard-Perregaux	410.-	410.-	Beatrice Foods	53.50	53.-	Bols	69.20	69.-
Hermès port.	460.-	460.-	Burroughs	147.-	148.-	Heineken	115.-	115.70
Hermès nom.	145.-	145.-	Canadian Pacific	34.-	34.-	Hoogovens	25.-	25.-
			Caterp. Tractor	116.-	115.-	KLM	115.50	115.50
			Chrysler	29.50	29.-	Robeco	175.-	174.20
			Coca Cola	80.50	79.-	TOKYO		
			Control Data	54.75	55.25	Canon	452.-	435.-
			Corning Glass Works	120.-	120.50	Fuji Photo	570.-	527.-
			CPC Int.	102.50	101.50	Fujitsu	267.-	266.-
			Dow Chemical	58.-	57.50	Hitachi	177.-	177.-
			Du Pont	248.-	250.-	Honda	570.-	501.-
			Eastman Kodak	109.50	108.-	Kirin Brew.	404.-	403.-
			EXXON	98.25	96.50	Komatsu	245.-	248.-
			Ford Motor Co	92.25	94.50	Matsushita E. Ind.	590.-	581.-
			General Electric	107.-	105.50	Sony	1860.-	1800.-
			General Foods	70.-	69.-	Sumi Bank	279.-	279.-
			General Motors	136.-	136.50	Takeda	260.-	251.-
			General Tel. & Elec.	66.50	67.-	Tokyo Marine	552.-	545.-
			Goodyear	38.-	37.50	Toyota	834.-	812.-
			Honeywell	100.-	100.-	PARIS		
			IBM	562.-	563.-	Air liquide	260.-	260.-
			Int. Nickel	33.50	33.25	Aquitaine	337.50	-
			Int. Paper	92.25	91.50	Cim. Lafarge	153.-	-
			Int. Tel. & Tel.	69.75	69.25	Citroën	-	-
			Kennecott	42.50	43.75	Fin. Paris Bas	159.-	159.50
			Litton	27.75	27.25	Fr. des Pétroles	102.-	102.50
			Marcor	-	-	L'Oréal	621.-	-
			MMM	101.-	100.50	Machines Bull.	27.40	27.20
			MMW	136.50	136.-	Michelin	1234.-	1226.-
			Montedison	117.-	117.50	Pechiney-U.K.	76.50	76.-
			Monsanto	85.50	85.-	Perrier	148.10	-
			National Cash Register	47.-	46.50	Peugeot	285.-	281.50
			National Distillers	133.-	132.-	Rhône-Poulenc	58.20	58.60
			Phillip Morris	67.-	66.-	Saint-Gobain	120.50	-
			Phillips Petroleum	181.-	179.-	LONDRES		
			Procter & Gamble	73.50	73.-	Anglo American	1.94	2.02
			Sperry Rand	57.50	58.-	Brit. & Am. Tobacco	2.75	2.80
			Texaco	88.-	87.50	Brit. Petroleum	8.82	8.70
			Union Carbide	18.25	17.50	De Beers	2.15	2.21
			US Steel	63.50	62.75	Elect. & Musical	2.14	-
			Warner-Lambert	58.50	59.-	Imperial Chemical Ind.	3.67	3.66
			Woolworth F.W.	42.75	42.50	Imp. Tobacco	-	-
			Xerox	102.-	100.50	R. Tinto	1.91	1.90
			AKZO	20.50	20.50	Shell Transp.	5.53	5.45
			Anglo Gold I	44.50	43.75	Western Union	18.-	18.25
			Anglo Americ. I	7.70	7.60	Zambian Anglo am.	-	-
			Machines Bull.	12.-	12.25			
			Italo-Argentina	100.-	100.-			
			De Beers I	9.10	9.05			
			General Shopping	350.-	349.-			
			Imperial Chemical Ind.	13.75	14.-			
			Pechiney-U.K.	33.75	33.-			
			Phillips	25.25	25.-			
			Royal Dutch	122.-	121.50			
			Socdec	5.90	5.80			

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS 123^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Exposition au château de Môtiers

La rencontre d'une céramiste talentueuse avec un photographe à la sensibilité exacerbée

De l'un de nos correspondants: En art, la grammaire échappe souvent aux contingences des lois établies: le sujet peut devenir objet, direct ou indirect; l'attribut peut se muer en complément circonstanciel; le nom peut remplacer le verbe... Le langage lui-même se trouve modifié et les relations des mots entre eux sont bouleversés. C'est, en fait, à ce genre d'exercice que se livre la nouvelle exposition temporaire du château de Môtiers, inaugurée samedi en fin d'après-midi. Si le conseiller d'Etat André Brandt s'était fait excuser, en revanche, un nombre public a assisté à ce vernissage présidé par M^{me} Micheline Landry-Béguin, animatrice culturelle des lieux. On notait la présence de M. Claude Montandon, président du comité de direction du château et de plusieurs artistes ou artisans de la région.

accrochées aux murs ont un lien avec Françoise Froesch et ses céramiques, auxquelles elles sont toutes consacrées. D'abord sujet de ses poteries, Françoise Froesch devient objet du photographe, tout comme ses créations, objets au premier degré, deviennent objets au second degré et même compléments circonstanciels après avoir été réinterprétées par le photographe!

Ce qui frappe immédiatement chez Françoise Froesch, c'est l'équilibre paisible, bien assis, des formes de ses céramiques; ce sont les rondeurs généreuses, mais jamais excessives, de ses créations; ce sont aussi les couleurs modestes de ses terres, toujours reposantes pour l'œil et qui invitent à utiliser quotidiennement les objets usuels. On perçoit chez cette artiste-artisan un désir synchronisé de faire beau et bien, esthétique et utile, élégant et solide. Les quelque 130

pièces qu'elle propose à Môtiers, pour la plupart en grès d'Allemagne (une d'entre elles est même en terre de Couvet), ne représente qu'une infime partie de la production de Françoise Froesch qui consomme près de sept tonnes de terre par an... Mais une partie de choix, de goût et de valeur.

UNE CERTAINE SENSIBILITÉ

Quant aux photographies de Jean-Jacques Charrère, elles regorgent d'une sensibilité à la fois profonde et à fleur de peau. Elles sont un véritable hommage à la créatrice et à ses créations, aux gestes que celles-ci exigent de celle-là, aux actes successifs qui finissent par donner la vie à des objets extraits d'une terre informe, aux accessoires indispensables à la transformation progressive du matériau brut en une forme élaborée. Charrère, par le biais de gros plans longuement étudiés, réussit à pénétrer dans l'intimité quasi charnelle, qui aboutit à la mise au monde par la potière d'une céramique.

Comme Françoise Froesch, Charrère répugne à donner dans le tape-à-l'œil, dans le sensationnel. Ses compositions sont sobres, dépouillées de tout artifice. Elles vont à l'essentiel. Elles poussent à l'observation attentive. Elles mettent en valeur des qualités qui passent souvent inaperçues: la courbure du four, la terre craquelée ou liquide sur les mains de l'artiste, la précision de la pesée des ingrédients destinés à l'émaillage, etc.

Autodidacte également, Jean-Jacques Charrère possède ce rare privilège de pouvoir dire en images ce qu'il ressent à l'intérieur de son être et de faire partager à ceux qui regardent ses photos le plaisir quasi sensuel qu'il a éprouvé en assistant aux enfantements de la potière... Exposition-équation: pourquoi pas? Mais avant tout, exposition-communication, exposition-communication. A voir d'ici au 18 décembre, au château de Môtiers.



La céramiste Françoise Froesch vue par le photographe Jean-Jacques Charrère. (Avispress Charrère)

IL LE MÉRITE BIEN

En effet, au lieu de monter l'exposition des autres, Charrère s'expose cette fois lui-même, et il le mérite bien. Les douze photographies qu'il a

Au tribunal de police de district Un consommateur de drogue forte a été condamné à une peine d'arrêts sans sursis

De notre correspondant régional: Composé de M. Philippe Favarger, président, et de M^{lle} Chantal Delachaux, commis au greffe, le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier à Môtiers.

Au mois de septembre, une automobiliste de Neuchâtel se rendait à Pontarlier. Après avoir franchi avec sa voiture le pont de l'Huguénaz, en réparation au-dessus de Saint-Sulpice, le véhicule fut accroché par des billes de bois chargées sur une remorque accouplée à un tracteur.

L'automobile subit pour quelque 1300 fr. de dégâts. Le conducteur du tracteur, C.G. de La Foule, fut mis en contravention par la police parce que, en effectuant une marche arrière avec son chargement, il n'était pas accompagné d'une tierce personne pour l'aider dans sa manœuvre, alors que la visibilité était restreinte; parce qu'il n'avait pas signalé l'arrière de son chargement au moyen d'un fanion et qu'après la collision, il a déplacé son véhicule sans en marquer l'emplacement.

C.G. disait aussi que son chargement était arrêté au moment de la collision et que l'automobiliste neuchâteloise aurait pu éviter l'accident en bifurquant légèrement à gauche. Celle-ci contesta ces deux points.

La police n'avait d'ailleurs retenu aucune faute contre la conductrice de Neuchâtel. Après avoir entendu trois témoins, le tribunal a estimé que C.G. ne pouvait se prévaloir d'aucune circonstance atténuante et que toutes les infractions mentionnées dans le rapport de police étaient exactes. C'est pourquoi C.G. paiera une amende de 100 fr. plus 100 fr. de frais.

sant étranger. Or, cette menace n'a eu aucun effet et J.L. a reconnu qu'il s'était injecté trois doses de drogue forte, représentant 15 gr d'héroïne.

Aussi, avant qu'il ne soit reconduit à la frontière a-t-il pris la poudre d'escampette. Selon l'enquête menée par la police de sûreté, il n'a pas pu être établi qu'il s'était livré au trafic de drogue, mais qu'il en avait seulement consommé.

J.L. a été condamné aux réquisitions du procureur général, soit trois mois d'arrêts sans sursis. En outre, le sursis pour 10 jours d'emprisonnement a été révoqué et les frais, 452 fr., ont été mis à sa charge. G. D.

CONSOMMATEUR DE DROGUE

Anciennement à Môtiers et actuellement sans domicile connu — on dit qu'il est en Turquie — J.L. avait écopé de 10 jours d'emprisonnement avec un sursis de 2 ans pour infraction à la loi sur les stupéfiants.

Il avait été averti que s'il récidivait, il serait expulsé de Suisse, étant ressortissant suisse.

UN ENDROIT DANGEREUX

C.G. avait fait opposition au mandat de répression que lui avait adressé le procureur général. Il s'estimait non coupable dans cette affaire.

— Ce n'est pas ma faute, dira-t-il, si j'habite un endroit dangereux...

— Raison de plus, ajoutera le juge, pour prendre des précautions supplémentaires, surtout quand on s'engage sur une route internationale.

NOIRAIGUE

Fuite d'eau

(sp) Une importante fuite d'eau s'est produite avant-hier soir, place de la Gare, à Noiraigue. Les réparations ont été entreprises hier matin pour assurer le plus rapidement possible le quartier en eau potable.

FLEURIER

Carnet de deuil

(c) On rend aujourd'hui mardi, les derniers devoirs au crématore de Neuchâtel, à M. Charles Jeanrenaud, décédé dans sa 75^e année. Fils d'un industriel de Fleurier, M. Jeanrenaud avait habité pendant de nombreuses années dans notre localité où il s'était surtout intéressé au mouvement scout avant d'aller se fixer à Genève. Puis il était venu se fixer à Hauterive avec sa famille.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Deux Superflucs, avec Terence Hill et But Spencer. Môtiers, château: exposition de céramiques et photos. Travers, galerie d'art: exposition de peinture Humbert Martinet. Môtiers, Musée Rousseau: ouvert. Fleurier, patinoire: ouverte. Fleurier, Le Rancho: bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures. Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert jusqu'à 23 heures. Le Hawaii: ouvert dès 20 heures. Médecin, dentiste et pharmacien: habituels. Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28. Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Sage-femme: tél. 63 17 27. Fleurier, infirmière visiteuse: tél. 61 38 48. Fleurier, matériel des samaritains en prêt: tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50. Service d'aide familiale: tél. 61 23 74. Service du feu: pour tout le Vallon, tél. 118. Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, tél. 61 10 21.

COMMUNIQUÉ

Félix Leclerc à Couvet

(sp) Dans quelques jours, la Société d'émulation du Val-de-Travers recevra à la salle des spectacles de Couvet un hôte de marque, connu dans le monde depuis une trentaine d'années: le chanteur canadien Félix Leclerc, père spirituel de toute une génération de Québécois réputés, tels que Gilles Vigneault, Robert Charlebois, Louise Forestier, Claude Léveillée, etc.

La qualité de sa voix et le contenu de ses chansons atteignent un niveau suffisamment élevé pour que Félix Leclerc puisse renoncer aux moyens techniques d'amplification sonore: il chante sur scène armé seulement de sa guitare et d'un verre d'eau... Et son « message » passe, ce message d'un Québécois qui croit aux valeurs spécifiques de sa terre.

Trafic ferroviaire interrompu entre Fleurier et Travers

(c) Hier après-midi, vers 14 h 15, entre le grand et le petit marais, sur la ligne du RVT Môtiers-Couvet, une automotrice du train de voyageurs Fleurier-Travers a arraché, pour une cause encore indéterminée, la ligne de contact sur une longueur de 100 à 120 mètres.

La circulation des trains a dû être suspendue sur tout le réseau de la compagnie jusqu'en début de soirée et le trafic assuré par des bus. Le pantographe de l'automotrice a été endommagé.

AVIS MORTUAIRES

Madame Yvonne Bobillier-Leuba, à Fleurier; Mademoiselle Jocelyne Bobillier, à Forel-Lavaux; Madame et Monsieur Daniel Graf-Bobillier et leurs enfants Chantal, Yves et Stéphane, à Saint-Sulpice; Messieurs Victor et Marcel Grandidier et leurs familles, en France, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame **Alexandre BOBILLIER** née Valentine GRANDIDIER

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, survenue le 5 décembre 1977, dans sa 82^e année.

Fleurier, le 5 décembre 1977.

Je me confie dans la bonté de Dieu, éternellement et à jamais. Ps. 52 : 10.

L'incinération aura lieu le 7 décembre 1977, à Neuchâtel. Cuite à la chapelle du crématoire à 15 heures. Le corps repose à l'hôpital de Fleurier. Domicile de la famille: Ecole d'horlogerie 7, 2114 Fleurier.

Au lieu de fleurs, honorez sa mémoire en pensant à la Ligue suisse contre le cancer, ccp 20-6717

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 057342 M

Les Nobles corporations de l'Abbaye du prix des mousquetaires de Fleurier ont le chagrin de faire part du décès de **Monsieur Charles JEANRENAUD**

Pour l'ensevelissement, prière de se référer à l'avis de la famille. 05829 M

Le groupement des contemporains 1903 du Val-de-Travers a le chagrin d'annoncer le décès de son fidèle membre et ami

Monsieur Charles JEANRENAUD

Pour l'incinération, prière de se référer à l'avis de la famille. 057340 M

AVIS DIVERS

ROY COUJET Tél. 63 12 06

Black & Decker

COFFRET EN BOIS comprenant: perceuse-frappeuse 2 vitesses - 400 W - scie circulaire - ponceuse-vibreuse

Fr. 299.-

Pour moi, pour toi, UN CADEAU DE CHEZ ROY

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

Salle de spectacles Vendredi 9 décembre, à 20 h 15

COUJET

FÉLIX LECLERC

Location dès le 3 décembre au Tél. (038) 63 11 13

AUJOURD'HUI **St-Nicolas À FLEURIER** 057813 A

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

LE HOME « VAL-FLEURI », À FLEURIER engage

FEMMES DE CHAMBRE

Prestations sociales avantageuses. Se présenter à la Direction du home rue des Petits-Clos, 2114 Fleurier. Prendre rendez-vous par téléphone: (038) 61 29 90.

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Assemblée de la Société de sauvetage à Cernier

De notre correspondant régional: La section du Val-de-Ruz de la Société suisse de sauvetage, qui fêtera l'année prochaine son 10^e anniversaire, a tenu récemment son assemblée générale à Cernier sous la présidence de M. Francis Monnier, de Dombresson.

Le comité a été constitué comme suit: président, M. Francis Monnier; vice-président, M. Pierre Flückiger; secrétaire, M. François Mayer, trésorier, M^{me} Arlette Jeannot; chef du matériel, M^{me} Eliane Ruchti; chef technique, M. Raymond Jeannot, responsable des jeunes sauveteurs, M. Raymond Monnier.

Le président de la commission des « joies annexes » est M. Christian Matthey et les vérificateurs des comptes sont Stéphane Gosseth et Roger Voirol (suppléant Lewis Aeschlimann). La célébration du 10^e anniversaire de la section donnera lieu en 1978 à une manifestation pour les membres. La date n'a pas encore été fixée. L'Association romande des sociétés de

sauvetage enverra ses délégués à Dombresson, l'automne prochain, pour prendre part à l'assemblée prévue. Par ailleurs, signalons qu'un cours ABC (palmes, masque, tuba) aura lieu l'été prochain à la piscine du Bois d'Engollon, et qu'un nouveau cours pour jeunes sauveteurs (12 participants) a débuté à la fin de novembre. L'entraînement des jeunes sauveteurs I se poursuit une fois par semaine. Au cours de l'hiver seront mis en compétition les deux challenges habituels, celui de Christian Matthey-Roger Voirol et celui de la société.

RAPPORT PRÉSIDENTIEL

Du long rapport présenté par le président, M. Francis Monnier, nous retiendrons que les principaux événements qui ont marqué l'activité de la société pendant la dernière saison. Ont été organisés: un cours de brevet I pour enfants, un cours de brevet I pour adultes, trois cours de répétition I, un cours de répétition II, deux cours de brevet ABC, un cours de répétition brevet ABC, deux cours de jeunes sauveteurs et un cours pour l'attribution des challenges.

Par ailleurs, l'entraînement pour les championnats suisses de sauvetage s'est déroulé normalement en juin. La surveillance du bassin d'Engollon s'est effectuée sans trop de mal malgré le temps pluvieux. La société a participé à l'organisation des jeux du 10^e anniversaire de la piscine.

En dehors du district, les sauveteurs ont pris part aux championnats suisses à Granges, au championnat romand à La Chaux-de-Fonds, à la traversée du lac de Hinwil (2 km), à la traversée du lac de Morat (3,5 km), à la traversée du lac de Neuchâtel (6,5 km). Signalons enfin que M. Raymond Jeannot a donné un cours de brevet I à des normaliens.

DOMBRESSON

La patinoire: c'est parti!

(c) Avec la chute spectaculaire du thermomètre (-12 degrés) dans la nuit de dimanche à lundi, les membres du Hockey-club Dombresson, leur président en tête, ont commencé samedi passé à « gicler » la patinoire naturelle aménagée au sud-est du collège, où le terrain a été aplani et agrandi l'automne passé.

Pendant toute la nuit de dimanche à lundi, l'arrosage de la patinoire s'est poursuivi si bien qu'elle sera ouverte mercredi soir pour les membres du club, en vue d'une séance d'entraînement. Le public et les écoles auront accès à la patinoire dès qu'un programme d'utilisation aura été établi, probablement d'ici à la fin de la semaine.

Conseil général

(c) Le Conseil général est convoqué pour mercredi 14 décembre au collège de Dombresson. À l'ordre du jour figurent entre autres la nomination d'un membre au comité directeur de la maison pour dames âgées « Mon Foyer », les conventions pour l'incinération des ordures ménagères, le budget 1978 de la commune, la reconduction des conditions de déneigement des chemins de montagne.

Une somme d'argent importante a été investie dans le matériel qui est contrôlé, commandé, entretenu par M^{me} Eliane Ruchti. Avec 40 jeunes sauveteurs, 75 membres actifs, brevetés I, 40 membres actifs non brevetés, les finances de la société se portent bien, malgré les importants achats de matériel, de maillots et d'autocollants. Comme par le passé, le Sport-Toto a alloué à la société une somme de 1000 fr. pour l'achat de matériel.

En conclusion, M. Francis Monnier a précisé que la société de sauvetage prenait toujours plus d'importance dans la région grâce notamment à tous les membres qui ont la responsabilité des différents cours et activités de la société. A.S.

Assemblée du Club jurassien

De notre correspondant: C'est à la Fontenelle que s'est tenue récemment l'assemblée générale de la section du Val-de-Ruz du Club jurassien qui vient de fêter sa première année d'existence. La section que préside M. Denis Robert, de Chézard-Saint-Martin, ancien professeur au collège secondaire du district, compte actuellement une cinquantaine de membres enthousiastes pour la plupart et soucieux d'apporter leur pierre à la construction de l'édifice que construit année après année le club neuchâtelois dans son ensemble.

Le président a rappelé quelles ont été les principales activités de la section du Val-de-Ruz pendant la saison passée. Rappelons la visite en mai des étangs de Paulière (près de Coffrane) et la visite en juin de la Combe-Biosse, dans les contreforts de Chasseral, si riche en éléments naturels.

L'année prochaine, il est prévu une excursion régionale dans le Val-de-Ruz qui mérite bien d'être connue et visitée parce qu'il renferme des richesses insoupçonnées. Les membres de la section du Val-de-Ruz du Club jurassien ont envie, une fois n'est pas coutume, d'être « prophètes en leur pays ». Une sortie en famille est prévue pendant la belle saison. Les enfants seront de la partie et peut-être que par ce contact avec des aînés enthousiastes, ils « crocheront » plus tard dans le mouvement.

Les comptes présentés et commentés par M^{me} Corty, de Saint-Martin, ont été adoptés. Ils « bouclent » avec un modeste bénéfice. À l'issue de l'assemblée, M. Ernest Duscher, de Cernier, photographe animalier de talent, président de la commission de zoologie du Club jurassien, a présenté une remarquable série de diapositives en couleur illustrant le thème « Du lac au Creux-du-Van ».

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piergiovanni, Fontaines, dès 18 h 30. Permanence médicale: votre médecin habituel. Ambulance: tél. 53 21 33. Aide familiale: tél. 53 10 03. DANSE: Les Geneveys-sur-Coffrane: « Le Grenier », tous les jours sauf le mardi.

Rennie pour mieux digérer

Stomac indigestion, agacé, hyperacidité, lourdeurs, brûlures, dyspepsie, flatulences.

...et les brûlures disparaissent.

Apaise les douleurs d'estomac après un repas abondant — laissez fondre dans votre bouche 2 pastilles Rennie. En vente dans les pharmacies et drogueries. 035920 R

Téléskiages
Téléskis Augmentation
du débit par nouvelles
installations - Pistes variées
Skibob - Patinoire - Curling
Piscine - Ecole suisse de ski
Hôtels - Pensions - Chalets
Appartements...
Skiez sportifs - skiez...
GRIMENTZ
Alt. 1570 - 2980 m

Renseignements: Site de développement Tél. 027 / 65 14 93

Valais
Grimentz Val d'Anniviers 057536 R

armourins

Confort et moelleux Cachemire - une sensation merveilleuse de bien-être!

Rien n'est plus doux, plus moelleux, ni plus chaud que la laine cachemire.

Et rien n'est plus élégant qu'un pull cachemire, toujours facile à porter et qui a toujours beaucoup de classe.

Grande photo: Pull cachemire à encolure ronde. Ecrû, marine, camel, brun ou gris. Tailles 38 à 46. **69.-**

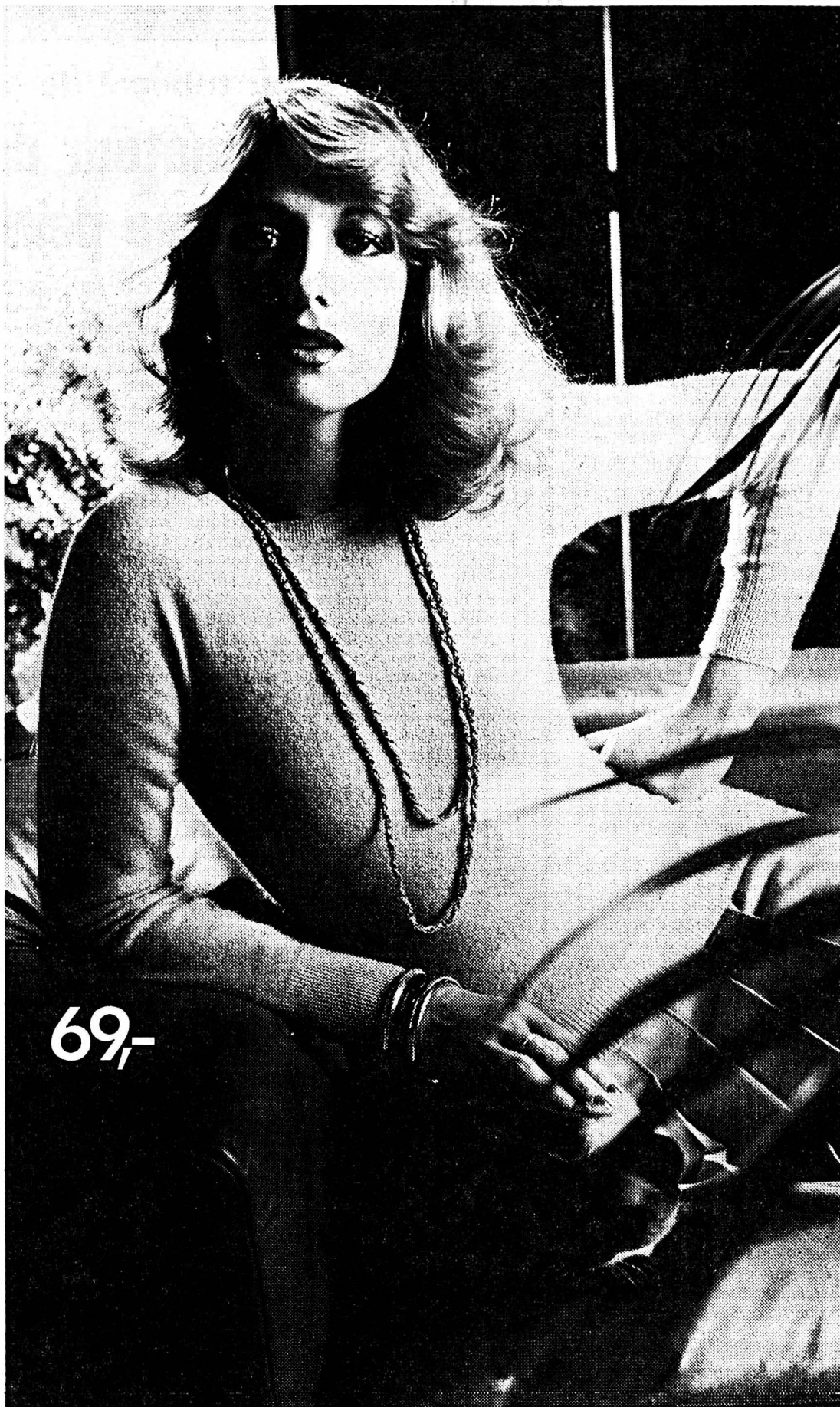
Petite photo: Pull cachemire à col roulé. Ecrû, marine, camel, brun ou gris. Tailles 38 à 46. **79.-**



Mc Kenzy



69.-



Notre force, c'est le choix

Neuchâtel

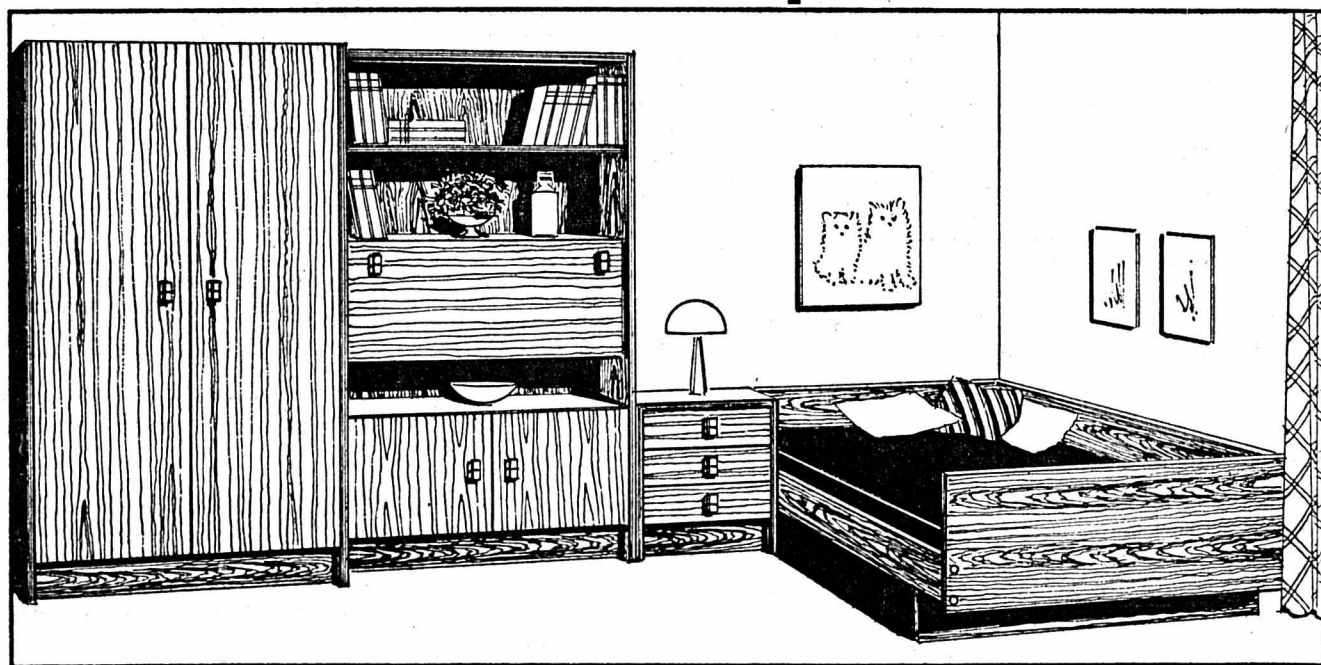
058368 B 7.2.734

meublorama

Bôle / NE (près Colombier)

Inouï... pour les fêtes

C'est moins cher!



Ce magnifique studio, exécution deux tons, complet selon illustration (armoire, secrétaire, table de nuit à 3 tiroirs, lit avec protège-paroi). **Prix super-discount Meublorama**

445.-

Vente directe du dépôt (8000 m²)
Sur désir, facilités de paiement

Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires...

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30. Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches « Meublorama ».

Grande place de parc

meublorama

Meubles-discount 2014 Bôle/NE (près Colombier)

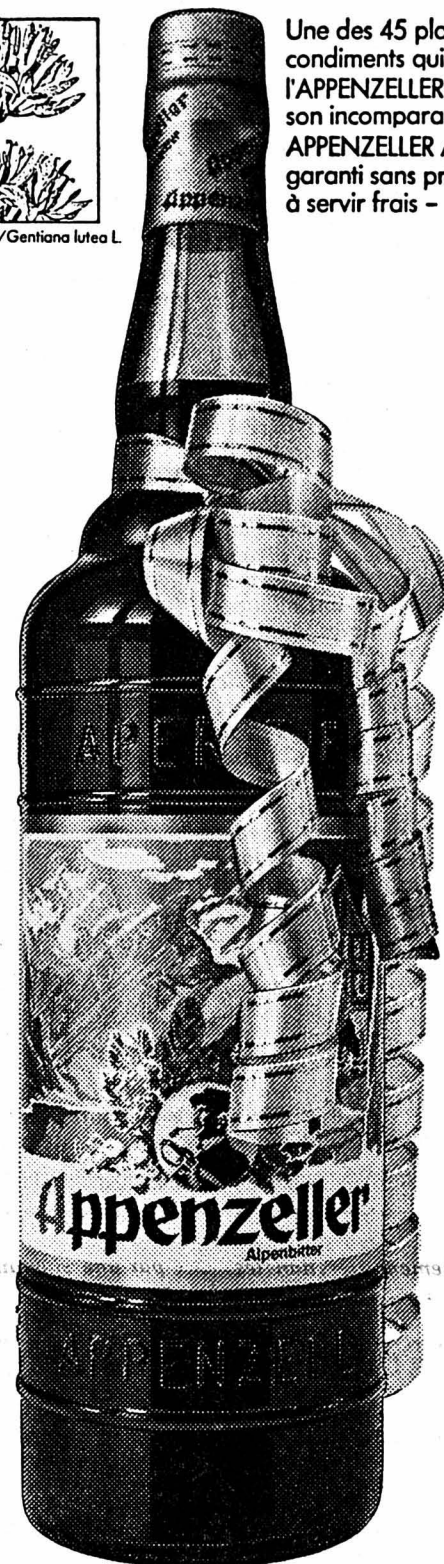
057534 B

«Buvez naturel!»

**Bien vu.
Bien reçu.
Toujours bienvenu.**



Une des 45 plantes et condiments qui donnent à l'APPENZELLER ALPENBITTER son incomparable arôme. APPENZELLER ALPENBITTER, garanti sans produits artificiels, à servir frais - sec ou à l'eau!



Appenzeller
Alpenbitter

Pour commencer. Pour continuer. Pour terminer.

014894 A

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



Service de publicité FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA

MENUISERIE EBÉNISTERIE

Martial RITZ S.A.

Neuchâtel
Ecluse 76 Tél. (038) 25 24 41

g Jordan
électricité-téléphone
avenue de la gare 15
téléphone 25 26 48

WILLY VUILLEMIN

Maître couvreur

Entreprise de toitures en tout genre

Quai Suchard 14
2003 Neuchâtel - Tél. 25 25 75

A l'échoppe du plombier

vous vous dépannez vous-même ou avec notre aide
Robetterie et accessoires sanitaires
17, rue du Seyon, Neuchâtel
Dépannage à domicile. Tél. 25 12 06

Entreprise de nettoyage de A à Z

M. et M^{me} L. GOLLES
Appartements, tapis, bureaux, vitrines.
Tél. (038) 31 40 25

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal.

Seulement 50 c. le mot

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme

GELÉE ROYALE

POLLEN

DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR

CEDISA

Centre de diffusion de spécialités... Documentation gratuite et prix producteur sur demande

CEDISA 20, avenue de la Gare
Tél. 021/254822 - 1022 Chavannes-Renens

008514 A

CHERCHER LE MOT CACHÉ

A	R	T	I	S	T	E	E	R	I	A	M	E	C	D	
E	E	D	R	E	M	I	R	P	X	E	X	L	E	I	
R	T	A	D	E	E	R	I	O	S	A	I	S	G	N	
I	O	N	S	E	E	P	Y	T	M	M	O	F	O	S	
A	N	S	A	O	M	P	E	E	A	S	O	A	U	C	
F	N	E	N	N	U	E	N	T	S	O	E	G	U	T	T
R	O	L	I	A	S	P	N	E	O	E	V	A	N	I	
E	I	B	M	B	U	S	I	A	P	N	R	L	O	T	
I	T	A	A	O	C	O	V	R	G	S	I	I	I	A	
U	C	B	L	T	S	A	O	M	S	E	R	T	T	N	
Q	E	O	J	E	R	P	O	T	E	P	R	E	N	I	
I	R	R	R	I	O	N	I	S	S	T	O	H	E	M	
H	I	P	E	S	T	A	O	U	I	O	R	S	M	E	
C	D	T	E	E	R	I	P	I	L	E	N	O	T	R	
E	E	R	T	T	R	E	T	U	O	D	T	P	E		

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors six lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez un prénom masculin. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Artiste - Animal - Animer - Climat - Dans - Déménager - Désossé - Direction - Douter - Examen - Echiquier - Exprimer - Faire - Fatalité - Gens - Goût - Inscrit - Monter - Mention - Maire - Noter - Nabot - Ouvrir - Oser - Oui - Poste - Probable - Porte - Pile - Proposer - Suc - Soit - Soupirs - Soirée - Sont - Trait - Type - Variété.
(Solution en page radio)

JURA

Les modifications constitutionnelles approuvées par le Conseil des 187 en deuxième lecture

BERNE (ATS). — Le Conseil des 187 du canton de Berne — le parlement chargé d'adapter la constitution aux nouvelles frontières du canton issues des plébiscites jurassiens — a approuvé hier après-midi en deuxième lecture les modifications constitutionnelles qui seront soumises au verdict populaire le 26 février 1978, reconnaissant ainsi des droits particuliers de minorité à la population française du Jura bernois et de Bienne, ainsi qu'au district de Laufen. Il a également approuvé sans discussion en deuxième lecture la loi sur les droits de coopération du Lauffonnais.

L'ensemble des modifications constitutionnelles se rapportant à la séparation des trois districts qui formeront le futur canton du Jura est donc sous toit. Plusieurs questions cependant ont dû être tranchées par le Conseil des 187 lundi.

Alors qu'au cours de la première lecture, le Conseil des 187 avait attribué des droits de coopération — droits de proposition et de préavis — au Jura bernois, à la population française du district de Bienne et au Lauffonnais pour toutes les affaires concernant spécialement ces régions, il a mainte-

nant restreint les droits de coopération de la population française du district de Bienne aux seules questions se rapportant à la langue et à la culture française.

Il s'agit-là d'une proposition de compromis: on se souvient en effet qu'en octobre dernier, le maire de Bienne, le socialiste Hermann Fehr, avait proposé de donner les mêmes droits à la population allemande du district de Bienne afin de ne pas créer de différences de traitement dans ce district bilingue. Comme les autorités bernoises ont limité leur tâche à

l'adaptation de la constitution en rapport avec la création du futur canton du Jura et que, d'autre part, on n'a pas voulu créer de différences entre Bienne, on a donc limité les droits particuliers des Biennois de langue française aux seules questions relatives à la langue et à la culture française.

A l'article 28 bis, le Conseil des 187 a choisi, comme lors de la première lecture, de donner le droit aux députés du Jura bernois, de Bienne romande et du Lauffonnais, de demander qu'une autre réglementation pour leur région soit soumise au parlement si des décisions prises par le Grand conseil ne réunissent pas la majorité des députés des régions bénéficiant d'un statut de minorité.

Il a ainsi préféré la solution proposée par la commission à celle du député Roland Katz (rad/Port), qui souhaitait qu'on adopte le système de la double majorité pour les lois et décrets concernant la langue et la culture fran-

çaise. Les députés ont rejeté par 109 voix contre 6 (avec abstentions de la majorité de la députation du Jura bernois et de Bienne romande) cette proposition, rejoignant ainsi à l'avis du directeur de la justice, M. Jaberg, qui estime que le droit de demander une réglementation différente est préférable à un droit de veto, car il permet de promouvoir la discussion et de trouver des solutions de compromis.

Au vote final, le Conseil des 187 a approuvé ces modifications constitutionnelles par 142 voix contre 4 (Action nationale) après avoir encore repoussé une proposition demandant que, pour le Lauffonnais, ces droits particuliers soient mis en vigueur par le gouvernement même au cas où le peuple refuserait d'accorder la garantie constitutionnelle au futur canton.

Sans discussion, le Conseil des 187 a ensuite approuvé en deuxième lecture, par 119 voix contre 3, la loi sur les droits de coopération du Lauffonnais.



C'est la Saint-Nicolas !

(c) Aujourd'hui, c'est la fête de la Saint-Nicolas, attendue avec impatience par de nombreux enfants. Ce soir, il y aura de l'animation dans les rues car encore bien des parents maintiennent la tradition de l'arrivée de saint Nicolas avec des cadeaux. Dans les sociétés ou groupements, on a déjà fêté l'événement ce week-end.

Notre photo (Avipress Péterman): l'arrivée de deux braves saint Nicolas avec cheval et charrette remplie de cadeaux.

Cours de perfectionnement pour enseignants

Les enseignants du Jura, à quel niveau qu'ils pratiquent, ont reçu ces tout derniers jours le programme des cours de perfectionnement pour l'année 1978. Un programme volumineux, qui permet le perfectionnement à trois niveaux: à celui du recyclage, volontaire ou à caractère obligatoire, à celui de la formation continue, c'est-à-dire à un approfondissement de la formation de base, à la spécialisation, à l'élargissement des connaissances,

et enfin au niveau de la formation d'animateurs.

Les cours sont très nombreux et d'une extrême variété. Ils touchent à toutes les matières de l'enseignement traditionnel, mais également aux activités créatrices de toutes sortes, à la guitare, à la natation, à la psychologie enfantine, à l'expression corporelle et au mime, aux langues, à la diction, à la dactylographie, à l'économie, à l'écologie, à l'orientation professionnelle, à l'éducation artistique, aux mass média, à l'emploi du magnétophone, à l'ornithologie, aux techniques des premiers secours, à la mycologie, à l'électronique, au travail de la terre, au travail avec de la terre glaise, à la poterie, au modelage, à la peinture murale, au théâtre, etc. etc...

Les enseignants ont également la possibilité de former des groupes de travail et de choisir librement un thème d'étude ou des travaux à accomplir. A signaler aussi que, dans le cadre des mesures destinées à procurer de l'emploi aux enseignants sans place, ces derniers peuvent suivre les cours de leur choix. Ils y seront admis en priorité.

Aux cours organisés par le centre de perfectionnement s'ajoutent ceux de la Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire — une quinzaine de cours, parmi lesquels deux sont consacrés à l'espéranto — ainsi que les cours organisés par une vingtaine d'autres organisations.

SAINT-IMIER Le timbre était roi!

L'organisation de la 41^{ème} Journée du timbre, manifestation officielle de l'Union des sociétés philatéliques suisses, incombait cette année au Club philatélique de Saint-Imier. Cette localité est donc devenue, le temps d'un week-end, le point de ralliement national des collectionneurs. Le club organisateur, nonagénaire depuis l'an passé, a travaillé durant 18 mois à la préparation de ces deux journées, et à la mise sur pied d'une bourse-exposition présentant 2600 feuillets de timbres sur 220 panneaux. Les amateurs ont en outre la possibilité de s'approvisionner à un bureau de poste automobile, où leur sont proposés tous les timbres ayant actuellement cours dans les offices postaux de Suisse.

MOUTIER Actes de vandalisme

(c) Inauguré depuis 15 jours seulement, le nouvel atelier de gravure de l'Association jurassienne d'animation culturelle a été à plusieurs reprises l'objet d'actes de vandalisme. En effet, des carreaux ont été cassés au moyen d'un « flobert » puisqu'on a trouvé des plombs 6 mm sur place. Plainte pénale a été déposée.

Création d'une association de parents d'élèves

(c) On en parlait depuis une année mais c'est maintenant chose faite: une association de parents d'élèves a été fondée à Moutier, sous la présidence de M. Marc Marc Jeannerat, du Centre protestant de Moutier. 102 personnes assistaient à l'assemblée constitutive qui s'est déroulée dans un excellent climat.

Les statuts ont été acceptés sans autre et le comité a été formé comme suit: président, M. Claude Monnerat, de Moutier; membres, M^{mes} Anne-Marie Holzer, Rita Aubry, Berthe Charbonney, Doris Glauer et MM. Charles Biber, Christian Kunz, Umberto Leonetti, Paul Steinmann, Eric Matthey et Claude Miserez.

Des questions qui intéressent tous les Jurassiens

Grand débat public de l'Université populaire

Communications transjurannes, développement économique et qualité de la vie: tels seront les thèmes d'un grand débat public et contradictoire organisé par l'Université populaire jurassienne, samedi 10 décembre, à Moutier.

Faut-il, avant même de dessiner sur la carte une route nouvelle à travers le Jura, définir une politique de développement, quantitative et qualitative, et s'interroger de façon systématique sur les besoins fondamentaux des habitants, et mieux encore les interroger sur l'avenir qu'ils souhaitent à leur région? Ou peut-on postuler que les voies de communications contribuent en tout état de cause et de façon positive au développement? Les exposés préliminaires au débat tenteront de répondre à ces questions fondamentales.

Mais ils chercheront à répondre à d'autres questions. Vaut-il mieux disposer d'un réseau de communications qui favorisera les relations à l'intérieur de notre région, ou d'un réseau qui relie le plus vite possible notre région aux réseaux d'autoroutes existantes? Peut-on améliorer les communications routières jurassiennes simplement en perfectionnant les routes actuelles, ou faut-il concevoir des tracés nouveaux en dehors des localités? Faut-il donner la priorité à la sortie sur Cœnsingen ou sur Bienne? Peut-on dessiner l'avenir des communications en faisant abstraction du réseau ferroviaire, ou doit-on accorder une priorité d'intérêt aux chemins de fer comme transports collectifs plutôt qu'aux transports privés? Les réformes étudiées par les CFF démantèleront-elles le réseau ferroviaire juras-

sien, ou lui donneront-elles une nouvelle chance? Tous les habitants des sept districts jurassiens actuels sont intéressés au premier chef par ces questions. Ils sont nombreux à ressentir le besoin d'une information systématique sur ces points. Ils sont également nombreux à vouloir dire leurs avis. Ils en auront la possibilité lors de ce débat public.

Sabotage sur la ligne de chemin de fer Delémont-Porrentruy

On a appris lundi qu'un acte de sabotage a été perpétré samedi soir sur la ligne de chemin de fer Delémont-Porrentruy, à l'entrée du village de Courtételle. Une croix de Saint-André, marquant un passage à niveau non-gardé, a été posée en travers de la voie, avec son plot de béton. Par bonheur, le chasseneige de la locomotive a éjecté l'obstacle, alors que le train roulait à quelque 100 km/heure. Il s'agissait d'un train-navette. Si la voiture de commande avait été en tête et non la locomotive, le convoi aurait sans aucun doute déraillé.

La police de sûreté enquêta mais elle n'a pour l'instant aucun élément permettant d'identifier les auteurs de cet acte de vandalisme.

BIENNE

Elections à Nidau: pas encore de bilinguisme

De notre rédaction biennoise: Ce n'est que fort tard dans la nuit de dimanche à lundi que les résultats des élections du Conseil municipal et du Conseil de ville sont tombés à Nidau. Si, au sein de l'exécutif, rien n'a changé (mis à part l'entrée du radical allemand Kurt Halter pour remplacer M. Fritz Fankhauser, démissionnaire), le maire, M. Jakob Hafner, étant brillamment réélu, on enregistre pour le nouveau législatif la victoire des radicaux allemands qui gagnent deux sièges au détriment... des radicaux romands. Mis à part cette rocade entre radicaux, le rapport des forces politiques pour le futur Conseil de ville de Nidau reste le même, soit 19 conseillers de ville bourgeois et 11 parlementaires socialistes.

La campagne du parti radical romand (PRR) avait été assez virulente, prenant parfois la tournure de l'opposition. Toutefois, il ne s'agissait pas d'une véritable opposition sur le plan politique, mais bien plutôt d'une opposition entre Romands et Allemands. Les résultats montrent donc que la population n'a pas pour l'instant l'intention d'ouvrir les portes de la cité aux Romands, ainsi que le fait Bienne depuis le début du siècle.

Sont donc élus à Nidau: maire: M. Jakob Hafner (Entente bourgeoise), 1784 voix, également conseiller municipal; puis, pour les six sièges restants de l'exécutif: Jean Dubach (PRR), 754 voix;

Robert Liechti, (EB), 1138 voix; Raymond Vuilleumier (EB), 971 voix; Kurt Halter (EB), nouveau, 901 voix; Ernst Kocher (soc), 979 voix; et Hugo Etter (soc), 826 voix.

En ce qui concerne le Conseil de ville, la répartition des 30 sièges est la suivante: 14 pour l'Entente bourgeoise (+ 2), 11 pour le parti socialiste, 4 pour le PRR (- 2) et 1 pour le PDC.

Sont élus pour le PRR: Serge Galley, 414 voix; Bruno Paoluzzi, 400 voix; Iris Mueller, 398 voix; et Jean-François Renggli, nouveau, 388 voix. Ne sont pas réélus: Roland Zaugg, 380 voix; Giuseppe

pe Gatti, 331 voix; et Jean-Claude Joye, 327 voix.

Pour l'Entente bourgeoise: D^r Hans Rohler, 1040 voix; Fritz Fahrlander, 1034 voix; Bruno Jakob, 1006 voix; Moritz Baechler, 988 voix; Cerutti Regina, 937 voix; Kurt Trachsler, nouveau, 916 voix; Fritz Walthert, 907 voix; Paul Wittwer, 899 voix; Bruno Moser, nouveau, 885 voix; Werner Baehler, 883 voix; Gottfried Hug, 877 voix; Paul Brechbühl, nouveau, 866 voix; et Paul Ramseyer, 862 voix. Tous les anciens conseillers ont été réélus; M. Hans Kuffer était démissionnaire.

Pour les socialistes, ont été élus: Armin Dysli, 1007 voix; Hans Rufer, 986 voix; Willi Meier, 936 voix; Hans Daehler, 905 voix; Roland Weisler, 859 voix; Fred Kocher, nouveau, 836 voix; Jean Pauli, 831 voix; Marcel Hotz, nouveau, 758 voix; Erwin Gaumann, 737 voix; M^{me} Margrit Staehli, nouvelle, 737 voix; M^{me} Sylvia Brunner, nouvelle, 736 voix. Hans Nussbaumer, Christine Baer et Arnold Hari étaient démissionnaires, tandis que Hugo Studler, 665 voix, n'a pas été réélu.

Pour le PDC, a été élu: Johann Déthomas, 273 voix.

Echos du Conseil municipal de Corgémont

Avant siégé récemment sous la présidence du maire, M. Fernand Wirz, le Conseil municipal de Corgémont s'est occupé de nombreuses affaires.

Sociétés de tir. — Les sociétés de tir concours et militaire ont informé la Municipalité de la décision de fusion votée par leurs membres. La nouvelle appellation sera « Société de tir de Corgémont ».

Triage forestier. — Appelées à prendre position au sujet d'un poste d'apprenti-bûcheron, les autorités ont renoncé à créer un tel poste en raison des impératifs actuels de la mise en place du triage forestier.

Protection des eaux. — M. Werner Leibundgut, vice-maire, a présenté un rapport sur la journée d'instruction dans le domaine de la protection des eaux et des citernes, qui a eu lieu récemment à Saint-Imier. En présence du directeur de l'Office de l'économie hydraulique et énergétique du canton, le conseiller d'Etat Henri Huber et l'ingénieur en chef de cet office, M. Rodolphe Merki, des exposés ont été développés, notamment par les experts MM. Brossard, Frézar et Kichenmann. Le préposé local au contrôle des citernes,

M. Emile Hugi, a également pris part à cette rencontre.

Les services de l'Etat ont établi des données prévisionnelles des dépenses futures pour la mise en ordre des canalisations des eaux usées, du collecteur intercommunal et de la station d'épuration des communes du Bas-Vallon. Ces calculs portent sur les cinq années à venir. Les subventions de l'Etat pour la station d'épuration et les collecteurs sont fixées à 22,5%. La Confédération contribuera pour 36% à ces mêmes dépenses.

En fonction du programme des travaux, les montants prévus à charge de la commune se présentent ainsi pour les deux prochaines années: 1978, 455.000fr., 1979 620.000fr. La mise en fonction de la station devrait pouvoir se faire en 1981. Appelé à prendre une nouvelle fois position à l'égard de l'emplacement de la porcherie sur le terrain communal de la Bottière, le Conseil municipal a confirmé sa position précédente en raison de la proximité immédiate de la zone de sources prévue dans le plan communal des eaux souterraines.

Comptabilité communale. — Le système de comptabilité appliqué actuellement dans l'administration communale donnant satisfaction, il n'a pas été donné suite à la proposition d'une firme biennoise de traiter cette comptabilité par ordinateur. Les autorités continuent toutefois à suivre l'évolution dans ce domaine et n'excluent pas d'envisager par la suite des changements.

Travaux publics. — Le programme prévu pour l'équipe des travaux publics a été interrompu par les chutes de neige prématurées. Ils pourront être poursuivis lors d'un adoucissement de la température. Un programme des travaux d'hiver est à l'étude. Concernant le déneigement, il est envisagé d'utiliser au maximum les moyens non polluants, tels que sable et gravillon pour l'entretien des routes. Quant au seul, les cantonniers ont reçu l'instruction d'en user le moins possible. Un soin particulier sera voué au déblaiement des carrefours et des trottoirs.

Représentation à la Fédération des communes. — La nomination du maire, M. Fernand Wirz, en qualité de délégué à l'Assemblée de la Fédération des communes du Jura bernois a été ratifiée. Avec ses collègues de Courtelary et de Sonceboz, il représentera la région des cinq localités de Centre-Vallon.

Démission du caissier municipal. — Le caissier municipal, M. Serge Desivelvri, a informé les autorités qu'à la suite de sa nomination à un poste de fonctionnaire dans l'administration fédérale des finances à Berne, il renonçait au poste de caissier communal de Corgémont avec effet au 28 février 1978.

Après examen de la situation, le Conseil municipal a décidé de réunir les deux postes de secrétaire et de caissier, comme c'était le cas il y a cinq ans. Un poste d'employé communal sera appelé à succéder le secrétaire-caissier.

Nouveau curé à Tramelan



(c) A la suite du départ de l'abbé Fleury et en attendant la venue du nouveau chef spirituel de la paroisse catholique de Tramelan, l'abbé Georges Dal Pos, c'est le curé Justin Jobin, retraité à Saignelégier et ancien curé de Bassecourt, qui dirigera la paroisse et assumera la fonction d'administrateur.

Notre photo (Avipress Péterman): le curé Jobin.

GARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo: 15 h et 20 h 15, «Leçon en amour» (Ingmar Bergman).
Rex: 15 h et 20 h 15, «Quand la panthère rose s'emmêle» (12 ans à 15 h); 17 h 45, «Mean Streets».
Lido: 15 h et 20 h 15, «L'animal», avec Belmondo.
Scala: 15 h et 20 h 15, «Les Duellistes».
Palace: 15 h et 20 h 15, «Marche ou crève», avec Terence Hill.
Studio: 20 h 15, «Parties carrées».
Metro: 19 h 50, «Kriminalstory» et «Der Tiger von Kwai».
Elite: permanent des 14 h 30, «Spielen wir Liebe».
Capitole: 15 h et 20 h 15, «La Dentellière».

EXPOSITIONS
Galerie 57 (fbg du Lac): 1967-1977, 10 ans d'activité: une rétrospective.
Galerie Michel: expo de Noël.
Union de Banques Suisses: Claudine Houriet, gouaches.
Rue Haute 25: expo de Markus Helbling.
Cave du Ring et Assurance Générale de Berne: expo de Noël de la Société des beaux-arts de Bienne.

Dégâts d'eau et de gaz: tél. 22 33 88.
Main tendue: tél. 143.
Médecin de service: tél. 22 33 33.
Pharmacie de service: tél. 22 51 08.
FAN-L'Express, rédaction biennoise: tél. (032) 22 09 11.

Port: le parti socialiste vainqueur

De notre rédaction biennoise Les électeurs de Port se sont également rendus aux urnes ce week-end pour réélire leurs autorités communales. C'est le parti socialiste qui est sorti vainqueur en ce qui concerne les élections au Conseil municipal. En effet, sur les six sièges à pourvoir, les socialistes s'en sont adjugés trois, soit un de plus qu'auparavant. Ce siège a été acquis aux dépens du groupement bourgeois «Ortsvereingung», qui ne possédait désormais plus qu'un membre au sein de l'exécutif de Port. Quant aux radicaux, ils sont restés sur leurs positions, maintenant leurs deux sièges. Le septième siège du Conseil municipal, celui du maire, n'a pas fait

l'objet d'une élection, ce poste étant actuellement occupé par M. Werner Keller, qui est en fonction jusqu'en 1979.

Ont été élus à Port, pour les socialistes: Oswald Waelti, 455 voix; René Cardinaux, nouveau, 378 voix et Albert Biedermann, nouveau, 374 voix.

Pour les radicaux: Jean-Claude Meier, 579 voix et Josef Sidler, nouveau, 275 voix.

Pour le groupement bourgeois «Ortsvereingung»: Emil Kessi, 469 voix.

Jeune cycliste blessé

(c) Une collision s'est produite entre un cyclomotoriste et un cycliste, hier vers 13 h 40, entre Nidau et Belmont. Le cycliste, un écolier de 12 ans, domicilié à Jenz, a dû être hospitalisé à Wildermeth, souffrant de blessures au visage.

Collision

(c) Vers 12 h 20 hier, une collision s'est produite entre deux voitures, route d'Aegerten, causant pour 2200 fr. de dégâts matériels. On ne déplore aucun blessé.

COMMUNIQUE

Au Domino

Pour son dernier programme de l'année, le cabaret-dancing Domino gâte sa clientèle en accueillant à nouveau le célèbre orchestre italien «I Mimmos». L'autre partie du spectacle sera assurée par la charmante Liza l'amour, venant d'Angleterre, et par la très sexy Christine Carol, au charme tout scandinave.

Aujourd'hui mardi 6 décembre dès 17 heures

PORTES OUVERTES

DU NOUVEAU MAGASIN DE FRUITS ET PRIMEURS
FAMILLE SCHÜPFER
RUE DE L'HÔPITAL 10
 Tél. 24 02 00

OUVERTURE OFFICIELLE: mercredi 7 décembre

Depuis longtemps appréciés sur la place du Marché, nous complétons notre service à la clientèle par la réalisation de notre nouveau magasin.

Etant donné qu'il y aura « Portes ouvertes » de notre nouveau magasin, nous informons notre fidèle clientèle que le magasin à la Promenade-Noire 6 sera fermé exceptionnellement aujourd'hui à partir de 17 heures. 057638 A

Restaurant de la Grappe
 La Courbe
 Neuchâtel
 L. Marini
 Tél. 33 26 26 058431 A

MACHINES À LAVER LINGE ET VAISSELLE
 Grand choix de neuf et d'occasion. GROS RABAIS. Réparations toutes marques. Devis rapides et gratuits.

Daréco S.A. 3, rue du Tunnel Lausanne
 Permanence tél. (021) 23 52 28
 Le Locle (039) 31 68 49
 Travers (038) 63 20 50 058215 B

EXCURSIONS VOYAGES **FISCHER**
 MARIN-NEUCHÂTEL
DIMANCHE 1^{er} JANVIER 1978
COURSE SURPRISE DU NOUVEL-AN
 Repas de fête, musique, danse dans un cadre sympathique
 Prix Fr. 62.—, nombre de places à disposition limitées.
 Programme détaillé à disposition. 058292 A

Mercredi 7 décembre 1977
entre 9 et 21 heures

EN COLLABORATION AVEC LA FÉDÉRATION SUISSE DE SKI, NOUS VOUS PRÉSENTONS:



- LES JOIES DU SKI ALPIN ET DU SKI DE FOND**
 UN TRAIN-EXPO COMBLÉ D'ATTRACTIONS:
 • Tout sur l'entretien et le partage des skis
 • Une information complète de la Fédération Suisse de Ski
 • Un grand concours doté de prix attractifs
 • Un simulateur de descente permettant de tester vos conditions
 • Une boutique des plus attractives avec anoraks, pulls et bonnets
 • Des films divertissants:
 - SKI INTENSIV ou la sensation grisante du ski de haute neige
 - Les farts-liberté du ski de fond
HEURES D'OUVERTURE 9-21 h
 Vous êtes chaleureusement invités à cette manifestation par votre magasin d'articles de sport par la Fédération Suisse de Ski et TOKO

Neuchâtel Quai aux marchandises
 Près de la poste de la gare

Super-Centre
 Portes-Rouges

Sous le patronage du rayon SPORT du Super-Centre



Dôle Heldenblut
 7 dl 1976
 Les Fils Maye SA, Riddes

6.70

Beaujolais Primeur
 1977
 Appellation contrôlée

R. Sarrau, St. Jean d'Ardières
 Mise en bouteille dans la région de production

4.30



Le Beaujolais Nouveau 1977 est arrivé!

Prix d'actions valables dès 6.12.1977

MORNY

Actions

Herò

• **Bouillon de bœuf**
 • **Bouillon de poule**
 66 g (le paquet) 6 cubes = 3 litres
~~1.80~~
1.60



Petit pois des Gourmets fins ~~2.60~~ **2.10**
 550 g égoutté
 Petits pois & carottes des Gourmets extra fins ~~3.20~~ **2.60**
 540 g égoutté
 Choix de légumes des Gourmets ~~4.50~~ **3.70**
 540 g égoutté

Ricola
 Sucres aux herbes
 100 g
~~1.20~~
1.-

THOMY
Mayonnaise
 à la française
 265 g
~~2.15~~
1.90

CHANDOR
Hairspray
 370 g
 aux extraits de germes de blé et un parfum de classe
 Classic pour cheveux normaux
 Spécial pour cheveux gras et fins
~~6.80~~
5.50

Baisse
Hakle 4 x 200 feuilles
Super Perl ancien ~~1.50~~
1.35

ancien ~~1.60~~
Tempo mouchoirs en papier
 10 x 10 pièces
1.45

SUPER-DISCOUNT

DENNER



Chaque jeudi, HIT jubilé

Neuchâtel — 43, rue des Sablons — 31, clos de Serrières

La Chaux-de-Fonds — place de la Gare

Visitez notre exposition permanente de **MOBILIER INDUSTRIEL**
Allemand frères sa
 2501 Bienne Route de Soleure 138
 Tél. 032 41 30 44 057539 B

SET DE SKIS
 2 pièces Skis compacts avec fixations
Nevada GT Marker ou Salomon
 complètement montés.
 Le tout seulement **199 fr.**
SKI+VELO-CENTER
 E. Bonassi
 Ecluse 14 NEUCHÂTEL
 Tél. (038) 24 59 44 058195 B

Jusqu'au 30 décembre
EXPOSITION VENTE
 avec certificat de garantie de
TAPIS D'ORIENT
 PERSE-RUSSIE
 ROUMANIE - CHINE
 PAKISTAN
 «AU SOL MODERNE»
Michel ROGEOZ
 53, rue de la République
 PONTARLIER 058444 A

(038) 24 44 24 — TOYOTA — GARAGE DU 1^{er}-MARS — TOYOTA — (038) 24 44 24

NEUCHÂTEL — PIERRE-À-MAZEL 1

INFORMATIONS SUISSES

Les votations communales du week-end Finances et conjoncture au menu de la séance du Conseil fédéral

BERNE (ATS). — En plus des votations cantonales et fédérales, les citoyennes et les citoyens de nombreuses communes ont dû se prononcer ce week-end sur divers objets et particulièrement les budgets.

A Genève, le projet de parking sous la plaine de Plainpalais a été approuvé par 18.150 oui contre 3214 non (résultat provisoire) dans le canton de Vaud, à Lutry, le corps électoral a rejeté un crédit pour la création d'un terrain de football.

Les électeurs de la ville de Berne ont approuvé par 26.847 voix contre 9270 le budget qui prévoit des dépenses pour un montant de 518,2 millions de francs, avec un déficit de 5,7 millions. La participation était de 37,1%. Les citoyens de Thoune ont accepté le budget de la ville, qui se monte à 75 millions et présente un déficit de 570.000 francs, une modification du plan d'aménagement de Gwatt. Les électeurs d'Interlaken ont également approuvé leur budget. A Berthoud, les trois objets soumis au souverain ont été acceptés: le budget, qui avec des dépenses de 34,45 millions de francs prévoit un déficit de seulement 3030 francs, le plan de construction de Hofgut et celui de la Zaehingerstrasse. Les électeurs de Lys

ont accepté leur budget, le règlement de construction et le plan de zones.

Le budget de la ville de Lucerne, qui prévoit des dépenses de 157,4 millions et un déficit de 1,6 millions, a été approuvé par 10.968 oui contre 5807 non. Un peu plus de 41% des électeurs s'étaient déplacés. Les citoyens de Winterthur ont approuvé, avec une participation de 55% les trois objets qui leur étaient soumis: oui aux ventes du soir hebdomadaires, oui aux fermetures retardées des magasins les veilles du 1^{er} mai et le 1^{er} août, oui à un crédit de 2,56 millions de francs pour la rénovation d'un bâtiment scolaire. C'est avec une grande majorité que les citoyens de Saint-Gall ont accepté un nouveau concept pour le financement des transports urbains.

Quatre oui en ville de Zurich. Avec une participation de 43% les électeurs zuricois ont accepté un projet pour une extension limitée de la Limmatstrasse dans le quartier de Hoeng, l'assainissement du quai de la Sihl, l'initiative de divers membres du législatif de la ville pour la construction d'un hôpital pour malades chroniques (rejet du contre-projet du législatif) et modification de l'ordonnance

d'aménagement du territoire et sur les constructions.

Les citoyens de Frauenfeld ont accepté le budget de la ville par 3828 oui contre 857 non. Ce budget prévoit une réduction de 5% du taux d'imposition. La participation était de 50%.

Dans le canton d'Argovie, les communes notamment d'Aarau (3800 oui contre 758 non), Aarburg, Baden et Suhr ont accepté le budget 1978. En revanche, les électeurs de la commune de Buchs dans la circonscription d'Aarau, ont rejeté le budget qui avait pourtant été approuvé par le parlement communal.

Dans les Grisons, une femme a été élue au Conseil communal de Samedan. Le souverain de la commune d'Arosa a accepté la révision de la loi sur les taxes de séjour ainsi qu'une contribution communale à la couverture de la patinoire artificielle. La nouvelle loi sur les taxes de séjour prévoit notamment de libérer les enfants en dessous de 12 ans du paiement de la taxe.

En Appenzell Rhodes Extérieures, les électeurs de Hérisau ont approuvé le budget qui prévoit des dépenses de 24,8 millions de francs et une réduction du taux d'imposition de 0,2 unités.

BERNE (ATS). — Lundi, le Conseil fédéral a parlé finances et conjoncture au cours de sa séance hebdomadaire. Il a également arrêté la tendance que devra prendre la nouvelle conception de l'offre de prestations des CFF aux fins de réduire les déficits. En ce qui concerne les finances, le gouvernement a commencé la discussion sur la procédure ultérieure à engager pour parvenir à un équilibre financier à partir de 1981. Deux possibilités s'offrent pour ce qui est des nouvelles recettes: un système à deux phases (adapter l'ICHA, puis introduire une nouvelle TVA) ou à une phase (directement la nouvelle TVA). La question demeure ouverte, a indiqué le vice-chancelier Buser à l'issue de la séance, le Conseil fédéral devant poursuivre la discussion lors des deux prochaines

séances. Il a aussi été question du facteur «temps» (quand doit-on lancer les projets et quand peut-on envisager une mise en vigueur?) et de l'opportunité d'introduire déjà dans cette réforme des finances des changements dans la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons.

CONJONCTURE

Le Conseil fédéral a d'autre part mandaté le délégué aux questions conjoncturelles à prendre les contacts nécessaires avec l'économie et les services fédéraux concernés en vue de l'élaboration d'un programme d'impulsion visant à l'utilisation de nouvelles technologies et à l'exploitation de nouveaux marchés. Il ne s'agit pas, a précisé le délégué, M. Waldemar Jucker, d'un nouveau programme de mesures visant à procurer du travail, mais d'une stimulation qui tende à des réformes structurelles devant permettre à notre économie de «rester dans le coup».

Cette révolution devrait favoriser un développement positif de nos petites et moyennes entreprises auxquelles il est urgent d'assurer l'accès aux banques de données technologiques de l'étranger (en particulier des Etats-Unis). Pour parvenir à ce résultat, il faudrait disposer — en plus de l'accès à ces «banques» — de spécialistes tels que les «analystes». Cette catégorie de spécialistes fait défaut en Suisse. Il faut les faire venir de l'étranger.

Un programme de formation pourra par conséquent être prévu dans ce contexte. Le «know how» est devenu à tel point complexe que ce problème dépasse le cadre de l'entreprise pour atteindre à une sorte d'universalité. La Suisse doit se mettre au diapason et le programme envisagé avec l'aide de l'économie privée devrait y contribuer, mais sans recourir à l'interventionnisme de l'Etat. Ce nouveau programme devra être présenté aux Chambres dans la première moitié de l'année prochaine et reposer sur un

budget nettement inférieur à celui des derniers programmes de mesures visant à procurer du travail.

CFF

Le Conseil fédéral a d'autre part confirmé le choix du conseil d'administration des CFF en matière d'offre de prestations que nos chemins de fer devraient adopter à l'avenir pour tenter de réduire les déficits. C'est la deuxième variante du rapport 77 qui a été choisie. Elle prévoit un nouveau système de trafic des envois de détail (fusion des envois de détail en petite vitesse et des messageries en un seul mode de transport), de nouvelles transformations de gares en haltes et une rationalisation accrue de l'exploitation sur les lignes régionales à faible trafic.

Le vice-chancelier Buser a bien précisé que toutes ces questions demeurent ouvertes et devront, partiellement, faire l'objet de décisions politiques.

AUTRES OBJETS

Le Conseil fédéral a en outre accordé une contribution de 2 millions de francs au programme alimentaire mondial pour une campagne de secours en faveur des populations du Sahel à nouveau menacées de famine.

Nommé le nouvel ambassadeur de Suisse en Italie en la personne de M. Antonio Janner, qui succède à M. Henri Monfrini, récemment décédé.

Et enfin proposé l'octroi d'un crédit additionnel de 3,9 millions pour un bâtiment administratif à Berne.

A propos des bulletins de vote

BERNE (ATS). — Répondant à une question écrite du conseiller national Sigrist (rad-ZH), le Conseil fédéral rappelle, au sujet des bulletins de vote, que la plupart des cantons désirent que le système actuel soit maintenu. M. Sigrist préférerait que l'on fasse imprimer un bulletin de vote distinct par objet, ce qui faciliterait beaucoup le travail des bureaux de vote, diminuerait les risques d'erreurs et permettrait d'établir plus rapidement les résultats. Le Conseil fédéral est de l'avis qu'il convient d'en rester au système actuel. En effet, le recours à des bulletins de différentes couleurs pour les votations fédérales comporterait le risque que les bulletins de vote cantonaux et communaux pourraient être confondus avec ceux de la Confédération. De plus, ce système causerait des frais d'emballage et d'expédition des bulletins sensiblement plus élevés qu'actuellement. Toutefois, la chancellerie est disposée à tenir compte des requêtes exprimées lors de la consultation, qui demandent que les bulletins distincts dont se compose le bulletin collectif ait toujours le format d'une carte postale (A 6). De la sorte, les lignes de perforation permettraient un pliage adéquat, qui facilitera la séparation des bulletins à l'endroit voulu.

SUITE M. Graber: l'ONU pas pour demain

Aussi, le Conseil fédéral veut-il mettre les meilleures chances de son côté. Il faut donc pouvoir présenter un bilan clair, des données concrètes au peuple. Un projet d'adhésion pourrait donc être présenté d'ici un avenir pas trop éloigné. M. Graber trouve que la proposition d'organiser une votation d'ici 1980 est trop rigide et maladroite (proposition Schmid). Il souligna que le gouvernement approuvait la proposition de la commission (adhésion dans les meilleurs délais). Notre politique est celle de la neutralité active, de la solidarité et de la participation. On ne peut mener la politique de l'autruche et refuser de voir ce qui se passe dans le monde. Il faut assurer notre part de responsabilité et d'influence. Il en va de notre devoir et de notre intérêt.

LES PROPOSITIONS

Le chef du DPF a analysé les autres propositions en présence. Il a regretté que la proposition de M. Duerrenmatt (lib/BS), suivie par M. Sigrist (rad/ZH), et tendant à prendre acte du rapport du

Conseil fédéral sans l'approuver, aille en quelque sorte dans un sens contraire de celui voulu par son auteur: en approuvant notre rapport, a-t-il noté, étant donné la forme que nous lui avons donnée, c'est aussi le principe de l'adhésion qui est acceptée.

Il a longuement analysé l'amendement de M. Hanspeter Fischer (UDC/TG), invitant l'exécutif à présenter avant le message sur l'adhésion un rapport complémentaire traitant notamment du maintien de notre neutralité dans le cadre de l'ONU: cette question, a-t-il rappelé, a déjà été étudiée de façon exhaustive dans le rapport gouvernemental de 1969, et rien n'a changé depuis lors dans ce domaine. Et les derniers mots de M. Graber ont été pour demander au Conseil national d'appuyer la proposition de la commission des affaires étrangères, qui prend acte du rapport en l'approuvant, et demande à l'exécutif de présenter le message sur l'adhésion dans «les meilleurs délais possibles».

C'est alors que se sont déroulés les votes. Le premier a été consacré à la décision sur le rapport: prendre acte sans plus, selon la proposition Duerrenmatt-Sigrist, ou prendre acte en approuvant (commission): la formule de la commission l'a emporté par 106 voix contre 48. Les votes suivants ont porté sur la procédure à suivre en vue de l'adhésion. La formule de la commission (meilleurs délais possibles) opposée à celle de M. Schmid (vote populaire en 1980 au plus tard), l'a emporté

une fois encore, par 110 voix contre 38. Opposée, lors de la votation définitive, à la proposition de M. Hanspeter Fischer, elle a triomphé, dans ce dernier combat, par 115 voix contre 41, comme nous l'avons indiqué au début de ce compte-rendu.

POUR PLUS TARD

Reste à dire quelques mots sur l'exposé de M. Graber, en guise de conclusion. Nous nous bornerons à observer que le chef du DPF n'a pas voulu envisager les avantages éventuels de notre maintien en dehors de l'organisation des Nations unies, ou en tout cas n'a pas fourni la démonstration que cette attitude n'aurait que des inconvénients. De même, l'on ne nous a pas présenté, et ce serait important, la politique que devrait suivre le Conseil fédéral dans l'hypothèse d'un refus, lors du vote populaire. Il est vrai que cette politique pourra le cas échéant être définie dans le message aux Chambres proposant de demander l'adhésion.

E. J.

Politique de la santé: centre de recherche inutile estime le Conseil fédéral

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral estime qu'il est préférable de développer et de promouvoir la recherche en matière de politique de la santé dans les institutions et organismes existants que de créer un centre de recherche. Tel est l'essentiel de la réponse que le Conseil fédéral apporte à une question écrite de M. Alfons Mueller (PDC-LU). Celui-ci aurait aimé que le Conseil fédéral fasse étudier, avant que soit examiné le projet de révision de la loi sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents, les problèmes qui sont en relation avec la création d'un centre de recherche en matière de politique de la santé.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral rappelle que, dans notre Etat fédéral, la santé publique relève principalement de la compétence des cantons. Il rappelle également qu'il a chargé, il y a un peu plus d'une année, le Fonds national d'examiner dans un programme de recherches la rentabilité et l'efficacité du système sanitaire suisse. D'autre part, notre gouvernement est d'avis que l'Institut suisse des hôpitaux qui, depuis sa création en 1972 a déjà traité divers problèmes relatifs à la politique de la santé, est prédestiné à assumer les charges envisagées.

Esso baisse de nouveau les prix de l'essence

ZURICH (ATS). — A partir de lundi, Esso (Suisse) a réduit de nouveau d'un centime par litre ses prix du super-carburant et de l'essence normale pour livraison par camion-citerne aux détenteurs de station Esso dans toute la Suisse. C'est la neuvième baisse de prix depuis fin juin 1976.

Selon Esso (Suisse), cette réduction est motivée par une baisse des prix du marché CIF frontrière suisse, déterminants pour la fixation des prix de l'essence en Suisse. La baisse des prix du marché CIF frontrière suisse est due au fléchissement du cours du dollar.

Seize personnes arrêtées pour trafic de drogue

LUGANO (ATS). — Seize personnes ont été arrêtées ce week-end à Lugano et dénoncées au ministère public pour trafic et consommation de drogue. Parmi eux, 7 ressortissants des Etats-Unis et un de Somalie ont été relâchés car ils s'est révélé qu'ils étaient simplement consommateurs de drogue. Une enquête qui dure depuis plusieurs mois et qui est conduite par la police des stupéfiants et la police de Lugano a révélé un trafic de drogue

très dense entre l'Italie et la Suisse. Les drogues étaient notamment destinées aux étudiants d'un collège pour étrangers de la région de Lugano.

250 grammes de haschisch ont notamment été retrouvés sur deux jeunes Romands. C'est un ressortissant italien qui transportait la drogue de Milan à Lugano alors que deux Libanais étaient chargés de la distribution aux toxicomanes de la région.

Pas d'arrêt dans la construction des centrales nucléaires

BERNE (ATS). — Ordonner un arrêt complet de la construction de toutes les centrales nucléaires et révoquer les autorisations délivrées, comme le demandait M. Valentin Oehen (an-BE), serait incompatible avec la loi sur l'énergie atomique. C'est ce qu'affirme le Conseil fédéral dans sa réponse à une question écrite déposée par le conseiller national bernois qui estime, à la suite en particulier de l'accident de Lucens, que la protection des personnes contre les dangers causés par les installations atomiques n'est pas assurée. Le Conseil fédéral base notamment sa réponse sur le fait que, dans son rapport intermédiaire, la commission d'enquête de Lucens a constaté qu'un accident, tel qu'il s'est produit dans cette centrale est exclu dans les centrales nucléaires qui

sont en service, en construction ou même projetées en Suisse («les phénomènes de corrosion et les autres réactions chimiques qui ont joué un rôle essentiel dans l'accident de Lucens sont absolument exclus», affirme le Conseil fédéral).

D'autre part, le Conseil fédéral entend renoncer à instituer une commission d'enquête chargée, comme le demande encore M. Oehen, d'élucider sous l'angle de la procédure administrative et de la loi sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, les violations des dispositions légales dont se seraient rendus coupables certains gouvernements cantonaux et services fédéraux. Le gouvernement base sa décision sur le fait que la plupart des points contestés font actuellement l'objet de recours.

Le célèbre détective Sherlock Holmes pris à partie par un policier suisse

De notre correspondant:

— C'est une bombe littéraire et judiciaire. Je viens de la lâcher à Paris. Cela va faire du bruit dans le landerneau, croyez-moi. Il est bientôt temps que l'on rende à César ce qui est à César. Sherlock Holmes qui passe pour être «le plus grand détective du monde» est en fait le «roi des tricheurs». Mes preuves sont irréfutables. Cela fait plus de trente ans que je travaille sur son dossier. L'auteur de Sherlock Holmes s'est inspiré d'un bout à l'autre de son œuvre d'auteurs moins connus. J'ai retrouvé des passages entiers, parfois les mots eux-mêmes, les détails les plus concrets, j'ai retrouvé tout ça chez l'Américain Edgar Poe, chez le Français Emile Gaboriau, dans les mémoires du préfet de police de Paris M. Gisquet et dans les publications de plus d'un chef de sûreté. Même Victor Hugo n'a pas été épargné dans ce genre... d'inspiration pour ne pas dire plagiat puisque ce serait diffamatoire.

«Sherlock Holmes», roi des tricheurs, c'est l'imposant ouvrage, sorte de thèse, que publie aujourd'hui l'homme dont nous reproduisons ci-dessus les propos, le D^r Henri Mutrux, ancien commandant de la police de Lausanne, médecin légiste,

criminologue de renom, chercheur endiablé, romancier même à ses heures.

— Les coïncidences que j'ai découvertes au cours de trente ans de recherches et que je dévoile aujourd'hui sont sensationnelles. Ce que Conan Doyle a écrit dans plus d'une de ses nouvelles ou romans, je l'ai retrouvé chez Edgar Poe et bien d'autres. Mes preuves sont irréfutables. Je présente d'un côté le texte de Sherlock Holmes et de l'autre celui de l'auteur dont l'Anglais s'est inspiré. Sherlock Holmes a été traduit à des millions d'exemplaires et pourtant on retrouve ça, bien avant lui, dans les publications françaises ou américaines.

MENACE D'UN PROCES

Henri Mutrux, expert judiciaire, officier à l'époque de la police lausannoise,

VALAIS

Triple évasion à Crêtelongue

(c) On imagine la surprise, lundi matin, pour les gardiens des établissements pénitentiaires de Crêtelongue, près de Sion lorsqu'ils s'aperçurent que trois des détenus avaient pris la clé des champs. Les trois évadés se trouvaient non pas dans la partie de l'établissement réservée aux hommes en semi-liberté, mais bien dans la section fermée, avec régime spécial.

Les trois détenus ont réussi à se procurer des outils puis ont scié les barreaux d'une des cellules situées au premier étage et ont sauté dans le vide en pleine nuit et disparu. Il s'agit de trois gaillards bien connus de la police suisse et étrangère. Il s'agit d'un certain Augustino, Italien, du Français Lamiet et du Valaisain Martin Mani, retenus pour délits divers, cambriolages, etc.

L'alerte a été aussitôt donnée. La police a dressé des barrages mais il n'est pas certain que l'étrange trio ait quitté le canton.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des ANNONCES SOUS CHIFFRES à ne jamais joindre de certificats ou autres

DOCUMENTS ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

VAUD

La nouvelle Municipalité de Vevey

VEVEY (ATS). — Le Conseil communal de Vevey a élu lundi matin la nouvelle municipalité (Exécutif), qui reste composée d'un syndic libéral (M. Bernard Chavannes), de deux conseillers socialistes et de deux conseillers radicaux. Le parti socialiste et le parti démocrate-chrétien ont échoué dans leur tentative d'enlever un siège radical devenu vacant. MM. Henri Michaud (rad), Pierre Rochat (soc), Ernest Henchoz (soc) et Bernard Chavannes (lib) ont été réélus municipaux sans opposition. Pour le cinquième siège, devenu vacant à la suite du départ de M. Frédéric Tschumi (rad), il a fallu deux tours de scrutin pour permettre à M. Gérard Stettler (rad, 48 ans, directeur d'entreprise) de l'emporter sur MM. Pierre Aguet (secrétaire général du parti socialiste vaudois) et Gabriel Théraulaz (PDC). Enfin, le libéral Bernard Chavannes a été réélu syndic.

Une peintre neuchâteloise expose à Lausanne

(c) Le peintre neuchâtelois Blaise Jeanneret, expose ses œuvres jusqu'au 8 janvier prochain à la galerie Planque à Lausanne. Né à Cressier, en 1897, Blaise Jeanneret est le fils du peintre Gustave Jeanneret. Il fit des études d'architecte avant de gagner Paris vers 1925. Dans la capitale française, il fréquente l'Académie Ranson. La Seconde Guerre mondiale le ramène en Suisse et, depuis 26 ans, il réside dans son village natal. De ses études d'architecte, l'artiste a gardé l'amour des volumes harmonieux où tout est équilibre. Son cubisme n'a rien d'agressif et exprime par la richesse de ses couleurs une grande sensibilité, une volonté de faire passer vers les autres sa vision personnelle. A travers l'œuvre, on sent, chez l'homme, ce besoin profond de peindre de s'exprimer par la forme et la couleur, de pousser loin la recherche personnelle tout en préservant sa velléité intérieure.

Blaise Jeanneret est peut-être le naïf du cubisme, mais son œuvre provoque cette émotion que l'on ressent devant ce que l'on sent vrai.

Loterie à numéros: pas de «6»

Liste des gagnants du 49^{me} tirage du 3 décembre:

3 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire: 153.900 fr. 45.

141 gagnants avec 5 numéros: 3274 fr. 50.

8012 gagnants avec 4 numéros: 57 fr. 65.

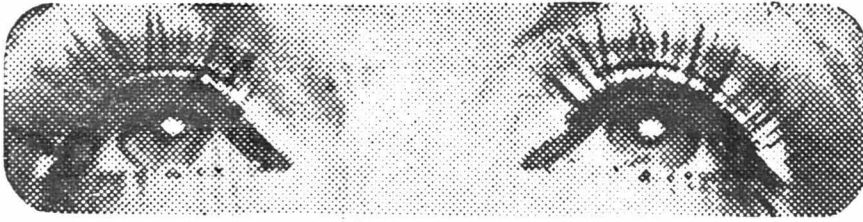
115.604 gagnants avec 3 numéros: 4 francs.

Le maximum de 6 numéros n'a pas été obtenu.

Koeniz: échec de Valentin Oehen

KOENIZ (BE) (ATS). — Les citoyens et les citoyens de la commune de Koeniz, près de Berne, ont confirmé leur président de commune, le démocrate du centre Urs Haudenschild, dans ses fonctions. Il a été réélu par 6551 voix contre 1575 à son adversaire de l'Action nationale, le conseiller national Valentin Oehen, et 1200 voix à M^{me} Gertrud Hegi, de l'«alternative démocratique».

VOTRE PAGE



MADAME

Pantalons et jupes pour varier les tenues

Si la jupe et le pantalon ont trouvé autant de succès auprès des femmes, c'est peut-être parce qu'ils permettent de varier presque à l'infini, les tenues. Portez-les avec un chemisier, un pull, une marinère, une tunique et vous aurez autant de toilettes différentes. Couleurs coordonnées ou au contraire tons tranchés, le choix est important et chacune peut y apporter sa note personnelle.

LES JUPES

Si vous êtes sportive, vous aimerez les jupes droites, montées sur ceinture boutonnée, à pli couché ou pli creux sur le devant. En jean, velours milleraies ou cordelé, vous les porterez en toutes occasions.

Une touche de fantaisie et d'élégance britannique et voici le kilt. Ecosais bien entendu, il se ferme par deux boucles sur le côté. A plis piqués jusqu'aux hanches et panneau droit frangé sur le devant, il apportera une note gaie et jeune dans votre garde-robe.

Romantisme et folklore avec des jupes froncées ou à volants, montées sur une large ceinture. Tissus souples et mouvants, dans des dessins et coloris chauds. Classique et périodiquement à la mode, la jupe portefeuille. Fermée sur le côté par des boutons, à plis couchés surpliqués jusqu'aux hanches, sur le devant ou toute droite. Ou une jupe à plis mouvants démarquant juste au-dessus du niveau des hanches ou jupe plissée soleil, également amincissante.

LES PANTALONS

Jans en jean, jeans en velours 500 raies, jeans en moleskine, jeans en velours 1000 raies, à deux poches cavalières, poches tickets avec rivets et deux poches au dos dans des coloris époustouffants : rose indien, vert lagon, gris orange, cannelle, chocolat, caramel roux, bleu navy, vert kaki, bleu lumière, aubergine, sable, noir, bleu jean... Vous les porterez sur les bottes, dans les bottes, bas terminés ou retroussés. Dans l'ensemble les bas de pantalons sont moins larges, si ce n'est étroits de forme « cigarette » allongeant au maximum la silhouette.

Une nouveauté : le pantalon à pinces. Monté sur une mince ceinture boutonnée, l'ampleur des hanches étant resserrée par quatre pinces à la taille. Bas du pantalon un peu plus large : 26 à 28 centimètres.

Un pantalon bouffant, sans ceinture, pinces à la taille sur le devant et le dos, bas resserré par un élastique, il allonge la silhouette tout en dissimulant certaines « rondeurs ».

Pour celles qui aiment avoir le ventre bien plat, pantalons sans ouverture en tissu extensible, droits, montés sur ceinture élastique réglable.



Un petit air masculin avec un blazer beige, un débardeur jacquard, un chemisier à carreaux fenêtrés et un pantalon à chevrons.

Amincissantes et confortables, combinaisons chasubles à manches longues ou sans manches. Longue fermeture à glissière sur le devant, à encolure arrondie dégagée ou petit col, elles sont plus spécialement appréciées des frioleuses.

Sportives ou élégantes, telles sont les jupes-culottes. Droites, à groupes de plis souples dominant de la souplesse, à plis couchés faisant effet de plis creux, vous en posséderez au moins une. En lainage, velours ou jean, vous la porterez aussi bien avec des bottes que des chaussures ou des chaussettes folkloriques.

Si la jupe et le pantalon font fureur, il en est de même pour le chemisier. Classique, à manches longues, poignet et petit col chemise, poches plaquées ou de style « chemise militaire » à poches poitrine

appliquées à soufflets, pattes d'épaules ou encore de forme blouson, bas du corps et des manches resserrés par un bord côtelé. Peut-être préférerez-vous la tunique courte ou ¾, fendue ou non sur les côtés, poche poitrine, ampleur des manches resserrée au poignet? (APEI)



Vernis à ongles : pas de panique!

Laquelle d'entre nous n'a jamais eu de malchance en se passant les ongles au vernis à ongles? Il suffit d'un geste malheureux pour qu'une goutte se détache du pinceau et vienne se déposer sur la nappe, la robe ou la moquette. Mais pas de panique! Le vernis à ongles, pour peu qu'il soit de bonne qualité, c'est-à-dire sans composant nocif, est relativement facile à enlever sur tous les tissus ou tapis en fibres synthétiques, polyester ou polyamide par exemple.

Supposons que vous ayez laissé tomber un peu de vernis sur une robe ou une moquette. Elle partira sans trop de peine si vous voulez bien vous y mettre tout de suite et opérer avec des mains débarrassées de vernis. Glissez sous le tissu ou le tapis un buvard ou du papier de ménage et tamponnez bien la tache avec du dissolvant. Si la moquette est collée, traitez la tache alternativement avec du dissolvant et un chiffon propre ou du papier buvard.

Il arrive que les dissolvants qui contiennent un corps gras laissent des auréoles, mais elles partent facilement au lavage. Pourtant il est préférable d'avoir toujours en réserve un flacon de dissolvant sans corps gras. Si vous le jugez nécessaire, vous traiterez encore la moquette avec un shampoing moussé. En tout cas il est inutile d'avoir recours à de l'essence rectifiée qui n'a aucun effet. L'acétone et l'acétate d'éthyle ne sont pas non plus recommandés. Ils sont du reste soumis à la réglementation sur les toxiques et sont vendus seulement sur autorisation spéciale. (Viscosuisse)



Préparez la fête de Noël avec votre imagination

La fête de Noël, c'est surtout la lumière et la chaleur d'un accueil. Ce sont quelques idées qui nous changent des autres jours. Une certaine recherche dans la manière de disposer les objets ordinaires.

Au moment de Noël, pour renouveler les traditionnelles boules et guirlandes, on vous propose parfois des gadgets nouveaux, souvent coûteux et bien éphémères. En fait, il est très simple de donner à la maison un air insolite avec ces accessoires un peu désuets que sont les petites ampoules clignotantes, les boules multicolores, les cheveux d'ange et bien sûr les bougies.

Ce n'est pas difficile d'innover avec des bougies : elles sont devenues tellement variées dans leurs formes et leurs couleurs, et par le fait même dans leurs prix.

Vous connaissez aussi sans doute les bougies-fruits et légumes qui peuvent se mélanger aux vrais dans de larges coupes ou dans des corbeilles placées négligemment sur une table ou une desserte. (Un seul impératif : veiller à leur équilibre pour que leur petite flamme ne provoque pas de drame.) D'autres ont le cliquant de l'or et de l'argent, ou au contraire les teintes sobres des poteries.

Si les bougies fantaisie sont chères parfois, la fantaisie peut venir de vous. Prenez de simples bougies blanches, ou des bougies d'anniversaire, et placez-les dans des bougeoirs improvisés : soliflores, pots de fleurs, corolle de vieille lampe. Rangez-les en groupe

sur le rebord de la fenêtre où elles éclaireront, par exemple, pour le passant ou le visiteur qui les apercevra de l'extérieur, un message de bienvenue ou d'amitié écrit sur la vitre (à la bombe ou au blanc d'Espagne).

Quelques bougies sont même conçues pour résister au vent, comme des torches : vous pouvez les mettre directement à l'extérieur. Certaines se présentent en pots de fleurs factices.

Autre solution : faire dans de jolis contenants des compositions avec des boules d'argent et des pommes de pins. Mais ici encore : surveillez la flamme.

LAMPES ET GUIRLANDES

Si ce problème de sécurité vous arrête, revenez aux guirlandes de petites lampes, clignotantes ou non. Vous pouvez, elles aussi, les disposer dans une corbeille de fruits où elles feront vivre une nature morte, ou dans d'autres endroits imprévus : dans une plante verte (pourquoi toujours le sapin!), dans un bocal rempli de fleurs séchées, ou de bonbons... ou même autour d'un joli gâteau en dissimulant les fils avec une serviette bien blanche!

Lumineuses ou non, les guirlandes sont un élément indispensable de la « fête ». Elles peuvent être en papier, bien sûr, mais aussi confectionnées avec des branchages récupérés ici ou là. Ne les limitez pas à l'intérieur de la maison : puisqu'elles ne vous ont rien coûté, faites-leur braver les intempé-

ries et décorez votre fenêtre (ou votre porte d'entrée). Tout le monde en profitera un peu. Agrémentez-les de rubans, de boules ou, si elles sont protégées, de petites ampoules clignotantes.

BOULES ET BONBONS

Indispensables et classiques, elles aussi, les boules deviendront surprenantes suivant la place que vous leur donnerez. Plutôt que de les suspendre de façon éparse, groupez-les : faites des pyramides (quelques points de colle pour l'équilibre) ou d'autres figures et placez-les sur la table... ou ailleurs : au pied des plantes sur la terre des pots de fleurs, dans les corbeilles de fruits (elles aussi), sous les lampes pour faire jouer les reflets.

Enfin, vous avez certainement chez vous de beaux récipients en verre : des bocaux, des coupes, de grands verres. Ils vous serviront à présenter à vos invités des « friandises » que vous disperserez dans la maison comme autant de bonnes surprises : des bonbons, des pâtes de fruits, des sucres auxquelles vous pourrez ajouter quelques pétales de fleurs... Elles aussi se marient bien aux bougies colorées, ou aux bougies flottantes.

Des idées toutes simples, des idées de charme que vous pouvez compléter au gré de votre imagination en transformant un tout petit peu les traditions, qui feront que votre « maison de Noël » ne sera pas celle de tout le monde. (APEI)

BÛCHE DE NOËL AU MOKA OU... GÂTEAU SYLVESTRE

Pour 12 personnes : 600 g de beurre, 400 g de sucre, 300 g de farine, 2 verres de rhum, 9 œufs, de l'extrait de café. Travaillez ensemble 300 g de beurre et 300 g de sucre. Ajoutez-y, un à un, six jaunes d'œufs.

Incorporez petit à petit, la farine tamisée et le sel. Mélangez délicatement les blancs battus en neige bien ferme. Versez votre préparation dans un moule long et bien beurré. Faites cuire au four moyen et vérifiez la cuisson en piquant le gâteau avec une aiguille. Celle-ci en ressortira sèche lorsque le gâteau est cuit.

De plus, battez ensemble trois jaunes d'œufs avec 150 g de sucre. Incorporez-y 300 g de beurre ramolli et le rhum. Terminez par l'extrait de café.

Coupez le gâteau horizontalement et tartinez-le avec la crème moka. Reformez le gâteau et masquez-le avec la crème. Striez à l'aide d'une fourchette et décorez selon

vos goûts avec des feuilles de houx et un petit Père Noël.

Préparation : 1 h et cuisson 30 à 40 minutes.

Quant au gâteau sylvestre, pour huit personnes, il faut : 6 œufs, 200 g de sucre semoule, 300 g de farine, 75 g de chocolat fondant, 3/4 de sachet de levure en poudre, pour la pâte.

Garniture : 2 dl de crème fraîche battue en Chantilly avec 4 cuillerées à soupe de sucre fin et 2 cuillerées à soupe de crème de cacao, un verre à liqueur de crème de cacao, 3 tranches d'ananas confites, des copeaux ou des granulés de chocolat, 175 g de chocolat fondant, des bonbons de couleur au sucre.

Faites fondre le chocolat fondant à feu doux. De plus, battez les six œufs avec le sucre et incorporez-y, petit à petit, la farine et la levure. Ajoutez le chocolat fondu au bain-marie. Versez la préparation dans un

moule rond beurré et faites cuire au four moyen. Vérifiez la cuisson en transperçant le gâteau en son centre avec une aiguille à tricoter, qui doit ressortir sèche. Démoulez le gâteau et laissez refroidir sur une grille.

Coupez le gâteau en deux et fourrez-le de petits dés d'ananas confits macérés 1 h dans un verre à liqueur de crème de cacao. Couvrez avec une couche de crème Chantilly parfumée à la liqueur.

Reconstituez le gâteau et glacez le dessus avec les 175 g de chocolat fondant fondu au bain-marie.

A l'aide d'une poche munie d'une douille à fine ouverture, non cannulée, tracez deux aiguilles avec le restant de la crème Chantilly. Achevez la décoration avec des copeaux ou des granulés de chocolat et des bonbons de couleur au sucre.

Préparation : 1 h et cuisson : 30 à 40 minutes.

La peau sensible aux changements de saison

A chaque changement de saison et de climat votre peau réagit à tout ce qui perturbe ses habitudes. Voici venu le temps des premiers froids et votre peau éprouve le besoin vital d'être protégée. Offrez-lui un surcroît d'éléments nourrissants et de principes revitalisants.

Les crèmes régénératrices de nuit vont permettre à votre épiderme d'affronter en beauté l'arrivée des jours d'hiver. Ces crèmes contribuent à régénérer les tissus et remplacent momentanément votre crème de nuit habituelle, elles évitent l'accoutumance. Après trois semaines de crème régénératrice, votre crème de nuit quotidienne n'en sera donc que plus efficace.

Votre peau élabore une protection naturelle, le sébum, mais qui ne suffit pas à la défendre efficacement contre l'agression du froid. Appliquez le matin une crème de jour adaptée à la nature de votre peau. Elle renforcera la protection naturelle de l'épiderme en étendant, en surface, un film qui formera écran.

Sur votre peau unifiée, votre maquillage sera plus réussi et tiendra mieux. Pour s'épanouir, votre peau a besoin, pendant la saison froide, d'être nourrie en profondeur. Appliquez chaque soir une crème de nuit, au réveil votre peau sera mieux reposée et votre teint plus clair.

L'hiver, la peau a parfois besoin d'un petit coup de fouet qui stimule et renforce l'action des soins quotidiens. Utilisez un masque une fois par semaine pour donner à votre visage un éclat supplémentaire. Le masque permet d'éliminer bien à fond les cellules superficielles qui se renouvellent constamment, il retend la peau et lui donne un teint lumineux. De plus, le masque gomme les petites imperfections, lisse l'épiderme tout en vous procurant, le temps de son application, une agréable sensation de fraîcheur et de détente.

PEAUX GRASSES ET SÈCHES

Les peaux grasses, contrairement à ce que nous pourrions penser, ne résistent pas mieux au froid que les peaux sèches. Les pores se resserrent,

le sébum s'écoule mal, les points noirs apparaissent. Pour celles qui ont la peau grasse, il serait bon pendant la saison froide de procéder à des nettoyages de peau assez fréquents.

En hiver, les peaux sèches sont souvent sujettes à la couperose et aux irritations. Vous protégerez votre peau en appliquant avant de vous maquiller des crèmes riches en lipides qui feront fonction de base. Evitez le savon ordinaire qui est alcalin et pour cette raison souvent mal toléré. D'autre part, au contact d'une eau calcaire il devient plus irritant et agressif.

Commencez toujours la toilette de votre visage avec un lait démaquillant. L'entraîner avec lui les impuretés qui obstruent les pores de la peau et l'asphyxient. Spécialement formulés pour ménager le film de protection naturelle qui fait écran contre les agressions extérieures, les laits aux plantes, en particulier, respectent l'équilibre physiologique de l'épiderme. Appliquez toujours votre lait sur la peau avec la pulpe des doigts. N'utilisez pas de coton, il en boirait trop.

Étendez le lait en massant légèrement par des mouvements circulaires de bas en haut sauf sur le cou qui doit être massé de haut en bas. Le massage léger du bout des doigts est capital pour bien dissoudre les salissures et pour entretenir la souplesse et la fermeté de votre épiderme.

D'autre part, il stimule la circulation sanguine qui a tendance à se ralentir pendant l'hiver et prévient ainsi l'apparition de la couperose ou de rougeurs disgracieuses.

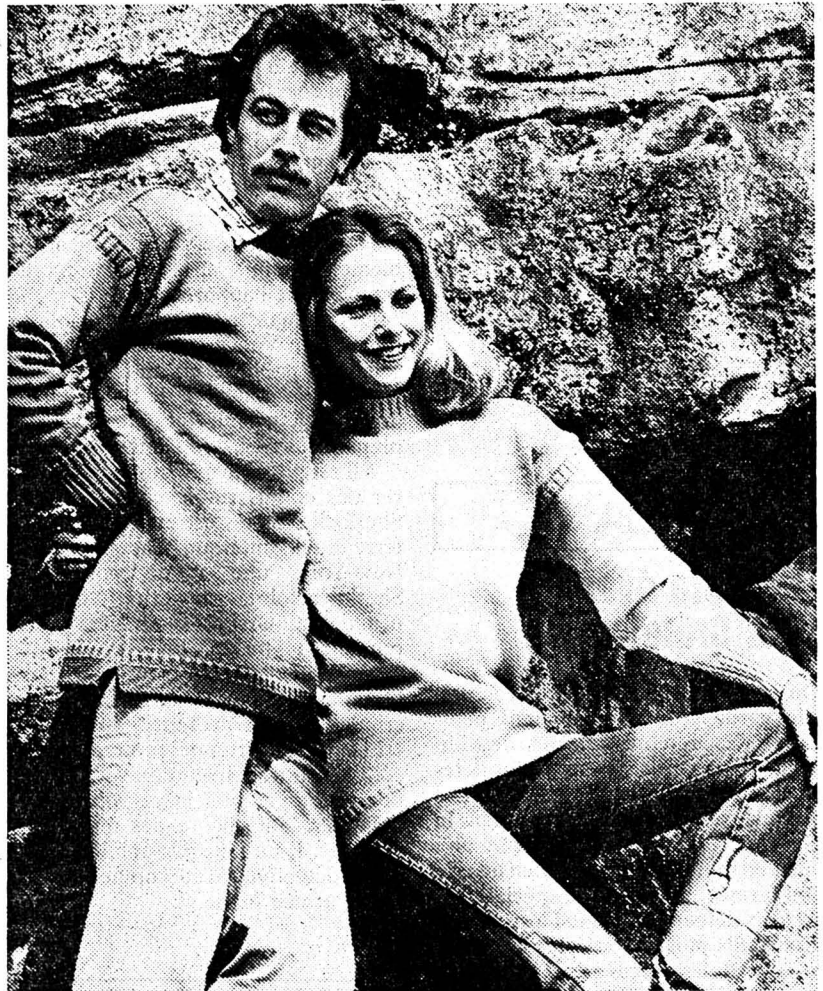
En règle générale vous supporterez mieux les rigueurs de l'hiver si vous prenez garde à vous nourrir, à bien dormir et à faire un peu d'exercice afin de stimuler la circulation sanguine.

N'oubliez pas qu'un joli teint est bien souvent synonyme de bonne santé. L'hiver, votre organisme a besoin plus que jamais de calories et de protéines. Vous n'arriverez pas à vous réchauffer et vous serez réceptive au moindre virus si vous ne surveillez pas votre alimentation. Alors faites quelques petits efforts de discipline et vous traverserez l'hiver comme par enchantement. (APEI)



Votre peau réagit au froid et c'est pourquoi il est indispensable de la protéger et de la soigner mieux encore qu'en été. (Photo Juvena)

Au chaud et parfaitement à l'aise dans le vrai pull Guernesiais



Les Anglo-Saxons restent les champions incontestés du chandail. Une spécialité peut-être moins connue sur le continent est le sweater de Guernsey. Fabriqué dans l'île depuis plus de quatre siècles, ce chandail était avant tout le vêtement des pêcheurs. Il devait donc être imperméable et très solide et son originalité réside toujours dans les motifs ornant le haut des manches. Le Guernesiais se fait en bleu marine (traditional navy) en beige et en « rouge bolide ».

Portez le Guernesiais avec des jeans en denim : ils sont faits pour s'entendre!

Institut de beauté JUVENA
Rue du Seyon 12 - Neuchâtel - Tél. (038) 25 84 21

NOTRE SUGGESTION CADEAUX
Un bon JUVENA pour soins esthétiques ou produits, au choix. Cure de beauté visage ou corps. Nos massages esthétiques manuels sont exécutés par esthéticienne diplômée de la faculté des soins esthétiques du corps de Paris.

058344 R

hockey sur glace

Que se passe-t-il sur le front du championnat suisse de ligue nationale?

Ligue B: Langenthal et Lucerne ont réussi une bonne opération

Accroché - mais vainqueur - par la lanterne rouge Forward Morges, Zurich a réalisé une nouvelle bonne opération ce week-end, Davos étant rentré l'oreille basse de Viège. Voilà l'équipe du Suédois Lilja solidement installée aux commandes, le trou étant désormais bien creusé. Mais l'essentiel de cette quinzième journée - elle marquait la fin du premier tour - reste les résultats acquis par les équipes menacées de relégation. Donc, Forward court toujours après sa première victoire; Neuchâtel et Sion ont raté le coche dans la mesure où Lucerne et Langenthal constituaient des obstacles franchissables; par contre-coup Langenthal et Lucerne ont réalisé un excellent bénéfice tout comme Olten - vainqueur de Villars - alors que Rapperswil (aux Vernets) et Fleurier (à Belle-Roche face à Zoug) ont subi la loi de leur adversaire respectif. Désormais, il semble que le trou soit fait, Lucerne, Fleurier, Neuchâtel et Rapperswil accusant un gros retard sur leurs pairs. Seul Sion (13 points) navigue encore en eaux troubles. Quant à Forward...

Cette quinzième soirée a également été marquée par un accident dont il n'est pas encore possible d'évaluer les répercussions: à Lugano, Gérald Dubi s'est fracturé un doigt. Le centre-avant de la ligne de

choc lausannoise va donc se tenir éloigné des patinoires pour quelques semaines. L'handicap sera lourd à supporter par le pensionnaire de Monruz placé devant deux échancés à ne point rater avant la pause: Lugano et Genève Servette à Montchoisi.

Ainsi, parmi les équipes de tête - celles dont il est supposé qu'elles pourraient encore intervenir pour barrer la route à Zurich - Zoug, Lausanne et Genève Servette n'ont pas plié au contraire de Davos freiné dans le Haut-Valais. Certes, Zoug et Genève Servette avaient la partie facile, le modeste Rapperswil et Fleurier ne représentant pas des obstacles insurmontables. Et puis pour Zoug, le déplacement en terre valloisienne prenait une allure de «test», Stuppan se privant des services de Jorns - sur le banc des remplaçants - du Finlandais Marttinen et de Fehr à la suite des remous évoqués la semaine dernière. Et Fleurier en fit les frais... Quant à Rapperswil, la venue de son nouveau Canadien (Walton) ne modifia en rien le fond du problème: l'équipe est trop limitée pour espérer dialoguer avec les «grands» même si en cours de route elle a glané quelques points assez surprenants (deux contre Lausanne au soir du premier match, un contre Villars).

En fait, les néo-promus ne brillent pas: Rapperswil est à la traîne; Neuchâtel n'est guère mieux loti. Le pensionnaire de Monruz a raté une occasion (une de plus!) de prendre ses distances face à Lucerne. Son incroyable léthargie de la première période, le passage à vide de Quadri, le fait pour son remplaçant Roethlisberger de rentrer «à froid» - il fut d'une extrême nervosité - le vouaient à être dévoré par un Lucerne sans grand talent mais au moins travailleur. Puis il eut le mérite de remonter son handicap, mais pas de forcer la décision. A ce jeu il va s'user avant terme...

Pour sa part, Sion est redevenu un laboureur. A Langenthal, il fut dans l'incapacité d'entraîner le rouleau compresseur bernois. A l'heure du bilan il sera tout heureux d'avoir battu Zoug et Genève Servette dont les gains obtenus lui permettent de maintenir la tête hors de l'eau. Pour l'instant?

Ce soir, les équipes appartenant à la première moitié du classement auront la possibilité de creuser le fossé: Lausanne se rend à Monruz, Zoug à Wetzikon et affronte Rapperswil, Genève Servette reçoit Fleurier, Viège se rend à Morges, Lugano à Lucerne. Quant à Davos, il était hier soir à Zurich. A-t-il apporté une pincée d'intérêt au championnat en stoppant le «leader»? Pour sa part, Olten reçoit Langenthal alors que Sion va à Villars. Un succès lui permettrait de rejoindre l'équipe vaudoise sur le pallier des 15 points. P.-H. B.

Neuchâtel reçoit Lausanne à Monruz: après la catastrophe, l'exploit?

Lausanne appartient au clan des «grands». Il n'a pas encore abandonné tout espoir d'accéder à la ligue A si Zurich venait à faiblir. Il ne fera donc aucune concession. Son objectif unique ce soir à Monruz: deux points. Pour ce faire, l'entraîneur-joueur Vincent est confronté à un problème: trouver un remplaçant à Gérard Dubi blessé à Lugano - il fut victime d'une fracture ou d'une esquille du métacarpe, os situé sur le dessus de la main selon un confrère lausannois d'hier matin.

L'absence du capitaine lausannois va-t-elle inciter Réal Vincent à remanier ses lignes d'attaque ou va-t-il tout simplement trouver un remplaçant à son centre avant? Toujours est-il que Friederich et Gratton vont se trouver privés de leur pourvoyeur de palets (Dubi est crédité de 24 «assists» à ce jour). Certes, le Canadien - il est «leader» des «compétiteurs» du championnat de ligue B - et Friederich peuvent, à eux seuls, poser de

gros, très gros problèmes à la défense neuchâteloise, au gardien Quadri notamment. Or, celui-ci peut fort bien faire mieux que limiter les dégâts. Il doit absolument reprendre confiance en ses moyens - ils sont grands -, retrouver confiance en vue des échéances futures. Dans le jeu de Neuchâtel il est une des pièces maîtresses.

Cette confiance que Neuchâtel dans son ensemble doit également retrouver... avant de se rendre samedi à Lucerne!

Pour cette rencontre, Jean-Pierre Uebersax apportera certainement quelques modifications à l'ordonnance de ses lignes ce d'autant plus que Gygli a repris l'entraînement lundi soir. Or, le Loclois «en veut». Et puis, Lausanne appartient à cette catégorie d'équipes contre lesquelles Neuchâtel se sent à l'aise, même s'il fut largement dominé au match aller à Montchoisi...

Alors? Après la catastrophe, l'exploit? P.-H. B.

Fleurier: six jours difficiles

Les joueurs fleurisants entament ce soir une phase du championnat qui tient beaucoup de la randonnée touristique «à l'américaine». En effet, en l'espace de cinq jours, les hommes de l'entraîneur Huguenin vont se rendre successivement à Genève, Davos, puis à Zoug pour y rencontrer à chaque fois une formation siégeant dans le quintette de tête de l'actuel classement.

La première excursion conduit ce soir au bout du lac Léman où Fleurier rencontrera Genève-Servette. Interrogé au sujet

de ce déplacement à l'issue du match opposant ses hommes à Zoug, l'entraîneur René Huguenin déclarait: «Dans la situation où l'on se trouve, nous ne pouvons pas faire «la fine bouche» et considérer différemment nos adversaires. Nous devons absolument récolter des points partout où c'est possible aussi nous nous déplacerons à Genève avec le désir de profiter du moindre faux-pas de nos adversaires.»

Quel est l'esprit qui règne actuellement dans l'équipe? «On pourrait supposer qu'une défaite comme celle de ce soir a des risques d'atteindre le moral des joueurs, mais les connaissant, je pense que cela ne sera pas le cas; il peut arriver à chaque équipe une fois ou l'autre pareille aventure. Toutefois mis à part le résultat, la rencontre m'a confirmé dans l'impression que j'avais d'un manque de résistance physique chez la plupart des joueurs. Je l'avais remarqué depuis quelque temps mais il est difficile avec des joueurs ayant déjà une activité professionnelle fatigante de leur imposer de très gros efforts à l'entraînement. Je ne pense pas pouvoir et pour cause prendre de mesures cette semaine, mais nous pensons mettre à profit la pause de Noël pour améliorer notre condition physique.» J.-P. D.



JEAN-LUC QUADRI. - Le gardien neuchâtelois - après un passage à vide - retrouve-t-il toute sa sûreté, toute son efficacité. Quant à Gygli, il devrait revenir au premier plan. (Avispress Baillod)

Ligue A: quatre candidats dans un mouchoir

Le deuxième tour du championnat de ligue A aboutit sur une situation extrêmement favorable à la coalition bernoise, ou plutôt alémanique, Klotten se trouvant sur le même pied que Bienne, au troisième rang, à deux points seulement du chef de file, Langnau. Quatre équipes classées en l'espace de deux points après quatorze journées, ça ne s'est plus vu depuis des lustres en championnat suisse. Il faut s'en réjouir... avec les caissiers des clubs!

La cassure est maintenant nette, entre le quatuor de tête et la suite du classement. Certes, quatre points sont peu de chose en regard des 14 rencontres restant à jouer mais Langnau, Berne, Bienne et Klotten ne sont pas près de lâcher du lest. Tant qu'ils ont encore l'espoir de remporter le titre, nous devons nous attendre à les voir empiéter régulièrement leur gousset, cela même si, de temps à autre, ils risquent de commettre un faux pas rendu quasi inévitable par la volonté

des La Chaux-de-Fonds, Sierre et Arosa de réussir des coups d'éclat.

S'il est évident que le futur champion figure parmi les quatre actuels premiers du classement, son nom restera cependant encore longtemps inconnu. Quant au futur relégué, il n'est pas possible de le désigner non plus. Les cinq points de retard qu'Ambri Piotta compte sur Arosa ne sont pas un handicap insurmontable mais, étant donné que Tajcnar ne reviendra pas des Etats-Unis, les chances des Tessinois sont cependant bien minces. Attendons toutefois quelques semaines avant de savoir s'il faut véritablement les condamner.

Aujourd'hui, la première soirée du troisième tour voit les quatre premiers affronter les quatre derniers... Logiquement donc, le fossé devrait se creuser. Cependant, certains favoris vont au-devant d'une tâche fort délicate. Ainsi, Berne, aux Mèlèzes, devra prendre garde à une formation chaux-de-fonnière «la bande à

Cusson» se déchaine, on doit s'attendre à tout. Bienne aussi, prendra garde à Sierre. L'équipe valaisanne, en dépit de l'abandon de Charly Henzen, a repris du poil à la bête. Samedi, dans l'Emmental, elle a longuement résisté à Langnau. Elle peut donc incontestablement poser des problèmes à Bienne, sur les rives du Rhône.

En montant à Ambri, Langnau ne nourrit pas trop d'appéhension. Certes, il faut toujours se méfier de Gaw et de ses coéquipiers mais l'équipe de Beaudin détient suffisamment d'atouts pour éviter une mésaventure qui ferait sourire plus d'un... Quant à Klotten, confronté sur sa piste à Arosa, il doit se racheter après l'ample défaite subie à Berne. S'il tient à conserver intactes ses chances d'arracher le titre, Klotten ne peut guère se permettre de perdre deux fois d'affilée. Il n'est cependant pas à l'abri de cela, car Arosa est capable de grignoter des points n'importe où. F. P.

Pour mémoire					
LIGUE A					
1. Langnau	14	9	2	3	76 41 20
2. Berne	14	9	1	4	70 41 19
3. Bienne	14	9	0	5	64 43 18
4. Klotten	14	8	2	4	54 47 18
5. Chx-Fds	14	5	2	7	57 52 12
6. Sierre	14	5	2	7	43 72 12
7. Arosa	14	3	3	8	34 39 9
8. Ambri Piotta	14	2	0	12	35 98 4

Ce soir. - La Chaux-de-Fonds - Berne (3-4, 2-8); Ambri Piotta - Langnau (5-17, 1-9); Klotten - Arosa (4-2, 2-0); Sierre - Bienne (1-3, 1-1).

Samedi. - Arosa - Sierre (1-1, 3-5); Berne - Langnau (0-2, 2-8); La Chaux-de-Fonds - Ambri Piotta (8-2, 3-4); Klotten - Bienne (4-2, 2-4).

LIGUE B					
1. CP Zurich	15	13	1	1	85 44 27
2. Lausanne	15	10	2	3	104 66 22
3. Zoug	15	10	1	4	66 37 21
4. Davos	14	9	1	4	49 42 19
5. Genève-S.	15	8	3	4	72 49 19
6. Viège	15	8	0	7	66 73 16
7. Olten	15	7	1	7	79 66 15
8. Langenthal	15	7	1	7	67 63 15
9. Lugano	15	6	3	6	46 44 15
10. Villars	15	7	1	7	68 70 15
11. Sion	15	6	1	8	48 62 13
12. Lucerne	15	5	1	9	52 73 11
13. Fleurier	14	5	0	9	49 61 10
14. Neuchâtel	15	4	2	9	53 73 10
15. Rapperswil	15	3	2	10	48 85 8
16. Forward	15	0	2	13	43 87 2

Ce soir. - Neuchâtel - Lausanne (2-8); Forward - Viège (4-6); Genève Servette - Fleurier (4-0); Lucerne - Lugano (0-1); Olten - Langenthal (4-5); Rapperswil/Jona - Zoug (1-8); Villars - Sion (5-4).

Jeudi. - Davos - Fleurier (1^{er} tour). - Vendredi. - Zurich - Forward (5-3).

Samedi. - Davos - Viège (1-3); Lausanne - Lugano (5-3); Lucerne - Neuchâtel (6-5); Rapperswil/Jona - Genève Servette (1-12); Sion - Langenthal (2-7); Villars - Olten (3-5); Zoug - Fleurier (9-1).

Sur un air de revanche...

La Chaux-de-Fonds-Berne ou Berne-La Chaux-de-Fonds, c'est depuis longtemps une affiche séduisante. Bien souvent le titre se jouait à l'Allmend ou aux Mèlèzes. Cette année, Berne se trouve dans une excellente situation, tandis que La Chaux-de-Fonds mange son pain noir. Cela n'enlève rien aux affrontements fratricides entre ces deux clubs et ce soir la lutte sera serrée sur la patinoire des Jurassiens. Au 1^{er} tour, la victoire sourit de justesse à «Cadieux and Co.». Par contre, lors du match retour le succès fut net et les Chaux-de-Fonnières s'en revinrent la tête basse avec une seule pensée: faire mordre la... glace à leurs vieux rivaux au match retour. Ils connaissent les Kaufmann, Racine, Martel et Wittwer. Ils porteront les couleurs «jaune-blanc-bleu» avant d'endosser le «noir-rouge». Dès ce moment, l'on comprend mieux pourquoi ces éléments se déchangent face aux gars de Francis Blank et de Jean Cusson. Du reste, lorsque nous

avons rencontré le directeur technique des Jurassiens, vendredi passé, il déclara: «Samedi nous allons à Arosa pour gagner. Pourtant j'ai une petite crainte, celle de penser que mes joueurs aient déjà en tête notre échec de mardi. C'est difficile de les mater. C'est comme ça dans le sport. Il y a des parties qu'il n'est pas nécessaire de présenter spécialement lors de la théorie, les joueurs l'ayant déjà en tête. Croyez-moi, Berne fait partie de ce phénomène et je suis persuadé que nous ferons une très bonne prestation mardi. Cela est réjouissant, mais par contre, j'ai une certaine crainte pour le déplacement aux Grisons.»

Francis Blank avait vu juste puisque finalement ses protégés sont revenus avec un point seulement. Il nous reste le fol espoir de retrouver en ce début du 3^{ème} tour une équipe horlogère fringante, ce d'autant plus qu'elle va se présenter avec Courvoisier et Willmann. P. G.

Ch. Henzen cesse la compétition

L'ex-international et défenseur du HC Sierre Charly Henzen (32 ans) a décidé de mettre un terme à sa carrière. Cette décision a été motivée par une blessure (tassement des vertèbres). Charly Henzen avait porté à 102 reprises le maillot de l'équipe nationale.

Arosa couvrira sa patinoire c'est décidé!

Par 498 ou contre 95 non, l'assemblée communale d'Arosa a accepté de débloquer un crédit d'un million de francs destiné à la couverture de la patinoire de l'Obersee. Les travaux débuteront au printemps si bien que le HC Arosa pourra disposer d'une patinoire couverte pour la prochaine saison du championnat.

ski

Le deuxième Grand prix d'Anzère sans les Italiens

Poursuivant sur sa lancée de Crans-Montana et de Montgenèvre, Ingemar Stenmark s'est encore illustré sur les pistes valaisannes à l'occasion du slalom géant du 2^{ème} Grand prix d'Anzère. Cette épreuve FIS a bénéficié d'une participation exceptionnelle. Tous les meilleurs spécialistes de la coupe du monde s'y sont alignés au départ, à l'exception toutefois des Italiens dont le forfait est interprété

comme un acte de revanche en rapport avec la décision des Suisses de renoncer à participer au slalom géant des «World Series» de San Sicario.

Stenmark s'est imposé avec 22 centièmes d'avance sur le jeune Autrichien Leonhard Stock et 29 centièmes sur la Suisse Heini Hemmi, champion olympique de la spécialité. Comme prévu, Stenmark a fait la preuve de sa grande maîtrise sur deux tracés différents. Dans la 1^{re} manche, très technique, il a limité les dégâts par rapport à Stock qui signa le meilleur temps: 1'09"12. Stenmark concédait 29 centièmes et Heini Hemmi 35 centièmes.

La deuxième manche, plus coulée et donc plus rapide, a permis à Stenmark de refaire surface. Le Suédois y fut le meilleur en 1'04"91 contre 1'04"62 à Christian Hemmi, 1'04"95 à Andreas Wenzel et 1'05"04 à Heini Hemmi. En revanche, Stock y fut moins à l'aise (1'05"42) et retrograda, abandonnant à Stenmark les fruits de sa brillante performance initiale. L'épreuve s'est courue dans des conditions idéales: neige poudreuse et température fraîche malgré un soleil éclatant. A noter la confirmation des deux frères

Hemmi. Mais la poudreuse a mieux convenu à Heini qu'à Christian qui s'est montré trop prudent dans la première manche pour pouvoir prétendre intervenir parmi les premiers. Le grand prix d'Anzère se poursuivra mardi avec un slalom spécial qui réunira les mêmes coureurs.

CLASSEMENT

1. Stenmark (Sue) 2'14"32 (1'09"41 + 1'04"91); 2. Stock (Aut) 2'14"54

yachting

«Disque d'or» 3^{ème}: confirmation

L'équipage du voilier «Disque d'or» prend un repos mérité à Auckland (Nouvelle-Zélande) après sa magnifique performance réalisée au cours de la deuxième étape. La 3^{ème} place du bateau suisse a été confirmée.

Les principaux travaux de remise en état du bateau sont pratiquement terminés. L'équipage remercie tous ceux qui lui ont fait parvenir des messages amicaux.

L'équipage signale, d'autre part, que «Neptune» et «Japy Hermes» ont rallié Auckland samedi matin après 40 jours de navigation et 14.000 km de mer. «B + B Italia» et «Debenhams» ont franchi la ligne dimanche à 9 h, à 20 m l'un de l'autre.

Le départ de la 3^{ème} étape, Auckland - Rio de Janeiro, via le Cap Horn, est fixé au lundi 26 décembre à 11 h locale, soit dimanche à 23 h, heure suisse.

Entraînement à Val d'Isère

Les deux premières descentes d'entraînement chronométrées, à Val d'Isère, ont permis aux Suisses de se mettre en évidence: Marie-Thérèse Nadig a été la plus rapide dans la première épreuve et Doris de Agostini dans la seconde. Nadig a relégué Annemarie Moser-Pröll à 4 dixièmes avant d'entreprendre des essais avec de nouveaux skis. Quant à l'Autrichienne elle renonça à mi-course dans la seconde descente malgré des «tests» de sélection internes. La piste était nettement plus rapide que dimanche mais aucune chute n'a été enregistrée. La descente féminine du Critérium de la première neige ouvrira mercredi la saison 1977-78 de la coupe du monde.

PROGRAMME

Mercredi, 10 h 30 descente féminine. Jeudi, 10 h et 14 h, slalom géant dames. Samedi, 9 h et 14 h 15, slalom géant messieurs. Dimanche, 11 h, descente masculine.

Sport dernière

BOXE

• En battant par K.-O. au 2^{ème} round l'Italien Bandini - tenant du titre -, le Français Piedvache est devenu champion d'Europe des superlégers à l'âge de 29 ans.

Sur le front des professionnels nord-américains

New-York Islanders: les jeunes en vedette...

On peut dire, sans risque de se tromper, que le gérant-général des Islanders de New-York, William Torrey, et son instructeur, Al Arbour, ont eu la main heureuse avec les recrues depuis deux ans. Bryan Trottier, leur deuxième choix au repêchage amateur en 1974, a éclaté à sa première campagne en 1975-76, remportant haut la main le trophée Calder (meilleure recrue de la L.N.H.) en plus d'établir un record d'assistances et de points (32 buts, 63 passes, 95 points). Le jeune joueur de centre de 21 ans s'avère depuis lors la véritable bougie d'allumage des Islanders et a connu l'an passé une nouvelle splendide campagne.

Mais voilà qu'une autre étoile est en passe de se tailler un avenir prometteur et de réjouir Torrey et Arbour. L'ancien porte-couleurs du National de Laval de la ligue majeure junior du Québec l'an passé, Michel Bossy, est en train de voler littéralement la vedette dans la ligue nationale. Celui-ci a compté 2 buts l'autre soir dans un match nul de 4-4 contre les Flyers au spectum de Philadelphie. Les Islanders avaient pris les devants 3-0 au cours des deux premiers vingt grâce à des buts de Trottier et Bossy (2) mais les Flyers ont amorcé un impressionnant retour à l'ultime période, marquant 4 filets sans réplique. C'est toutefois le

deuxième but de Trottier alors qu'il restait 10 secondes à écouler dans le match qui a procuré le nivellement des chances. En ce qui concerne Bossy, il compile maintenant une fiche de 16 filets et 11 passes en 22 joutes et se pose déjà comme le candidat numéro un au prochain trophée Calder.

Si le pilote Don Cherry n'a pas de recrue fantastique à vanter, ses Bruins ont tout de même retrouvé un certain sourire. Derniers du groupe 4 il y a à peine 3 semaines, les Bruins ont entamé un splendide ralliement battant notamment Toronto 3-1 avant d'aller obtenir une partie nulle de 4-4 contre Vancouver et un gain de 3-2 aux dépens des Rangers de New-York. Sans posséder de vedette à l'offensive, son meilleur producteur étant Jean Ratelle, 25^{ème} au classement des compteurs avec seulement 6 filets et 11 passes, Boston se retrouve au sommet de sa conférence. Il est vrai que les Sabres de Buffalo ont lâché du lest ces derniers temps et que les Maple Leafs de Toronto deviennent de plus en plus menaçants. Toujours est-il que les positions en tête se sont resserrées dans les groupes 1, 2 et 4. Dans la division 3, pas de problèmes pour les Canadiens. L'écart entre eux et Los Angeles s'établissant maintenant à 8 points... Jarco JOJIC

Toto-X

Liste des gagnants du concours N° 49:
4 gagnants avec 5 points + le numéro supplémentaire: 3212 fr. 25.
78 gagnants avec 5 points: 576 fr. 55.
3229 gagnants avec 4 points: 13 fr. 95.
45.173 gagnants avec 3 points: 1 fr. 70.
• Le maximum de 6 points n'a pas été obtenu et la somme du «jackpot» passe à 354.689 fr. 50.

Toto-X

Liste des gagnants du concours N° 49:
11 gagnants avec 12 points: 7521 fr. 55.
364 gagnants avec 11 points: 170 fr. 50.
4120 gagnants avec 10 points: 15 fr. 05.

RÉOUVERTURE

du premier pressing de Neuchâtel



Nettoyage à sec — service rapide
NEUCHÂTEL — Moulins 15 — ☎ 25 83 81

MARDI 6 DÉCEMBRE

avec un nouveau service très étudié et:

• **LE SAINT-NICOLAS sera là pour les petits:**

9 h-12 h - 14 h-17 h

— SURPRISE —

• **UNE PIÈCE GRATUITE pour chaque client.**

058227 A

La meilleure raison pour une nouvelle Volvo 343: efficacité alliée à de nombreuses nouveautés.

Par exemple, les sièges légendaires Volvo avec les nouveaux protège-nuque ajourés. Et le nouveau levier de sélection de la transmission automatique. Et, et, et...

Ce sont quelques nouveautés qui s'allient merveilleusement à la sécurité typique de Volvo et à la tenue de route exceptionnelle grâce au coûteux pont arrière De Dion.

Quand la roulez-vous?

Volvo 343, 1397 cm³, 70 CV-DIN, coffre à bagages variable grâce à la banquette arrière escamotable. Fr. 15 200.-.



VOLVO
La voiture pour la Suisse.
Une valeur sûre.

Garage M. Schenker & Cie

2001 Neuchâtel — Hauterive, tél. (038) 33 13 45

057065 B



Le moindre don que fait chacun de nous contribue à écarter les plus grands soucis de nos semblables éprouvés.

SECOURS SUISSE D'HIVER

Pourquoi cet engouement pour Procrédit?

Comment vous expliquer? D'abord vous êtes reçu en privé; pas de guichets ouverts. Puis, vous êtes toujours bien reçu.

L'affaire est simple et rapide.

Et, la discrétion:

• pas d'enquête chez l'employeur
• garantie que votre nom n'est pas enregistré à la centrale d'adresses

Procrédit = discrétion totale

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-246363

031985 A

Je desire Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Lieu _____

990.000 prêts versés à ce jour

Machines à coudre neuves d'exposition, cédées avec très forte réduction.

Garantie 10 ans

Envoi gratuit 15 jours à l'essai sur un coup de téléphone. Occasions toutes marques avec garantie:

ELNA 1 Fr. 180.-

PFAFF ZZ Fr. 290.-

TURISSA Fr. 380.-

BERNINA Fr. 520.-

etc.

Location, crédit gratuit jusqu'à 12 mois.

Ag. VIGORELLI

1004 LAUSANNE

Tél. (021) 37 70 46.

057952 B

Heureusement, les clients avisés exigent à nouveau le conseil objectif et personnel du spécialiste. Plus vous comparez, plus vite vous arrivez à

Miele

W. STEIGER NEUCHÂTEL

Pierre-à-Mazel 4-6

Tél. (038) 25 29 14

055267 B

Miele

FUMEURS, à vous d'apprécier!

Une information objective

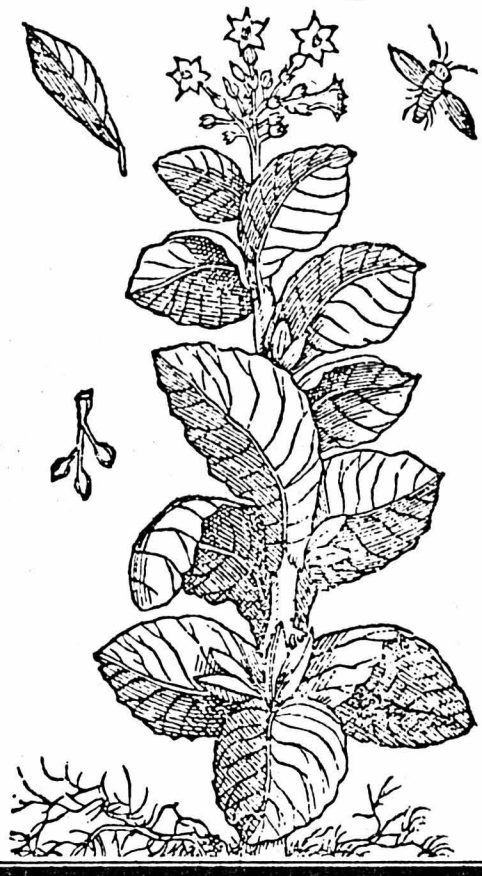
L'Association suisse des fabricants de cigarettes souhaite une information des fumeurs objective et scientifiquement irrefutable. Elle a confié au chimiste cantonal de Zurich l'analyse de 54 marques courantes de cigarettes fabriquées et vendues en Suisse.

Des centaines de substances

A l'analyse, la fumée révèle des centaines de substances, issues du tabac lui-même ou de sa combustion. Certaines apparaissent quantitativement importantes, d'autres en proportion très infime. Il en a été dégagé quatre principales, à savoir le condensat sec, la nicotine, le monoxyde de carbone (CO) et l'oxyde d'azote (NO). Il s'agit là d'une sélection limitée. A partir de là, est-il possible de qualifier une cigarette sur la seule mesure de quatre substances sur environ 1500 que contient la fumée, comme d'ailleurs la plupart des produits naturels soumis à combustion? Sûrement pas.

A chacun sa manière de fumer

Toute analyse de fumée est faite à partir d'une machine à fumer. Or, chacun a sa manière de fumer, d'absorber la fumée et de réagir à la fumée. Le nombre de bouffées, la



longueur du mégot, toutes données rigoureusement mécaniques et identiques sur la machine, varient considérablement d'une personne à l'autre.

Prétendre qu'une cigarette est meilleure ou moins bonne à partir de données arbitrairement amalgamées et mécaniquement enregistrées n'est que fausse science.

Une opération mathématique inadmissible

Un classement des cigarettes selon leur prétendu degré de légèreté par un système d'attribution de points, par exemple, ne peut pas être admis scientifiquement. Il n'est pas possible de prendre comme étalon de la légèreté d'une cigarette l'addition de diverses valeurs. Une telle appréciation n'est pas admissible, car l'on ne peut pas attribuer aux différentes substances un facteur de pondération précis scientifiquement justifiable.


Chacun, en revanche, a droit à une information objective. Chacun peut, pour la marque qu'il fume, prendre acte de résultats techniquement irrefutables et les comparer, donnée par donnée.

Les fabricants suisses de cigarettes vous donnent, ci-dessous, les résultats des analyses effectuées en octobre 1977 par le chimiste officiel du canton de Zurich.

Marques	Condensat sec (nicotine soustraite)		Nicotine		CO		NO	
	mg par cigarette	mg par bouffée	mg par cigarette	mg par bouffée	mg par cigarette	mg par bouffée	mg par cigarette	mg par bouffée
a Arlette filtre	14,4	1,97	0,81	0,11	19,0	2,60	0,327	0,045
Atika filtre box KS	9,6	1,19	0,54	0,07	12,1	1,49	0,238	0,029
b Benson & Hedges Luxury mild filtre box	10,5	1,15	1,06	0,12	10,5	1,15	0,051	0,006
Brunette double filtre	15,8	2,11	0,95	0,13	19,7	2,63	0,366	0,049
Brunette extra filtre	6,9	0,80	0,60	0,07	8,1	0,94	0,141	0,016
Brunette filtre	17,9	2,59	1,12	0,16	17,0	2,46	0,351	0,051
Burrus spéciale filtre box	5,8	0,76	0,43	0,06	6,5	0,86	0,112	0,015
c Camel double filtre Box	12,5	1,45	0,83	0,10	11,8	1,37	0,268	0,031
Camel filtre KS	17,8	1,93	1,02	0,11	16,8	1,83	0,293	0,032
Champion filtre	14,6	1,68	1,06	0,12	15,0	1,72	0,157	0,018
d Disque bleu filtre	8,8	1,42	0,64	0,10	12,3	1,98	0,316	0,051
Disque d'Or filtre	7,2	1,09	0,59	0,09	8,9	1,35	0,168	0,026
Dunhill International filtre	15,7	1,50	1,19	0,11	18,0	1,71	0,080	0,008
Dunhill KS filtre	15,1	1,56	1,10	0,11	18,0	1,86	0,087	0,009
e Ernte 23 filtre KS	14,5	1,73	0,82	0,10	15,7	1,87	0,184	0,022
f Flint filtre	4,9	0,62	0,42	0,05	5,7	0,72	0,145	0,018
Flint ultra mild filtre box	2,2	0,27	0,22	0,03	3,9	0,47	0,049	0,006
g Gallant filtre	8,6	0,99	0,60	0,07	11,3	1,30	0,108	0,012
Gauloises bleu filtre	13,0	1,73	0,87	0,12	16,3	2,17	0,517	0,069
Gauloises jaune filtre	12,8	1,78	0,86	0,12	15,0	2,08	0,312	0,043
Gitanes bleu filtre box	12,4	1,61	0,89	0,12	15,2	1,97	0,483	0,063
h HB Crownfilter SC	13,5	1,55	0,85	0,10	14,9	1,71	0,206	0,024
j John Player Special filtre Box	17,1	1,73	1,07	0,11	19,9	2,01	0,252	0,026
John Player KS extra mild filtre box	7,9	0,75	0,67	0,06	11,0	1,04	0,073	0,007
k Kent Special mild filtre box	6,0	0,76	0,50	0,06	5,2	0,66	0,092	0,012
Krone filtre box	10,8	1,27	0,57	0,07	13,3	1,56	0,200	0,024
m Marlboro filtre box	16,8	2,13	1,08	0,14	16,4	2,08	0,282	0,036
Marlboro Gold 100 mm filtre	14,4	1,41	1,06	0,10	11,9	1,17	0,245	0,024
Marocaine mild filtre	4,3	0,60	0,37	0,05	5,7	0,79	0,103	0,014
Marocaine Super filtre	14,0	1,73	1,00	0,12	13,8	1,70	0,228	0,028
Mary Long filtre	15,5	1,78	1,01	0,12	16,7	1,92	0,259	0,030
Mary Long extra douce filtre	6,7	0,89	0,61	0,08	9,9	1,32	0,169	0,023
Milde Sorte filtre box	8,1	1,05	0,34	0,04	10,4	1,35	0,255	0,033
Muratti Ambassador filtre box	12,4	1,59	0,77	0,10	15,8	2,03	0,252	0,032
Muratti Ambassador extra mild filtre box	6,6	0,97	0,42	0,06	7,7	1,13	0,181	0,027
Muratti Ambassador Menthol filtre Box	4,5	0,52	0,21	0,02	6,9	0,80	0,169	0,020
Muratti 2000 filtre box	8,2	1,04	0,60	0,08	10,6	1,34	0,151	0,019
n North Pole filtre	13,5	1,85	0,75	0,10	14,8	2,03	0,196	0,027
p Parisienne filtre	16,1	2,27	0,98	0,14	13,9	1,96	0,230	0,032
Parisienne spéciale filtre	9,1	1,06	0,69	0,08	13,2	1,54	0,170	0,020
Parisienne Super filtre	16,4	1,84	1,06	0,12	15,5	1,74	0,241	0,027
Peer Special filtre box	3,4	0,41	0,28	0,03	4,9	0,60	0,074	0,009
Peter Stuyvesant extra mild filtre	4,8	0,59	0,42	0,05	4,1	0,50	0,039	0,005
Peter Stuyvesant filtre KS	13,4	1,60	0,93	0,11	16,9	2,01	0,071	0,009
r Reemtsma R 6 filtre	6,3	0,71	0,53	0,06	7,6	0,85	0,175	0,020
s Select extra-légère filtre	0,6	0,08	0,11	0,01	0,9	0,11	0,018	0,002
Select soft filtre	7,3	0,85	0,57	0,07	11,1	1,29	0,148	0,017
Select specially mild filtre box	4,6	0,68	0,37	0,05	8,1	1,19	0,114	0,017
SL Maryland filtre	8,3	1,09	0,57	0,08	9,7	1,28	0,182	0,024
Stella filtra	13,1	1,79	0,81	0,11	17,2	2,36	0,274	0,038
Stella Super filtre	10,7	1,47	0,83	0,11	12,4	1,70	0,236	0,032
t Turmac Trend filtre box	7,9	0,96	0,53	0,07	10,1	1,23	0,111	0,014
Twenty filtre	9,5	1,10	0,67	0,08	12,8	1,49	0,123	0,014
v Virginie filtre	17,6	2,35	1,30	0,17	14,3	1,91	0,377	0,050

058213 A

Sport SERVICE
ROGER DELLEY
PROMENADE NOIRE 10
038 24 57 87
NEUCHÂTEL




BOUCHERIE RAPIDE
FACCHINETTI
Service à domicile
Choix et qualité
SAINT-BLAISE
Tél. (038) 33 14 41

PORRET Sablons 18-49
Tél. (038) 25 84 85 Neuchâtel
RIDEAUX
PORRET Sablons 18-49
Tél. (038) 25 84 85 Neuchâtel
TAPIS
PORRET Sablons 18-49
Tél. (038) 25 84 85 Neuchâtel
STORES

MINEX S.A.
EAUX MINÉRALES
J.-C. DEFOREL
MAUJOBIA 6
TEL. 25 68 69

PAYSAGISTE
DIPLOMÉ
POUR VOTRE
JARDIN
Clos-de-Serrières 31
NEUCHÂTEL
H. COLLOT 3176 24



Vuillomenet
& C^{ie} S.A.
ELECTRICITÉ TÉLÉPHONES
NEUCHÂTEL GRAND-RUE 4
Tél. 25 17 12
COLOMBIER RUE HAUTE 12
Tél. 41 27 12

Atelier de mécanique
G. DIVERNOIS
MÉCANIQUE
DE PRÉCISION
AIGUISAGE DE PATINS
TÉL. (038) 47 23 19
2087 Cornaux



ritschard sport
J.-P. Ritschard Chavannes 7 et 15 Tél. 25 44 62
2000 Neuchâtel
TOUT POUR LE HOCKEY

vous présente
la formation
de NEUCHÂTEL HC

GARDIENS:
1 QUADRI
2 ROETHLISBERGER

DÉFENSEURS:
3 MARENDAZ
4 VALLAT
5 LEUENBERGER

6 DIVERNOIS
10 SCHMIED
14 HENRIOUD
22 GAGNON

ATTAQUANTS:
8 SCHEIDEGGER
9 MARTI
11 GIRARD
12 VON ALLMEN
13 BADER
15 GYGLI

16 STEINER
17 UTTINGER
18 PELLETIER
19 DOLDER
20 DUBUIS
21 RYSER

ENTRAÎNEUR:
UEBERSAX

Mardi 6 décembre 1977
à 20 h 15

PATINOIRE DE MONRUZ



Championnat suisse de LNB

NEUCHÂTEL HC

reçoit

LAUSANNE HC

Une nouvelle fois, Neuchâtel s'est laissé surprendre et battre par un adversaire classé derrière lui. Le fait n'est pas seulement navrant, il est grave dans la mesure où Lucerne, le dernier vainqueur du «team» d'Uebersax, se trouve maintenant devant lui au classement. Que les autres formations mal placées aient également perdu ne change rien au problème des «orange et noir», qui doivent absolument se ressaisir, et cela sans tarder. Sinon, leur situation, guère souriante aujourd'hui, deviendra rapidement catastrophique.

Trois matches figurent encore au programme de nos favoris jusqu'à la pause de la mi-décembre: contre Lausanne ce soir à Monruz, puis à Lucerne et à Viège. Trois rencontres dont il n'est point nécessaire de souligner toutes les difficultés, tant elles sont évidentes. Chacune de ces équipes n'a-t-elle pas battu les Neuchâtelois au premier tour?

C'est donc ce soir que débute la ronde des matches-retour. L'hôte

des Neuchâtelois, est de taille! L'attaque de Lausanne fait florès partout où elle passe. Certes, le fameux trio Gratton-Dubi-Friederich a été «désarticulé» à Lugano où l'avant-centre, blessé à une main, a dû arrêter de jouer. Il ne sera pas disponible ce soir, mais Vincent trouvera certainement la solution permettant de conserver à ses lignes offensives leur efficacité quasi légendaire. Lausanne n'a-t-il d'ailleurs pas marqué les buts de la victoire, à Lugano, alors que Dubi était déjà hors de combat? L'équipe vaudoise s'appête donc à poser de très sérieux problèmes à la neuchâteloise! Mais celle-ci meurtrie par sa défaite de samedi, se battra la rage au cœur non seulement dans l'espoir de réaliser un exploit mais encore - et surtout! - parce qu'il devient urgent, pour elle, de glaner des points.

Face à un adversaire du gabarit de Lausanne, qui reste tout de même un des principaux favoris dans la course à l'ascension, les «orange et noir» devront unir

leurs forces et développer tout leur talent s'ils veulent pouvoir saisir leur chance. La possibilité d'un exploit existe, car on les sait particulièrement bien inspirés lorsqu'ils évoluent face à des équipes pratiquant un jeu technique et fluide. Il suffit de se souvenir des brillantes prestations fournies devant les Davos, Zurich et autres Genève Servette pour s'en convaincre.

Alors, verrons-nous, ce soir, un Neuchâtel ayant retrouvé toute sa superbe et décidé à faire un croc-en-jambe à l'un des favoris? Nous en sommes certains. Et il y aura de l'ambiance, à Monruz, où cela pourrait bien sentir la «poudre»!

Pour ce dernier match de l'année, allons donc nombreux prodiguer nos encouragements à des Neuchâtelois, qui, dans le moment présent, en ont particulièrement besoin. C'est dans les difficultés qu'on peut dénombrier ses amis...



LOUIS GROSJEAN
CARROSSERIE D'AUVERNIER
vous présente

Andreas ROETHLISBERGER



Andreas Roethlisberger est né le 3 avril 1952, à Langnau. Il ne pouvait donc guère s'adonner qu'au hockey sur glace! Gardien de l'équipe des novices, Andreas démontra assez de qualités pour conserver ce poste dans l'équipe de juniors élite également. Avec cette formation, il atteignit à deux reprises la finale nationale, enlevant chaque fois la deuxième place derrière Kloten. Au printemps 1971, Andreas Roethlisberger est invité à défendre la cage de Berthoud, club de première ligue. Durant trois saisons, il se met en évidence, attirant l'attention des dirigeants biennois qui l'obtiennent en prêt, pour deux hivers. Andreas se décide alors à venir chez les «orange et noir». Depuis la saison 1976-77, il est le fidèle compagnon de Quadri. Employé de banque

à Cerlier où il est d'ailleurs domicilié, Roethlisberger, outre le hockey sur glace, pratique en dilettante le vélo, le football et le tennis de table, ce dernier sport dans un club du Seeland, toutefois. Obligé la plupart du temps à suivre les matches du banc des remplaçants, Andreas fait preuve d'un admirable esprit d'équipe en acceptant sportivement cette situation peu agréable. Son attitude exemplaire lui vaut la considération de tous ses coéquipiers.

PHOTOS: UNIPHOT S.A.
PHOTO-CINÉ GLOOR
Neuchâtel

Partie publicitaire:
ANNONCES SUISSES S.A.
«ASSA» - NEUCHÂTEL

CERCLE NATIONAL

Place Pury Tél. (038) 24 08 22
LE FAMEUX STEAK JOSEPH
Notre service sur assiette à Fr. 7.50

LES AVANTAGES - Assiette du jour gratuite
DE NOS ABONNEMENTS - 50 c. de rabais
pour vos repas par assiette
midi et soir: - Liberté de choix
PRIX DE L'ASSIETTE AVEC ABONNEMENT,
POTAGE COMPRIS: Fr. 6.30

COMPAGNIE ASSURANCE
CAP
PROTECTION JURIDIQUE
C. Salvadé & P. Schneeberger
Agents généraux
Saint-Maurice 7 - Neuchâtel - Tél. (038) 24 03 44

A PESEUX:
CINQ ÉTAGES D'EXPOSITION
de meubles pour tous les goûts...
... pour toutes les bourses!
Segalo
Grand-Rue 38 - Tél. 31 13 33 - Gérant: S. Guénot

POUR VOUS MAINTENIR EN FORME
SAUNA GYMNASTIQUE
SOLARIUM
Francis PERRET
Clos-de-Serrières 31
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 31 91 20
Cours de gymnastique pour dames, tous les jours
Cours de condition physique:
FOOTBALL - FITNESS - SKI - TENNIS

Broggini
TAPIS - RIDEAUX
FONTAINE-ANDRÉ 1 - Tél. (038) 25 90 04
LA HAUTE QUALITÉ À BAS PRIX!
A 3 minutes de la gare par la passerelle,
arrêt bus 9 et trolleybus 7

Le coin du FAN'S CLUB
YOUNG SPRINTERS


Pour vos cadeaux de Noël, nous vous proposons d'offrir à vos amis un de nos gadgets: T-shirts, autocollants, émaux, fanions et surtout notre magnifique poster couleur de l'équipe. Une visite à notre caravane n'engage à rien.

DÉPLACEMENTS: Mardi 13 décembre à Viège. Départ à 16 h au sud de la poste de Neuchâtel. Prix: membres Fr. 32.50, non-membres Fr. 41.-, apprentis membres Fr. 30.-, apprentis non-membres Fr. 38.-. **Inscriptions:** au 24 14 63 ou à notre caravane.

Samedi 28 et dimanche 29 janvier 1978 à Davos. En train. Prix: membres Fr. 80.-, non-membres Fr. 85.-, apprentis membres Fr. 78.-, apprentis non-membres Fr. 83.-. Chambre et petit déjeuner compris. Inscriptions au 24 14 63 ou à la caravane jusqu'au 31 décembre.

Adresse de notre club: Fan's club Young Sprinters, case postale 563, 2001 Neuchâtel, C.C.P. 20-1435.
Président: J.-P. Siegfried, Dime 2, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 33 48 00.

Essayez-moi!



PEUGEOT 104
à partir de Fr. 9950.-

M. et J.-J. SEGESSEMANN & Cie
Garage du Littoral - Neuchâtel
Téléphone 25 99 91

Bière Muller

ARMOURINS *frappe fort!!!*

★ **FARINE BLANCHE** 1 KG **-80**

★ **SUCRE** FIN CRISTALLISÉ 1 KG **-90**

★ **FRIGOR** CHOCOLAT LA TABLETTE DE 100 GR. **-95**

058491 B

coifferie

oly

1 engage tout de suite ou pour date à convenir

COIFFEURS-COIFFEUSES

pour dames.
Ambiance sympathique, possibilités d'avancement.

Tél. (038) 24 66 88. 058428 O

Nouvelle usine de décolletage cherche à engager

décolleteurs-régleurs

sur machines Tornos pour pièces d'appareillage. Places stables et bien rétribuées pour hommes de métier expérimentés.

S'adresser à:
Béroche S.A.
Fabrique de décolletage
Rue du Tombet 29, 2034 Peseux.
Tél. (038) 31 52 52. 058177 O

Magasin de modèles réduits cherche pour début janvier un/une **vendeuse** 3 à 4 heures l'après-midi.
Ecrire ou passer l'après-midi, Fahys 73, 2000 Neuchâtel. 059546 O

L'Imprimerie Centrale S.A. rue Saint-Maurice 4 tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset. Feuille d'avis de Neuchâtel

FRATERNITE CHRETIENNE

Dimanche 11 décembre en matinée à 16 h

Aula de l'Ecole secondaire du Mail
une pièce d'actualité

LE MAL DE CAÏN
texte d'Alain Burnand
Chants - Témoignages
Invitation cordiale
057535 A

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Service de publicité FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

Dem. d'emplois

Régleuse
diplômée cherche travail à domicile. Virolages centra-ges, mise en marche, travail soigné.

Faire offres sous chiffres 28-300751 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 058438 O

Beau choix de cartes de visite

Nous cherchons **représentants (tes)** pour la distribution de produits exclusifs auprès d'une clientèle régulière.

Tél. (021) 71 02 85, de 10 à 12 h et de 18 à 20 heures. 058373 O

E. GANS-RUEDIN TAPIS, DÉPÔT, BÔLE
cherche

dame ou demoiselle
pour son atelier de réparation de tapis.
Place stable. Horaire libre. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre à E. Gans-Ruedin S.A. Grand-Rue 2, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 36 23. 058811 O

Hôtel Terminus engagerait **SOMMELIÈRE**
Entrée immédiate ou pour date à convenir. 2 horaires. Prendre rendez-vous. Tél. 25 20 21 ou se présenter dès 18 h à la direction. 058273 O

Banque étrangère cherche, pour Genève,

secrétaire de direction

Nous demandons:
- langue maternelle française
- sténo française
- bonnes connaissances d'allemand ou d'anglais souhaitées.

Nous offrons:
- un travail agréable et intéressant au sein d'une équipe jeune.

Ecrire sous chiffres F 902.864-18 à Publicitas, 1211 Genève 3. 058222 O

Hôtel de la Croix-Fédérale, Saint-Blaise, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir, **femme de chambre** à la demi-journée.

S'adresser à l'hôtel, tél. (038) 33 40 40. 050298 O

Bova Service engage:
monteurs en chauffages installateurs sanitaires mécaniciens
Entrée immédiate ou à convenir.

Rue du Musée 13, 2500 Bienne
Tél. (032) 23 87 17. 058129 O

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour la vente de nos papiers fins et spéciaux, conducteur offset comme

représentant

et conseiller technique pour le rayon de la Suisse romande.

Nous offrons un travail indépendant avec un revenu intéressant.

Nous demandons bonne formation professionnelle et connaissance de la langue allemande.

Faire offre, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, à la Direction de la maison.

Werner Kupferschmid + Cie
Papiers et cartons
Fabrique de papiers gommés.
Dornacherstrasse 101,
4002 Bâle. 058374 O

N Pierre.-A. Nardin & Cie
Fabrique de boîtes de montres
cherche, pour ses usines du Locle et de La Chaux-de-Fonds,

acheveurs et tourneurs qualifiés

ainsi que

polisseurs - polisseuses

(usine de La Chaux-de-Fonds).

Formeraient également apprentis sur le tournage et l'achevage (mécaniciens sur boîtes de montres).

Se présenter ou prendre rendez-vous:
Tél. (039) 31 11 21, Pierre.-A. Nardin & Cie, Beau-Site 13, 2400 Le Locle. 057526 O

Nous désirons engager tout de suite ou pour date à convenir

UN MAGASINIER-CHAUFFEUR

Ce poste conviendrait à un collaborateur stable et sérieux.
Prestations sociales modernes.

Faire offres sous chiffres 28-900269 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 058441 O

VOUMARD

Machines à rectifier les intérieurs

cherche

ÉLECTRONICIEN

ayant quelques années de pratique et si possible de l'expérience dans le domaine des commandes pour machines-outils.

Faire offres ou se présenter à **VOUMARD MACHINES CO S.A.**, 2068 HAUTERIVE (NE)
Tél. (038) 25 88 41. 058442 O

Maison spécialisée en radio-TV-Hi-Fi, cherche, pour compléter son équipe,

un radio-électricien

Nous demandons: quelques années d'expérience dans la TV couleur, éventuellement concession PTT ou maîtrise fédérale, permis de conduire, âge 25 à 30 ans.

Nous proposons: place stable et bien rémunérée à personne capable; entrée immédiate ou pour date à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae, sous chiffres DS 2645 au bureau du journal. 058415 O

LA RADIO-TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE

cherche, pour son Centre de Radio/Département Information

2 journalistes RP

Ces futurs (res) collaborateurs (trices), appelés (ées) à remplacer les deux titulaires qui vont quitter notre rédaction, répondront aux exigences suivantes:

- Inscription au registre professionnel (RP)
- bonne expérience de rédaction et connaissance des techniques modernes de l'information
- facilité d'expression écrite et orale
- disponibilité pour horaires irréguliers
- pour l'un des postes, priorité sera donnée à un (e) candidat (e) portant un intérêt marqué à l'actualité suisse et en particulier au domaine de la politique nationale et fédérale.

Date d'entrée: dès que possible ou à convenir.

Lieu de travail: Lausanne (Maison de la Radio).

Délai d'inscription: 15 décembre 1977.

Les candidats (tes) de nationalité suisse sont priés (ées) de faire offre détaillée, avec photo et prétentions de salaire, au **SERVICE DU PERSONNEL RADIO**, av. du Temple 40, 1010 LAUSANNE. 058346 O

METAUX PRECIEUX S.A.

cherche pour son service comptabilité générale une

secrétaire-comptable

Notre préférence se portera sur une candidate ayant quelques années d'expérience.

Prière de faire offre écrite accompagnée des documents usuels à notre service du personnel.

MÉTAUX PRÉCIEUX SA
2, av. du Vignoble, 2000 Neuchâtel 9
Tél. (038) 21 21 51. 058447 O

Nous cherchons

BIBLIOTHÉCAIRE

Libre choix d'une activité personnalisée. Bon salaire, prestations sociales modernes.
Rue du Seyon 8, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 74 14 058439 O



engage pour entrée immédiate ou à convenir,

**DAME DE BUFFET
FILLE OU GARÇON
DE BUFFET
SOMMELIÈRE (IER)**

S'adresser à la direction, ☎ (038) 25 29 77. 058436 O

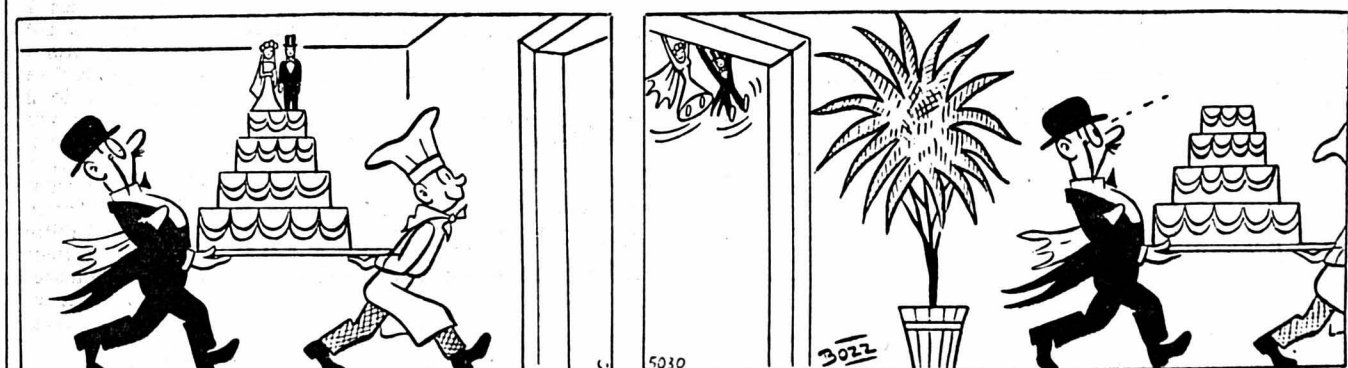
MENUISIER QUALIFIÉ

pour travaux de débitage et de pose.

Bonne connaissance des bois et des matériaux.

Faire offres écrites à **André Mosset**, menuiserie, Monts 2 - 2053 Cernier. 058342 O

SUBITO



divers

L'Association suisse des journalistes attribue ses «mérites 1977»

Lise-Marie Morerod, Broillet et les épéistes sur le podium

Comme l'année dernière, des représentants de trois disciplines sportives différentes ont été désignés «meilleurs sportifs suisses 1977» par l'Association suisse des journalistes sportifs. L'attribution des mérites sportifs suisses à Lise-Marie Morerod, à Michel Broillet et à l'équipe suisse de l'épée (challenge par équipes) n'a rien d'étonnant, compte tenu des résultats exceptionnels obtenus par les lauréats en 1977.

Lise-Marie Morerod a été désignée pour la troisième fois comme «meilleure sportive suisse de l'année». Elle succède à Christine Stuckelberger, la championne olympique de dressage, qui, en 1976, l'avait empêchée de réussir la passe de trois. Chez les messieurs, l'haltérophile genevois Michel Broillet n'a pas trouvé, cette année, de rival susceptible de lui contester le titre de «meilleur sportif suisse». Champion du monde à l'arraché, médaille de bronze aux deux mouvements, le garde-municipal de Vernier a laissé loin derrière lui le sauteur à skis Walter Steiner.

Le challenge de la ville de Lausanne, attribué depuis 1952, revient pour la première fois à des escrimeurs. L'équipe suisse à l'épée s'était déjà distinguée aux Jeux olympiques de Munich et de Montréal. C'est son titre de vice-championne du monde, à Buenos-Aires, qui lui a valu d'être enfin retenue comme «meilleure équipe de l'année».

Les autres lauréats des journalistes sportifs helvétiques sont deux radioreporters très connus, Vico Rigassi et Hans Sutter, qui ont été distingués pour leur activité en faveur du sport, et le graphiste zuricois Hansruedi Scheller, ancien rameur d'élite, pour ses travaux artistiques en rapport avec le sport.

Le prix de la sportivité a, une fois encore, pu être attribué, et c'est heureux. Il est revenu au coureur cycliste Hanspeter Kuehnis. Lors des championnats suisses sur piste, en vitesse, Kuehnis (21 ans) avait obtenu la médaille de bronze sans avoir eu besoin de courir car son adversaire dans la finale pour la troisième place avait été contraint de déclarer forfait. Il n'a pas voulu de cadeau. Il a demandé à rencontrer plus tard son adversaire, contre lequel il s'est incliné et à qui il a remis la médaille de bronze qui lui revenait mais que, réglementairement, il aurait pu conserver.

297 FOIS...

L'Association suisse des journalistes sportifs attribue ses mérites sportifs pour la 28^{ème} fois. 474 membres de l'association ont participé au vote.

Chez les dames, Lise-Marie Morerod a été citée à 297 reprises à la première place et à 57 reprises à la deuxième. Christine Stuckelberger, championne d'Europe de dressage en 1977, a, pour sa part, obtenu 40 premières places.

Chez les messieurs, Michel Broillet a été classé 166 fois au premier rang. Walter Steiner, le champion du monde de vol à ski, a totalisé 96 premières places.

La lutte a été particulièrement serrée par équipes. Les escrimeurs n'ont obtenu que sept premières places de plus que Hiltbrand-Meier, champions du monde de bob à deux.

Les distinctions seront remises aux lauréats le samedi 17 décembre, au cours d'une cérémonie publique qui aura lieu à Lausanne. La cérémonie débutera à 10 h 30, à l'aula de l'école des Bergières.



UN FAMEUX QUINTETTE. - C'est celui qui compose, de gauche à droite, les épéistes Daniel Giger, Patrice Gaille, François Suchanecki, Jean-Blaise Evéquo (ASL) et Christian Kauter.

Le choix de l'Agence France-Presse

Le jeune Soviétique Vladimir Yachenko et l'Allemande de l'Est Rosemarie Ackermann, tous deux auteurs d'un record du monde du saut en hauteur, ont été désignés comme les «athlètes de l'année 1977» par le service des sports de l'agence France-Presse.

Yachenko, un junior de 18 ans, en franchissant 2 m 33 le 3 juillet à Richmond, a redonné à l'URSS un record du monde que les Américains détenaient depuis 1971. Son exploit lui a valu d'être préféré de justesse au Cubain Alberto Juantorena, qui a amené son record du monde de 800 m à 1'43"4 et que l'AFP avait désigné comme athlète de l'année en 1976.

Chez les dames, le choix a également été très difficile entre deux Allemandes de l'Est. Rosemarie Ackermann, première femme à deux mètres en hauteur, l'a emporté sur Marlies Elsner, la femme la plus rapide du monde (10"88 au 100 m le 1.7.1977 à Dresde).

Voici les classements: Messieurs: 1. Vladimir Yachenko (URSS) athlétisme - 2. Alberto Juantore-

na (Cuba) athlétisme - 3. Niki Lauda (Aut) automobilisme - 4. Brian Goodell (EU) natation - 5. Ingemar Stenmark (Su) ski - 6. Carlos Monzon (Arg) boxe - 7. Kevin Keegan (GB) football - 8. Guillermo Vilas (Arg) tennis - 9. Barry Sheene (GB) motocyclisme - 10. Dick Quax (NZ) et Mirus Yfter (Eth) athlétisme.

Dames: 1. Rosemarie Ackermann (RFA) athlétisme - 2. Marlies Elsner (RDA) athlétisme - 3. Lise-Marie Morerod (S) ski - 4. Ulrike Tauber (RDA) natation - 5. Christina Scheiblich (RDA) aviron - 6. Chris Evert (EU) tennis - 7. Irène Szewinska (Pol) athlétisme - 8. Linda Fratiane (EU) patinage artistique - 9. Elena Fibingerova (Tch) athlétisme et Josyane Bost (Fr) cyclisme.

LES LAURÉATS

Mérite féminin: 1. Lise-Marie Morerod (Les Diablerets) 1030 p.; 2. Christine Stuckelberger (Berne) dressage, 462 p.; 3. Cornelia Burki (Jona/Rapperswil) athlétisme 377 p.; 4. Elsbeth Kaeser (Bulach) canoë, 313 p.; 5. Denise Biellmann (Zurich) patinage artistique 215 p.; 6. Marijke Moser (Berne) athlétisme 166 p.

Mérite masculin: 1. Michel Broillet (Genève) poids et haltères, 712 p.; 2. Walter Steiner (Wildhaus) ski 514 p.; 3. Albert Zweifel (Rueti) cyclocross 434 p.; 4. Heini Hemmi (Valbella) ski 300 p.; 5. Rolf Bernhard (Frauenfeld) athlétisme, 218 p.; 6. Daniel Gisiger (Bienna) cyclisme, 96 p.; 7. Reto Wyss (Zofingue) aviron, 83 p.; 8. Jurg Roethlisberger (Zurich) judo, 83 p.; 9. Arnold Ehrensperger (Winterthur) lutte, 77 p.; 10. Albert Giger (Saint-Moritz) ski 51 p.

Mérite par équipes (challenge de la ville de Lausanne): 1. Equipe suisse à l'épée (Jean-Blaise Evéquo, Patrice Gaille, Daniel Giger, Christian Kauter et François Suchanecki) 558 p.; 2. Equipe suisse de bob à deux (Hiltbrand-Meier) 522 p.; 3. Quatre suisse de la piste (Baumgartner, Dill-Bundi, Gisiger, Kaebel) 470 p.; 4. Ski-club Oberegoms 171 p.; 5. Equipe suisse de F.D. (Hotz-Nicolet) 169 p.; 6. Equipe suisse de dressage (Stuckelberger, Lehmann, Koch) 154 p.

Mérite pour activité en faveur du sport: Vico Rigassi (Genève) et Hans Sutter (Allschwil).

Prix de la sportivité: hanspeter Kuehnis (Oberriet).

Distinction pour travaux artistiques en rapport avec le sport: Hansruedi Scheller (Zurich).

En ce qui concerne les mérites sportifs proprement dits, les précédents lauréats étaient Christine Stuckelberger (dames), le skieur Heini Hemmi (messieurs) et la délégation suisse aux Jeux olympiques des invalides à Toronto.

volleyball

Le championnat suisse

Bienne (chez les messieurs) et Uni Bâle (chez les dames) ont conservé leur place de «leaders» du championnat suisse de ligue nationale A en fêtant une nouvelle victoire, lors de la neuvième journée. Les résultats:

Messieurs, LNA: Servette - Chénos 2-3; Star Onex - Bienne 2-3; Uni Lausanne - Spada Academica Zurich 3-1; Volero Zurich - Naefels 0-3. - Le classement: 1. Bienne 9/18. - 2. Servette 9/12. - 3. Star Onex 9/12. - 4. Naefels 9/10. - 5. Chénos 9/8. - 6. Volero 9/6. - 7. Spada 9/4. - 8. Uni Lausanne 9/2.

LNB, groupe ouest: Colombier - Kœniz 2-3; Star Onex - Meyrin 1-3; Marin - Chénos 0-3; Le Locle - Montreux -3. - Le classement: 1. Le Locle 9/16. - 2. Montreux 9/16. - 3. Kœniz 9/14. Dames LNA: Uni Lausanne - Spada Academica 2-3; Uni Berne - Uni Bâle 0-3; Bâle - Bienne 0-3; Colombier - Lausanne 0-3. - Le classement: 1. Uni Bâle 9/18. - 2. Bienne 9/14. - 3. Lausanne 9/14. - 4. Uni Lausanne 9/8. - 5. Spada 9/8. - 6. Bâle 9/6. - 7. Colombier 9/4. - 8. Uni Berne 9/0.

LNB, groupe ouest: Carouge - Chénos 0-3; Star Onex - Servette 3-2; Berne - Neuchâtel-Sports 3-1; Seminar Soleure - Kœniz 1-3. - Le classement: 1. Neuchâtel-Sports 9/16. - 2. Star Onex 9/16. - 3. Berne 9/14.



VICO RIGASSI. - Le sport suisse doit incontestablement beaucoup à «papa Vico» qui fut, avec Hans Sutter en Suisse alémanique, un des pionniers de la radio sportive. (ASL)

football

Les classements

Groupe 1: 1. Stade Lausanne 15/22. - 2. Orbe 15/18. - 3. Central Fribourg 15/17. - 4. Rarogne 15/16. - 5. Onex 15/16. - 6. Malley 14/14. - 7. Stade nyonnais 14/14. - 8. Renens 15/14. - 9. Meyrin 14/13. - 10. Monthey 14/13. - 11. Leytron 15/13. - 12. Fétigny 15/13. - 13. Concordia Lausanne 15/12. - 14. Martigny 15/11.

Groupe 2: 1. Boudry 15/20. - 2. Kœniz 14/19. - 3. Berne 14/18. - 4. Lerchenfeld 14/18. - 5. Soleure 15/17. - 6. Delémont 15/17. - 7. Derendingen 14/16. - 8. Durrenast 15/16. - 9. Le Locle 14/14. - 10. Boncourt 15/14. - 11. Aurore Bienne 14/10. - 12. Audax Neuchâtel 15/10. - 13. Herzogenbuchsee 15/9. - 14. Bettlach 13/4.

gymnastique

FACE A LA R.F.A.

Logique défaite suisse

A Bâle, devant 2500 spectateurs, la Suisse a perdu son match international contre la RFA, qui n'alignait que trois de ses sélectionnés de Montréal. Les Allemands se sont imposés par 549,40 à 544,45. Après les exercices imposés, leur avance était de 2,90 points. Après les exercices libres, elle avait passé à 4,95 p. Cet écart représente le handicap chiffré par Jack Günthard pour l'absence du triple champion suisse Robert Bretscher, dont on sait qu'il a dû déclarer forfait après s'être blessé à l'entraînement. Avec lui, la Suisse aurait pu faire jeu égal avec la RFA. Elle aurait même pu s'imposer.

PSYCHOLOGIEMENT

Si l'on prend pour point de comparaison les résultats obtenus lors du récent championnat suisse aux engins, la Suisse, avec Bretscher à la place de Jacquet, aurait marqué 5,50 points de plus (2,40 en imposés, 3,10 en libres). Elle aurait, de plus, tiré de la participation de Bretscher un net avantage sur le plan psychologique.

Avec un Eberhard Gienger au sommet de sa forme mais avec trois autres gymnastes seulement de classe internationale, la RFA était, de toute façon, à la portée de la Suisse, dont certains éléments ont déçu. Le meilleur représentant helvé-

tique a finalement été, comme contre la Tchécoslovaquie, Renato Giess. Les exercices libres ont permis à Schmid et à Bachmann d'améliorer leur classement, au contraire de Philippe Gaille qui, à la suite d'un raté aux barres, a rétrogradé de la troisième à la septième place. Les deux jeunes, le Neuchâtelois Jacquet et Meister, ont surpris en bien.

LES RÉSULTATS

Par équipes: 1. RFA 549,40 (273,45 + 275,45) - 2. Suisse 544,45 (271,05 + 273,40).

Individuellement: 1. Eberhard Gienger (RFA) 112,30 (56,05 + 56,25) 8,85/9,45/9,55/9,10/9,50/9,80) - 2. Volker Rohrwick (RFA) 111,80 (55,75 + 56,05/9,35/9,25/9,50/9,40/9,15/9,40) - 3. Renato Giess (S) 109,70 (54,50 + 55,20/9,10/9,25/9,10/9,40/9,10/9,25) - 4. Peter Schmid (S) 109,55 (54,30 + 55,25/8,85/9,15/9,39/9,45/9,25/9,25) - 5. Benno Gross (RFA) 108,95 (54,50 + 54,45) - 6. Uli Bachmann (S) 108,75 (53,80 + 54,95) - 7. Philippe Gaille (S) 108,65 (54,60 + 54,05) - 8. Werner Steinmetz (RFA) 106,65 (53,40 + 53,25) - 9. Ferdinand Greulich (RFA) 106,65 (52,25 + 54,40) - 10. Jean-Pierre Jacquet (S) 106,30 (53,15 + 53,15) - 11. Manfred Diehl (RFA) 105,95 (52,45 + 53,50) - 12. Urs Meister (S) 104,75 (52,15 + 52,60).

Les Suissesses lourdement battues

Comme on pouvait le prévoir, les Suissesses ont perdu nettement (372,50 à 361,85) le premier match international qui les opposait à la RDA. Déjà en tête après les exercices imposés, les jeunes Allemandes de l'Est ont plus que doublé leur avance dans les exercices libres.

Individuellement, la victorieuse est revenue à Regina Grabolle (12 ans), devant ses compatriotes Astrid Muhlebach et Silvia Hindorf. Irène Amrein a pris la quatrième place grâce à sa régularité (elle a obtenu 9,30 à tous les engins).

Dans une salle comble, les Allemandes de l'Est se sont montrées tout aussi brillante dimanche que samedi. La meilleure performance a été réussie par Regina Grabolle, qui a obtenu la meilleure note de la rencontre aux exercices au sol, avec 9,75.

Chez les Suissesses, Nadja Vanza fut la meilleure avec Irène Amrein. Les autres ont déçu. Era Canevascini a raté son saut de cheval, alors qu'Yvonne Schumacher n'a pas été jusqu'au bout de ses possibilités. Par ailleurs, Romy Kessler a fait une chute à la poutre, ce qui lui a fait perdre trois places.

Résultats de ce match international organisé à Eberswalde, à 80 km de Berlin-Est:

RDA-Suisse: 1. RDA 372,50 (184,80 + 187,70) - 2. Suisse 361,85 (179,60 + 182,25).

Classement individuel: 1. Regina Grabolle (RDA) 75,40 (37,40 + 38,00) -

Football à l'étranger

• France. Championnat de première division (20^{ème} journée): Strasbourg - Lens 3-0; Nantes - Metz 2-0; Nancy - Monaco 2-2; Bordeaux - Bastia 1-0; Reims - Paris St-Germain 0-0; Valenciennes - Laval 2-3; Lyon - Troyes 0-0; Rouen - Nîmes 2-0; Nice - Sochaux 4-2; Marseille - St-Etienne 3-0. - Le classement: 1. Nice 19/28. - 2. Marseille 19/27. - 3. Strasbourg 20/25. - 4. Monaco 19/25. - 5. Nantes 19/24.

Le championnat de ligue nationale C Neuchâtel Xamax méritait mieux

SION - NEUCHÂTEL XAMAX 4-2 (3-1)

MARQUEURS: Comte 15^{ème}; Echenard 16^{ème}; Emery 28^{ème}; Constantin 37^{ème} et 86^{ème}; Hofer 62^{ème}.

NEUCHÂTEL XAMAX: Decastel J.-Ph.; Salvi, Wick, Balsiger, Vuille, Negro G., Hofer, Guillod, Echenard, Katic, Zaugg J.-P. ENTRAÎNEUR: Guillod.

SION: Pittier; Letscher, Karlen, Favre, Crittin II, Ruberti, Comte, Constantin, Jean, Bétrisey, Emery. ENTRAÎNEUR: Stockbauer.

ARBITRE: M. Graviolini, de Chippis.

NOTES: match joué dimanche après-midi sur le stade de Tourbillon, en ouverture du match principal. Pelouse très dure et en partie gelée. Neuchâtel Xamax joue sans Mathez, Jaquenod, Jeckelmann, Negro Querino et Erni (tous blessés). Toutefois, l'équipe peut compter sur l'apport de Katic et, pour la première fois, de Wüthrich. Plusieurs changements en cours de partie: Katic (blessé) cède son poste à Martin (46^{ème}) et Negro G. la siennne à Wüthrich (63^{ème}), alors que Sion fait entrer Crittin II pour Karlen à la 47^{ème} Coupe de coin: 5-11 (3-3). Nouveau match pour Neuchâtel Xamax et nouvelle défaite; les «rouge et

II^e Ligue jurassienne

Aegerten - Tramelan 1-1 (0-1)

TRAMELAN: J.-P. Vuilleumier; Matter; Choffat (C. Glauser) A. Glauser, D. Monnier; C. Brugger, D. Vuilleumier, Guenet; P.-A. Vuilleumier (Tellenbach), S. Monnier, J.-P. Brugger.

MARQUEURS: J.-P. Brugger, Knuchel (penalty).

Au repos depuis un mois, les Tramelots ont été contraints de rechauffer les souliers à crampons. Sur une pelouse gelée, ils ont contrôlé le plus souvent les opérations. Après avoir échoué à deux reprises alors qu'il se présentait seul devant le gardien local Salzmann, J.-P. Brugger parvint enfin à ouvrir la marque en concluant un service de son frère.

En 2^{ème} mi-temps, le jeu a sombré dans la médiocrité. On s'acheminait vers un résultat conforme à la physiologie de la rencontre quand le coup de théâtre se produisit. L'arbitre signala une faute de main d'un défenseur romand. De l'avis même des équipiers du lieu, aucun joueur tramelot ne toucha le ballon. Knuchel (ex-Bienne) ne rata pas l'aubaine. Il offrit un point inespéré à son équipe!

La pause est la bienvenue en première ligue Groupe 2: Boncourt s'est bien repris

Cette fois, ce n'est pas la joie dans les chaumières neuchâteloises. Alors que Le Locle a dû renvoyer à temps meilleurs son affrontement avec Berne, le terrain des Jeannerets étant recouvert de neige, Audax est allé perdre dans la banlieue de Thonne, alors que Boudry a dû attendre la... 92^{ème} minute pour arracher un point à la «lanterne rouge»! Il est vraiment temps que la pause d'hiver soit là. Souhaitons qu'elle permette aux formations du canton rouge-blanc-vert de recharger leur accus avant les dures batailles du printemps.

En d'autres temps, Boudry n'aurait fait qu'une bouchée du dernier du classement, mais, dans sa forme actuelle, l'équipe de Debrots s'est finalement trouvée fort satisfaite de réussir un partage de dernière minute.

Ainsi, les Boudryens, grâce à ce point sauvé in extrémis, conservent-ils la tête du classement car Kœniz paraît, lui aussi, à bout de souffle. Sinon, comment expli-

quer que les banlieusards de la capitale, bien que bénéficiant de l'avantage du terrain, n'aient pas pu faire mieux que de concéder la moitié de l'enjeu à leur vainqueur, Boncourt. Certes, les Ajoulots sont apparus pleins de venin ces derniers dimanches mais, quant à penser qu'ils réussiraient à empocher la moitié de l'enjeu...

Cet acquis vaut aux Jurassiens de se distancer très sérieusement des basses couches du classement et d'abandonner, pour l'instant tout au moins, à d'autres, les soucis inhérents à cette situation... où l'on retrouve, malheureusement, Audax et Aurore. Si les Italo-Neuchâtelois n'ont pas à rougir de la courte défaite subie dans l'Oberland, car rares sont ceux qui peuvent se vanter d'y avoir récolté un point, on ne saurait en dire autant d'Aurore, qui a perdu un match «à quatre points» contre Herzogenbuchsee. Ce succès des visiteurs leur permet de revenir à

une longueur des deux formations romandes.

BERNE SOURIT

Au repos, Berne aura enregistré avec un certain sourire les résultats du dernier week-end. Tout d'abord, la défaite subie par Durrenast à Derendingen car les Bernois de l'Oberland devenaient menaçants. Encore que le vainqueur se rapproche sérieusement, lui aussi, du groupe de tête. Et, sans doute, l'équipe de la capitale n'aura-t-elle également pas vu d'un mauvais œil la victoire acquise par Delémont face à Soleure, même si elle permet aux protégés de Friche de se rapprocher à un point d'elle. Car l'inverse aurait vu les Soleurois se hisser au troisième rang.

QUATRE POINTS SEULEMENT

Quoi qu'il en soit et à y regarder de plus près, on constate que quatre points seulement séparent le premier du huitième. Du neuvième, peut-être, si Le Locle gagne son match en retard. C'est dire qu'on n'est pas encore près d'y voir clair. Bien malin celui qui pourrait, d'ores et déjà, désigner à coup sûr les deux futurs finalistes. Y. I.

Groupe 1: on se bat à qui mieux mieux

Le chassé-croisé continue. On se bat à qui mieux mieux. Seuls Stade Lausanne et Martigny restent sur leurs positions du week-end précédent. Le premier nommé en tant que chef de file à nouveau incontestable, le second en tant que lanterne rouge. Entre les deux extrêmes, douze équipes qui ne sont séparées que par six longueurs!

Stade Lausanne a remis ses outils pour l'hiver, en soignant bien la manière. Certes, il ne s'est imposé, face à Leytron, qu'avec un seul but à son actif; mais sa supériorité eût mérité plus large récompense. L'essentiel est acquis. De surcroît, derrière lui, ses plus proches poursuivants ont tous perdu. Aussi, va-t-il hiberner avec une avance appréciable de quatre points.

RUDE BATAILLE

Oui, les autres candidats finalistes ont tous perdu. Est-ce surprenant? Peut-être pas si l'on considère que Orbe, Central et Rarogne étaient confrontés, respectivement, à Monthey, Meyrin et Nyon, tous trois en mal de points. Ils devaient donc s'attendre à rude bataille. Et ce fut le cas. Même que Rarogne s'est incliné chez lui! Son vainqueur, Nyon, paraît ainsi décidé de se refaire une beauté. Après avoir pris la mesure de Stade Lausanne, il est allé battre Rarogne en Valais. Chapeau! Et soudain, Nyon, qui s'est longuement démené dans une situation délicate, se découvre des instincts ambigus. S'il transformait en victoire le match en retard à son programme, il se porterait à la hauteur de Rarogne, à une main de Central et à deux d'Orbe. Il donnerait également le bonjour à Onex, sur le même pied.

Onex, lui aussi, a profité des faux pas d'Orbe, Central et Rarogne pour s'intéresser plus activement à d'éventuelles finales. Il a limité les dégâts en ne laissant qu'un point dans l'aventure qui l'a confronté à Concordia. Malley, membre très agissant jusqu'alors du cercle des candidats finalistes, commence à s'essouffler. Il perd quelque peu de sa superbe. En abandonnant l'enjeu total à Fétigny, il s'est fait rejoindre par Nyon. Il est sur la même longueur d'ondes qu'Onex, pas bien loin d'Orbe, Central et Rarogne. Comme quoi, il y a bien du monde parmi ce groupe qui vise la deuxième place.

DÉCHÉANCE

Renens mène le peloton de queue. Il lui suffirait de peu de chose pour passer dans le précé-

automobilisme

L'autodrome de Monza va disparaître

Les jours de l'autodrome de Monza, le plus connu des circuits italiens, sont comptés. Le directeur de la SIAS, la société qui gère le circuit, a indiqué, au cours d'une table ronde à Bologne, qu'il cherchait un autre emplacement pour l'autodrome, condamné par l'offensive des défenseurs de l'environnement.

Construit au milieu d'un parc de la banlieue milanaise, le circuit de Monza a été violemment attaqué par «Italia nostra», une association dont le but est de défendre les milieux naturels et les sites archéologiques.

La SIAS, a indiqué son directeur, a chargé trois architectes d'étudier un nouveau tracé dans une localité qui sera choisie en accord avec les autorités régionales de la Lombardie.

NATATION. - Victime d'une infection virale, l'Américain Brian Goodell a dû interrompre son entraînement durant plus d'un mois. La menace d'une mononucléose semble maintenant écartée.

ARMOURINS



Numéro
1
des grands
magasins
à Neuchâtel

Bienvenue à tous mes petits amis

J'arrive aux Armourins mercredi 7 décembre

et réserve à chacun une petite surprise

Au 3^{me} étage de notre magasin

056369 A



EN EXCLUSIVITÉ
Le JEANS RIFLE des jeunes
de Fr. 69.— à Fr. 79.—
**jeanerie
lambelet**

rue Saint-Honoré 3 2000 Neuchâtel



Nous ne savons pas ce que demain nous réserve, mais nous savons qu'aujourd'hui d'autres souffrent.

SECOURS SUISSE D'HIVER

Signez le référendum contre la loi sur l'aide aux universités!

La nouvelle loi sur l'aide aux universités entraînerait une nouvelle expansion des universités et, par conséquent, de nouvelles subventions fédérales de centaines de millions de francs; elle ne tient aucun compte des milliards de déficit de la Caisse fédérale ni de savoir si un supplément d'universitaires répond à un besoin.

La loi est également inacceptable parce qu'elle menace directement l'autonomie des cantons universitaires.

Un comité référendaire contre la loi sur l'aide aux universités, auquel participent de nombreuses personnalités des arts et métiers, a été constitué.

La Chambre suisse des arts et métiers recommande à ceux qui exercent une profession indépendante de signer ce référendum.

Dans le canton de Neuchâtel, ce référendum est notamment appuyé par les personnes suivantes, chez qui des listes peuvent être obtenues:

MM. Pierre SIMONIN, Fleurier; Günther WINKENBACH, La Chaux-de-Fonds; Jean-Louis PRETOT, Le Locle; A. BAUERMEISTER, Neuchâtel; François BOUDRY jun., Peseux; Roland LECHOT, avenue des Alpes 95, Neuchâtel, tél. 25 53 22. 056049 A

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

DIVERS: répondeur-enregistreur automatique téléphonique, matériel bureau, chaises atelier, gravure ancienne La Chaux-de-Fonds, livres Oscar Huguenin, dessins, huiles, aquarelles Bouvier, Theynet, Bernard, Jeanneret, estampes anciennes, microscopes étudiant, cours yoga sur cassette, disques classiques 78 et 33 tours, tourne-disques, vêtements parfait état pour garçon environ 15 ans dont canadienne véritable Teddy Bear. Tél. (038) 24 36 14. 05675 J

3 ROBES DE GROSSESSE taille 38-40, 150 fr.; pantalon ensemble 50 fr. Tél. 31 37 48. 056616 J

TV-MULTINORME, ancien, 100 fr. Tél. 25 44 79, 18-20 heures. 056615 J

SOULIERS DE SKI CABER comp. N°43, 80 fr. Tél. 33 24 29. 05623 J

BOIS DE CHEMINÉE, bûche, livré à domicile. Tél. 24 68 66. 056605 J

MAGNIFIQUE COCKER avec pedigree, âge 8 mois. Tél. 31 59 37. 056609 J

SKIS DYNASTAR GTS 203 CM, fixations Allmat + Stoppers, 250 fr.; Dynastar MV2, 210 cm, fixation Gersch, 150 fr. Henri Hofer, Cortaillod, tél. 42 17 82. 056613 J

4 JANTES OPEL avec pneus clous, 155 x 13, 80 fr. Tél. (038) 53 18 73. 05622 J

BUREAU ÉCOLIER, frêne blanc, neuf, environ 100 fr. Tél. (038) 24 20 08. 056634 J

SALON LOUIS XVI, bon état, prix à discuter. Tél. 53 45 78, après 20 heures. 056637 J

SKIS COMPACT Head Hot mod. 75/76, 170 cm avec fixations Tyrolia, 250 fr. Tél. 25 42 82, heures bureau. 056686 J

VÊTEMENTS FILLE 8-10 ans, manteaux, robes lainage, souliers de ski N°37, kimono judo. Tél. 24 69 19. 056632 J

TOQUE ET COL DE RENARD clair. Tél. 31 64 30. 056631 J

CAMÉRA MOVEXOOM 3000, projecteur Bolex 185 Super, visionneuse manuelle. Prix intéressant. Tél. (038) 24 72 87. 056676 J

SOULIERS SKI N°41 Nordica. Etat de neuf. Tél. 53 24 10/53 49 94. 056194 J

1 PAIRE SKIS HEAD 360, long. 205 cm, fixations Marker, prix 200 fr. Tél. (038) 53 25 36. 056204 J

BELLE OCCASION POUR NOËL: plusieurs séries de livres, œuvres complètes de Zola, Guy de Maupassant, Tolstoï, Maurice Druon, François Mauriac, Honoré de Balzac, Mazo de la Roche, Graham Green et plusieurs autres livres payés 24 fr., cédés à 10 fr. le livre. Très belle reliure. Tél. 31 71 63. 056622 J

BEAU BANC D'ANGLE: table à rallonges, 2 chaises rembourrées, le tout en noyer pyramide poli, parfait état. Valeur 1500 fr., cédés à 900 fr. Tél. (039) 23 34 57, heures des repas. 058291 J

2 MEUBLES chacun 1 m 20 hauteur sur 1 m de long; l'un avec 7 tiroirs, l'autre 3 étagères. Tél. 31 65 72. 056645 J

FOURNEAU MAZOUT neuf, livré à domicile, bas prix. Tél. 33 39 08. 056642 J

TABLE À RALLONGES, 4 chaises, prix très avantageux. Tél. (038) 31 66 24. 052644 J

VESTE FOURRURE ancienne, bon état, taille 40-42, 60 fr.; couverture Guanako, pour grand lit, neuve, magnifique, 2300 fr.; anciens colliers 7 fr. pièce. Tél. 24 41 71. 059628 J

BAGUE EN DIAMANTS 2900 fr. Tél. 24 34 40. 050999 J

A LIQUIDER ANTIQUITÉS: tableaux, cadres, miroirs, porcelaines, argenterie, disques, livres modernes, lanterne locomotive, verres baccarat. Tél. 24 34 40. 051000 J

DEMANDES À ACHETER

AQUARIUM minimum 110 litres, avec pompe, chauffage, etc., prix raisonnable. Tél. 42 28 55. 056623 J

SKIS 180 cm, fixations talonnières. Tél. 42 34 35. 059687 J

OCCASION bon état, buffet ancien, cuisine, salle à manger, noyer, 4 portes, largeur 117 cm. Adresser offres écrites à AO 2642 au bureau du journal. 056641 J

A LOUER

CORCELLES, STUDIO non meublé, à proximité des transports publics, 1 chambre meublée indépendante. Tél. 31 15 87. 059586 J

BÔLE, APPARTEMENT TOUT CONFORT, 2 pièces, libre fin décembre, 320 fr., charges comprises. Tél. 42 55 94. 059672 J

IMMÉDIATEMENT APPARTEMENT À MARIN, 2 1/2 pièces, tout confort, balcon, 345 fr. Tél. (038) 51 49 14. 059618 J

À CORTAILLOD dans HLM, logement 3 pièces pour 31 décembre, ou date à convenir. 275 fr. Tél. 42 18 69. 059683 J

CORNAUX, garage 60 fr. par mois. Tél. 47 13 71. 059677 J

CORNAUX, 2 pièces, balcon, tout confort, 290 fr. + 50 fr. charges par mois. Tél. 47 13 71. 059678 J

CORNAUX, 4 pièces, balcon, cadre de verdure, tout confort, 540 fr. + 60 fr. charges par mois. Tél. 47 13 71. 059680 J

BÔLE dans maison familiale, bel appartement 2 1/2 pièces, cuisine, bains-W.-C., galetas. Confort, vue. Libre 24 décembre. Tél. 42 54 44. 059690 J

POUR 1^{er} FÉVRIER 1978, en plein centre de Neuchâtel, beau et original 2 pièces avec tout confort, 440 fr., charges comprises. Tél. 24 04 90, heures de bureau. 056643 J

PESEUX pour janvier, appartement de 4 1/2 pièces, au centre du village, prix 531 fr., charges comprises. Tél. 31 73 21. 056644 J

CORTAILLOD, dès janvier ou mars 1978, appartement moderne de 4 chambres, cuisine, chauffage général avec eau chaude. Situation tranquille et ensoleillée, place de jeu. Loyer seulement 435 fr. par mois + charges. Tél. 31 25 37. 059574 J

3 PIÈCES, Parc, confort, disponible selon entente. Tél. (038) 25 46 24 (heures des repas). 056628 J

STUDIOS MEUBLÉS, tout confort, pour une et deux personnes, Hauterive. Tél. 33 25 35. 056135 J

APPARTEMENT UNE CHAMBRE, cuisine, Colom-bier, 135 fr., chauffage compris. Tél. 41 24 33. 056544 J

LE LANDERON: APPARTEMENT 3-4 pièces, tout confort, à convenir. Tél. 51 23 38. 056773 J

CORCELLES: à dame ou demoiselle, chambre indépendante, tranquille, cuisinette installée, par mois 110 fr. Tél. 31 17 14. 056540 J

PESEUX, Grand-Rue 28, appartement 4 pièces sur 2 étages, libre fin janvier, 360 fr., charges comprises. Tél. 31 96 60. 056097 J

DEMANDES À LOUER

COUPLE SANS ENFANTS cherche, pour fin mars 1978, appartement 3 à 4 pièces, situation tranquille, vue et garage, région ouest Neuchâtel. Ecrire à case postale 22, 2012 Auvenerier. 059643 J

4 PIÈCES confortable, avec jardin et garage, région Corcelles-Cormondrèche - Auvenerier, pour 24 mars 1978. Tél. 31 31 20. 059621 J

POUR WEEK-END, appartement 2-3 pièces, sans confort, loyer modeste. Si possible rez-de-chaussée, jardin potager. Région Bôle - Boudry - Bevaix. Immédiatement ou à convenir. Tél. (039) 22 14 45, heures des repas. 058286 J

DEMANDES D'EMPLOIS

ÉTUDIANTE, 22 ANS, cherche n'importe quel emploi pour 5 heures par semaine. Tél. 24 35 62, heures repas. 056611 J

DEMOISELLE cherche travail à domicile. Tél. 31 27 91. 059684 J

CHERCHE N'IMPORTE QUEL TRAVAIL pour le samedi, dimanche comme auxiliaire du 19 décembre au 6 janvier pour étudiantes (jeunes filles). Tél. (038) 57 15 18, après 18 h 30. Adresser offres écrites à CR 2644 au bureau du journal. 056619 J

JEUNE HOMME 25 ANS cherche place de chauffeur-livreur cat. A ou autre. Adresser offres écrites à ET 2646 au bureau du journal. 056612 J

TRAVAIL DE BUREAU À DOMICILE, certificat de capacité employée de commerce, langues: allemand, français, anglais. Tél. 25 63 34. 056630 J

JE CHERCHE EMPLOI, hôtel ou restaurant; parle et écrit couramment anglais, français. Tél. 53 46 41. 059741 J

DIVERS

CONSULTATIONS JURIDIQUES pour femmes ayant des problèmes à résoudre, aujourd'hui, av. DuPeyrou 8. Prendre rendez-vous de 13 à 14 h. Centre de liaison de Sociétés féminines. Tél. 25 50 03. 059564 J

A DONNER contre bons soins chien berger. Tél. 46 15 01. 056639 J

MONSIEUR 37 ANS profession indépendante désire rencontrer en vue mariage, dame ou demoiselle. Discrétion et réponse assurées. Ecrire à BP 2643 au bureau du journal. 056646 J

FUTURES MAMANS, PUÉRICULTURE NOUVEAU COURS, 1^{er} leçon mercredi 7 décembre de 14 h 30 à 15 h 30, Promenade-Noire 10, 1^{er} étage. Renseignements, tél. 25 42 36. 056264 J

PRIVÉ: je tonds et baigne vos chiens. Tél. (038) 31 83 51, tôt le matin ou heures des repas. 056172 J

ACCORDAGE DE PIANOS, révision, démontage, service rapide partout. André, spécialiste, case postale 237, La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 26 68 30. 057718 J

PERDUS - TROUVÉS

ÉGARÉE DÉBUT NOVEMBRE, Cortaillod, chienne noire et blanche. Tél. 42 19 61, le soir. 056622 J

L'odyssée d'un Neuchâtelois du Val-de-Travers aux Cévennes

Les méandres sauvages

par Georges VAUCHER-DESCHAMPS

Editions de la Baconnière, Neuchâtel

46

Une camionnette qui suivait la course me récupéra, me déposa chez un épicerie compatissant, où je dévorai un saucisson avec du pain et bus une grande bouteille de limonade, moyennant quoi je me retrouvai tout guilleret! Seulement, quand je regagnai le vestiaire, la course était finie depuis longtemps; gentiment mes camarades de club me taquinèrent et me baptisèrent *Tombereau des records*.

J'étais vexé, connaissant très bien la raison de mon échec.

LE MARATHON

Je repris l'entraînement. Jean Vermeulen rit de ma mésaventure et me rassura.

— Je connais tes aptitudes; je ne pense pas que tu puisses gagner un marathon mais, si tu prends un repas léger comme pour l'entraînement, tu dois te classer. Ta course de Juvisy ne prouve rien... tu as dû partir trop vite. Ecoute! Le journal *L'Auto* organise «Le Tour de Paris» par les boulevards extérieurs, environ quarante kilomètres. C'est une course professionnelle avec des prix en espèces; étant amateur et participant aux Jeux olympiques, je n'y serai pas, mais je puis te faire engager... tu verras, c'est amusant de voir le comportement des athlètes habitués à courir sur la cendrée du stade. Ne te laisse pas impressionner par un départ rapide. Souviens-toi qu'il faut tenir le coup pendant trois heures. Les gars habitués à faire sur piste dix-sept kilomètres à l'heure, n'en feront plus que quatorze sur les pavés glissants. C'est une course d'endurance et non de vitesse, tout à fait à ta portée.

J'acceptai en me promettant de ne pas partir à jeun, de courir à mon horaire habituel, pas trop vite au début sans tenir compte des autres concurrents.

La veille du départ, je fus fort impressionné de voir dans le journal mon nom inscrit parmi les soixante champions internationaux. Il y avait le recordman d'Italie, celui d'Espagne, des Belges... Je me sentais un peu ridicule... enfin, je savais que je ne gagnerais pas, mais je voulais simplement faire de mon mieux.

Mes camarades de club qui avaient lu le journal vinrent, non pas se moquer, mais me souhaiter bonne chance.

Tranquillement, au coup de revolver je partis sans tenir compte du peloton de tête. Je fus vite distancé, mais au bout de cinq kilomètres de course, je vis des coureurs qui abandonnaient. Cela me donna un coup de fouet, au pied du boulevard Serrurier j'étais en pleine forme. Dans la côte, sur les pavés gras, je doublai plusieurs concurrents épuisés. A mesure que j'accélérais l'allure, me rapprochant du peloton de tête, la foule devenait plus dense. Les agents de police qui contenaient les spectateurs, et les applaudissements, prouvaient que je gagnais du terrain. J'avais trouvé mon deuxième souffle. Ma foulée était réguliè-

re. Chaque fois que j'approchais d'un coureur, je le dépassais sans coup férir. J'entendais: «Vas-y p'tit gars y a encore de la place!» Des spectateurs me tendaient des bananes, ce qui me laissait indifférent. Je demandais simplement mon classement. Je fus bien étonné quand on m'annonça que j'étais quinzisième à cinq kilomètres de l'arrivée. J'étais galvanisé, déchaîné, je gagnais irrésistiblement des places. Quand j'aperçus le panneau: *Arrivée à 1000 mètres*, je ne vis et n'entendis plus rien. Je me serais effondré à la fin de l'épreuve, si des bras robustes ne m'avaient emporté au vestiaire. Mes camarades jubilaient... j'avais de la peine à la croire: sixième! J'étais sixième: l'honneur du club était sau! Telle fut l'histoire de mon premier et unique marathon.

LE LICENCIEMENT

Ainsi passaient les mois, les religions des hommes n'avaient plus place dans ma vie. Seule restait dans mon cœur la vision du Fils de l'homme parcourant la Galilée avec son message d'amour «Vivez, aimez, ayez la foi». Les systèmes arrangés par les hommes, avec leurs rites, leur sectarisme, voyant sans cesse chez les autres l'ennemi et l'erreur ne m'attiraient plus du tout. Je lisais toujours ma Bible et pour cela restais tout simplement dans ma chambre mansardée, pensant aux paroles du Maître. «Quand tu veux prier, entre dans ta chambre, ferme ta porte et ton Père qui te voit dans le secret te le rendra.» La prière n'était plus pour moi une suite de paroles, mais quelque chose d'imprécis, une tentative de rencontre avec l'infini, une méditation à la recherche d'une éthique, tant il est vrai que la prière n'est pas honteuse comme l'a écrit Nietzsche; un acte auquel se livrent les faibles d'esprit, les mendiants ou les lades, mais comme l'a écrit plus tard le docteur Alexis Carrel: une fonction normale de notre corps et de notre esprit, une oxygénation de l'âme.

Le dimanche, j'allais de temps en temps à Bagnex. J'y trouvais toujours, chez Madeleine, la stabilité simple d'une foi qui ne discutait pas, mais sa conception de la certitude que le Christ était le fils de Dieu et qu'il était ressuscité, parce qu'elle l'avait senti dans sa vie, était peut-être une preuve pour elle mais, pour moi, ce n'était pas valable.

Le père, lui, lors de mon absence en Normandie, avait vu la maladie progresser. Il ne se levait plus du tout. J'admirais cette jeune fille lui donnant des soins comme une infirmière le soir, en rentrant de l'école où elle était institutrice. On sentait là l'abnégation personifiée qui allait consacrer toute sa vie aux souffrances des autres.

(A suivre)

VÉHICULES A MOTEUR

A vendre
camion Ford D 300
à benzine, avec moteur neuf.
Caisse isolée 420 x 210 x 160 cm int.
Prix Fr. 12.000.—
Chocolat SUCHARD S.A., Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 55, interne 413. 056746 V

A vendre
Toyota MK II
2300, 1973,
40.000 km. Expertisée, en parfait état.
Tél. 47 13 71. 059679 V

A vendre
Ford Taurus
1600 L, 4 portes,
bleu métallisé,
1972, 80.000 km, en
parfait état.
Prix à discuter.
Facilités de paiement.
Tél. (038) 24 61 83. 056606 V

A vendre
Peugeot 404
1300 fr.
Tél. 25 46 14. 056618 V

**Achat
immédiat
«cash»**
voitures toutes mar-
ques et exclusivités
dès 1970
Tél. 021 53 33 53
de 11 à 21 heures
AUTO-KLÔTI
Chexbres-Puidoux
040872 V

**Garage Waser
La Côte**
Mini 1000
1974
Expertisée,
Prix: Fr. 4200.—
Grandes
facilités
de paiement.
058354 V
Peseux
Tél. (038) 31 75 73

A vendre
Yamaha
250 TY
modèle 1976.
Prix Fr. 2200.—
Tél. (038) 31 46 50. 056640 V

A vendre
Yamaha 125
modèle 77, neuve.
Prix à discuter.
Tél. 31 27 91. 059685 V

A vendre
unique occasion
Side-car
course Suzuki
500 Daytona, cadre
Schmidt. Plus
1 moteur et nombreu-
ses pièces.
Tél. (024) 21 47 73, dès
18 h 30. 058812 V

Baux à louer
au bureau du journal

COMMERCES

NEUCHÂTEL
à remettre
petite épicerie
avec appartement de 2 1/2 pièces,
salle de bains, chauffage central.
Adresser offres écrites à AM 2628
au bureau du journal. 059744 J

MARIAGES

RENCONTRE 2000

SEULE une agence soucieuse
de votre bonheur peut vous garantir une
aide efficace au choix de votre futur part-
enaire. Consultez RENCONTRE 2000 et retournez ce

COUPON-RÉPONSE à Rencontre 2000,
rue de la Tour 3, 1004 Lausanne
Tél. (021) 22 04 53
Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____ Tél.: _____

044081 Y

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



A la librairie-galerie de l'Atelier

Céramiques et gravures neuchâteloises anciennes

LA librairie-galerie de l'Atelier de l'avenue du 1^{er} mars, dirigée par Daniel Luginbuhl et Jimmy Locca, expose un ensemble de céramiques, par Claude-Alix Renaud, et un certain nombre de gravures neuchâteloises anciennes, parmi lesquelles il y a quelques très belles pièces.

En céramique, l'objet est défini par sa matière première, en l'occurrence le grès, sa forme, qui lui est donnée par le tournage, et son aspect de surface, dû à l'émail. Remarquables par la recherche et la qualité des émaux, les pièces exposées par Claude-Alix Renaud comprennent des plats, des vases, des coupes, des cruches, des théières et cafetières avec grandes et petites tasses, et quelques sculptures d'une fort belle venue, vases et coquillages d'une forme séduisante et originale.

Quant aux gravures, qui datent du XVIII^e et du XIX^e siècles, ce sont pour la plupart des vues de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds, du Locle et du Val-de-Travers. On admire de Lory père une vue de Neuchâtel vu du Crêt, une très gracieuse vue de «Montmirail», par Lory fils, une superbe gravure de Girardet de 1771, «Neuchâtel», vue de la ville à partir du lac, «Le Port» de Neuchâtel, par Nicolet, datant de 1840, un charmant «Pont-neuf» de 1836, de Moritz, une «Place des Halles», une vue

de «La Chaux-de-Fonds» et la «Rue de l'Hôpital» à Neuchâtel, toujours de Moritz.

DE GIRARDET SANS DOUTE

Une curieuse gravure, probablement de Girardet, montre le bas des Terreaux surmonté d'un arc édifié pour accueillir le roi de Prusse. Parmi les gravures commémorant un événement notable, voici «L'assemblée de générale bourgeoise à Valangin le 1^{er} juillet 1834, par Doudiet, la «Fête des Armourins au château, par Moritz, et le «Château et Temple», par Grisel, avec la barricade élevée par les royalistes en 1856. Concernant les événements de 1856, il y a également un curieux document imprimé à La Chaux-de-Fonds qui nous fait voir l'attaque et prise du château le 4 septembre à 5 heures du matin. Le château de Neuchâtel apparaît ici comme une forteresse redoutable dominant immédiatement le lac.

Concernant le Val-de-Travers, on admire une fort jolie gravure représentant «Le moulin de Noiraigue», par les Pérignon, et des Pérignon également, «La maison de Rousseau», qui nous montre ce philosophe sur un banc, proposant des gâteaux à des enfants pour prix de la course», et «Môtiers-Travers», «tableau de la fermière du Philosophe de Genève». P.-L. B.

«Poesie und Musik» au Centre culturel Un certain visage de Heinrich Heine

FONDÉ il y a quatre ans, le trio zuricois «Poesie und Musik» a déjà présenté, la saison passée, un premier spectacle consacré au poète et écrivain allemand Heinrich Heine. A l'invitation du Centre culturel et de Deutsch-club, il a récidivé, vendredi soir au CCN, devant un public considérable.

Né en 1797 à Düsseldorf, Heinrich Heine meurt en 1856 à Paris dans un exil rendu nécessaire par la virulence de ses propos — qui sont bien plus que de simples prises de position —, face au visage politique et social qu'offrent les pays allemands dans le premier tiers du XIX^e siècle. Et c'est bien cette facette, peut-être la plus actuelle sinon la plus importante du personnage, qu'ont choisi de présenter Andreas Vollenweider, René Bardet et Orlando Valentini. Les amateurs d'épanchements romantiques en auront donc été pour leurs frais.

A la base de la «Weltanschauung» de Heine, le contact direct avec l'esprit révolutionnaire. En 1805, les troupes françaises s'installent à Düsseldorf. Elles y apportent du clinquant, du spectaculaire, mais aussi des idées et des lois qui signifient beaucoup pour un petit juif allemand. De cette époque, Heine tire, en 1826, «Dans Buch Le Grand», en souvenir d'un tambour-major cantonné chez lui.

De l'extrait qu'on a choisi «Poesie und Musik» se dégagent déjà la plupart — avec, en prime, une jolie restitution de l'émerveillement de l'enfance — des éléments caractéristiques des écrits futurs, comme on pourra le constater durant tout le spectacle: une plume agile, incisive, percussive — dont l'ironie conduit volontiers au jeu de massacre —, au service d'idées généreusement internationalistes.

UNE MUSIQUE MOINS EXPLOSIVE

Curieusement, face à ces textes «engagés», la seconde composante du spectacle, la musique, apparaît comme moins violente, moins «explosive», que lors du précédent passage des trois Zuricois à Neuchâtel. Mais elle joue ainsi un rôle de contrepoint fort heureux, d'autant plus, par ailleurs, qu'elle n'a rien perdu de son pouvoir de séduction et d'une richesse de ton et de genre fort remarquable.

Musiciens éclectiques et chevronnés, Vollenweider, Bardet et Valentini lui donnent tantôt des contours abstraits et rythmiques, — dans certaines récitations —, tantôt puisent dans des formes plus familières, jazz, samba, rock et folk. Avec soin, imagination et drôlerie, ils ont su faire, dans un genre difficile, un spectacle réussi. J.-M. P.

Au Musée d'art et d'histoire L'exposition du 25^{me} anniversaire de l'Académie Maximilien de Meuron

Rien de plus intéressant que l'exposition organisée pour le 25^{me} anniversaire de l'Académie Maximilien de Meuron. Au rez-de-chaussée, les maîtres, anciens ou actuels, de l'école; au premier étage, les élèves. Et tout de suite on se pose la question: ces élèves, dans l'ensemble, ont-ils un réel talent? Feront-ils honneur à leurs maîtres? Autre question: ont-ils une tendance à la contestation ou suivent-ils gentiment les voies qui leur sont indiquées?

Certes, ce qui frappe dans la production de tous ces élèves, c'est une certaine timidité encore, mais associée à la volonté bien marquée d'œuvrer avec goût. En somme, ce sont toutes les qualités de leurs maîtres que l'on retrouve là, comme en décalque, avec ici et là un talent, une personnalité qui tend à s'affirmer. Si bien qu'on ne sait s'il faut regretter qu'ils ne s'affirment pas avec davantage de force, ou s'il convient de les féliciter d'une sagesse qui prévient les maladresses, les rudes, les écarts prématurés. De toute manière, ils s'inscrivent bien dans la ligne de la tradition neuchâteloise, qui est celle du goût et de la mesure.

Deux directions privilégiées: le dessin et la couleur. Le dessin, précis, consciencieux, appliqué, devient ici et là, très expressif, très personnel. La couleur, sagement dispensée, se fait symphonie. A cet égard, le «Grand Nu» de Léo Cesare est une véritable réussite, le meilleur tableau de toute l'exposition. Couleurs et lumière, harmonieusement fondues, ne font qu'un dans l'enchantement discret d'une chair rose à laquelle fait pendant le cri tout joyeux de blancheur des fleurs qui surgissent du vase bleu.

Quel contraste avec «La buveuse» d'Adrian Freudiger! Dans une atmosphère blafarde, opaque et immobile, une table, avec une bouteille, oh! combien sinistre, et à gauche, assise, la femme qui ne serait guère qu'un fantôme si le dessin de ses seins n'évoquait la réalité, de la chair. Du paradis, nous sommes descendus en enfer. C'est l'enfer encore que peint Reto Gisepp dans «Huis clos», une lithographie remplie de têtes dures et de mains crochues, et dans «Le bilan», où un individu peu glorieux médite sur la tristesse de sa destinée. C'est bien, mais un peu trop voulu.

A la fois expressif et décoratif, le talent de Fabienne Dumont nous vaut «La corde», d'un réalisme qui atteint au trompe-l'œil, de jolies «Variations» géométriques, un collage abstrait aux couleurs très gaies, et une jeune fille à la belle chevelure tenant de la main un vase sur la table. Un art tranquille mais ferme, en quelque sorte horizontal. «Le voile déchiré», paysage à l'huile de Patrice Perret, témoigne d'une science étonnante. Hasard ou réelle maîtrise? On ne sait. Il y a à la fois ordre, gaïeté et vivacité dans «L'atelier» de Dominique Roulet, où tout se tient si bien. Quel charme tranquille dans «La fille aux pommes» de Zeljko Satic, dessinée d'un crayon si sûr et si discret! Et quelle virilité sobre, harmonieuse et concentrée dans «Le faune» couché, d'Isabelle de Salis!

L'étude documentaire d'Hélène Vallon-Wenger, «Les escargots», nous fournit un gracieux échantillonnage. Et c'est aussi la grâce, mais encore molle et incertaine, qui caractérise les vues de «Venise» de Fabienne Veuve. Enfin, avec «Le bouquet» de Monica Wolf, nous avons un tapis de

table d'un bleu si tendre et si pur qu'il ferait presque penser à Vermeer. Encore, avec les noms que j'ai cités, n'avons-nous qu'un choix en bonne partie subjectif parmi tant d'œuvres et d'œuvres exposées. Il faut y ajouter le portefeuille de six lithographies, résultat du concours qui vient d'être organisé. Elles sont de Dominique Roulet, Hélène Vallon, Fabienne Veuve, Daniel Aeberli, Reto Gisepp, Zeljko Satic, et leur qualité est très honorable.

Si maintenant, du premier étage on redescend au rez-de-chaussée, nous ferons également notre choix, selon notre humeur et le goût du moment. Nous avons aimé «Les Hauts de Vauvray» de Jean Convert, où l'ordre et le charme vont si bien de pair, le «Port avec tour rouge», de Pierre-Eugène Bouvier, avec son brasier enflammé, «L'île» de Louis Nussbaumer, d'une poésie exquise et quasi magique, les géométries claires, logiques et lumineuses de Claude Frossard, nous avons admiré la très savante «Nautre morte» de Pierre-Henri Vogel, et nous nous sommes creusés la tête devant la grande huile effrayante, mais hélas «Sans titre», d'Anne Monnier. P.-L. B.

Il a été question de routes au Centre scolaire des Cerisiers

De notre correspondant:

Comme on l'a déjà relevé, la Béroche a vécu pendant une semaine sous le signe de la protection de la nature. C'est au Centre scolaire des Cerisiers que les différents débats et manifestations se sont déroulés, tous organisés par le Club jurassien auquel s'étaient joints des membres de la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature. Toutes les choses sont dans la nature mais il semble pourtant, selon les différentes démonstrations qui ont été faites, que les routes en général et la N5 en particulier, sont les pires ennemies de cette nature... C'est en tout cas le cheval de bataille utilisé un peu partout et ce «virus anti-route» auquel on ne connaît pas encore de vaccin, a tendance à supplanter la rage...

Pourtant, dans ce même centre scolaire où se déroulait l'exposition de cette semaine consacrée à la nature, les discussions commencèrent dans le cadre restreint des autorités locales réunies par les responsables des travaux publics de l'Etat. Il s'agissait de la présentation des différents projets de correction de routes cantonales dont le crédit nécessaire est soumis au corps électoral. L'ensemble des projets furent commentés mais il en est un qui naturellement intéresse davantage la région.

LA LIAISON SAINT-AUBIN-GORGIER

L'élargissement de la route reliant ces deux localités de la basse-Béroche est, en effet, prévu dans le cadre de ce crédit routier. Ce chemin qui, s'il n'est pas spécialement sablonneux et de tous côtés au soleil exposé, est en tous cas malaisé. Malaisé pour le trafic toujours plus important auquel il doit faire face, non seulement pour la liaison des deux communes, mais pour le Centre scolaire se trouvant sur cet accès. Ce centre reçoit journalièrement de 400 à 500 écoliers auxquels s'ajoute le corps enseignant et il serait agréable d'en rapprocher le point d'arrêt de l'autobus de la Béroche prévu actuellement à la gare de

Gorgier-Saint-Aubin. Aussi la correction prévue serait-elle de nature à soulager tout le monde puisqu'en plus de l'élargissement de la chaussée, un trottoir la longerait, du magasin de la Société coopérative de Saint-Aubin à l'entrée de Gorgier. Là, l'embranchement sur la route venant de la gare serait corrigé de façon à permettre la manœuvre des bus ou de tout autres véhicules à grandes dimensions.

L'«ANTI-TECHNIQUE»...

Si dans le domaine de la circulation bien des spécialistes se penchent sur les problèmes parfois épineux qu'elle pose, si beaucoup de personnes essayent de résoudre ces problèmes pour le temps présent et surtout pour l'avenir, il se trouve immédiatement d'autres personnes pour contrer les projets les mieux établis et réduire à néant des travaux de longue haleine. La traversée de la Béroche par la

N5 figure parmi ceux-ci, c'est le moins qu'on puisse dire...

Revenant à la semaine bérochale de la nature, son programme comprenait une dissertation sur l'aménagement du territoire et bien vite ce sujet pourtant vaste, fut axé essentiellement sur cette route nationale projetée à travers la campagne de la Béroche et d'ailleurs. Ce sujet fut déjà effleuré au cours d'un montage audiovisuel dont le seul mérite fut de montrer d'excellentes prises de vues encore que les clichés, mélangés à souhait, ne correspondaient pas au texte «audio». La faute de l'électronique (!) dira l'organisateur de ces débats, M. J.-J. Clottu, sous-directeur du Centre.

Ensuite, M. André Jeanneret, spécialiste de l'aménagement du territoire brossa un tableau plutôt pessimiste de la civilisation actuelle où se produit constamment un déchirement entre la beauté des sites et la technique, deux notions difficiles à concilier et qui, pourtant, devraient faire partie de la tâche de ceux qui s'occupent d'aménagement...

liet et qui, pourtant, devraient faire partie de la tâche de ceux qui s'occupent d'aménagement...

M. Jacques Meylan, représentant la Ligue neuchâteloise de la protection de la nature, invoqua quelques bonnes raisons qui l'amènent à penser que si, aujourd'hui, il n'est plus nécessaire de se défendre contre la nature, il devient par contre indispensable de la défendre: — On constate que si la population a passé en quelques années de 4,5 à 6,5 millions d'habitants en Suisse, la croissance du revenu a quadruplé et c'est là une des raisons qui exercent une pression constante sur tout ce qui est nature.

Selon M. Meylan, la Béroche est une région privilégiée qui fait des envieux et on y vient de loin pour y passer ses vacances. C'est à ses habitants et à personne d'autre, selon lui, qu'il appartient de défendre cette région, laissant ainsi entendre qu'il faut s'élever contre le projet d'autoroute par le haut. Toujours selon l'orateur, une autoroute n'est pas contestée mais d'autres solutions devraient être trouvées.

M. Liechi, économiste et troisième orateur de cette soirée, admit qu'il était difficile de donner une valeur absolue de l'impact de cette future autoroute et qu'une telle construction devrait dépendre d'un certain nombre de facteurs: la faune, le bruit, l'atteinte au site. Cependant un tracé routier devrait tenir compte d'une valeur d'amortissement en fonction des ressources énergétiques et non pas en fonction de son utilisation. R. Ch.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

Association des chanteurs du district de Neuchâtel

En présence de nombreux délégués, l'Association des chanteurs du district de Neuchâtel a tenu une importante séance, le 19 novembre à Saint-Blaise. Cette assemblée générale avait pour but de faire le point sur l'activité antérieure, de procéder aux nominations statutaires et d'informer les sociétés-membres ou en passe de le devenir, au sujet de l'organisation de la prochaine fête de district.

Les nominations ont été les suivantes: président: M. Robert Durner (Hauterive); vice-président: M. Jules Rosset, (Le Landeron); secrétaire: M. Jean Ruch (Peseux); trésorier: M. Laurent Blattner (Hauterive). Les vérificateurs de comptes sont MM. Jean-Jacques Buret (Saint-Blaise), Jean-Paul Vaucher (Neuchâtel) et M^{me} Ruth Perroz, (Cressier) alors que l'assesseur et membre de liaison de l'A.C.D.N. et du comité d'organisation de la fête est M. Jean-Pierre Gurtner (Le Landeron).

La commission de musique est composée de MM. Jean-Michel Deschenaux, directeur de «L'Avenir» de Saint-Blaise, Jean-François Guy, directeur du chœur d'hommes «L'Aurore» du Landeron et Pierre-Huwlyer, directeur de la Chanson du Pays de Neuchâtel.

La prochaine fête de district aura lieu au Landeron les 27 et 28 mai 1978 et les sociétés suivantes ont déjà fait parvenir leur inscription:

«L'Orphéon» Neuchâtel; «L'Echo de Fontaine-André», La Coude; «La Brévarde», Neuchâtel; Jodler-club, Neuchâtel; chorale des agents de police, Neuchâtel; Chansons du Pays de Neuchâtel; La Chanson d'Hauterive; «L'Avenir» de Saint-Blaise; chœur mixte, Cressier; «L'Aurore», Le Landeron et La Chanson landeronnaise. Le comité d'organisation de la fête est composé de 10 personnalités du Landeron et sera placé sous la présidence de M. J.-M. Cottier. On peut déjà dire que la soirée de gala du 27 mai 1978 sera animée par les sociétés locales et la fanfare «La Cécilienne» du Landeron, ainsi que par la Chanson du Pays de Neuchâtel alors que la participation d'un chœur d'enfants est déjà assurée.

Après les propositions constructives formulées par les délégués à cette assemblée, nul doute que l'A.C.D.N. va au devant de belles perspectives.

Constipation?

Une petite pilule aide efficacement.

Les petites pilules Carter sont agréables à prendre. Elles stimulent l'activité intestinale et facilitent l'évacuation. Emballages de 40 et 120 pilules Fr. 3.- et Fr. 6.80. En pharmacies et drogueries.

Petites pilules **CARTER**

Nouveaux diplômés de l'Université

• Faculté des lettres

Licence ès lettres à M^{me} Gunilla Aiasa, de Valangin, à M^{me} Christiane Benoit, de Romont (BE), à M^{me} Béatrice Bertino, de Bellinzone: mention bien; à M^{me} Fabienne Bravo, de Boécourt (BE), à M^{me} Michèle Cavadini, de Noiraigue, à M. Didier Duval, de Brot-Dessous, à M^{me} Anne-Marie Feller, de Noflen (BE), à M. Peter Gasser, de Laupersdorf (SO), à M. Jean-Daniel Goumaz, de Fétingy (FR): mention: bien; à M. Jean-Pierre Kohler, de Liesberg (BE), à M. Pierre Laville, de Courgenay (BE), à M. Marc-André Matter, de La Sagne, à M. Christian Merkhalb, de Lampenberg (BL), à M. Fiorenzo Monti, de Tramelan (BE), à M^{me} Marie Murtez, de Corcelles-Cormondrèche, à M. Jean-Paul Reding, du Luxembourg: mention: bien; à M^{me} Lise Rochat, de Le Lieu (VD), à M^{me} Geneviève Roulet, de La Sagne, à M^{me} Mireille Saurer, de Sigriswil (BE): mention: bien; à M^{me} Colette Swoboda, de Neuchâtel, à M^{me} Claudine Widmer, de Sumiswald (BE), à M. Vittorio Zaccheo, de Muralto (TI): mention: bien.

Soirée des accordéonistes du «Muguet»

Le casino de la Rotonde a accueilli dernièrement la société des accordéonistes «Le Muguet» qui avait mis sur pied sa traditionnelle soirée annuelle. Le public, relativement nombreux, a pu apprécier à sa juste valeur les morceaux exécutés par ces jeunes musiciens. D'autant plus que, cette année, le programme présenté était d'un niveau plus élevé que l'année précédente. Les élèves du club ont démontré tout leur savoir en interprétant deux marches fort bien enlevées.

«Le Muguet» est dirigé par M. E. Fivaz, qui, avec son comité, forme une équipe jeune qui a réussi à donner une nouvelle impulsion à ces accordéonistes, qui trouvent un plaisir plus grand à jouer de cette instrument. On s'est rendu compte du travail accompli lors de l'interprétation de la «Rhapsodie suisse», morceau particulièrement difficile. Le clown international Willie a amusé un public toujours prêt à réagir aux moindres piteuses d'un habile comique. Bref, une soirée pleinement réussie qui s'est terminée dans une ambiance agréable avec l'orchestre Barbatruc.

Diplôme d'orthophoniste à M^{me} Martine Spitznagel, de La Chaux-de-Fonds.

Certificat d'ethnologie à M. Didier Delaieu, de France: mention: bien. Certificat d'histoire à M. Paul Frochoux, du Landeron. Certificat d'allemand à M^{me} Antje Gallasp, de La Brévine: mention: bien. Certificat de français moderne à M. Frédéric Godet, de Neuchâtel. Certificat d'anglais à M^{me} Joan Godlewski, des Etats-Unis d'Amérique. Certificat d'ethnologie à M. Stanislas Joly, de La Chaux-de-Fonds. Certificat d'allemand à M^{me} Dorothee Maneff, de Neuchâtel. Certificat d'ethnologie à M. Pierre Rosel, de Tramelan (BE): mention: très bien. Certificat d'ethnologie à M. Jan Rozmusk, de Sévery (VD): mention: très bien. Certificat de linguistique à M. Constantino Tomamichel, de Bosco/Gurin (TI). Attestation de formation complémentaire en psychologie et en pédagogie à M. Philippe Martin, de Rossinière (VD).

• Faculté de droit et des sciences économiques

La faculté de droit et des sciences économiques vient de délivrer les titres suivants: Doctorat en droit à M. Nabil Charaf, du Liban; Sujet de la thèse: «L'action nominative liée en droit suisse et en droit français»; doctorat en droit à M. Denis Oswald, de Neuchâtel pour sa thèse: «L'opposition au divorce».

Licence en droit à M. Mathias Adank, de Luzein (GR), mention bien; M. Alain Virchaux, de Saint-Blaise; M. Giordano Zeli, de Crana (TI); M. Jean-Daniel Zangger, de Gossau (ZH), mention bien. Licence ès sciences économiques, orientation économie politique, à M. Philippe Jeanneret, de Travers, mention bien; M^{me} Francine Walther, de Bienne, mention bien. Licence ès sciences économiques, orientation économie d'entreprise à M. Roland Müller, de Waldkirch (SG). Licence ès sciences politiques à M^{me} Hélène Bullat, de Fontainemelon; M. Eric Dardenne, de Belgique, mention bien; M^{me} Fabienne Jacot, du Locle, mention bien. Licence ès sciences sociales, orientation sociologie, à M. Claude Barbier, de France; M. Yvon Dominique Csonka, d'Australie, mention bien.

Licence ès sciences sociales, orientation service social et service du personnel, à M^{me} Marie-Joséphine Lachat, de La Scheulte, mention bien.

• Faculté des sciences

Diplôme de géologue, type A (sciences exactes) à M. Marc-Aurèle Bétrix, de Neuchâtel avec mention bien; M. Pierre Dauwalder, de Beatenberg (BE); M. Daniel Evard, de Saint-Martin. Diplôme d'ingénieur en microtechnique à M. Gilbert Monnerat, de Genève. Diplôme d'ingénieur chimiste à M^{me} Ai Lieu Nguyen, du Viêt-Nam.

Licence ès sciences, orientation biologie (sciences naturelles) à M. Philippe Bassin, de Saules, avec mention très bien; M. Christophe Dufour, de Lausanne, avec mention très bien; M. Jean-Pierre Favre, de Courtemaiche; M^{me} Myriam Fiora, de Renan.

Licence ès sciences, orientation biologie expérimentale, à M. Danilo Affolter, de Zuchwil (SO), avec mention bien; M^{me} Bibiane Schlunegger, de Grindelwald (BE), avec mention bien. Licence ès sciences, orientation mathématiques, à M. Bernard Junod, de Travers, avec mention bien. M. Fanel Piccini, d'Italie, avec mention bien. Licence ès sciences sans spécification à M. Antoine Gaggero, de Berne.

Diplôme d'ingénieur chimiste à M^{me} Sophal Heang, du Cambodge. Certificat B d'études approfondies en hydrologie, orientation hydrogéologie (3^{me} cycle) à M. Tibou Sakho, de Guinée.

Doctorats ès sciences à M. Kunjan Vasudevan de l'Inde; sujet de la thèse: «Contribution à la cytotoxicologie et à la cytogéographie de la flore de l'Himalaya occidentale (avec un essai de comparaison avec la flore des Alpes)». A M. André Etienne Perret de Renan (BE). Sujet de la thèse: «Absorption statique et dynamique de vapeurs et de gaz par des charbons microporeux de moyenne et forte activation». A M^{me} Anne Ecabert du Bémont (BE). Sujet de la thèse: «Stéréochimie et stabilité de complexes mixtes du cuivre (II) avec l'acide N-(2-hydroxy, 3-méthoxy-benzyl) - (S) - aspartique et différents ligands uni- et bidentés. Réactivité du système en présence d'oxygène moléculaire». A M. Marcel Ecabert du Bémont (BE). Sujet de la thèse: Propriétés optiques et résonances magnétiques des paires de centres F dans KCl.

• Faculté de théologie

Doctorat en théologie à M. Aldo Moda, d'Italie: sujet de la thèse: «Hans Urs von Balthasar».

Licences en théologie à M^{me} Isabelle Baechler, de Berne, mention bien et M. Pierre Tripet, de Menziken (AG).



Une vue du public.

(Avipress — Chevalley)

Le grand comité du Club jurassien a siégé à la Ferme-Robert

Le grand comité du Club jurassien a tenu sa traditionnelle séance d'automne à la Ferme-Robert sous la présidence de Raymond Droz, président central. Les délégués des sections et des commissions scientifiques se sont penchés sur l'activité cantonale 1978 et les manifestations suivantes ont été programmées: 5 et 26 février, courses à ski de fond; 23 avril, traditionnelle excursion dans la réserve ornithologique du Fanel; 4 mai, excursion aux grottes de Vallorbe; 26 au 28 mai, week-end de la jeunesse aux Sagnettes; 11 juin, assemblée d'été à la Ferme-Robert; 27 août, journée des familles à Treymont; 8 octobre, excursion aux Pommerats; 5 novembre, assemblée générale d'automne, alors que le week-end du Jeûne fédéral sera consacré à une étude hors canton encore à définir.

Puis le grand comité a examiné la rédaction d'un règlement de protection de la

Roche-aux-Noms. Celle-ci est située dans le cirque du Creux-du-Van, propriété du Club jurassien; elle porte les noms des plus éminents naturalistes neuchâtelois et suisses ainsi que ceux de membres émérites. Ayant subi des outrages et des déprédations, une protection efficace de ce mémorial s'avère nécessaire. Une commission spéciale par M. Ad. Ischer s'est préoccupée de ce problème et poursuivra sa tâche en 1978. D'autre part, le Club jurassien a édité un article avec la collaboration de la section neuchâteloise du Club alpin, afin de rendre attentifs les varappeurs du Creux-du-Van aux conditions particulières à observer dans sa propriété qui est du reste la première réserve naturelle existant dans le canton.

LE PRÉSIDENT SORTANT FÊTÉ

Les travaux de concours sont également à l'ordre du jour. Un catalogue des sujets a été présenté. Nul doute que cela donnera du pain sur la planche pour les membres férus de recherches. Il est très réjouissant de constater que les discussions animées du grand comité reflètent la grande vitalité du Club jurassien en ce qui concerne la protection de la nature.

Après la séance du grand comité, les membres de la commission de surveillance de la propriété accompagnés de leurs femmes se sont également retrouvés à la Ferme-Robert pour y fêter leur président sortant M. Paul Robert, de Montmolin. C'est dans une ambiance très chaleureuse assortie d'une délicieuse fondue que les membres ont entouré celui qui a été durant de longues années l'animateur et la cheville ouvrière de la surveillance de la propriété. En effet, âgé de 80 ans, mais toujours jeune, Paul Robert a participé activement à la vie du Club durant 50 ans et a présidé la commission de surveillance pendant 15 ans. Ce fait méritait d'être souligné dans le cadre même du Creux-du-Van enneigé. Rappelons que lors de l'assemblée générale d'automne de Travers, Paul Robert a reçu la distinction de membre d'honneur. Au cours de la soirée, M. André Wenger a présenté deux films amateur en 8 mm dont les scènes vivantes de la faune et de la flore du Creux-du-Van ont charmé chacun.



Braun micron: Plus qu'un rasage de près.



La grille de coupe micron ultra-mince épouse votre peau de plus près.

Et net, le rasage du Braun micron l'est vraiment. Grâce à la grille de coupe ultra-mince qui épouse intimement votre épiderme. Et grâce aux 1900 ouvertures de coupe nanties d'angles qui agrippent implacablement même le poil le plus rebelle et le main-

La netteté du rasage est sans doute le moins qu'on puisse attendre d'un rasoir.

Les angles de préhension des ouvertures de coupe agrippent plus de poils. Pour un rasage net et à fleur de peau.

tiennent dans les coins. Si fortement qu'il est vraiment coupé à fleur de peau par les couteaux situés au-dessous de la grille.

De plus, le Braun micron vous rase vite. Inutile de repasser toujours à nouveau sur la même partie pour être vraiment rasé de près. Il va de soi que, de la sorte, le rasage s'effectue aussi en douceur.

Aucun autre rasoir ne vous en offre plus à la fois.


Braun micron. Très net. Très rapide. Très Braun.

BRAUN
045356 B

armourins

Notre force c'est la qualité

Neuchâtel



RIDEAUX FISBA

PRET-A-POSER

LA MANIÈRE LA PLUS SIMPLE POUR ACQUÉRIR DE NOUVEAUX RIDEAUX SUR MESURE

Vous choisissez
les tissus qui vous conviennent de notre collection de dessins exclusifs et de couleurs de toute dernière mode.

Vous nous indiquez
les dimensions de vos fenêtres (longueur de la tringle et hauteur désirée du rideau).

Vous recevrez
dans quelques jours vos rideaux FISBA confectionnés sur mesure prêts à être posés.

TALON DE COMMANDE POUR PROSPECTUS.

A DÉCOUPER ICI ET COLLER SUR CARTE POSTALE.

NOM _____

PRÉNOM _____

RUE _____

NO. POSTAL/Lieu _____

Prière de m'envoyer votre prospectus «Une ambiance raffinée avec des tissus exclusifs»

Demandez un devis gratuit à notre atelier spécialisé sur simple appel téléphonique au (038) 25 64 64.

Nous posons gratuitement vos rideaux

058221 B

Cordonnerie de la Maladière

se recommande

Ouverte tous les jours de 17 h à 18 h 30,

le samedi de 8 h à 17 h.

Maladière 32, Neuchâtel. 058126 A

1977
winterhilfe
secours d'hiver
soccorso
d'inverno



MACHINES À LAVER

linge, vaisselle, petits défauts d'email.

Occasion garantie. Réparations toutes marques.

Techma
Tél. (038) 31 11 93. 050375 B

Français pour étrangers

NOUVEAUX COURS
9 janvier 1978

Matin, après-midi ou soir
TOUS LES DEGRÉS
Certificat et diplôme

Bénédict
ruelle Vaucher, tél. 25 29 81
057641 A

Une montre or de Certina. Une œuvre d'art d'une éternelle beauté.



Une montre-bracelet or de Certina, c'est un cadeau du cœur qu'approuve la raison. Dans notre riche collection, vous trouverez à coup sûr la Certina or qui saura exprimer vos sentiments. Réf. 800 6755 68; or jaune, 1945 fr. Or gris, 1995 fr. (sous réserve de modification de prix ou de modèle).

CERTINA
Agence générale: GWC GENERAL WATCH (MARCHE SUISSE) SA, 2540 Grenchen

Neuchâtel
Jean-Pierre Mathys
Epancheurs 5

Neuchâtel
R. Portenier
3, Faubourg de l'Hopital
058220 B



Tosali

DES SKIS DE PISTE
pour le père ou le fils
1^{er} choix à Fr. 178.—
avec garantie de 12 mois

C'est une offre incomparable

Intersport 

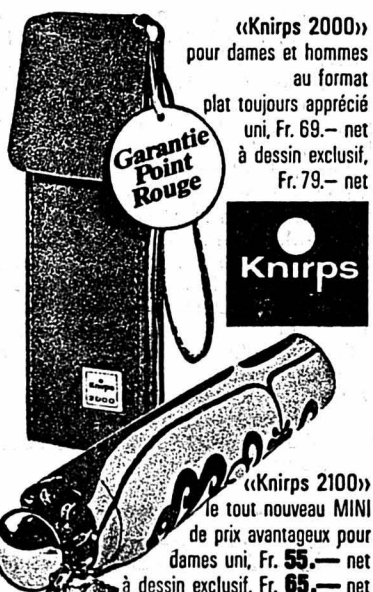
Le conseiller qualifié qui offre davantage.

057992 B

AV. DE LA GARE COLOMBIER TÉL. 4123 12

Offrez un «Knirps» sans problèmes

«Knirps 2000» et «Knirps 2100» s'ouvrent vite et de manière sûre, se referment doucement — sans difficulté



«Knirps 2000» pour dames et hommes au format plat toujours apprécié uni, Fr. 69.— net à dessin exclusif, Fr. 79.— net

«Knirps 2100» le tout nouveau MINI de prix avantageux pour dames uni, Fr. 55.— net à dessin exclusif, Fr. 65.— net

«Knirps» les parapluies pliants les plus offerts du monde
biedermann
maroquinier Neuchâtel
058214 B

RÉPARATION DE MACHINES À LAVER

Linge Vaisselle

TOUTES MARQUES

ELECTRO SERVICE
Tél. (038) 25 96 91
de 8 h à 14 heures
Service fait à domicile

PRIX AVANTAGEUX
056400 A

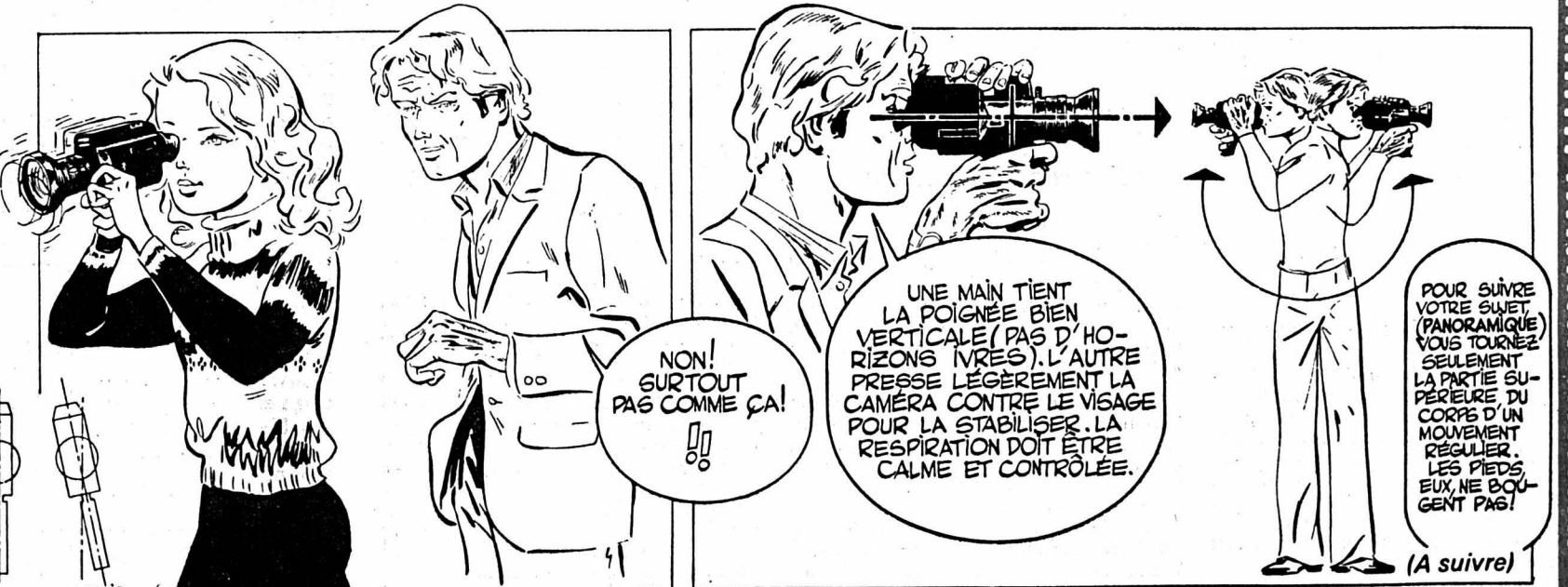
MOTOCYCLISTES
Faites transformer ou réparer vos combinaisons de cuir
R. POFRET, Ecluse 10, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17. 011204 A

BUVEZ DU
*** THÉ**
INFRE
*** sans théine**

056250 B

LE CINÉMA D'AMATEUR / Bien tenir la caméra 20

Collection VIDI/©Chancercel 1977



NON! SURTOUT PAS COMME ÇA!

UNE MAIN TIENT LA POIGNEE BIEN VERTICALE (PAS D'HORIZONS INES). L'AUTRE PRESSE LÉGÈREMENT LA CAMÉRA CONTRE LE VISAGE POUR LA STABILISER. LA RESPIRATION DOIT ÊTRE CALME ET CONTRÔLÉE.

POUR SUIVRE VOTRE SUJET (PANORAMIQUE) VOUS TOURNÉZ SEULEMENT LA PARTIE SUPÉRIEURE DU CORPS D'UN MOUVEMENT RÉGULIER. LES PIEDS EUX, NE BOUGENT PAS!

(A suivre)

Caméras

Canon



Chez les spécialistes:

UNIPHOTO SA

A Neuchâtel
Photo-Ciné
American
Glor
Castellani
A Saint-Blaise
Photo-Ciné
Lanzoni

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

13.55 (C) Point de mire
14.05 (C) Télévision éducative
15.00 (C) TV contacts
17.30 (C) Téléjournal
17.40 (C) La récré du mardi
18.05 (C) Courrier romand
18.30 (C) Qui-Oui
18.40 (C) Système «D»
19.00 (C) Un jour, une heure
19.30 (C) Téléjournal
19.45 (C) Un jour, une heure
20.00 (C) Passe et gagne
20.25 (C) Tell quel
21.25 (C) Le sel
23.05 (C) Téléjournal

13.35 (C) Magazine régional
13.50 (C) Valérie (32)
14.05 (C) Aujourd'hui Madame
15.00 (C) Au rendez-vous
des Terres-Neuves
16.40 (C) Aujourd'hui magazine
17.55 (C) Fenêtre sur...
18.25 (C) Dorothee et ses amis
18.40 (C) C'est la vie
18.55 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Ouvrez l'œil
20.00 (C) Antenne 2 journal
Dossiers de l'écran
20.35 (C) Les Français et la politique
23.30 (C) Antenne 2 dernière

FRANCE III

18.45 (C) F R 3 jeunesse
19.05 (C) Télévision régionale
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Tribune libre
19.55 (C) F R 3 actualités
20.00 (C) Jeux à Valenciennes
20.30 (C) Alamo
23.05 (C) F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Telegiornale
18.05 (C) Ora g giovani
19.10 (C) Telegiornale
19.25 (C) Il sapore del buono
19.55 (C) Il regionale
20.30 (C) Telegiornale
20.45 (C) Intrigo pericoloso
22.10 (C) Oggi alle Camere federali
22.15 (C) Eurocomunismo
23.15 (C) Notizie sportive
23.20 (C) Telegiornale

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 (C) TV scolaire
9.50 (C) Reprise
11.30 (C) TV scolaire
15.00 (C) Da Capo
17.00 (C) La maison des jouets
17.30 (C) TV scolaire
18.00 (C) Carrousel
18.45 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.05 (C) Le paradis des animaux
19.35 (C) Point de vue régional
20.00 (C) Téléjournal
20.25 (C) CH
21.10 (C) Columbo
22.15 (C) Téléjournal
22.35 (C) Victor Borge
23.35 (C) Résultats sportifs

FRANCE I

12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 T F 1 actualités
13.45 Restez donc avec nous
14.30 Mandrin
15.25 Restez encore avec nous
18.00 A la bonne heure
18.30 Pour petits et grands
18.55 Un mystère par jour (7)
19.10 Minutes pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.45 Eh bien, raconte!
20.00 T F 1 actualités
20.30 Grand gala de l'espoir
21.30 Lettres d'un bout du monde
22.30 Football à Paris
23.20 TF1 dernière

FRANCE II

13.05 (C) CNDP

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures, de 6 h à 23 h (sauf à 21 h), puis à 23.55, 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 7.35, bulletin d'actualité, 8.05, revue de la presse romande. 8.15, chronique routière. 8.25, mémento des spectacles et des concerts. 8.40, microscopie. 9.05, la puce à l'oreille. 10.05, quel temps fait-il à Paris. 12.05, le coup de midi et de J à J jusqu'à 2. 12.15, mardi les gars. 12.30, le journal de midi. 13.30, rétro 33-45-78. 14.05, des ronds dans l'eau. 16.05, La symphonie pastorale (12), d'André Gide. 16.15, les nouveautés du disque. 17.05, en questions. 18.05, inter-régions-contact. 18.20, revue de la presse suisse alémanique. 18.30, le journal du soir. 19 h, actualité littéraire. 19.15, radio-actifs. 20.05, aux avant-scènes radiophoniques : à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la mort de Sacha Guitry : 1. Faisons un rêve, comédie de Sacha Guitry ; 2. évocation de Sacha Guitry. 22.05, baisse un peu l'abat-jour. 23.05, blues in the night. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, le temps d'apprendre et cours d'italien. 9.20, domaine italien. 9.30, la Suisse et l'éducation. 10 h, les concerts du jour. 10.05, l'école des parents vous propose. 10.30, initiation musicale. 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, 2 à 4 sur la 2 et à vues humaines. 16 h, Suisse-musique. 17 h, rhythm'n'pop. 17.30, anthologie du jazz. 18 h, informations. 18.05, redite. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitads. 19.40, nouveautés du jazz. 20 h, informations. 20.05, musique... au pluriel et les chemins de l'Opéra : Tell, musique de Tommy Fortmann. 20.30, vient de paraître. 22 h, musique au futur. 22.30, chrono-rhythmes. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05, espresso. 9.05, tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10 h, le pays et les gens. 11.05, musique de l'armée suisse. 11.30, musique populaire. 12 h, la chronique verte. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi : informations et musique. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, de l'ouverture au final : extraits d'opéras de Schubert. 16.05, autour du roman criminel. 17 h, onde légère. 18.20, musique de danse. 18.45, sport. 19 h, actualités, musique. 19.50, l'école de ski. 20.05, théâtre. 21.20, musique populaire. 22.05, just the Blues. 22.45, hockey sur glace. 23.05-24 h, top class classics.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est : **JOSEPH**

HOROSCOPE

NAISSANCES : Les enfants nés ce jour seront très réservés et menteurs. Ils demeureront longtemps chétifs et malin-gres.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail : Ce n'est pas une période de grande activité, mais vous pourrez mettre à jour votre travail. **Amour :** Tant de possibilités... Reste à faire un bon choix. Bons rapports avec les amis. **Santé :** Dépression, mauvais moral... Ne ressassez pas vos problèmes, laissez faire le temps.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail : Circonstances heureuses et énergie constructive, idées à traduire en pratique. **Amour :** Ne ménagez pas vos attentions et vos élans à l'égard qui partage votre vie. **Santé :** Excellent dynamisme et parfaite lucidité. Mais n'allez pas au-delà de vos possibilités.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail : Renouez le contact avec ceux qui peuvent vous être utiles. **Amour :** Les tensions s'apaisent et le proche avenir est plein de nouveautés. **Santé :** Si vous êtes sobre et prudent, vous vous maintiendrez en excellente forme.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail : Pesez bien vos engagements, vous vous tirerez sans grands dommages d'une période difficile. **Amour :** Nombreuses perspectives, circonstances heureuses, rencontres agréables, coup de foudre. **Santé :** Méfiez-vous des plaisirs de la table. Recherchez le contact de la nature.

LION (24-7 au 23-8)

Travail : Continuez à faire preuve de prudence, en matière d'argent. Ne comptez pas trop sur la chance. **Amour :** Vie privée mouvementée. Les joies alternent avec les heurts. **Santé :** Vos nerfs sont à bout. Dormez davantage, ne vous agitez pas pour des riens.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail : Réglez les questions importantes avec patience. Il faut consolider votre situa-

tion. **Amour :** Bonheur pour les amoureux, nouvelles rencontres pour les autres. **Santé :** Pas de souci à condition d'éviter tout excès et de faire preuve de modération.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail : Les petites difficultés seront facilement surmontées. **Amour :** Vous ne pourrez sans doute pas réaliser tout ce que vous voulez. **Santé :** Ne perdez aucune occasion de vous détendre, vous conserverez ainsi un bon moral.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail : Ralentissez. Vous pourrez tout faire dans les temps. **Amour :** Les complications ne sont pas exclues du programme de cette journée. **Santé :** Ne ressassez pas vos problèmes, votre moral en prend un coup.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail : Tenez bon, ne vous découragez pas en cas de contretemps. **Amour :** Des hauts et des bas. Essayez de vous distraire. **Santé :** A ménager, risques de petits maux et de fatigue.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail : Amélioration imminente. Ne renoncez pas aux projets. **Amour :** Hâtez-vous de consolider vos rapports affectifs car ils risquent de subir des chocs. **Santé :** Surveillez votre régime, votre appareil digestif est vulnérable.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

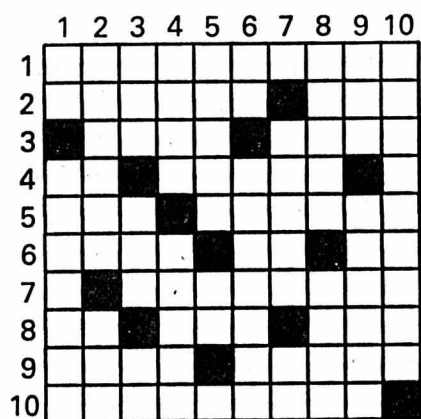
Travail : Les situations les plus compliquées vont vers une amélioration certaine. **Amour :** Vie sentimentale mouvementée. Une explication franche et loyale est nécessaire. **Santé :** Tension nerveuse. Evitez toute imprudence dans votre alimentation.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail : Vos astres vous sourient, vos collègues vous sont très attachés. **Amour :** Ne soyez pas trop susceptible, faites preuve de bonne volonté. **Santé :** Vous vous sentirez en pleine forme. Est-ce une raison pour faire des abus ?

MOTS CROISÉS

Problème N° 998



HORIZONTALLEMENT

1. L'ami de Panurge. 2. Victime de l'ingratitude de Thésée. Isthme au N. de la presqu'île de Malacca. 3. Berceau de Valéry. Unité chinoise. 4. Ile. Père, des Pléiades. 5. Fille de Cadmos. On peut en employer un comme chancellerie. 6. Parmi les hardes. Partie d'une impériale. Abréviation ferroviaire. 7. Jupter était son maître. 8. Pronom. Fuite de gaz. Vieille planche. 9. Porte les mors. Souches. 10. Explorateur danois des régions arctiques.

VERTICALEMENT

1. Demi-père. Général romain d'origine suève. 2. Précepteur d'Arcadius. Lettre grecque. 3. Ne convient pas. Façon de peser. Circuit à Rome. 4. Mania doucement. Place de Rome. 5. Point culminant des Pyrénées. Lac. 6. Mère des Cyclopes. Soudes. 7. La grande peut être démontée. Abréviation du calendrier. 8. Edit du tsar. Loupe. 9. Celle de Meiji débuta avec Mutsu-Hito. Autre nom de la démoiselle. 10. Sa basilique abrite le tombeau de saint François Régis.

Solution du N° 997

HORIZONTALLEMENT : 1. Galanterie. — 2. Désertion. — 3. Fa. Iso. Est. — 4. Egal. Pan. — 5. Médée. Isée. — 6. Assas. Ce. — 7. Nom. Sœur. — 8. Il. Patènes. — 9. Tiroir. Ami. — 10. Emue. Elues. **VERTICALEMENT :** 1. Féminité. — 2. Adage. Olim. — 3. Le. Adam. Ru. — 4. Asiles. Poe. — 5. Nés. Essai. — 6. Trop. Autre. — 7. Et. Aisée. — 8. Riens. Unau. — 9. Ios. Ecrémé. — 10. Entrée. Sis.

GARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Musée d'art et d'histoire. Beaux-Arts : Exposition du 25^{ème} anniversaire de l'Académie Maximilien-de-Meuron. Musée d'ethnographie : Musique et sociétés. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle. Galerie des Amis des arts : Exposition Jean-Pierre Gyger, peintures. Galerie Ditesheim : Dessins Jean Lecoultré, dessins en couleurs.

TOURISME : Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Apollo : 15 h et 20 h 30. La castagne. 16 ans. 17 h 45. La revanche d'un homme nommé cheval. 16 ans. Palace : 15 h, 18 h 45 et 20 h 45. Le dernier printemps. 7 ans. 2^{ème} semaine. Arcades : 20 h 15. Le message. 12 ans. Rex : 20 h 45. Le point de mire. 16 ans. Studio : 18 h 45 et 21 h. La croisière du navigateur. (Sélection). Enfants admis. Bio : 18 h 30 et 20 h 45. Valentino. 16 ans. 2^{ème} semaine.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) "ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Jazzland, Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin.

Urgences : La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

Permanence médicale : En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.

Soins à domicile - Centrale d'appels tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi et dimanche, tél. 25 19 61.

Pharmacie d'office : K. Kreis, Croix-du-Marché. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Vevey - Boudry - La Côte. M.J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12.

AUVERNIER

Galerie Numaga II : Hinterreiter, rétrospective. Henri Jacot, graveur. Galerie « Et caetera » : Exposition de Noël.

BEVAIX

Arts anciens : prochaine exposition dès le 10 décembre. Galerie Pro Arte : fermé le mardi

LE LANDERON

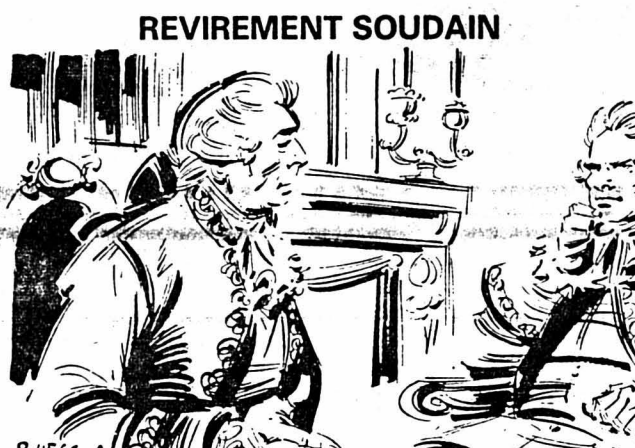
Galerie Eric Schneider : Delprete, collages et encre de Chine.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Les Impures. **SAINT-AUBIN** La Tarentule : 20 h 30 Ciné-Club.

DESTINS HORS SÉRIE BEAUMARCHAIS par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ : Beaumarchais est pressenti par Paris-Duverney pour négocier un accord commercial franco-espagnol à propos de la Louisiane.



« De quoi s'agit-il exactement ? » demande Beaumarchais dont l'œil s'allume à la perspective de gains fabuleux. « Il s'agit de fournir à ce pays essentiellement agricole, la main-d'œuvre nécessaire à son expansion. — « Je comprends. Les armateurs français lui vendraient des esclaves ramenés d'Afrique. — « C'est bien cela, approuve Paris-Duverney. Et ce commerce-là rapporte bien davantage que celui du coton ou de la canne à sucre. Seriez-vous d'accord pour négocier une telle affaire ? »



« Je suis votre homme ! » déclare Beaumarchais sans hésiter. « Je m'en rapporte à vous, car j'ai souvent apprécié vos talents », rétorque le financier. Puis, ouvrant un tiroir, il en sort une liasse de papier-monnaie, qu'il lui tend : « Voici deux cent mille livres de billets au porteur pour faire face à vos dépenses. — Il le raccapagne jusqu'à la porte et ajoute, en guise d'adieu : « Prenez sans tarder la route de Madrid. La réputation de votre sœur l'exige. Vos intérêts financiers aussi... »



A son père, surpris de ce revirement soudain, Beaumarchais déclare qu'il ne supportera pas plus longtemps la pensée de savoir Marie-Louise bafouée par un quelconque hidalgo. « Le plus sage est que j'aille sur place me rendre compte de la situation exacte », lui dit-il. Il obtient un congé pour ses charges et le 30 avril à l'aube, fait ses adieux à M. Caron, à Julie et à Jeanne. Les larmes aux yeux, les jeunes filles voient s'éloigner la lourde voiture de poste qui emmène leur frère chéri vers la lointaine Espagne.



C'est également avec des yeux embués par l'émotion que ses deux sœurs aînées accueillent Pierre-Augustin le 18 mai. Sitôt les embrassades terminées, celui-ci demande qu'on lui fasse un rapport exact de ce qui s'est passé. Le récit entrecoupé par Marie-Joséphine est souvent interrompu par Marie-Louise qui y apporte des précisions. Lorsque tout est dit, Beaumarchais demande à sa sœur : « L'aimes-tu toujours ton Clavijo ? Souhaites-tu qu'il te revienne ? »

Demain : Entrevue avec don José

NOTRE FEUILLETON

La vie commence à minuit

par Marie-Berthe Lacombe
LIBRAIRIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

CHAPITRE PREMIER

IL EST NEUF HEURES DU SOIR

Silvia prit la monnaie que lui tendait le chauffeur de taxi. Elle saisit sa valise, entra dans le vestibule brillamment éclairé du gratte-ciel madrilène et se dirigea vers les ascenseurs, déjà pleins.

Huitième, dit-elle au groom. Tout en regardant distraitemment le défilé des numéros qui indiquaient les étages, elle pensait à la surprise de Marcela devant son arrivée inattendue. Combien y avait-il de temps qu'elles ne s'étaient vues ? Un siècle !... Dix mois exactement, quand Silvia avait été envoyée à Madrid par son journal, pour assister à un congrès international de presse. Silvia aimait aller de temps en temps à la capitale, mais il faut avouer que ses voyages s'étaient faits de plus en plus rares. Aussi avait-elle souvent baillé d'ennui à sa table de rédaction couverte de feuilles qui détraquaient blanches. « Nous et Eux », la revue féminine où elle travaillait, mourait peu à peu, c'était visible. Et Silvia pensait que, non seulement cette situation ne lui offrait aucune perspective agréable, mais qu'elle lui faisait même perdre des occasions possibles. Cependant, elle était optimiste malgré tout. Elle était de ces personnes qui se figu-

rent que si elles perdent dans la mer un morceau de pain, la marée le leur rendra transformé en chou à la crème. Et voici que l'événement semblait lui donner raison. Ce que le flux et le reflux de la vie venait de jeter dans ses mains n'était-il pas mieux qu'un vulgaire chou à la crème ? C'était un énorme gâteau, une pièce montée ! Silvia allait la dévorer avec l'appétit de sa jeunesse avide de bonheur.

Voici le huitième étage, mademoiselle.

Silvia sonna à la porte de son amie et se regarda complaisamment dans la glace qui tapissait entièrement le mur du palier. Elle sourit de satisfaction en constatant, une fois de plus, que son manteau lui allait admirablement. Elle l'avait étrenné pour ce voyage. Au reste, tout ce qui garnissait sa valise était neuf. « A vie nouvelle, vêtements nouveaux ! » s'était-elle dit. Et aussi nouvelles illusions, nouveaux projets et nouvelle coiffure sous le coquet petit chapeau de sport.

— Marcela ! Marcela ! Ma chérie !

— Comment, Silvia, c'est toi ? Est-ce possible ? Quelle bonne surprise !

D'un élan qui fit basculer le joli chapeau de la voyageuse, Marcela l'embrassa et la poussa avec enthousiasme vers le salon qui s'ouvrait près de la porte de l'appartement.

— Entrez ! Entrez ! et racontez-moi vite ce qui l'amène à Madrid. Mais, que vois-je ? Ce manteau ne vient pas de la maison Marcela ! Ah ! coquine ! Tu ne veux plus de moi comme couturière... Elle l'embrassa de nouveau.

— Tu es ravissante... Tu es peut-être mieux que l'année dernière. Combien y a-t-il de temps que nous ne nous sommes vues ?... Un siècle. Enfin, racontez-moi quelque chose... La surprise de te voir apparaître me coupe la parole.

— On ne le dirait pas ! Je n'ai pas encore pu placer un mot. Et elles éclatèrent de rire, contentes d'éprouver une fois de plus la solidité de leur amitié, qui datait de leur enfance, au pensionnat où elles avaient été élevées. Physiquement, elles

étaient très différentes, car Silvia était grande et brune, avec un teint d'une éclatante blancheur et Marcela, au contraire, petite et boulotte, avait la peau parsemée de taches de rousseur, assorties aux cheveux qui aérologiaient son sympathique visage.

— Comptes-tu rester quelques jours à Madrid ? questionnait Marcela. Tu viens sans doute pour ton journal ?

— Non, je ne viens pour le compte de personne, mais pour le mien propre. Je suis libre comme l'air. Regarde-moi du haut en bas pour ne pas perdre l'occasion de voir de près une personne importante. Que dis-je ? Très importante !

— Tu m'effraies, ma chérie ! Aurais-tu par hasard épousé quelque prince étranger ?... Es-tu devenue artiste de cinéma ? Silvia se débarrassa de son manteau et se laissa tomber sur le divan en riant.

— Me marier, moi ?... Tu n'y penses pas ! N'avons-nous pas toujours jugé que le mariage peut être une partie du bonheur, mais non pas « l'unique objectif » des femmes ?... Auriez-vous changé d'opinion, mademoiselle ? Voyons, Marcela, regarde-moi dans les yeux !... T'es-tu rendue à l'ennemi ?

— Non, sois tranquille... J'ai bien un prétendant... Mais pour le moment, ce n'est pas sérieux...

— Attention ! N'oublie pas notre devise : « Nous pouvons être heureuses sans eux ».

— Ce qui veut dire que tu ne t'es pas mariée subitement... Je respire. C'est que je m'attends toujours, de ta part, à quelque extravagance. Alors, maintenant, dis-moi pourquoi tu viens à Madrid, si toutefois ce n'est pas un secret professionnel.

— Professionnel ! Justement, j'ai changé de profession. Marcela écoutait, bouche bée.

— Tu n'es plus à la revue ?

— C'est à-dire que la revue n'est plus avec moi. Plus d'articles assommants ! Plus de réponses aux lettres imbéciles du « Courrier sentimental ». Inutile maintenant de feuilleter l'Encyclopédie *Espasa* pour me documenter sur des thèmes

palpitants et divers comme : « L'élevage des poules », « Les moyens de guérir les furoncles », « La méthode Coué d'auto-suggestion ». « Le sous-marin à travers l'histoire »... C'était vraiment excessif. A la fin, la directrice et moi, nous faisons la revue à nous deux. Le résultat n'était pas brillant. La dernière semaine, nous n'avons vendu que cent exemplaires et encore, parce que j'en ai acheté vingt-cinq, poussée par je ne sais quelle faiblesse sentimentale.

Elle se leva, esquissa un pas de danse et s'assit sur une table dans l'attitude d'une petite fille révoltée.

— Je suis contente, Marcela ! Contentée d'être débarrassée de toutes ces corvées ! Contentée d'être à Madrid !... La vie de province commençait à me peser. Quand je pense que j'ai enterré à Zulula les plus belles années de ma jeunesse !

— Tu parles comme si tu étais vieille !

— J'ai vingt-quatre ans... Pour toi, seulement. Pour le public, dix-neuf.

— Tu as l'air d'en avoir dix-sept.

— N'exagère pas. Je sais que je ne suis pas mal, mais je ne suis plus une bambine.

— Tu es plus en forme que jamais. Nous avons de la chance, nous les femmes. A mesure que le temps passe, nous rajeunissons. L'autre jour, je feuilletais un album de l'époque où nous étions encore au pensionnat. Eh bien ! je t'assure que nous paraissions plus vieilles que maintenant.

— Je le crois. Moralement, je suis innocente comme l'enfant qui vient de naître.

— Et tu es en train de faire l'air.

Elles riaient de bon cœur et Silvia conclut :

— Au contraire, toi, Marcela, tu es diablement jolie.

¹ *Espasa Calpe* : importante maison d'édition espagnole. (Note de la traductrice). (A suivre)



un kilo, deux kilos, ... trois raisons de boire **CONTREX**

Il est plus facile de maintenir son poids que d'avoir à maigrir. Ne laissez pas les kilos s'accumuler à votre insu. Sans en faire, pour autant, une hantise, surveillez régulièrement votre poids et buvez de l'eau minérale de Contrexville. En favorisant l'élimination, Contrex joue un rôle utile lorsque le maintien de votre poids vous pose des problèmes.

Eau minérale naturelle sulfatée calcique

Haute Couture
Eleganty

POUR NOËL

Je vous offre une collection de beaux tissus à des prix avantageux.

Je confectionne également les boutons de tissu.

M^{me} Eugénie CHATTON

maîtrise fédérale

faubourg du Lac 2

Tél. 24 79 32

057024 B

CS
Prêt
personnel



CREDIT SUISSE
CS

à partir de Fr. 1000.-
rapide et avantageux

Comparez, cela en vaut la peine!

Quelques exemples de notre tarif:

Crédit	12 mois Mensualité	24 mois Mensualité	36 mois Mensualité	48 mois Mensualité
9 000.-	799.20	422.30	296.70	233.85
12 000.-	1065.-	562.50	395.-	311.25
15 000.-	1331.25	703.15	493.75	389.05
25 000.-	2218.75	1171.90	822.90	648.45

Intérêt, tous frais et prime pour exonération des mensualités ou du solde de la dette inclus.

Je désire un prêt personnel de

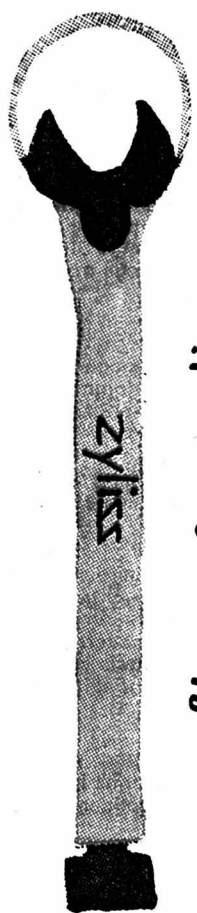
Fr. _____ remboursable
par mensualités
de Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
NP/Localité _____ Rue/no _____
Habite ici depuis _____ Téléphone _____
Domicile précédent _____
Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
Lieu d'origine _____ Chez l'employeur Revenu mensuel
actuel depuis _____ total _____
Loyer mensuel _____ Date _____ Signature _____

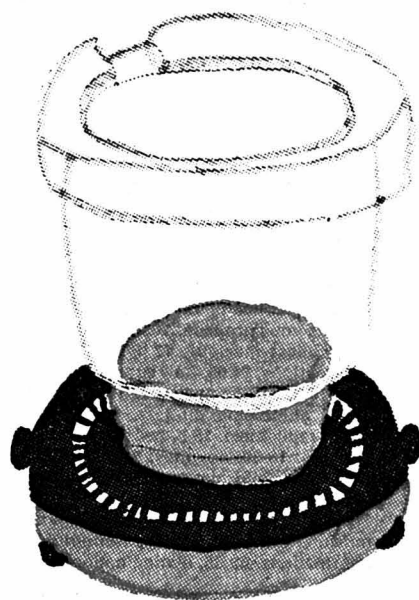
A envoyer au CREDIT SUISSE 2001 Neuchâtel, Place Pury, 038/25 73 01,
ou à une autre succursale du Crédit Suisse

040933 A

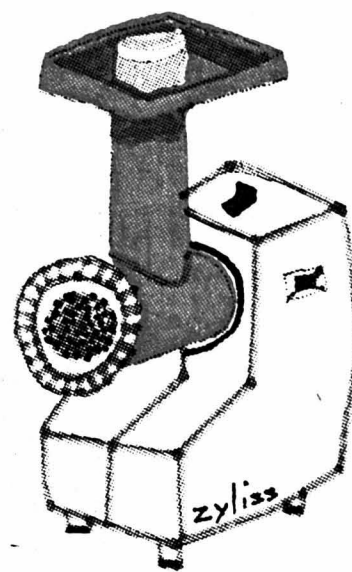
Ma maman, elle aime toujours du pratique et du beau :



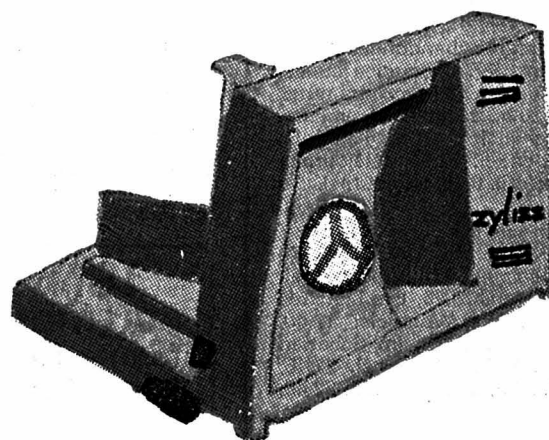
Strongboy zyliss



Balance combinée zyliss



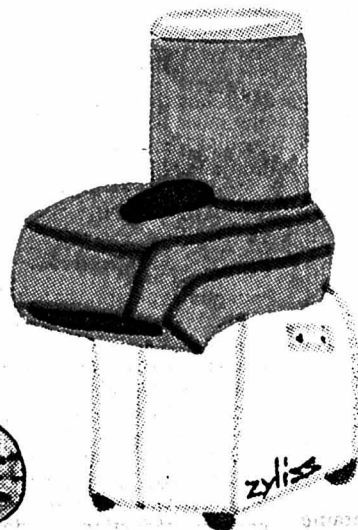
Hache-viande zyliss



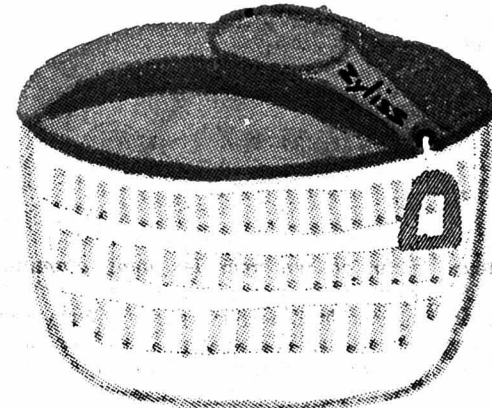
Trancheuse universelle zyliss



Hachoir zyliss 2000



Râpe à disques zyliss



Essoreuse à salade zyliss

Hache-viande zyliss (modèle électrique). La grande nouveauté! Hache en un rien de temps: viande, lard, légumes, fruits secs. Puissant moteur universel (testé par l'ASE). Boîtier en matière synthétique de haute qualité. Disponible séparément: élément râpe-légumes. 2 années de garantie zyliss. (no 431)
Râpe à disques zyliss (modèle électrique). La régularité de coupe a encore meilleure façon avec la nouvelle râpe à disques zyliss. Livrée avec 3 disques inoxydables, facilement interchangeables. Robuste moteur, testé par l'ASE. 2 années de garantie zyliss. (no 435)
Strongboy de zyliss. Un couvercle récalcitrant? Le strongboy de zyliss en fait son affaire, grâce à sa boucle à ressort d'acier à réglage progressif. Bouchons et couvercles se dévissent comme un rien! (no 590)

Trancheuse universelle zyliss (modèle électrique). Viande, saucisson, salami, lard, pain, fruits, légumes... tout se découpe facilement en tranches (du plus fin copeau jusqu'à une épaisseur de 15 mm) avec la trancheuse universelle zyliss. Usages multiples. Design agréable. Sécurité d'emploi. Moteur robuste (testé par l'ASE). Se fait en modèle de table (no 401) ou en modèle pliant et compact. (no 405)
Essoreuse à salade zyliss. Essorer à fond, c'est le secret d'une salade fraîche et exquise. Avec l'essoreuse à salade zyliss, rien de plus simple, ni de plus pratique! Elle convient aussi à divers légumes, aux fruits et aux pâtes. (no 547)
Hachoir zyliss 2000. Hache à toute vitesse: oignons, légumes, fruits, noix, œufs et bien d'autres aliments. Le dernier-né de la gamme des hachoirs

zyliss est automatique, esthétique et insonorisé. Se démonte en un tournemain et se nettoie sans problème. Il est, bien sûr, inoxydable. (no 550)
Balance combinée zyliss. Dotée d'un système de pesage additionnel, cette balance permet aussi la lecture directe du nombre de calories contenues dans nombre d'aliments usuels. Force: 3 kg. Avec récipient, mode d'emploi détaillé et table de calories. (no 321)

ORIGINAL zyliss
swiss made



Union de Banques Suisses

4% Emprunt 1977-92 de Fr. 100 000 000

Cet emprunt est destiné à réunir des fonds à long terme pour le financement des affaires actives.

Titres: Obligations au porteur de Fr. 5000 et Fr. 100 000 valeur nominale.
Coupons: Coupons annuels au 20 décembre.
Durée: 15 ans au maximum; avec faculté pour la banque de rembourser l'emprunt par anticipation avec primes dégressives à partir du 20 décembre 1987.
Cotation: aux bourses de Zurich, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, St-Gall et Neuchâtel.
Prix d'émission: 101%
Délaï de souscription: du 6 au 12 décembre 1977 à midi.
No de valeur: 90.413

Des bulletins de souscription peuvent être obtenus dans toutes nos succursales et agences en Suisse.

056377 A

viso

TERMARIN Contient 1 chausson - 100g
Nierenkennur
Centura schiklerand
Back wieners

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE

F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — 24 66 33

05605 B

INFORMATIONS SUISSES

La conférence des évêques suisses à Rome Le National se penche sur le régime transitoire de l'AVS-AI pour 1978

Du 28 novembre au 2 décembre, la conférence des évêques suisses a séjourné à Rome pour la visite «ad limina» d'une part et sa séance ordinaire d'autre part. La visite «ad limina» avait pour but de discuter avec les instances romaines un nombre important de questions concernant l'action pastorale en Suisse. Elle comportait également une rencontre personnelle avec le pape Paul VI. En même temps, les évêques ont accompli leur pèlerinage au tombeau des apôtres. La séance ordinaire de la conférence des évêques était consacrée entre autres à un rapport sur le synode des évêques qui a eu lieu en octobre à Rome, ainsi qu'aux questions soulevées par la pastorale des migrants.

Le mercredi soir, la conférence des évêques a été reçue officiellement par l'ambassade de Suisse à Rome. A cette occasion, le ministre Erik-R. Lang a prononcé des paroles aimables et profondes sur la responsabilité des chrétiens dans le monde d'aujourd'hui. Le lundi, les évêques avaient célébré une eucharistie

avec le cardinal Ugo Poletti, vicaire du pape pour le diocèse de Rome, à l'occasion du centenaire de la présence des sœurs de la Sainte-Croix d'Ingenbohl dans la Ville éternelle. Enfin, les évêques ont passé le jeudi soir en compagnie des Suisses qui travaillent au service du Vatican.

Durant sa présence à Rome, la conférence des évêques a été l'hôte de la garde suisse. Officiers, sous-officiers et gardes n'ont pas ménagé leurs peines pour contribuer au bon déroulement du séjour romain. Le chapelain de la garde suisse, Mgr Paul Grichting, avait mis son appartement à la disposition des évêques pour leurs nombreuses rencontres.

PASTORALE DES MIGRANTS

Un point important à l'ordre du jour était la pastorale des migrants. Conscients qu'un quart des catholiques en Suisse sont de nationalité étrangère et que la récession, qui tend heureu-

sement à s'affaiblir, n'a pas amélioré leur situation, les évêques suisses ont entendu un rapport détaillé de Mgr Giuseppe Martinoli sur la pastorale des migrants. Cette pastorale est actuellement animée par 216 prêtres et religieux, dont 151 pour le groupe italien qui est le plus nombreux. Les évêques suisses sont décidés à instaurer une collaboration meilleure entre les évêques des pays d'origine de ces prêtres et eux-mêmes, afin d'améliorer encore la préparation à ce ministère difficile.

Dans une deuxième partie, Mgr Pierre Mamie a fait un exposé sur ses rencontres avec des responsables, évêques, prêtres et laïcs, dans les diocèses italiens d'où sont originaires un grand nombre de travailleurs migrants. Il s'agissait de réfléchir ensemble avec des Italiens ayant passé dix, quinze ou vingt ans de leur vie en Suisse ou ailleurs et qui sont rentrés dans leur pays, afin de voir comment peut être améliorée la collaboration entre les diocèses d'origine et les diocèses d'accueil.

BERNE (ATS). — Lundi après-midi, au début de la seconde semaine de sa session d'hiver, le Conseil national a pris acte en approuvant le rapport du Conseil fédéral sur les relations de la Suisse avec l'organisation des Nations unies et ses institutions spécialisées dont nous parlons par ailleurs.

Le Conseil national a d'autre part approuvé, par 146 voix contre une et quelques abstentions, un arrêté fédéral concernant la participation de notre pays à la campagne spéciale en faveur de pays en développement à faible revenu. Enfin, il s'est penché sur le régime transitoire de l'AVS pour 1978.

DES PRÊTS QUI DEVIENNENT DES DONS

L'arrêté fédéral concernant la participation de la Suisse à la campagne spéciale en faveur des pays en développement à faible revenu, qui a été approuvé par l'ensemble des groupes parlementaires à l'exception des républicains, a pour but de transformer en dons des crédits officiels (d'un montant de 179,2 millions) consentis à certains pays. Ces dons devraient bénéficier comme il en avait été décidé à la conférence Nord-Sud, au Bangla-Desh, au Cameroun, à l'Inde, à l'Indonésie, au Népal, au Kenya et au Pakistan. De nombreux députés ont souligné que la Suisse, en participant à cette campagne décidée lors de la conférence Nord-Sud, peut

apporter une aide rapide aux pays les plus défavorisés et peut également améliorer son image de marque passablement ternie.

AVS-AI

Le Conseil passe ensuite aux mesures urgentes en matière d'AVS et d'AI. Les rapporteurs, MM. Mueller (soc/BE) et Mugny (PDC/VD) présentent le projet fédéral. La majorité de la commission suit en effet le gouvernement et propose de prolonger les mesures urgentes en matière d'AVS-AI jusqu'à fin 1978.

Les rapporteurs rappelant qu'un référendum a été lancé contre la 9^{me} révision de l'AVS et que le peuple devra se prononcer au mois de février prochain. La solution proposée est donc de prolonger jusqu'à la fin de 1978 les mesures urgentes dans l'espoir que le peuple acceptera la 9^{me} révision de l'AVS. Il s'agit ici d'éviter que les contributions des pouvoirs publics passent de 14 à 25 %. Si le projet est adopté, les contributions fédérales resteraient à 9 % en 1978 et passeraient à 11 % l'an suivant, les contributions cantonales restant à 5 %. M. Meizoz (soc/VD) soutient le projet et s'élève contre le démantèlement de l'AVS que constituent certaines propositions de minorité. Il craint que ces dernières ne minorent la paix sociale. Il salue aussi le fait que la 9^{me} révision de l'AVS aurait effet rétroactif au 1^{er} janvier 1978 si elle était

acceptée le 26 février prochain. M. Trottmann (PDC/AG) souligne que la révision du financement ne pouvant avoir lieu cette année encore, il faut prolonger les mesures urgentes. M. Dafflon (PDT/GE) juge que le référendum contre la 9^{me} révision n'est qu'une manœuvre de l'USAM pour empêcher toute évolution de l'AVS et de l'AI: il s'agit d'une attaque contre les rentes. Si la 9^{me} révision ne lui apparaît pas parfaite, l'estime qu'elle a des aspects positifs. Le PDT et le PSA sont donc en faveur de l'entrée en matière. M. Ruegg (rad/ZH) indique que son groupe suivra le projet du Conseil fédéral. M. Kloter (Ind/ZH) soutient le projet, mais il appuiera personnellement certaines propositions de minorité. M. Freiburghaus (UDC/BE) ne comprend guère le référendum et donne son appui au projet. M. Barchi (rad/TI) est aussi favorable à l'arrêté proposé qu'il juge raisonnable. Il s'oppose à la prolongation des mesures urgentes de manière indéterminée. Seule peut se poser la question de savoir si l'on veut une prorogation pour un ou deux ans, dans l'optique d'un éventuel refus de la 9^{me} révision de l'AVS-AI par le peuple.

UN CERTAIN MALAIS

M. Weber (PDC/AG) précise que le projet était nécessaire et qu'il est techniquement parfait. Il juge aussi qu'il y a un certain malaise et qu'il ne faut pas toujours renvoyer les problèmes. M. Waldner (soc/BL) parle de divers soucis financiers des rentiers, des personnes âgées, en particulier des caisses-maladie, des assurances accidents, des prix de certaines denrées alimentaires de base, etc.; M. Graf (rép/ZH), membre du comité référendaire, est favorable au projet gouvernemental. Il précise que le référendum ne va pas contre l'AVS, mais contribue plutôt à sa consolidation.

Il faut maintenir l'acquis, ce que ne fait pas la 9^{me} révision. Il est pourtant nécessaire d'apporter des corrections. En outre, on est plus rapide pour attribuer de l'argent que pour réaliser des économies. M. Eisenring (PDC/ZH) estime qu'il faut tenir compte du résultat du vote du 12 juin dernier et non pas rester nébuleux en matière de politique financière. Le Conseil fédéral doit tenir compte des conséquences de la volonté populaire. (Lire également en page 11).

FRIBOURG

Enthousiasmantes retrouvailles après 158 ans

Fribourg - Nova Friburgo: beaucoup mieux qu'un voyage

Avec chaleur et avec émotion, les «patrons» du récent voyage de plus de 250 Fribourgeois à Nova Friburgo nous ont parlé hier de l'extraordinaire accueil que leur a réservé le Brésil. En 1819, quelque deux mille émigrés suisses, dont 830 Fribourgeois, avaient quitté le pays pour vivre la première expérience importante de colonisation blanche au Brésil. Pour beaucoup, le voyage fut tragique. Sur place, au lieu du paradis souvent attendu, ils trouvèrent des conditions de vie extrêmement difficiles. Peu à peu, les contacts épistolaires se rarifièrent entre la nouvelle Fribourg et la Suisse. Les liens furent même coupés tout à fait, et les familles expatriées, souvent, n'eurent plus que des notions floues de leur origine. Un ouvrage de Georges Ducotterd et Robert Loup, «Terre, terre», évoqua l'épopée. Mais c'était un roman. Il fallut attendre 1973, et la thèse de l'historien Martin Nicoulin («la Genèse de Nova Friburgo», éditions universitaires, Fribourg) pour renouer le contact.

M. Nicoulin noua des amitiés à Nova Friburgo qui le fit citoyen d'honneur. Et naquit l'idée de reprendre des relations suivies. L'esprit d'entreprise et tous les talents de l'abbé Pierre Kaelin, directeur de la «Chanson de Fribourg» et de M. René-Louis Rossier, président de la société de musique «la Concordia», en favorisèrent l'éclosion. Le 16 novembre, c'était l'envol, puis l'accueil inouï à Nova Friburgo, les cérémonies et les concerts dans cette ville, ainsi qu'à Rio de Janeiro, Brasilia et Salvador de Bahia, devant des auditoires conquis.

Beaucoup plus qu'un simple voyage touristique, ces retrouvailles — 158 ans après — furent un événement historique. La ville et l'Etat de Fribourg, par MM. Nussbaumer, syndic et Lauper, préfet de la Sarine, étaient représentés. «La famille Marchon vous souhaite la bienvenue», disait une banderole à l'entrée de la cité. Les Folly, Cosandey, Musy, Robadey, Monnerat, Maillard, Thurler et tant d'autres, parlant portugais, recevaient des Fribourgeois de Suisse portant les mêmes patronymes. Quelque 40.000 personnes dans la rue, leur firent une réception qui en émut beaucoup jusqu'aux larmes. Il y eut des réceptions et des concerts. Chacun présenta son folklore (la reine de la samba de Nova Friburgo s'appelle Eliane Thurler...) et, lors d'un office solennel, le baiser de paix fut l'embrassade générale. La presse brésilienne commenta largement l'événement.

La rencontre ne restera pas sans lendemain. Les initiateurs du voyage s'apprêtent à fonder une «association Fribourg - Nova Friburgo... dont le pendant existe déjà au Brésil. But: maintenir et renforcer les liens d'amitié, promouvoir les relations humaines et l'entraide. Une série d'idées généreuses mûrissent, sur les moyens d'apporter une aide aux Fribourgeois du Brésil démunis, d'instaurer des échanges culturels avec des «compatriotes» avides de retrouver leurs racines. Des invitations seront lancées pour les fêtes du 500^{me} anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la

Confédération, en 1981. Mais les échanges seront suivis dès maintenant.

Au mois de janvier prochain, les initiateurs convoqueront une séance constitutive de l'association Fribourg - Nova Friburgo. D'ores et déjà, tous ceux qui désirent y participer peuvent écrire à l'association, case postale 14, 1701 Fribourg. Des centaines d'inscriptions sont attendues de partout, et non seulement, évidemment, de la part des participants au voyage.

L'un des moyens de concrétiser les échanges sera d'éditer un «digest» en portugais, de la thèse de Martin Nicoulin dont la deuxième édition française arrive d'ailleurs à épuisement. Le syndic de Fribourg s'est vu offrir une énorme clef en bronze de Nova Friburgo. Il reste à tout le canton de Fribourg de rendre la pareille. M. G.

Choc entre poids lourds au détournement de Morat

(c) Lundi vers 19 h 30, un camion argovien qui circulait d'Avenches en direction de Berne, dut s'arrêter sur la route de détournement de Morat, à une centaine de mètres du carrefour de Champ Olivier, pour éviter une voiture arrêtée à la suite d'un ou sait quelles circonstances. Mais, au même instant, ce poids lourd fut violemment heurté par un autre camion, zuricois, qui le suivait. Les dégâts sont évalués à plus de 30.000 francs. Quant à l'automobiliste, il reprit la route sans s'inquiéter de ce qui était advenu.

Au Conseil des Etats

BERNE (ATS). — Le Conseil des Etats a examiné hier soir, en premier lieu, le projet d'agrandissement de l'entrepôt de la Régie des alcools à Romanshorn. Il est demandé, à cet effet, un crédit de 19 millions de francs. L'augmentation de capacité prévue, explique le rapporteur, M. Krauchthaler (UDC/BE) est nécessaire du fait que certaines installations, en Suisse, ne sont plus conformes aux prescriptions de la législation sur la protection des eaux et de l'environnement. De ce fait, la capacité de stockage du pays est réduite de 60.000 hectolitres. La Chambre — après le Conseil national — accepte le projet par 27 voix sans opposition.

Deuxième objet: la gestion et le compte 1976-77 de la Régie des alcools, que l'autre Chambre a également approuvée. Le compte, rappelle le rapporteur, qui est de nouveau M. Krauchthaler (UDC/BE) se solde par un bénéfice net de 291,3 millions de francs, soit 39,1 millions de plus que celui de l'exercice précédent. Une moitié du bénéfice net revient à la Confédération pour l'AVS et l'AI. L'autre moitié est attribuée aux cantons, déduction faite de la part destinée à la réserve, la part de la Confédération et celle des cantons sont chacune de 138 millions, soit de 22 francs par tête de population. La gestion et le compte sont acceptés par 27 voix.

Le Conseil des Etats s'occupe en troisième lieu du second supplément du budget pour 1977 qui demande des crédits de paiement pour 175 millions et des crédits d'engagements se montant à 14,4 millions

Objecteurs de conscience: initiative parlementaire

BERNE (ATS). — Le conseiller aux Etats Albin Heimann (ind/ZH) a lancé hier une initiative parlementaire visant à faire juger les objecteurs de conscience par les tribunaux civils et à faire admettre une «taxe militaire de remplacement». Il s'agit de compléter la constitution fédérale par un article 18, al. 1 qui aurait la teneur suivante:

1 bis: «Le jugement pénal des objecteurs de conscience relève des tribunaux civils. Celui qui, malgré de ses convictions religieuses ou morales, ne peut concilier avec les exigences de sa conscience l'accomplissement du service militaire armé doit payer une taxe militaire. La loi règle les modalités».

Drame dans un chalet

(c) Un atroce drame s'est produit à Emmetten (NW), où un couple de Rohrbach (ZH) a trouvé la mort, empoisonné par de l'oxyde de carbone. Lundi matin, la police nidwaldienne était alertée par la police zuricoise, le couple Franz (50 ans) et Rosmarie (46 ans) Geiser-Meyer n'étant pas rentré à son domicile, après avoir passé la journée de dimanche dans son chalet à Emmetten. Les policiers nidwaldiens, qui s'étaient rendus sur place, devaient retrouver le couple sans vie. Couchés à terre, les époux avaient été surpris par de l'oxyde de carbone qui s'était échappé d'un fourneau à gaz propane. Après avoir allumé le fourneau en question, les époux étaient partis en promenade. Lorsqu'ils rentrèrent dans leur maisonnette, ils ne se rendirent pas compte que les gaz nocifs n'avaient pas été brûlés.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Moscou s'en prend vivement à Sadate

MOSCOU (REUTER). — Par le canal de l'agence Tass, l'URSS a lancé lundi sa plus virulente attaque contre le président Sadate depuis la visite du chef de l'Etat égyptien à Jérusalem.

Sous la plume du commentateur Youri Kornilov, auquel revient souvent le soin d'émettre les critiques les plus acerbes, Tass écrit que, en affirmant vouloir aboutir à un règlement global, le président Sadate commet un «mensonge délibéré, dicté par le souci de justifier, à tout prix, ses négociations séparées».

«Appelons les choses par leur nom. Nous assistons à la véritable capitulation du Caire devant l'impérialisme, le sionisme militant. Ce dont il s'agit, c'est d'une trahison, je répète, une trahison du

peuple arabe de Palestine», écrit Kornilov.

Le commentateur ajoute que le président Sadate a renoncé totalement à son but affiché, la défense des «droits inaliénables du peuple arabe de Palestine». Il accuse en outre le président égyptien d'aller chercher jusqu'aux Etats-Unis des représentants du peuple palestinien.

Ces attaques sans précédent interviennent alors qu'un dirigeant américain, M. Habib, sous-secrétaire aux affaires politiques, se trouve actuellement à Moscou pour s'y entretenir de la situation au Proche-Orient avec les dirigeants soviétiques et quarante-huit heures après la décision de l'Egypte de rappeler en consultation son ambassadeur au Caire.

VAUD

Moudon: avec les «Amis de Gustave Roud»

De notre correspondant: Il y a un peu plus d'une année mourait, à l'hôpital de Moudon, Gustave Roud, le délicat poète du Jorat. Afin de perpétuer sa mémoire et d'entreprendre la réédition de certaines de ses œuvres, une «Association des amis de Gustave Roud» a été créée le 23 avril 1977, à Carrouge, dans le Jorat.

Celle-ci a tenu sa première assemblée générale, dimanche après-midi, dans la salle du Conseil communal, à l'issue du concert donné en l'église Saint-Etienne en mémoire de Gustave Roud.

En ouvrant la séance, M. Jean-Louis Cornuz, président, a salué les quelque huitante participants, parmi lesquels se trouvaient notamment le pasteur Jean-Daniel Chapuis, président du Conseil syndical, et le syndic de Carrouge, M. Ami Desmeules.

Le trésorier, M. Jacques Porchet (Mézières), a donné connaissance de l'état de la caisse au

30 novembre 1977. Jusqu'à maintenant, 22 personnes ont versé la contribution de membre à vie (300 francs), tandis que 117 membres payaient la cotisation ordinaire de vingt francs. En ce moment, la fortune de l'association se monte à environ 10.000 francs. C'est un bon début, mais il est nécessaire de recruter de nouveaux membres, si l'association veut être en mesure de remplir pleinement sa tâche.

M. Philippe Jaccottet a ensuite renseigné l'assemblée sur les projets de réédition des œuvres de Gustave Roud. Il a tout d'abord remercié tous ceux qui l'ont aidé à trier les papiers du poète, ainsi que M. Pierre-Alain Tâche, avocat, qui s'occupe plus particulièrement des questions juridiques concernant les droits d'auteur. Ensuite, il a annoncé que le projet de réédition des œuvres complètes de Roud avait été abandonné. Le coût élevé d'une telle entreprise en est une des raisons. Mais on n'a pas voulu non plus que les œuvres complètes deviennent un tombeau. Au printemps 1978 sera publié un volume contenant la conférence de Gustave Roud sur le «Haut-Jorat», ainsi que plusieurs textes sur la vie à la campagne. Ce livre, illustré d'une vingtaine de

photographies, sera une sorte d'hommage aux gens de Carrouge parmi lesquels le poète a vécu. La même année, mais en automne, sortira de presse trois volumes contenant l'essentiel, c'est-à-dire les poèmes en prose, d'autres textes, ainsi que le choix des «notes de journal». Au printemps 1979, il est prévu de publier un choix des écrits de Roud sur la peinture et, en automne, un choix des textes critiques sur les écrivains. D'autres projets sont encore en suspens. Il se pourrait qu'une œuvre de Roud soit éditée à Paris.

Répondant à une question d'un jeune participant, Philippe Jaccottet a expliqué d'après quels critères il procédait au tri des cahiers de notes du poète. L'assemblée a également été informée du projet de bulletin de l'association, dont la forme et le contenu restent à définir. L'assemblée a pris fin par la nomination de deux vérificateurs des comptes.

Rénovation de la polyclinique médicale universitaire de Lausanne

LAUSANNE (ATS). — Les locaux rénovés de la polyclinique médicale universitaire de Lausanne ont été inaugurés lundi soir par MM. Claude Perey, chef du département vaudois de la santé publique, et Jean-René Hofstetter, chef de la polyclinique, en présence du doyen de la Faculté de médecine et de nombreux professeurs.

Ouverte il y a septante ans, installée dans un immeuble vétuste de la rue César-Roux, la polyclinique médicale universitaire ne répondait plus aux besoins depuis plus de dix ans. Un projet de construction entièrement nouvelle ayant été abandonné, le Grand conseil vota en 1975 un crédit de 2.500.000 francs pour la rénovation de l'immeuble (qui abrite aussi l'institut de microbiologie), l'agrandissement des locaux et la modernisation de l'équipement pour les traitements ambulatoires et les examens de laboratoire. Les communes contribuèrent aux travaux pour 600.000 francs.

Il est possible que la polyclinique soit transférée, après 1980, dans la partie de l'hôpital cantonal qui sera libérée par l'ouverture du nouveau centre hospitalier universitaire. En attendant, elle poursuit une activité irremplaçable, en matière de traitements d'urgence, de dispensaire pour patients défavorisés, d'enseignement et de recherche. C'est à elle qu'a incombé une grande partie de la campagne de vaccination contre la rage à Lausanne.

REMERCIEMENTS

La Direction du Centre de réadaptation fonctionnelle à Neuchâtel remercie très vivement tous ses amis qui ont si gentiment participé, d'une manière ou d'une autre, au match au loto de vendredi 25 novembre.

058805 X

Grand conseil vaudois: les finances de l'Etat

LAUSANNE (ATS). — Le Grand conseil du canton de Vaud a voté l'entrée en matière sur le projet de budget des recettes et des dépenses ordinaires de l'Etat pour 1978, lundi en reprenant sa session, au bout de près de deux heures de discussion (les populistes refusant cette entrée en matière). Il a ensuite commencé l'examen des budgets de chaque département, commençant par la justice, la police et les affaires militaires.

Le total des dépenses pour l'an prochain s'élèvera à 1478 millions de francs et celui des recettes à 1459 millions, l'excédent des dépenses étant de 19 millions. Par rapport au budget de 1977, les dépenses croissent de 2,4 % et les recettes de 3,9 %. En 1977, le déficit aura été de 39 millions.

Si l'on consolide les budgets ordinaires et d'investissements, le taux de croissance des dépenses est ramené à 1,9 %. Le budget des investissements prévoit 165 millions de francs de dépenses (contre 171 millions en 1977), le CHUV constituant les 37 % de ce chiffre avec 62 millions.

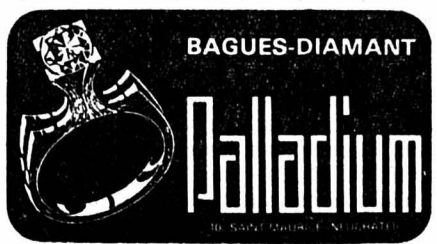
Le Grand conseil a voté une deuxième série de crédits supplémentaires au budget de 1977 par 5 millions de francs.

BIENNE

NIDAU

Décès du président du tribunal

M. Max Stebler, président du tribunal de Nidau depuis 1951, est décédé subitement samedi des suites d'une défaillance cardiaque, alors qu'il se rendait à son travail. M. Stebler était âgé de 56 ans.



L'Égypte rompt ses relations diplomatiques avec les pays du sommet du refus à Tripoli

LE CAIRE (AFP-AP). — L'Égypte a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec les Etats participant au sommet de Tripoli. Cette décision est intervenue après que le président Sadate eut révélé qu'une lettre personnelle du président Jimmy Carter lui avait donné l'idée d'entreprendre son voyage historique en Israël. « Il ne l'a pas proposé du tout », a expliqué le chef de l'Etat égyptien dans une interview accordée au correspondant de l'Associated Press et à un autre journaliste occidental. « A ce moment précis, lorsque j'ai reçu sa lettre personnelle, écrite de sa propre main et dont personne n'avait connaissance en dehors de lui et moi, j'ai alors commencé à y penser. »

Cette lettre est parvenue au Caire deux mois environ avant le voyage du président Sadate à Jérusalem, le 19 novembre. Dans un échange de correspondance, les deux chefs d'Etat ont ensuite passé en revue la situation au Proche-Orient. Les lettres manuscrites, scellées à la cire, étaient acheminées par un courrier spécial.

Le président Sadate a également indiqué que le président Carter ne se rendrait pas au Caire au début de l'année, comme le bruit en a couru. « Dans ce cas, il m'en aurait informé », a-t-il dit.

En ce qui concerne les divisions provoquées dans les rangs arabes par son initiative, le chef de l'Etat égyptien a estimé que l'Union soviétique est responsable de la « conférence du refus » organisée en Libye et qu'elle doit « être punie pour cela ».

Il a rappelé que l'ambassadeur égyptien à Moscou a été rappelé. « Après cela, le vice-président (Hosny Moubarak), le premier ministre (Mamdouh Salem) et moi, nous pensons aux mesures qui seront prises dans un proche avenir ».

Le président a souligné que la conférence du Caire, destinée à préparer la reprise des négociations à Genève, s'ouvrira à la mi-décembre et pourrait durer « des mois, ou davantage ». L'Organisation pour la libération de la Palestine a refusé d'y participer, et le chef de l'Etat égyptien a indiqué qu'il n'inviterait pas une délégation de personnalités de Cisjordanie ou de la bande de Gaza pour représenter les Palestiniens.

Quant à la possibilité d'une évacuation partielle des territoires arabes occupés par Israël, il a répondu : « Notre terre n'est pas un sujet de compromis ». Mais il a

ajouté que les problèmes des territoires occupés, des futures frontières, de la création d'un Etat palestinien et de l'avenir des relations avec Israël seront évoqués au cours des pourparlers.

Des membres de l'entourage du président Sadate ont confié que son voyage de 44 heures en Israël l'avait épuisé. Il avait dû se reposer pendant plusieurs jours dans sa résidence d'Ismailia.

« Après mon retour de Jérusalem, je me suis senti très fatigué sans savoir pourquoi », a-t-il révélé. Sans doute était-ce parce que, pendant tout le voyage, il s'était constamment senti « face au monde ». « Inconsciemment, j'étais très attentif parce qu'un mot pouvait tout changer ».

Le secrétaire d'Etat américain M. Cyrus Vance va entreprendre au cours du week-end une tournée des capitales du

Proche-Orient afin de déterminer si les négociations engagées entre Israël et l'Égypte peuvent déboucher sur un accord global du contentieux israélo-arabe.

M. Vance se rendra en Égypte, en Israël, au Liban, en Jordanie et en Arabie Saoudite. Dans les milieux autorisés, on souligne que seuls des « problèmes techniques » empêchent encore qu'il fasse un crochet par la Syrie.

Le département d'Etat a officiellement annoncé ce voyage, qui sera le troisième entrepris cette année au Proche-Orient, par le chef de la diplomatie américaine.



Pendant ce temps, à Londres, au cours de la soirée offerte à M. Begin, le premier ministre israélien a à son bras M^{me} Callaghan, femme du premier ministre britannique. (Téléphoto AP)

Divergences dans le camp des « durs »

TRIPOLI (AP). — Après le départ de l'Irak dimanche du sommet du « front du refus » à Tripoli, la Syrie, la Libye, l'Algérie, le Yémen du Sud et les Palestiniens ont constitué lundi « le front de la confrontation » contre le président Sadate et annoncé des sanctions diplomatiques et des sanctions économiques symboliques contre l'Égypte.

Le départ de l'Irak, néanmoins, a affaibli le « front du refus » et démontré une fois de plus les dissensions chroniques du monde arabe.

Les cinq qui forment maintenant le « front de la confrontation » ont décidé, annonce le communiqué final de leur réunion, de « geler » les relations diplomatiques avec l'Égypte. Ils appellent également à un boycottage des sociétés égyptiennes commerçant avec Israël — il n'en existe aucune — exigent que le siège de la Ligue arabe ne soit plus au Caire et appellent à soutenir la Syrie dans sa lutte contre Israël.

La réunion de Tripoli aura eu un effet positif pour la résistance palestinienne dont les diverses fractions se sont réconciliées. Elle a également abouti à un durcissement des positions palestiniennes en ce qui concerne des négociations de paix avec Israël.

L'Irak, pour sa part, a adressé des invitations pour une rencontre anti-Sadate à

Bagdad la semaine prochaine. Il aurait refusé de faire partie du « front de la confrontation » parce que celui-ci sera vraisemblablement dirigé par le président syrien Assad.

« Les Irakiens étaient venus pour faire du sabotage », a déclaré un porte-parole de la Saika, organisation palestinienne de guérilla que contrôle la Syrie. Il a accusé les Irakiens d'être « pro-Sadate ».

Un autre représentant palestinien a affirmé que l'Irak avait commencé par exiger que la réunion de Tripoli rejette les résolutions 242 et 388 du Conseil de sécurité de l'ONU, base de la plupart des efforts de paix au Proche-Orient depuis 1967.

L'opposition de la Syrie a empêché ce rejet. Les Irakiens ont alors exigé que les six de Tripoli proclament leur intention de créer un front anti-Sadate, mais en laissant la formation réelle à la réunion de Bagdad.

L'OLP a alors publié une déclaration — présentée par un porte-parole palestinien comme une gifle à l'Irak — proclamant sa « totale condamnation de tout participant au sommet de Tripoli qui rejette la formation du front ».

La déclaration de l'OLP exclut également toute participation des Palestiniens à la conférence de Genève et demande que la nouvelle alliance arabe « rejette

toutes les solutions de reddition sur l'impérialisme et le sionisme ainsi que sur leurs outils dans le monde arabe ».

UN FAIT PAR JOUR

Après Tripoli

L'Égypte a donc rompu avec ceux du refus. Le fossé se creuse. Au moins en apparence. Mais, il convient d'y regarder de plus près, en se souvenant de ceci, qui a son importance.

Quand les émeutes de janvier eurent été réprimées, Sadate se rendit le 4 février à la mosquée de Sayeda-Zeinah où il fut accueilli par une foule enthousiaste. La même qui, l'autre jour, à son retour de Jérusalem, cria à Sadate qu'il était le « héros de la paix ». Le soir de ce 4 février devait apporter à Sadate un autre motif de satisfaction. Carter l'informait qu'une aide alimentaire de 500 millions de dollars venait de lui être accordée.

Juin fut le mois d'un autre cadeau. En effet, l'été vit arriver au Caire un envoyé spécial du président américain. Bon message. Il venait informer Sadate que la Maison-Blanche avait alloué à l'Égypte un nouveau prêt d'un milliard de dollars. Aucun autre Etat au monde ne pourra jamais faire ce que font les Etats-Unis pour guérir l'Égypte des maux dont elle souffre... Le Libyen Kadhafi peut discuter et requérir. Jamais il ne pourra remplacer l'Amérique. C'est à Washington que se préparent les remèdes. Pas à Tripoli. Or, voici que le monde réapparaît à attendre. Voici que les peuples bousculés par l'initiative du président Sadate et ayant perdu dans tout cela la notion du temps, recommencent à vivre comme aux temps ordinaires et à compter les jours.

C'est que les Etats-Unis ont leur mot à dire. C'est que leurs propositions sont quelque peu différentes de celles d'Israël et de Sadate. La paix? Bien sûr. Un traité pour qu'enfin se termine la tragédie du Proche-Orient? L'Amérique est d'accord. Mais pas n'importe comment pour faire n'importe quoi. La politique américaine au Proche-Orient continue à s'appuyer sur la déclaration commune américano-soviétique du 1^{er} octobre. C'est cette version de la paix que, avec quelques variantes, les Américains voudraient voir appliquée au Proche-Orient. Or, cette déclaration donne la priorité à un règlement global du problème. « Toutes les questions spécifiques et toutes les questions-clés doivent être réglées », précise le document. Cela signifie que tous les Etats du champ de bataille doivent être présents. Actuellement, ce n'est pas le cas.

Malgré ce qui s'est passé à Tripoli, toute la puissance de la diplomatie américaine va aller dans ce sens. Israël et l'Égypte, en retardant d'au moins 10 jours leur réunion du Caire, ont été contraints d'accepter la stratégie américaine. Or, cette stratégie veut que la réunion du Caire ne décide et ne promette rien. Le Caire doit être un prélude, car l'essentiel doit être discuté et peut-être signé dans le cadre de la conférence de Genève.

On peut penser que d'ici le 13 ou plus tard, le département d'Etat va vraiment beaucoup travailler pour convaincre Hussein et, en dépit de sa rupture avec Sadate, faire admettre à Assad que la Syrie peut continuer à être « le cœur battant de l'arabisme » sans désertir le champ de bataille des tapis verts. Restent les Palestiniens. Le refus de Tripoli? Ce n'est sans doute pas l'essentiel. Il faut rappeler que le 21 mars, le Conseil national palestinien avait donné pleins pouvoirs à Arafat et que celui-ci avait déclaré : « Aucun Palestinien ne refuse l'établissement d'un Etat sur toute parcelle libérée de notre sol. » On pense à la Cisjordanie et à Gaza. Quand Vance parle de satisfaire les « droits du peuple palestinien », dit-il vraiment autre chose? L. GRANGER

La crise de la CEE évoquée à Bruxelles

BRUXELLES (AFP). — Dès l'ouverture, lundi après-midi à Bruxelles, du Conseil européen, les chefs d'Etat et de gouvernement des neuf pays du Marché commun ont abordé les grands dossiers économiques.

La crise persiste, l'inflation reste fixée à environ 10% dans la CEE et 6 millions de travailleurs, dont la moitié de jeunes, sont sans emploi.

Le premier ministre britannique, M. Callaghan, apprend-on de bonne source, veut profiter du « sommet européen » pour faire le point sur la relance économique qui reste faible dans tous les pays de la CEE, y compris l'Allemagne fédérale, qui devait pourtant jouer le rôle de « locomotive ».

MM. Callaghan et Giscard d'Estaing entendent également poser le problème du déséquilibre de la balance commerciale entre le Marché commun et le Japon, qui se traduit par un déficit de 5 milliards de dollars aux dépens de la CEE en 1977. Les Japonais, malgré la crise, continuent

de vendre de plus en plus d'automobiles aux pays du Marché commun, leur prennent les rares commandes de bateaux neufs et envahissent les marchés tiers, notamment dans le secteur de l'acier, jusqu'ici clients traditionnels de l'Europe des Neuf.

La crise exige à la fois de nouveaux moyens de financements non seulement communautaires mais internationaux : pour le Marché commun, les Neuf pourraient approuver un emprunt communautaire de 1,12 milliard de dollars, destiné à aider les industries en difficulté.

UN MÉCANISME

De plus, M. Callaghan souhaite la création à l'échelle internationale d'un mécanisme de crédit permettant aux pays fortement déficitaires (dans la CEE, il s'agit de l'Italie et de la Grande-Bretagne) d'atteindre sans encombre l'horizon 1980. La relance de l'Union économique et monétaire européenne, clé de voute de tout progrès communautaire, est égale-

ment à l'ordre du jour du Conseil européen. Mais la majorité des pays, notamment l'Allemagne fédérale, considèrent que le moment est mal choisi pour reprendre la marche en avant dans ce secteur.

Sur le plan de l'Europe politique, les Neuf devront indiquer clairement si les élections directes du parlement européen pourront se tenir à la date prévue de mai ou de juin 1978. Un ajournement de ces élections est probable.

Interrogé par les journalistes, alors qu'il attendait le président français à l'aéroport, M. Tindemans, premier ministre de Belgique, a déclaré qu'il ne pouvait rien dire sur les éventuelles propositions françaises relatives à la lutte contre le terrorisme : « Je n'ai aucun texte », a-t-il dit. « Mais vous savez, les grands chefs aiment à parler de ces choses-là au coin du feu. Alors, attendons le dîner de ce soir. »

Brandt et un parfum de scandale

BONN (AP). — M. Willy Brandt, ex-chancelier d'Allemagne fédérale, avait démissionné en 1974 de peur qu'un espion communiste ne le fasse chanter avec les « détails piquants » d'affaires amoureuses, écrit dans ses mémoires M. Guenther Nollau, ex-dirigeant des services de sécurité.

Dans ses mémoires, dont un extrait a été publié par l'hebdomadaire « Spiegel », M. Nollau affirme encore que l'actuel ministre des affaires étrangères, M. Genscher, alors ministre de l'intérieur, n'avait pas averti le chancelier Brandt que l'on soupçonnait Guenther Guillaume, conseiller du chancelier, d'être un espion allemand.

Guenther Guillaume et sa femme s'étaient infiltrés dans le parti social-démocrate de M. Brandt après une fausse évacuation d'Allemagne de l'Est en 1956. Ils avaient été arrêtés le 24 avril 1974. Deux semaines après, le chancelier allemand démissionnait, et reconnaissait avoir été négligent en permettant à Guillaume de prendre connaissance de secrets d'Etat. Mais M. Brandt avait démenti les rumeurs selon lesquelles il avait démissionné de crainte d'être l'objet d'un chantage pour des affaires amoureuses.



Une attitude de Willy Brandt (Téléphoto AP)

M. Nollau est la première personne informée à accréditer ces rumeurs. Il ne fournit aucun détail sur les éventuelles relations extra-conjugales de M. Brandt, mais affirme avoir été mis au courant en mai 1974 par le chef du bureau fédéral criminel, M. Harold.

« Si Guillaume lâche ces détails piquants à son procès, le gouvernement et l'Allemagne seront terriblement embarrassés, aurait déclaré M. Harold. S'il ne dit rien, le gouvernement est-allemand, que Guillaume a sûrement mis au courant, a les moyens d'humilier tout cabinet dirigé par M. Brandt. »

La mystérieuse tragédie du Boeing malaisien

KUALA-LUMPUR (AFP). — Le vice-maréchal Sulaiman Sujak, vice-président de la compagnie aérienne malaisienne (MAS) a réfuté, lundi, une information selon laquelle l'armée rouge japonaise était impliquée dans le détournement du Boeing de la « MAS » qui s'est écrasé dans la nuit de dimanche à lundi, provoquant la mort des cent personnes qui se trouvaient à bord.

M. Sujak a déclaré à la presse que la seule information dont disposent les autorités est un court message du pilote, le capitaine Ganjoor, annonçant que l'appareil était détourné.

Le capitaine n'avait donné aucun détail quant à l'identité ou le nombre des pirates. Le pilote n'avait pas fourni plus de détails à propos du détournement à l'aéroport de Singapour vers lequel il se dirigeait, signalant simplement par radio que l'appareil était en difficulté.

Le capitaine Ganjoor, un pilote indien sous contrat avec la « MAS », aurait signalé à la tour de contrôle Kuala-Lumpur que l'appareil était détourné sur Singapour.

Il avait demandé aux pirates l'autorisation de se poser à Kuala-Lumpur pour faire le plein de carburant, mais les pirates avaient refusé. Le pilote aurait alors informé la tour de contrôle que le carburant de l'avion ne lui permettait qu'une heure de vol.

Un porte-parole de l'ambassade du Japon à Kuala-Lumpur a déclaré qu'il n'y a toujours pas d'élément permettant d'affirmer que l'armée rouge japonaise est impliquée dans le détournement.

Cet accident est le deuxième qui se produit en Malaisie en neuf semaines. Un appareil des « Japan Airlines » s'était écrasé le 27 septembre dans une plantation de caoutchouc proche de l'aéroport de Subang.

Sur environ un kilomètre, on pouvait voir des morceaux de bois, de papier, des sacs à mains, des chaussures, des lettres et des cartes postales.

Des vêtements et des effets personnels étaient accrochés dans les arbres. La pièce la plus importante encore visible de l'avion était un morceau du cockpit long de 1 m 20. A quelques mètres de là, on voyait un morceau de roue et un fragment d'aile. Tout le reste était méconnaissable comme les corps.

Les journalistes, qui pataugeaient dans la boue guidés par un policier muni d'une torche, ont pu voir des arbres décapités ou déracinés. Une odeur de mort planait

dans l'air mêlée aux vapeurs du carburant.

Une centaine de policiers se sont rendus sur place tout de suite. Les pompiers, les médecins et les infirmières sont arrivés peu après. En l'espace de quelques heures, les autorités avaient installé un cordon de sécurité pour empêcher les curieux de s'approcher. Vers minuit, la police avait rassemblé la plupart des objets qui jonchaient le sol.

Après la mort d'Andreas Baader

STUTTGART (AFP). — Les heures des décès d'Andreas Baader et Gudrun Ensslin n'ont pu être déterminées avec précision, a déclaré lundi à Stuttgart le médecin légiste Mallach, responsable de l'autopsie des corps des extrémistes.

L'autopsie a seulement permis de déterminer que G. Ensslin avait trouvé la mort le 18 octobre dernier entre 1 h 15 et 1 h 20 au plus tôt. En ce qui concerne A. Baader, il a trouvé la mort au plus tôt entre 0 h 15 ou 0 h 30 et 2 h 15. Cependant, a ajouté le médecin, il est possible que l'heure de leur mort soit plus tardive de plusieurs heures.

M. Mallach a ajouté devant la commission d'enquête du parlement du Bade-Wurtemberg que cette imprécision était due au fait que les autopsies avaient eu lieu trop longtemps après les suicides.

Le sort de Soares

LISBONNE (AFP). — Le parti communiste portugais ne votera la confiance au gouvernement socialiste de M. Mario Soares qu'en échange de garanties concrètes, indique-t-on lundi dans les milieux communistes.

Ces garanties devraient porter notamment sur le maintien du statu quo en ce qui concerne les structures économiques et sociales (nationalisation, réforme agraire, contrôle ouvrier et droits des commissions de travailleurs).



M. Tindemans accueillant le président français à Bruxelles. (Téléphoto AP)

Dans l'arsenal des profondeurs

BRUXELLES (AFP). — Les Soviétiques ont mis en chantier un nouveau sous-marin de très grande capacité vraisemblablement capable de porter douze fusées balistiques dotées chacune de trois têtes nucléaires, déclare-t-on de source proche de l'OTAN.

On pense de même source que ce bâtiment, actuellement en construction près de Mourmansk, portera la dernière-née des fusées soviétiques lancées par sous-marin, la SS-NX-18, qui est encore dans sa phase d'essais.

De même source, on estime que le sous-marin est soit le premier exemplaire d'une nouvelle classe de bâtiments, soit une variante de la classe de sous-marins « Delta » qui sont parmi les plus grands du monde.

Le « Delta » transporte 12 ou 16 fusées intercontinentales SS-N-8 dotées d'ogives à une seule tête nucléaire. Le bâtiment actuellement en chantier serait de son côté capable de lancer 72 têtes nucléaires et d'atteindre pratiquement n'importe quel objectif stratégique en Occident à partir d'une zone proche de Mourmansk. La fusée SS-NX-18 a en effet une portée de 5000 milles nautiques (8000 km) alors que la SS-N-8 porte jusqu'à 4200 milles.

Bien que le nouveau sous-marin fût plus perfectionné que les bâtiments actuels de la flotte des sous-marins stratégiques de l'Union soviétique, il restera beaucoup moins efficace que ses équivalents américains.

Les sous-marins des classes « Benjamin Franklin » et « Lafayette » portent chacun 16 fusées « Poseidon » dotées chacune d'une ogive portant dix têtes nucléaires auxquelles sont impartis des objectifs séparés. La portée du « Poseidon » est inférieure à celle du SS-N-8, mais les sous-marins américains de la prochaine classe, la classe « Trident », seront dotés de 24 fusées portant chacune plus de quinze bombes thermonucléaires.

Bagarres sanglantes en Andalousie

MALAGA (AP). — Un homme a été tué et une vingtaine d'autres blessés, parmi lesquels des policiers, au cours des manifestations qui ont marqué la « journée de l'Andalousie ».

Plusieurs milliers de manifestants ont défilé pacifiquement dans le centre de Malaga en portant des drapeaux régionaux et des pancartes réclamant l'autonomie de l'Andalousie.

Mais, au moment de la dispersion, plusieurs centaines de personnes ont tenté d'acrocher le drapeau aux couleurs andalouses (vert, blanc, vert) au balcon de

l'hôtel de ville. La police est alors intervenue pour les disperser à coups de balles de caoutchouc et de grenades lacrymogènes.

Des bagarres ont éclaté et un jeune homme de 19 ans, Manuel-García Caparros, militant communiste des « commissions ouvrières », a été mortellement blessé d'une balle dans le dos. Selon l'hôpital local, une vingtaine de blessés parmi lesquels plusieurs policiers ont dû recevoir des soins.

Les formations politiques ont décidé de faire de lundi une journée de deuil.

Plusieurs centaines de personnes ont également manifesté en faveur de l'autonomie de l'Andalousie à Jane, Cordoue, Séville, Almería, Huelva, Grenade et Cadix.

Selon la police, toutes se sont déroulées dans le calme, à l'exception de celles de Huelva et Almería, où la police a également dû intervenir pour disperser les manifestants qui voulaient accrocher le drapeau andalou au balcon des mairies. On n'a signalé cependant ni blessés ni interpellations.